

brassent apres avoir remporté par leur valeur, & leur sang, une grande victoire, c'est de la mesme sorte sans doute que la Reyne des Anges embrassa son Fils bien-aimé, apres la Resurrection & qu'apres elle la Magdeleine se jetta dans le Jardin à ses pieds, pour les embrasser, & les baïser, & c'est de la mesme façon que Dieu embrassera les ames dans la gloire, apres qu'elles auront triomphé des persecutions, & souffrances de ce lieu de bannissement.

Dans le deuxiême nombre elle luy dit *qu'elle a tres-bien fait de recevoir la Charge de Prieure*; apres elle l'exhorte de porter cette Croix avec joye, & de se conformer en tout à la volonté de Dieu, il n'y a que cette seule conformité qui puisse rendre legere la Croix de nostre Sauveur, parce que la Croix la plus pesante de l'ame est de n'estre pas bien resignée à sa sainte volonté; c'est pourquoy selon ce que j'ay entendu dire, la Sainte repetoit si sagement ces paroles à ses Filles, *prenez garde, mes Filles, faisons en tout la volonté de Dieu, car de quelque façon que ce soit, il faut toujours que sa volonté se fasse.*

C'est là une excellente maxime, & c'est comme si elle disoit: si nous sommes contraintes de souffrir par necessité, endurons par un principe de vertu, si nous devons souffrir comme des Servantes, souffrons comme estans les Filles de nostre Pere celeste, si nous devons endurer par un mouvement de crainte, endurons par un sentiment d'amour. Si Dieu doit faire infailliblement ce qu'il voudra de moy; pourquoy ne feray-je pas pour l'amour de Dieu, ce qu'il veut que je fasse? s'il doit faire en moy tout ce qu'il voudra, pourquoy ne feray-je pas en moy conformement à ce qu'il ordonnera.

Saint Bernard dit fort bien, que quand on portela Croix avec un parfait amour, & une veritable resignation à la volonté de Dieu, elle ne pese point du tout; bien loin de là, elle porte celuy qui la porte; c'est un fardeau si miraculeux qu'il porte sur soy celuy qui le charge dans son cœur; c'est comme la plume des oyseaux, dont le poids n'empesche pas qu'ils ne volent, au contraire ils ne scauroient voler sans ce poids.

D Ber
naré.
ep 72.
que est
ad
Ramal
dum.
Fuscin.
Ab.

Voicy comme ce grand Docteur parle; *Num verè leve est quod portanem non gravat sed levat? occurrit mihi de pennis avium, quæ & corpulentiores reddunt substantiam, & agiliores: hoc planè in pennis, CHRISTI oneris exprimit similitudinem, quod & ipsæ ferunt à quibus feruntur.* Et ainsi cheres Ames, il faut avoir du plaisir, de la joye, & de l'allegresse dans les souffrances, car par ce moyen les travaux sont plustost des couronnes que des peines.

5. Dans le nombre 3. la Sainte luy dit, Je vous prie que vous ne permettiez que le moins qu'il se pourra, qu'on traite avec d'autres qu'avec nos Deschauffez: j'entends que ce soit pour l'interieur des Ames de vostre Reverence & de ses Religieuses: & elle adjouste, que si quelquefois elles veulent changer, & veulent communiquer à quelque autre de nos Religieux, permettez leur. C'estoit le soin qu'elle avoit de la consolation de ses Religieuses: en quoy nous reconnoissons deux maximes très-saintes, dont la seconde ne doit rien à la premiere: les Sages & les Prudens se font par l'experience, parce que bien qu'on souffre quelque dommage, l'experience apporte tousiours beaucoup de profit.
6. Les Religieuses parloient un langage spirituel & operoient comme elles parloient; ceux qui n'entendoient le langage, le prenoient pour de l'Arabe, & ainsi ils les accusoient de ce, dont ils devoient les louer, & prenoient les corrections des coupes, & les accusations qu'elles faisoient d'elles-mêmes au Chapitre, pour des Confessions Sacramentales: c'est pourquoy la Sainte ne veut pas qu'elles se confessent à d'autres qu'à des Peres Deschauffez qui entendent le langage spirituel.
7. Elle adjouste puis apres qu'entre les Deschauffez, on ne les lie pas à un seul Confesseur, d'autant qu'il n'y a Regle si estroite qui ne recoive sa limitation en égard à la liberté de l'homme, laquelle est si libre, qu'elle se plaint & se desesperé quand elle se voit pressée entre des montagnes. C'est pourquoy il faut eslargir le chemin, voire aux endroits les plus estroits, si on ne veut que la volonté regimbe; pour cette raison

Clement

Clement VIII. & d'autres ſouverains Pontifes ont ordonné, que de 4. en 4 mois on leur donne de nouveaux Conſeſſeurs, parce que depuis que Dieu a laiſſé l'homme avec ſon libre arbitre, *Reliquit Deus hominem in manu conſilij ſui*, il ſe cabre ſi on luy veut otter ſa liberté; partant il faut laiſſer quelque liberté à l'obeiſſance, voire la plus ſoumiſe & plus ſubordonnée; & puis que je dois confeſſer aux Religieux de l'Ordre, qu'on change comme dit Sainte Tereſe quelquefois meſme les Conſeſſeurs de la Religion.

Ecccl.
15. v.
14.

Dans le quatrième nombre elle avance une autre maxime tres-utile pour le gouvernement, quand elle dit qu'elle reçoit l'une des Filles de Henry Freile pour eſtre Religieuſe, mais non pas ſon autre Sœur, d'autant qu'il y en avoit deſia une Carmelite dans le meſme Convent, & ſi outre l'aiſnée qu'elle conſeille de recevoir, elle euſt encore reçu la cadette; il y en auroit eu trois, & il n'eſt pas convenable qu'il y ait trois Sœurs dans un meſme Convent de Carmelites: mais pourquoy? parce que cela eſt fort dangereux au temps des Elections, & pour la conduite de la Maiſon: c'eſt une choſe bien eſtrange que l'on puiſſe preſumer qu'il y peut avoir des differends parmy des Saintes Religieuſes, ce n'eſt pas une choſe eſtrange, mais au contraire, c'eſt tres-ſagement fait de ſe precautionner dans ces choſes, encore que les Religieuſes ſoyent de ſaintes ames.

Dans le College des Apoſtres, il n'y avoit que deux Freres, à ſçavoir Saint Jacques & S. Jean, qui eſtoient de grands Saints, & touteſois ils briguerent les deux places les plus honorables du Royaume de Dieu, tellement que leur Mere ne vouloit pas meſme, que S. Pierre fut aſſis au coſté de noſtre Seigneur, & que ne feroient pas trois Sœurs dans un petit Convent qui n'eſtoit pas ſi ſaint comme le College des Apoſtres? ô que la Sainte raiſonne bien en toutes choſes.

Cet Henry Freile dont la Sainte parle eſtoit un tres-riche Portugaiſ qui demouroit à Seville, & qui eſtoit marié avec Madame Leonor Valere, les Religieuſes Carmelites de ce Convent receurent de luy tant d'affiſtances, dans le temps de leurs plus grandes neceſſitez, que la Sainte a bien raiſon de les faire valoir dans cette

Lettre à la Mere Prieure. Dieu le recompensa de cette si bonne œuvre si charitable, appellant ses Filles à la Religion de Sainte Tereſe, dont l'une s'appella Blanche de J E S U S, de laquelle la Sainte fait mention dans la Lettre precedente, nombre troisieme, & qui fut une de celles qui allerent commencer l'establissement de cette Sainte Reforme dans le Royaume de Portugal.

L E T T R E L X I I .

A la mesme.

J E S U S.

LA Grace du Saint Esprit soit avec vostre
i. Reverence.

Ma Fille, dans la Lettre du Pere Nicolas je me suis estenduë sur certaines choses que je ne toucheray point icy, parce que vous les verrez-là: celle que vous m'escrivez est si bonne, & si humble qu'elle meriteroit une longue responce, mais vous avez voulu que j'escrivisse par cet ordinaire au bon Rodrigue Alvarez, je le fais ainsi & ma teste ne souffre pas que j'escrive beaucoup davantage. Estienne me promet de donner les Lettres qui sont cy-jointes, à une personne asseurée qui les portera, & les rendra soigneusement, Dieu le veuille: je me suis fort resiouye de le voir, mais j'ay du regret de ce qu'il est fort de Seville; je me sens si obligée des choses qu'il fit pour nous dans le temps de nostre plus grande necessité, qu'il n'estoit pas besoin de m'en faire ressouvenir, je tâcheray de le faire retourner à Seville, car c'est beau-

beaucoup que d'avoir dans ce Pays une personne en laquelle on se puisse fier.

Je ne me trouve pas si mal icy, comme ailleurs; j'ay esté bien affligée de la nouvelle que la Sœur Gabrielle m'a écrite touchant vostre peu de santé; vous avez tant souffert qu'encore que vous eussiez eu un cœur de pierre, ces afflictions l'auroient mal-traité; je voudrois bien n'y avoir pas contribué, mais vous me pouvez bien pardonner, car je suis insupportable à l'endroit de ceux que j'ayme le plus, à cause que je voudrois qu'ils ne fissent aucune faute, la mesme chose m'est arrivée avec la Mere Briande, à qui j'escrivois d'estranges Lettres, quoy qu'elles me profitassent peu; certainement je crois presque que ce que le Demon avoit ourdy dans cette Maison où je suis, estoit plus dangereux que ce qui est arrivé dans la vostre, d'un costé parce qu'il a duré davantage, & d'autre part parce que le scandale de ceux de dehors nous a causé un grand prejudice, & je ne sçay pas si ce dommage se pourra si bien reparer comme le vostre, je pense que non, bien que pour ce qui est du dedans de la Maison tout soit appaisé, & en bon ordre, & nostre Seigneur a fait dissiper tous les troubles & les mes-intelligences qu'il y avoit; qu'il soit à jamais beny: les Religieuses estoient peu coulpages, & celle qui m'a le plus faschée a esté Beatrix de JESUS, qui n'a jamais voulu me dire un seul mot de ce qui s'est passé, & mesme à cette heure elle se cache de moy, encore qu'elle voye que toutes les autres me descouvrent tout, & que je n'ignore rien; j'ay jugé par là qu'elle avoit fort peu de vertu, ou peu de sagesse, mais à parler sainement, ce n'est qu'une trop grande

attache de son amour propre, & une dangereuse opiniaſtreté, car la véritable amitié ne conſiſte pas à cacher ce qui auroit pû recevoir du remede ſans cauſer aucun dommage notable.

3. Prenez garde pour l'amour de Dieu de ne faire aucune choſe qui puiſſe rapporter du ſcandale ſi elle venoit à eſtre connue, dépouillons-nous de ces bonnes intentions qui nous couſtent ſi cher; ne croyez pas que j'aye peu travaillé pour adoucir l'eſprit du Recteur, & de tous les autres, ils ſont maintenant de deçà au meſme point; je n'y ay rien oublié, juſques-là meſme que j'ay eſcrit à Rome, d'où à ce que je crois noſtre remede eſt venu. Dans la Lettre que j'eſcris à ce Saint homme Rodrigue Alvarez je luy témoigne une tres-grande reconnoiſſance des obligations que je luy ay, & au Pere Soto auſſi, que vous ſaluërez de ma part, & luy direz qu'il me ſemble qu'il fait bien mieux paroître qu'il eſt un véritable amy par ſes actions, que dans les paroles, puis qu'il ne m'a jamais eſcrit, ny meſme envoyé de ſimples recommandations.

4. Je ne ſçay pas comment vous pouvez dire que le Pere Nicolas vous a miſe mal avec moy, puis que vous n'avez pas un plus grand deſenſeur ſur la Terre; il ne m'a jamais dit que la pure vérité, afin que venant à connoiſtre le mal qui pouvoit arriver à voſtre Maïſon, je n'y fuſſe pas trompée; hélas! ma Fille, qu'il eſt peu neceſſaire d'apporter tant de temps pour ce qui me regarde, car je vous dis en vérité qu'il m'eſt tout à fait indifférent qu'on me conſidère ou non, où que l'on faſſe cas de mes advis ou non, pourveu que je ſçache que les Religieuſes s'aquittent bien de leurs

leurs obligations. Or je me puis tromper en ce que prenant, ſelon mon ſentiment, un ſi grand intereſt en tout ce qui touche mes Filles, & procurant leur bien avec tout le ſoin & l'amour que je puis; il me ſemble qu'elles ne font pas leur devoir, & que je me fatigue en vain, ſi elles n'adjoſtent foy à ce que je leur diſ, & ce fut cela qui me cauſa à Seville un ſi grand ennuy que j'aurois voulu abandonner toutes vos affaires, conſiderant que puis qu'on ne me croyoit point, j'eſtois tout à fait inutile, & en effet c'eſtoit la verité; mais l'amour que j'ay pour mes Filles eſt ſi grand que ſi je crois eſtre utile à quelque choſe de leur ſervice, je ne ſçaurois demeurer contente que de m'y employer, par effet, & ainſi ſi j'en ay uſé à Seville de cette forte il n'en faut plus parler.

Serrane m'a dit que vous avez receu depuis peu une Novice, & comme il croit que vous eſtes maintenant vingt Religieuſes dans ce Convent, le nombre doit eſtre accompli; & ſi cela eſt perſonne ne peut donner permiſſion d'en recevoir davantage, non pas meſme le Pere Vicair, car il ne peut rien faire contre les Ordonnances, & les Breſs Apoſtoliques, que l'on faiſe bien reflection ſur cela pour l'amour de Dieu; car vous ſeriez eſtonnée ſi vous ſçaviez le danger qu'il y a d'eſtre beaucoup de Religieuſes dans nos Maisons, encore qu'elles ſoyent bien rentées, & qu'elles ayent de quoy vivre. Je ne ſçay pas pourquoy vous payez tant de rentes toutes les années, puis que vous les pouvez rachepter, j'ay eſté fort reſiouie que vous ayez receu cet argent qui eſt venu des Indes, noſtre Seigneur en ſoit loué.

Touchant ce que vous me dites de la Souſprieure

5.
C'eſt un grand domme
ge pour les Convents
que d'y avoir beaucoup de Religieuſes.

6.
re

re, je vous advertis, que comme vous estes si indisposée vous ne pourrez pas assister au Chœur, & ainsi il faut une personne qui l'entende bien; il importe peu que Gabrielle paroisse encore jeune, il y a long-temps qu'elle est Religieuse, & il faut avoir égard aux vertus qu'elle a, & non pas à son âge; si elle fait quelque manquement, quand elle parlera avec ceux de dehors, la Sœur de S. François pourra l'accompagner au Parloir, du moins elle est fort obeïssante & ne fera que ce que vous voudrez, d'ailleurs elle a beaucoup de fanté, ce qui est grandement necessaire pour ne pas manquer au Chœur, & la Sœur de S. Hierosme n'en a pas tant; en conscience on ne peut donner cette Charge à autre qu'à elle, & puis qu'elle a desia gouverné le Chœur durant la vie de la pauvre Vicairé, on aura bien veu si elle s'en aquittoit bien; ce qui fera que les Religieuses se porteront plus aisément à luy donner leurs suffrages; outre que pour faire une Sousprieure, l'on regarde plus si la Religieuse est habile que non pas si elle est âgée.

7. Pour ce que vous me marquez de la Maïstresse des Novices, j'en escriis au Pere Prieur de Pastrane. O que je trouve vostre sentiment bon quand vous me dites que vous voudriez qu'il y en eust peu, car enfin comme je viens de dire, c'est un grand inconvenient pour tout, & les Maisons ne se perdent jamais si-tost par aucun autre endroit que par le trop grand nombre des Religieuses.

8. L'aumosne du pain que le saint Prieur des Grottes fait, est fort considerable, pourveu que vostre Maison en eust tousiours autant, encore pourriez-vous vivre; car autrement je ne sçay pas ce que

que vous deviendrez, n'ayant fait que prendre des Religieufes qui ne vous ont rien apporté. Touchant la Fondation de Portugal dont vous me parlez; l'Archevefque nous preffe fort, & je fuis dans le deffein de ne me pas hafter beaucoup pour y aller, fi j'en ay le temps je luy efcriray, & vous aurez foïn de luy faire tenir la Lettre au pluftoft, & avec feureté.

Je voudrois que Beatrix reconnuft fa faute afin que par ce moyen elle pult fe dédire de ce qu'elle a dit à Garcie Alvarez touchant l'eftat de fon ame: mais j'apprehende beaucoup qu'elle ne fçache pas ce qu'elle fait, tellement qu'il n'y a que Dieu feul qui la puiſſe efclairer pour luy faire voir fon erreur, je prie ſa divine Majeſté de vous faire une auffi grande Sainte comme je l'en ſupplie tous les jours, comme auffi de vous conſerver longues années; car toute mauvaife que vous eſtes, j'en voudrois avoir pluſieurs autres ſemblables à vous, fur tout ſi nous faisons maintenant quelque Fondation, d'autant que je ne ſçay où donner de la teſte & je ne trouve aucune Religieufe qui ſoit propre pour eſtre Prieure; il y en a pourtant, mais comme elles ne ſont pas encore bien experimētées, & que je vois ce qui s'eſt paſſé dans ce Convent icy; je crains beaucoup de me tromper dans mon choiſ, & c'eſt que le Demon ſe fert de nos bonnes intentions, & nous ſurprend pour faire ſes affaires; pour ce ſujet, il faut vivre touſiours avec crainte & eſtre attachées à Dieu, ne nous fians que tres-peu à noſtre eſprit; car encore que l'on ait du Jugement, ſi l'on n'a recours à Dieu il nous abandonnera, & nous laiffera manquer où meſme nous croyons reüſſir le mieux.

Vous

10. Vous pouvez le voir par experience en ce qui est arrivé en cette Maison où je suis, je crois que vous l'avez desia sçeu. En verité je vous assure que le Demon avoit dessein d'y faire un grand larcin, & que je demurois toute estonnée de certaines choses que vous me mandiez sur ce qui se passoit icy, dont vous faisiez un grand cas, où estoit nostre esprit? mais que diray-je de la Sœur de Saint François? hélas mon Dieu que de fadaïses il y avoit dans cette Lettre, & le tout pour arriver à ses fins; je prie Dieu de nous donner sa lumiere, car si l'on en est privé, il n'y a point de force, n'y d'habilité que pour le mal.
11. Je suis bien aise que vous soyez à present si détrompée, cela vous servira pour plusieurs choses, il vous sera utile d'avoir manqué pour apres réussir, car c'est de cette sorte que l'on acquiert l'experience; Dieu vous garde, je ne pensois pas pouvoir escrire si au long. La Prieure & les Sœurs se recommandent beaucoup à vous.

Vostrre Servante,

TERESE DE JESUS.

REMARQUES.

- I. LA Sainte escrivit cette Lettre au commencement de l'année 1580. comme l'on peut inférer du texte, elle estoit à Malagon où elle avoit esté esleuë Prieure par l'ordre du Pere Ange de Salazar Vicaire General des Carmes Deschauffez, c'est ce que la Sainte donne à entendre dans la Lettre vingt-cinquième dans le troisième nombre, & qui est plus amplement déclaré dans les Remarques dans le nombre lix, l'on ne sçait pas toutefois si elle exerça la Charge, du moins l'on n'en a point de preuve.

Or

Or il femble par la fuppoſition que la Sainte fait dans cette Lettre que le Demon devoit tenter une autre voye pour tramer une nouvelle perfecution contre le Convent des Carmelites Deſchauffées de Seville, ſe ſervant de la mauvaiſe conduite de quelqu'une des Religieufes, en ce qui touchoit leurs Oraifons, & leurs exercices de devotion; meſme il femble par le contenu de cette Lettre, que ce devoit eſtre une matiere de revelation qui font tres-dangereuſes, parce que ſi l'on s'attache à les croire pour veritables, elles ne profitent pas toujours, au contraire elles font pluſtoſt du mal que du bien; & ſi l'on reconnoiſt qu'elles ſont fauſſes, elles des-honorent & font perdre la reputation de la Religieufe, & du Convent. Il faut avoüer que Dieu devoit avoir bien de l'amour pour ce Convent de Seville, puis que le Demon l'a eu dans une ſi grande averſion, & les Religieufes de cette Maifon ſont obligées d'avoir un grand ſoin de s'avancer dans la perfection, puis que la Sainte euſt tant d'affection, & ſouffrit tant de peines pour leur Maifon, & l'on peut dire que ſi tous les autres Monafteres de ſon Ordre ont eſté les antes de ſon amour, celui de Seville l'a eſté de ſon amour & de ſa douleur.

Cette Lettre eſt remplie de diverſes expreſſions, eſtant meſlée de rigueur, & de douceur comme la Sainte avoit accouſtumé de faire dans ſes reprimandes, & ſans rien déguifer elle deſcouvre fort nettement ſon ſentiment à la Mere Prieure de Seville.

Dans le premier nombre elle ouvre le chemin à la reprimande, gagnant adroitement la volonté de celle qu'elle veut reprendre; car pour quereller tout de bon une perſonne, il n'eſt pas neceſſaire d'uſer de cette precaution; mais pour perſuader celui que l'on veut corriger, afin qu'il ſ'abſtienne de quelque mal, il faut auparavant luy gagner le cœur, & le ramener dans ſon devoir, premierement par la douceur, & apres par la rigueur, afin qu'il ne puiſſe pas ſ'imaginer que le zele de celui qui le reprimande eſt un effet de ſon inimitié, & de ſa paſſion, de crainte qu'il vienne à croire qu'on le reprend pluſtoſt par mauvaiſe humeur que par Charité.

En suite, elle s'accuse elle-mesme avec grande prudence, de ce qu'elle use souvent de reprimandes, disant *qu'elle est insupportable à l'endroit de ceux qu'elle aime le plus,* & par ce moyen elle esleve l'edifice de la sainte discipline sur les fondemens de l'amour, & elle attribue la correction qu'elle fait à l'excez de son affection.

Après cela elle luy remontre par des paroles energiques le peril dans lequel son Convent s'est veu, afin qu'elle conceut le dommage par le peril, & qu'elle retirast par le dommage, le profit que l'experience de ces maux luy devoit apporter : car tous les biens que nous pouons retirer de nos malheurs, c'est d'apprendre à nos despens à ne plus retomber en ce qui nous les avoit causez.

5. - Après toutes ces remontrances elle adjouste dans le troisieme nombre, ces paroles, *despoiiillons-nous à present de ces bonnes intentions, qui nous ont tant cousté.* Elle dit cecy parce que nous sommes faits de telle sorte, qu'encore que la bonne intention soit tout le principe de nostre bon-heur, toutefois si nous la faisons tant soit peu; elle a accoustumé d'estre la source de nostre mal-heur, & de nostre perte. La Sainte par ce mot de *bonnes intentions*, entend parler de certaines intentions imprudentes, & inconsiderées, qui sont produites par une fausse Charité laquelle fait naistre des antes, & des fruits de malediction; & c'est quand on croit que tout ce que l'on fait est innocent, encore qu'il soit fort criminel; c'est une complaisance que l'on a, qui fait que tout le monde se perd par l'intention que les Superieurs ont que ses Inferieurs ne font point de mal, tellement qu'ils viennent à estre bons, parce qu'on leur permet d'estre meschans; ô la maudite intention, ô tentation infernale.

6. - J'ay entendu dire d'une certaine Superieure d'un Convent de Religieuses qu'elle estoit si bonne, & d'une si sainte & naïve intention, que quand ceux qui hantoient ses Religieuses & que l'on nommoit leurs devots, estoient broüillez avec elles, elle les envoyoit chercher, les mettoit en bonne intelligence, & faisoit en sorte qu'ils retournassent à leur premiere familiarité; ô la bonne intention; certainement elle est telle que si le Demon pouvoit faire naistre des intentions dans
les

lesames, il n'en scauroit produire une plus mauvaife dans celle d'une Superieure, puis que ces fortes de visites & d'attachemens sont la peste des Convens, la ruine des ames, le deshonneur des Espouses de J E S U S-CHRIST, des fleches que l'on tire droit à la prunelle de ses yeux, il est certain que la Superieure est obligée à les empescher, à les destruire, & à estre zelée pour ne les pas souffrir : toutefois celle-cy estoit assez aveuglée pour les fomenter, & se rendre pour ainsi dire le Curé de ces Mariages Diaboliques, & ainsi l'on void que ces intentions qui paroissent bonnes, sont tres-mauvaïses, & si elles semblent naistre de la Charité, elles sont effectivement pleines de venin, principalement quand elles se rencontrent dans une Superieure.

Il est bien certain que la plainte de Sainte Terese ne venoit pas d'aucune de ces choses, d'autant que la Mere Marie de S. Joseph estoit une Superieure fort Religieuse, tres-exacte, & fort spirituelle, en sorte qu'elle esclata par des vertus singulieres; outre que dans les Convens des Carmelites on n'y void point de commerce si scandaleux, ils sont bien esloignez d'experimenter de semblables miseres, & des mal-heurs si prejudiciables, mais puis que la Sainte se plaignoit de la bonne intention de cette Prieure, ce n'estoit pas sans sujet; sans doute que la Mere Marie de S. Joseph devoit souffrir quelque petit manquement en quelque-une de ses Religieuses, & comme apparemment ce n'estoit pas grand chose, elle y fermoit les yeux, mais les ames qui sont dans un haut degré de perfection, ne trouvent point d'imperfection qui leur semble petite, & ainsi Sainte Terese la reprend de cette complaisance, d'autant que, comme dit S. Gregoire, le Prelat doit estre un Argus plein d'yeux, tant au dedans qu'au dehors, il doit avoir plusieurs yeux au dedans pour se regarder soy-mesme, & pour examiner bien son intention, & par les yeux de dehors, il doit prendre garde aux autres, & avoir soin de ses Brebis, taschant par ce moyen d'imiter les animaux d'Ezechiel. *Admonendi sunt qui*

7.

presunt (dit-il) ut per circumspectionis studium oculos pervigiles intus, & in circuitu habeant, & cali animalia fieri contendant; dignum quippe est ut cuncti qui presunt intus

D. Gre gor. in Pasto rali 3. parte cap. 1.

atque in circuitu oculos habeant quatenus & interno iudici in semetipsis placere studeant, & exempla vita exterius prabentes ea etiam quam qua in aliis sunt corrigenda deprehendant.

8. Il y a trois choses qui semblent estre bonnes en apparence, & que je voudrois bannir pour tousiours des Convens des Religieuses, en sorte que les Superieurs & les Superieures eussent un soin particulier d'en delivrer leurs Maisons; la premiere est ce que l'on appelle dans l'Espagne *Devotion*, qui est une espece de galanterie; d'autant que la devotion que l'on a envers Dieu estant tres-sainte, celle que les Religieuses ont avec ceux de dehors, soit Religieux ou Seculiers, est tres-mauvaise, & si cette fausse devotion vient à estre bannie du Convent il n'y demeurera que celle qui est veritable & sainte.

La seconde chose est le *point d'honneur*; car encore qu'il y ait un honneur qu'il est bon de conserver pour l'amour de Dieu: toutefois il y en a un autre qui est faux & mondain, & c'est quand une Religieuse ne veut pas obeir, ny se mortifier, ny estre corrigée, ny dire sa coulpe, ny mesme qu'on luy commande, parce qu'elle est de bonne Maison, ou parce qu'elle est ancienne dans la Religion, ou parce qu'elle est aagée, de sorte qu'à tout moment elle fait un point de reputation sur tout ce qu'on luy dit, parlant de cette sorte, *quoy à une personne comme moy! à une personne de ma condition! à une personne de mon ancienneté dans l'Ordre! à une personne de mon aage!* & ces mauvais raisonnemens font qu'on n'en peut rien faire, & qu'on ne la sçauroit gouverner.

9. La troisieme est *l'amitié*, car bien qu'il soit veritable qu'une sincere & naturelle correspondance est sainte, & necessaire dans un Convent: toutefois, quand les Religieuses ont des amitez étroites & particulieres, elles ne peuvent jamais vivre en paix, d'autant que les unes ne peuvent pas vivre sans les autres, & on ne les peut separer, tellement qu'il n'y a pas moyen de les gouverner à cause des parties qu'elles font, d'où naist l'inimitié, qui se nourrit, & se fomente par l'amitié mesme, en sorte que le Convent est remply d'amitez & d'inimitiez. Si l'on doit élire une Prieure chacune dit, *j'entens que mon amie le soit*, si l'on fait quelque
- corre-

correction à une Religieuſe , l'autre dira, *on ne doit pas traiter de la ſorte mōn amie*, ſi la Maiſon ſe ruine, & ſi l'honneur du Convent ſe perd par les mauvais deportemens de quelque Religieuſe, l'amie cachera, & tiendra tout ſecret, & quand on le découvrira elle defendra ſon amie & formera un party, d'où il arrive que pour eſtre grande amie de ſon amie, elle eſt ennemie de Dieu, d'elle-mefme, & de ſon Convent.

Bien que ces trois advis, ou maximes ne regardent pas nos Meres Carmelites qui ſervent d'exemple à tout le monde de la veritable devotion, de la recherche du ſeul honneur de Dieu, ſans ſe ſoucier de celui des hommes, & de la veritable amitié qu'elles ſe portent comme Sœurs, avec Charité tres-pure, ſans aucune partialité qui ſoit prejudiciable : toutefois j'ay trouvé bon de les inferer en cet endroit pour deux raiſons : la premiere afin que ſ'il y a quelque Convent infecté de ces trois vices, il puiſſe profiter du conſeil que je luy donne de les bannir : la ſeconde afin que les Convens les plus ſaints, & Reformez ſe puiſſent precautionner par ces advis que je leur donne, car il ſe peut faire que ce qui n'arrive pas à preſent pourroit arriver dans un autre temps, par la complaiſance, & la negligence des Superieurs.

Dans le quatriéme nombre la Sainte reſpond à ce que cette Prieure luy avoit mandé, ſçavoir que le Pere Nicolas l'avoit miſe mal avec elle, la Sainte defend ce Religieux, & luy dit, *qu'il l'a toujours defendue plus qu'aucun autre*. Les fautes mettent toujours l'eſprit en méfiance, & bien qu'elles ne ſoient pas grandes, il demeure dans l'imagination de celui qui les a commiſes, que tout le monde l'accuſe; celle que cette Prieure avoit faite devoit eſtre de cette nature; c'eſtoit ſans doute, quelque peché d'omiffion qui eſtoit fort leger, & il ne faut pas ſ'eſtonner que cette Sainte Religieuſe y fut tombée, puis que c'eſt là le foible de noſtre nature fragile, & ſi Dieu n'excite en nous un grand zele pour le bien, & une exacte Cenſure du mal nous y tomberons à chaque moment

11. En suite la Sainte luy tesmoigne le peu de ressentiment qu'elle a de ce qu'elles ne suivent point ses conseils, & qu'elles ne l'aiment point, pourveu qu'elles soient les vrayes amies de Dieu, & qu'elles fassent leur devoir. Cette grande Sainte ne veut pas que l'amour de ses Filles soit pour elle, mais pour Dieu, parce que nous ne devons aimer nos enfans que pour Dieu.

L'on void dans la fin de ce nombre quels estoient les sentimens que la Sainte tesmoigne dans cette Lettre, & comme elle se plaignoit que ses Religieuses ne vouloient pas suivre ses advis, sur quoy elle dit, *que voyant que l'on n'adoustoit pas foy à ce qu'elle leur conseilloit, son déplaisir fut si grand qu'elle auroit voulu tout abandonner*; ô les grandes peines que les Saints souffrent pour remedier aux choses dangereuses! ô quelle douleur ne ressentent-ils pas, de voir que l'on méprise les conseils qu'ils proposent pour sortir du danger; c'est pourquoy nostre Sauveur ne reprit,

Luc 24

v. 25.

Marc.

16. v.

14.

& ne tança jamais si rudement ses Disciples que sur le peu de Foy, qu'ils avoient donné à ses paroles, *Osultis* (leur dit-il une fois) *& tardi corde ad credendum*; & Saint Marc dit que, *exprobravit incredulitatem eorum*.

12.

Dans le cinquième nombre elle luy remonstre l'importance qu'il y a que dans ces Convens il n'y ait pas plus de vingt une Religieuses, & elle adjouste que le Pere Vicair General ne peut pas donner la dispense pour excéder ce nombre, d'autant que le Pape a ordonné le contraire par son Bref. Nous pouvons icy remarquer trois choses.

13.

La premiere qu'encore que la premiere intention de la Sainte eust esté qu'il n'y eust que treize Religieuses dans chaque Convent: toutefois Dieu & l'experience luy suggererent apres qu'il y en falloit mettre vingt & une; de sorte que la lumiere de Dieu croist dans les Saints, par le moyen de l'experience, comme la science experimente-le crufft dans le Dieu mesme fait homme, conformément à l'explication que les Interpretes de la S. Escriture donnent à ce passage de l'Evangile,

Luc. 2.

v. 52.

JESUS proficiebat sapientiâ, & aetate, & gratiâ apud Deum, & homines.

La feconde, que l'on ne devoit jamais passer ce nombre dans aucun Convent de Carmelites, comme l'on pratique, & c'est parce que la Sainte perfifta dans ce fentiment apres avoir pallé par l'Oraifon, & par l'experience. 14.

La troifieme, le danger qu'il y a de recevoir dans les Convens une trop grande quantité de Religieufes, en forte que l'on vienne a verifier cet Oracle du Prophete Ifaye; *multiplicasti gentem, & non magnificasti latitiam*; Vous nous avez, Seigneur, augmenté le nombre de Religieufes, mais vous n'avez pas augmenté la joye, & il fe pourra faire que je parleray de ce point dans un autre endroit. 15.

Dans le fixieme nombre elle approuve davantage l'Electon d'une Souérieure jeune, que celle d'une autre Religieufe plus aagée; peut-efre que celle-là eftoit plus éveillée & plus zelée, & celle-cy plus pefante & moins advisée, or la Sainte appliquoit les remedes, fuyant l'eftat du Convent, & fe portoit directement à une Election qui fut foustenuë par les bonnes qualitez; & laiffant l'aage à part elle éliſoit celle qui avoit de l'efprit, de la prudence & de la capacité. 16.

Saint Charles Borromée n'avoit que vingt-trois ans quand il fut fait Archeveſque de Milan, & cela n'empescha pas qu'il ne fut un tres-reluifant flambeau de l'Eglife: Saint Louis Archeveſque de Thoulouſe, mourut avant cet aage-là & nous le voyons canonifé par ſa rare vertu: Sainte Agnes du Mont Politian, n'avoit pas encore vingt ans, & elle avoit defia fondé trois Convens: l'autre Sainte Agnes triompha à l'aage de treize ans du Demon & de tous les Payens. Quand les Vertus devancent les années il ne faut point pour lors faire cas de l'aage, & il faut choifir les Vertus, fur tout quand il n'y a pas beaucoup à choifir.

A la fin du huitieme nombre elle dit comme le Seigneur Don Teuton de Bragance la preffoit pour aller fonder en Portugal, & elle adjouſte *qu'elle alloit lentement en cette affaire.* 17.

Dans le neuſieme la Sainte touche encore une fois

la matiere des bonnes intentions, & les combat fortement ; par où l'on connoist que cette sainte Prieure pouvoit manquer sans offenser Dieu ; mais il est necessaire que tous les Superieurs sçachent qu'ils peuvent rarement faillir sans estre criminels, d'autant que comme ils ne sont pas seulement obligez à remedier aux maux, mais encore à les prevenir ; Dieu leur impute ce qu'ils doivent sçavoir aussi bien que ce qu'ils sçavent, s'ils n'y remedient ou s'ils ne vont pas au devant ; de sorte que Dieu nous charge de ce que nous devons avoir averé si nous ne le faisons pas, & nous traite comme si nous ne l'eussions pas reparé ny corrigé, mesme en le sçachant.

18. En mesme temps elle luy dit, *qu'elle tremble, qu'elle prie, qu'elle se jette aux pieds du Seigneur, qu'elle remette toutes choses entre ses mains & qu'elle ne se fie point à son propre sens* : c'est icy une Exhortation que tous les Prelats de l'Eglise devoient entendre debout, parce que c'est le mesme Evangile, du moins est-elle tirée de la doctrine de l'Evangile ; & apres cela elle la mortifie, & elle luy fait une reprimande & à une autre Religieuse, qui s'appelloit Isabelle de S. François, si sage & si forte, que S. François mesme auroit eu peine à en faire une meilleure.

19. Enfin dans le onzième nombre la Sainte suivant sa methode accoustumée, & voulant la laisser moitié triste & moitié joyeuse, entre le contentement & l'affliction, luy dit, *qu'elle se resjoit de ce que ses propres dommages l'ont destrompée, & luy ont servy d'experience, pour apprendre à ses despens comme elle se devoit comporter à l'advenir, ce qui est le plus grand fruit que l'on retire du mal comme nous l'avons remarqué.*



L E T T R E LXIII.

A la meſme.

J E S U S.

LA Grace du Saint Eſprit ſoit avec voſtre Reverence.

Ma Fille, j'ay receu aujourd'huy, veille de la ^{1.} Presentation de noſtre Sauveur, voſtre Lettre, & celles de mes Sœurs qui ſont dans voſtre Convent. J'en ay eſté tout à fait conſolée, & je n'en puis pas deviner la cauſe; car bien que vous me donniez beaucoup de falcheries, toutefois je ne puis m'empêcher de vous beaucoup aimer, d'autant que j'oublie facilement tout ce que vous m'avez fait, ſur tout à preſent que je vois que voſtre Maïſon s'eſt accruë en vertu par les ſouffrances durant les troubles qui ſe ſont paſſez, je l'en ayme davantage: Dieu ſoit louë de ce que toutes choſes ont ſi bien reüſſi; je penſe que vous vous devez trouver un peu mieux, puis que vos Religieuſes ne vous plaignent pas comme elles ont accouſtumé.

Quand à ce qui regarde la Tunique que vous portez durant l'Eſté, ſi vous me voulez faire plaisir, ^{2.} auſſi-toſt que vous aurez receu la preſente, vous la quitterez, quelque repugnance & quelque mortification que vous en puiſſiez recevoir; & puis que toutes vos Religieuſes ſçavent voſtre incommodité & la neceſſité que vous avez de porter du linge; elles n'en ſeront pas mal edifiées: Vous agréerez à Dieu en faiſant cela, puis que

vous le ferez pour moy, & ne vous opiniastrez point à vouloir faire le contraire de ce que je vous ordonne. Car je sçais par experience les grandes chaleurs du lieu. Il vaut mieux que vos filles aillent le train de la communauté, que de les avoir toutes malades. Vous pourrez aussi vous servir de ce que je dis icy pour celles que vous voirez avoir nécessité.

3. J'ay remercié N. Seigneur de ce que l'Electi^on s'est si bien faite, il est certain que le S. Esprit y preside quand elle se fait de cette sorte: Resioüif-
sez vous des peines que cet Office vous fournit, & ne permettez pas que le Demon entreprenne de vous inquieter en vous donnant du dégoust pour cette Charge. Vrayement c'est une chose plaisante de me mander que vous seriez rayie d'apprendre que je vous recommandasse à Dieu, comme s'il n'y avoit pas plus d'un an que j'en ay un soin tout particulier, & que mesme j'ay donné ordre que toutes nos Religieuses de ces Convens ne vous oubliassent point dans leurs Oraisons; en sorte que je crois que la bonne issuë de vos affaires est un effet de leurs Prieres. Je prie sa divine Majesté de les acheminer sans cesse à une heureuse fin.

4. J'estois fort assuree qu'aussi-tost que le P. Nicolas seroit arriv^é à Seville tout iroit bien, mais un peu auparavant que vous l'eussiez demandé, & qu'on vous eust commandé d'accepter la Charge de Prieure, vous nous ruiniez toutes, d'autant que vous ne regardiez que vostre seul interest, mais le Pere Nicolas regardoit ceux de tout l'Ordre, l'honneur duquel dépendoit de vostre acceptation; Dieu a fait en cela un coup de sa Bonté & de sa

la Toute-puiffance. Je fouhaiterois que ce bon Pere pût estre à Seville, & mefine en ce País jusques à ce qu'il eust terminé une affaire de si grande importance, & j'aurois encore beaucoup plus fouhaité qu'il fust arrivé en un temps que nous eussions eu le moyen de nous parler: maintenant il n'y a pas apparence que cela se puisse faire.

Je vous donne advis comme il y a cinq jours que le Pere Vicairé m'envoya une Patente pour aller fonder un Monastere à Villeneuve de la Jare, qui est proche de la Rode; il y a prés de quatre ans que nous sommes importunées d'aller faire cette Fondation par le Conseil de cette Ville, & par d'autres personnes, nommément par l'Inquisiteur de Coïenque, qui est le mefine qui estoit Procureur Fiscal: je trouvois plusieurs inconveniens pour ne la pas faire; mais le Pere Antoine de J E S U S & le Pere Prieur de la Rode y ont esté, & ont fait en sorte qu'ils m'ont obligée de condescendre à y aller, il y a vingt-huit lieues d'icy: Je tiendrois à un grand bon-heur que ce pût estre le chemin de passer à Seville, pour avoir le moyen de vous voir & de vous bien quereller, ou pour mieux dire pour vous entretenir bien au long; car je m' imagine que vos travaux vous ont maintenant renduë une personne tout à fait achevée.

Je dois estre de retour icy devant Pasques, s'il plaist à Dieu; car je n'ay licence de m'y arrester que jusques au jour de S. Joseph. Dites au P. Prieur que s'il fait voyage de ce costé-là qu'il ait agreable de me donner une visite. Je luy ay escrit par la voye de Madrid, & je luy aurois escrit plus fou vent de cette Ville; comme à vous, mais je n'ay pas osé, parce que je croyois que les Lettres se perdoient.

6. Je me suis beaucoup resioüie de ce qu'elles ne se sont pas perduës , d'autant que je vous escrivois mon sentiment touchant l'Electiõ de la Souf-prieure ; mais vous sçavez mieux que moy ce qui est propre à vostre Maison : Je me contente de vous dire que c'est un grand inconvenient que la Prieure & la Souf-prieure d'un mesme Convent ayent peu de santé, comme c'en est un autre; qu'une Souf-prieure ne sçache pas bien lire , ny gouverner le Chœur , & cela va contre la Constitution. Qui vous empeschera d'envoyer au Parloir celle que vous voudrez quand il faudra traiter de quelque affaire avec les Externes ? Et que seroit-ce si vous estiez bien malade ? Je suis persuadée que Gabrielle ne fera que ce que vous luy ordonnerez , & pourveu que vous luy donniez du pouvoir , & que vous la mettiez en estime auprès de vos Religieuses , elle a assez de vertu pour ne pas donner mauvais exemple ; & ainsi je fus bien aise de voir que vous estiez portée pour elle. Je prie Dieu d'ordonner ce qu'il jugera le mieux.

7. Vous me faites rire quand vous me dites qu'il ne faut pas croire tout ce que la Sœur de S. Hierosme dit. Ne vous ay-je pas escrit si souvente fois que je n'y adjoustois point de foy ? Vous sçavez bien que dans une Lettre que j'escrivis à Garcie Alvarez, & que vous déchirastes, je disois bien des choses , afin que l'on ne creust pas les extravagances de son esprit ; nonobstant cela je vous assure que c'est une bonne ame , & que si elle n'est entièrement perduë d'esprit , vous avez tort de la comparer à Beatrix ; car elle ne peche que par faute de jugement , & non pas par malice , il se peut bien faire que je me trompe : Pourveu que vous ne per-

mettiez

*Pour le
repos
de ses
Filles,
la Sain-
te de-
fend
qu'elles
ne se cô-
fessent
qu'aux
Carmes
Des-
chauf-
sez.*

mettiez pas qu'elle se confesse à d'autres qu'à nos Religieux Déchauffez, elle se remettra; que si elle se confesse par fois à Rodrigue Alvares advertifsez-le de l'opinion que j'ay de cette Fille, & faites-luy mes affectueufes recommandations.

J'ay esté toute consolée de voir dans les Lettres que nos Religieuses m'escrivent, le grand amour qu'elles vous portent, & j'ay fort approuvé leurs sentimens; mais la vostre m'a beaucoup divertie, & j'en ay receu une joye nompareille: pleust à Dieu que je peusse aussi bien me consoler de l'affliction que j'ay euë de celle que la Sœur de S. François m'a escrite: C'est que tout le contenu de cette Lettre m'a fait connoistre qu'elle a fort peu d'humilité & d'obeiffance; ayez bien soin de son advancement dans la Vertu, car il est certain qu'elle a appris quelque chose de mauvais dans le Convent de Paterne; defendez-luy d'user de tant d'exageration dans ses Lettres, car bien qu'elle croye de ne point mentir avec tous ses destours, toutefois ce stile est opposé à la perfection d'une Religieuse quand elle escrit à des personnes auxquelles il faut parler clairement & naïvement, car autrement un Superieur tomberoit dans mille manquemens; dites-luy cecy de ma part pour responce à la derniere qu'elle m'a escrite; & vous luy pouvez aussi dire que quand elle se fera corrigée je seray contente d'elle.

Mais sur tout j'ai merois bien mieux qu'elle contentast nostre Seigneur, car pour moy c'est peu de chose: hélas! ma Fille, plût à Dieu que j'eusse du temps, & la teste assez forte pour m'estendre dans la presente sur les choses qui se sont passées dans la Maison où je suis, pour vous instruire par des exemples si assurez, & mesme pour demander pardon

8.

C'est une chose esloignée de la perfection des Inferieurs de ne pas parler avec sincerité & naïveté à leurs Superieurs.

9.

*Les
Loix
doivent
estre le
Nord
de ceux
qui sont
vermis*

pardon à Dieu de ne m'avoir pas donné advis de tout, car j'ay sceu que vous y estiez presente; peut-estre que l'intention sauvera quelques Religieuses de crime, mais elle ne suffira pas pour d'autres qui estoient coupables; devenez sage par l'experience, ma Fille, & puis que vous avez tant de zele & d'amour pour les Constitutions attachez-vous y, & suivez-les tousiours, à moins que vous ne vouliez gagner peu avec le monde & perdre tout avec Dieu.

10. Il n'y a presentement aucune des Religieuses, qui ne reconnoisse le mauvais estat dans lequel elles estoient, & qui ne confesse qu'elles suivoient le chemin de perdition; il n'y a que Beatrix de JESVS qui est tellement attachée à soustenir par un faux amour ses Sœurs, qu'encore qu'elle voye la chose descouverte elle ne m'en a jamais donné advis, & mesme à cette heure elle ne veut rien declarer, demeurant tousiours dans son opiniastrété, & par ce moyen elle a perdu toute la bonne estime que j'en avois; depuis mon arrivée le Confesseur qui confessoit toutes les Sœurs, ne les a point confessées, & mesme je crois qu'il ne les confessera plus du tout, d'autant qu'il a fallu faire cela pour appaiser la Ville qui estoit toute esmeuë contre le Convent, & certainement c'est un homme fort propre pour cet employ, s'il avoit affaire à des personnes plus raisonnables; Dieu veuille pardonner à celuy qui l'a separé de cette Maison, il s'y seroit avancé luy-mesme, & auroit esté fort utile aux autres.

11. Il connoist fort bien que nous avons raison de faire ce que nous faisons, il me vient voir quelquefois, & je luy tesmoigne beaucoup de gratitude, car cela importe pour le present, & certainement sa franchise me plaist fort; le peu d'âge & le peu
d'expe-

d'experience font beaucoup de mal: helas! ma Mere, le monde eſt remply de tant de malice que l'on n'interprete rien en bien; ſi nous ne prenons garde à nous, profitant par l'experience que nous avons, tout ira de mal en pire; taſchez dès maintenant de devenir vieille, en prenant garde à tout, puis qu'il vous eſt eſcheu une ſi conſiderable partie du Gouvernement de noſtre Ordre: je vous en conjure pour l'amour de N. Seigneur, & j'en feray de meſme.

J'ay fait reflexion ſur ce que vous ne m'avez ^{12.} point envoyé des Chanſons ſpirituellenes, car ſans doute on en aura fait pluſieurs à voſtre Election, & je ſuis bien aiſe que l'on ſe reſioüiſſe dans voſtre Convent, pourveu que ce ſoit avec moderation & ſi j'ay dit quelque choſe contre cela, ç'a eſté pour quelque ſujet, ma chere Gabrielle en eſt la cauſe, faites-luy mes recommandations, je ſouhaiterois fort de luy eſcrire.

Je mene pour Souſprieure de la nouvelle Fon- ^{13.} dation la Sœur de S. Ange, & je prendray la Prieure à Toledé, mais je ne ſuis pas encore reſoluë touchant le choiſ que j'en dois faire, & je ne ſçay pas encore determinement qui ce fera; priez Dieu avec ferveur à ce qu'il veüille avoir agreable cette Fondation; je vous recommande auſſi Beatrix, ne l'oubliez pas dans vos Oraifons, car l'on en doit avoir grande pitié.

Je ſuis fatiſſante de ce que Marguerite me mande, pourveu que ce qu'elle fait de delà ſoit conforme à ce qu'elle me dit, enfin ſi les Religieuſes voyent que vous les aymiez, toutes choſes ſ'ajuſteront avec le temps.

Je ſuis ſurpriſe des grandes Charitez que le bon ^{14.}
Pere

Pere Prieur des Grottes nous fait, envoyez-luy faire mes recommandations, en luy tesmoignant ma reconnoissance : commandez à toutes vos Religieuses de prier Dieu pour moy, & n'oubliez pas d'en faire de mesme, car je suis toute abbatuë & fort vieille; ce n'est pas une chose fort extraordinaire que le Pere Prieur ait de l'affection pour moy, car il ne fait en cela que payer celle que je luy porte, je prie Dieu de le conserver, car nous avons un grand thresor en sa personne, & vous estes bien obligées de vous en souvenir dans vos Prieres; je prie encore sa Majesté divine d'estre avec vous & de vous conserver. Ainsi soit-il.

Vostre indigne Servante,
TERESE DE JESUS.

35. Vous jugerez par la longueur de ma Lettre de l'envie que j'avois de vous escrire, la presente en vaut bien quatre de celles que j'escris aux Prieures des autres Convens, ausquelles j'escris fort peu souvent de ma main: J'ay esté tres-aïse du bon ordre que le P. Prieur a donné pour ce qui regarde le bien de vostre Maison, afin que ce qui est deü à mon frere ne se perde point, quelque necessité que vous en ayez. Toutes nos Religieuses de ce Convent sont fort contentes, la Prieure est telle qu'elle est plus que raisonnable; Je vous assure qu'elle est des meilleures que nous ayons, & ce qui est le plus important, c'est qu'elle jöuit d'une parfaite santé, la Maison est comme un Paradis. Mille recommandations au Pere Gregoire, demandez-luy pourquoy il m'a obliée. N'oubliez pas de faire mes saluts au Pere Soto, son amitié vous a servy de beaucoup.

LET-

R E M A R Q U E S.

POUR peu d'attention que l'on apporte à lire cette Lettre qui eſt pour la Mere Marie de Saint Joſeph, on la trouvera fort belle & pleine de grand jugement, & quand on la liroit ſans attention, pourveu que l'on ſoit mediocrement ſpirituel, elle paroitra touſiours belle, & auſſi bien eſcrite. 1.

Dans le nombre premier, la Sainte declare à cette Prieure le grand amour qu'elle luy porte, & luy dit avec beaucoup de grace qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer, encore qu'elle luy donne tous les jours des faſcheries, & par ce moyen elle modere les reſſentimens par l'amour, & de ſes reſſentimens elle fait naiſtre de l'amour. 2.

Elle luy commande dans le ſecond qu'elle prenne une chemiſe de toile, & qu'elle la porte d'autant (dit la Sainte) que toutes les Sœurs connoiſſent aſſez qu'elle en a beſoin, veu qu'il eſt plus important, qu'elle ſe tienne à la communauté avec du linge, qu'en portant de l'eſtamine eſtre obligée de garder la Cellule. La preſence de la Prieure eſt le remede, & la correction de la Communautés, & manquer au Chœur eſt une faute publique, & ne porter de l'eſtamine n'eſt qu'une faute ſecrete. 3.

Dans le troiſième nombre elle la prie de la recommander à Dieu, & louë le bon ſuccez de ſon Election, l'attribuant au Pere Nicolas, duquel nous avons parlé dans les Remarques ſur la Lettre ſoixante, nombre trois. En ſuite elle approuve ſa ſoumiſſion à recevoir cette Charge, & c'eſt là où l'humilité demeure aſſeuré & en repos. 4.

Dans le cinquième nombre la Sainte parle de la Fondation de Villeneuve de la Jare, qui fut fort remarquable, comme l'on peut voir dans ſes Fondations: Elle dit apres à la Mere Marie de S. Joſeph, *qu'elle ſouhaiteroit beaucoup d'aller à Seville, & de la bien quereller, & qu'elle doit eſtre deſia une perſonne d'importance depuis qu'elle à ſouffert pour Dieu.* O combien de lumieres ne découvre-t'elle pas dans ſes belles railleries? Elle en découvre autant 5.

autant comme les plus sages dans le serieux: Vous ferez, dit-elle, devenuë une personne achevée par vos souffrances. Les personnes se rendent considerables par les peines, la Palme plus elle est chargée plus elle croist & s'éleve, & les ames s'avancent par le moyen des travaux.

6. Dans le nombre fixiéme elle ne peut consentir que la Prieure & la Sousprieure d'un Convent soient incommodées, comme si elle disoit; Si celles qui gouvernent la Maison sont malades, le moyen que la Maison ne le soit pas. Quand la Sousprieure se porte bien, & que la Prieure est malade, alors l'une supplée au défaut de l'autre; mais si les deux Superieures sont malades, toute la conduite de la Maison demeure au lit.

Tous ces Offices de Prieure & de Sousprieure, de Gardien & de Vicair, d'Evesque & d'Official, doivent estre opposez en certaines choses; Si la Prieure est lente, il faut que la Sousprieure soit un peu prompte: si la Prieure est prompte, il faut que la Sousprieure soit un peu lente: d'autant que si elles sont toutes deux lentes le gouvernement sera endormy; & si elles sont toutes deux promptes, il sera inquiet,

7. La mesme chose se doit observer parmy les Seculiers, & dans toutes les autres occurences où il est necessaire de moderer & de peser les temperamens; en forte qu'il n'y ait point de mauvaise humeur qui predomine, & qui puisse causer quelques malheurs dans le gouvernement.

8. Dans le septiéme nombre elle parle d'une Religieuse à qui l'on ne devoit point adjouster foy en tout, comme la Sainte le dit & apporte aussi-tost le remede à son mal, commandant à la Prieure de ne pas permettre qu'elle se confesse à d'autres qu'aux Carmes Déchauffez.

9. Apres elle parle d'une autre Religieuse, laquelle avec des grands contours, disoit ce qui n'estoit point vray. La Sainte se fasche de ce que le mentir coustoit un si grand travail à cette Religieuse, & qu'apres tout il ne restoit rien qu'un menlonge qui estoit sa plus grande peine.

La Sainte estoit non seulement sage, mais la mesme Sageffe,

Sageffe, & principalement quand elle enseigne une si
excellente maxime, qui est, qu'il n'ya rien de plus ai-
sé que de dire la verité & parler clairement, & agir a-
vec sincerité; parce que d'aller par des détours, dé-
guifant la fauffeté & la revestant de l'habit de la verité;
ce n'est pas seulement mentir, mais c'est encore vou-
loir tromper avec la menterie; outre que ces gens-là
se trouvent embarrez dans mille difficultez, & font
toufiours en crainte; d'autant qu'on les attrape à tous
momens dans leurs mensonges: C'est pourquoy no-
stre Seigneur disoit à ses Disciples, *Sit sermo vester est,* Matt.
5. 37.
est, non, non, dans toutes vos responses, dites clairement
ouÿ, ouÿ, non, non; parce que de dire non pour ouÿ,
& ouÿ pour non, est une tres-mauvaise façon de par-
ler, de respondre & de mentir.

Après avoir instruit dans ce septième nombre une 10.
Religieuse de ce qu'elle devoit pratiquer dans ses paroles,
elle passe au dixième nombre, où elle parle de la
persecution de Malagon, & reprend une Religieuse
de ce qu'elle parloit peu, l'autre parloit trop, celle-cy
né parloit pas assez; parce qu'elle ne declaroit pas des
choses auxquelles la Sainte auroit pû apporter du re-
mede, si elles les luy eust dites, mais cette pauvre fille
n'osoit pas les luy découvrir à cause de la Charité qu'elle
leavoit pour ses Sœurs, pour ne les pas accuser, ou
pour ne les point desobliger.

O la mauvaise Charité qu'avoit ce petit Ange, *Ve Isa. 6.*
mibi quia tacui; disoit le saint Prophete; *Malheur à moy* 15.
pour m'estre teu quand je devois remontrer & prêcher: Et il
adjouste, *quia vir pollutus labiis ego sum. P'ay toutes mes*
levres gastées & corrompiës. Mais comment se peut-il fai-
re que ce Prophete eust ses levres polluës, s'il ne disoit
mot? C'est que de ne pas dire ce qui convient au pro-
chain, fait autant les levres comme de dire ce qui le
scandalise: Un mauvais silence tache autant nostre
bouche qu'une médifance.

Dieu appelle des chiens muets ceux qui sont obli- 11.
gez de parler, & qui se taisent, *Canes muti non valen-*
tes latrare. Remarquez qu'il ne dit pas qu'ils ne parlent
pas, mais qui ne peuvent parler, *non valentes:* Car
comme un chien qui a un morceau dans la gorge, ou
qui

qui mange, ne peut abboyer; de mesme celuy qui est preoccupé de la mesme complaisance, de l'ambition, de l'amour, ou des autres passions déreglées; en sorte que son zele & ses soins soyent interdits, ne peut, quand mesme il voudroit parler, donner l'espouvente, chasser, mordre, ny mettre en pieces ce qui est mauvais:

12. Le silence de cette Religieuse si charitable fut cause des imperfections qui mirent en hazard l'honneur de sa Mere & de son Convent, & ce qui est plus considerable, elle mit en hazard l'establissement & les progres de la sainte Reforme, qui fut esbranlée par cette persecution & par celle de Seville. Voyez, s'il vous plaist, quel charitable silence? Il faut que les inferieurs apprennent & se rendent sages par l'experience de cecy. Il faut qu'ils soient zelez, & soigneux d'avertir les Superieurs par un mouvement de charité de ce qui a besoin de remede, & qu'ils tiennent pour une chose merueilleuse, comme dit la Sainte, d'avertir par leur zele les Chefs de ce qui se passe de mauvais dans le Convent, que non pas d'en murmurer, & de le censurer en particulier, sans aucun profit.

13. A la fin du onzième nombre, la Sainte luy dit qu'elle devienne vieille, comme si elle luy disoit, il faut que vous soyez zelée & d'une humeur grondeuse, parce que le monde est tres-méchant; & il ne suffit pas de contenter à Dieu pour la verité & la sainteté, mais il faut encore satisfaire & contenter le monde par la retenue; ce qu'elle dit avec beaucoup de grace, & avec un esprit devot, prudent & saint.

14. L'ayant instruite jusques-là par ses maximes serieuses, elle divertit encore une fois son esprit par un entretien agreable, luy demandant des Chançons & des Motets, *Dulcis & rectus Dominus*, comme nous avons dit autrefois. S. Terefe estoit comme cela; car l'on voit que dans chaque Lettre & dans chaque periode, & mesme dans chaque raisonnement elle mesle le severe avec l'agreable; elle a fait à sa Fille une rude reprimende, & aussi-tost elle luy chante une Chançon & luy en demande, & c'est qu'elle veut corriger & guerir les ames, non pas les affliger ny les attrister.

Enfin

Enfin elle fait de grandes recommandations au Pere 14.
Prieur de la Chartreuse, c'estoit le Pere Pantoja, l'un
des meilleurs amis que la Sainte eust dans ses perfec-
tions, & dans le temps qu'elle estoit abandonnée de
tout le monde, ce qui fait voir que l'on doit remercier
& aimer davantage ceux qui ont témoigné plus d'a-
mitié dans le temps de la douleur. Ainsi nous voyons
dans l'Evangile, que nostre Seigneur apres sa Resur-
rection s'apparut aux Maries avant que de se faire voir
à ses Disciples, parce qu'elles se firent voir ses vrayes
amies durant les plus cruelles rigueurs de sa passion, &
pour ce sujet il estoit juste qu'elles fussent les premie-
res esclairées des rayons & des lumieres de la glorieuse
Resurrection.

L E T T R E L X I V.

A la mesme.

J E S U S.

LE Saint Esprit soit avec vostre Reverence. 1.
Ma Mere, il semble que nostre Seigneur ne
veut pas que je demeure long-temps sans affli-
ction : Vous sçauvez qu'il a voulu appeller à soy
son bon amy & serviteur Laurens de Cepede, il
luy prit un flux de sang si violent qu'il l'étouffa en
moins de six heures, il y avoit deux jours qu'il
avoit communiqué, & il est mort ayant le sens bon,
& se recommandant fort devotement à Dieu. J'es-
pere en sa divine Misericorde qu'il sera allé jouïr
de sa presence dans le Ciel, parce qu'il vivoit
d'une telle maniere qu'il n'avoit autre soin que de
le servir, & toutes les autres affaires l'ennuyoient,
O o ce qui

ce qui l'avoit fait retirer dans sa maison des champs qui est à une lieuë d'Avila ; car il disoit qu'il avoit honte d'estre tousiours dans les complimens du monde.

2. Il faisoit tousiours Oraison, parce qu'il estoit tousiours en la presence de Dieu, & ainsi sa Majesté le combloit de tant de graces que j'en estois quelquefois estonnée : Il estoit fort porté à la Penitence, & il en faisoit plus que je n'aurois voulu : Il me communiquoit tout son interieur, & c'estoit une chose merveilleuse de voir le cas qu'il faisoit de tout ce que je luy disois, ce qui venoit du grand amour qu'il me portoit, je luy rends la pareille de cet amour en me resioüissant de ce qu'il est sorty de cette vie qui est si miserable, & de ce qu'il est maintenant en lieu de seureté : Ne croyez pas que j'avance cela par maniere de dire, car je vous assure que je sens une certaine joye quand je pense à son bon-heur ; Ses enfans m'ont fait grand pitié, mais j'espere que Dieu les assistera par l'intercession de leur Pere.
3. Je vous rends un compte si exact de sa mort, parce que je sçay que vous en ferez affligée, & cela pourra servir à vostre consolation : Certainement il merite bien d'estre regretté & de vous & de toutes vos Religieuses, car c'estoit une chose merveilleuse de voir la peine & les ressentimens qu'il avoit de vous voir souffrir, & le grand amour qu'il avoit pour toutes les Sœurs : c'est maintenant le temps de luy rendre le reciproque, en recommandant son ame à Dieu, mais à condition que si elle n'en a pas besoin, comme je le crois & selon qu'il nous est permis d'en juger par les circonstances de sa vie, ces Oraisons seront appliquées
pour

pour les ames qui en auront plus de neceſſité, afin qu'elles ſervent à leur ſoulagement.

Vous ſçavez qu'avant ſa mort il m'avoit eſcrit une Lettre à Saint Joſeph de Segovie, où je ſuis à preſent, & qui eſt à onze lieuës d'Avila, il me marquoit dans cette Lettre certaines particularitez touchant la briéveté de ſa vie; en ſorte qu'il ſembloit qu'il ſçavoit le peu de temps qu'il avoit à demeurer au monde, cela m'a fort eſtonnée: Je vois, ma Fille que tout paſſe ſi promptement que nous devrions bien pluſtoſt avoir dans la penſée la maniere comme nous devons mourir, que non pas de ſonger aux moyens de vivre; Dieu veuille, puis que je demeure encore icy, que ce ſoit pour rendre quelque ſervice à ſa divine Majeſté: J'avois quatre ans plus que luy, & je ne puis mourir; au contraire je ſuis maintenant guerie de la maladie que j'ay eüe, il eſt vray que j'ay encore mes indifpoſitions ordinaires, & ſur tout je ſuis toujours ſujette à mon mal de teſte.

Envoyez dire à mon Pere Rodrigue Alvarez que ſa Lettre arriva fort à propos, puis qu'elle ne parloit que du bien que les afflictions nous apportent: Faites-luy dire auſſi qu'il ſemble que Dieu faſſe durant ſa vie des miracles par ſon moyen; Et que ſeroit-ce donc apres ſa mort?

L'on me vient de dire que les Mauriſques de Seville avoient concerté de ſe revolter contre le Roy, & de ſe rendre maîtres de la Ville; vous aviez là une belle occaſion pour eſtre martyres; informez-vous ſi cela eſt veritable, & ordonnez à la Mere Souſprieure de m'eſcrire au vray comme la choſe ſ'eſt paſſée; j'ay receu

autant de joye d'apprendre le bon estat de sa fanté, comme j'ay esté faschée de sçavoir le peu que vous en avez. Je vous conjure, pour l'amour de Dieu, de prendre bien garde à vous, l'on m'a dit un remede qui est bon pour ce mal d'urine que vous souffrez; il faut cuëillir des gratte-culs quand ils sont bien meurs & bien secs, apres il les faut mettre en poudre, & en prendre tous les matins le poids d'un demy escu, informez-vous du Medecin pour sçavoir si ce remede sera bon, & ne demeurez pas si long-temps, pour l'amour de Dieu, sans m'écrire.

7. Je saluë toutes vos Religieuses, sans oublier la Sœur de Saint François. La Mere Prieure & tout nostre Communauté se recommandent à vous: Vous devez trouver une belle chose d'estre parmy ces estendars & ces tumultes, si vous sçavez en profiter, & tirer advantage de tant de nouveautez comme vous en voyez dans cette ville: vous avez grand besoin de vous tenir bien sur vos gardes, de peur d'estre distraites de vos devotions; j'ay bien grande envie que vous foyez toutes des Saintes.

8. Que diriez-vous si la Fondation de Portugal se fait; Don Teuton qui est Archevesque d'Ebo-ra m'escrit qu'il n'y a pas plus de quarante lieuës d'icy jusques-là: certainement ce me seroit une grande consolation. Sçachez que puis que Dieu me laisse dans ce monde, je desire plus que jamais de faire quelque chose pour son service, & puis que je n'ay pas à vivre long-temps, je ne veux pas employer ce peu qui me reste si mal comme j'ay fait ces dernieres années, pendant lesquelles je n'ay travaillé à autre chose qu'à
soul-

ſouffrir dans mon interieur ; Et pour ce qui eſt du dehors je n'ay rien fait qui merite d'en parler : Priez noſtre Seigneur qu'il me donne des forces pour m'employer en quelque choſe de ſon ſervice.

Je vous ay deſia dit que vous fiſſiez voir la preſente à mon Pere Gregoire : Je le prie de la recevoir comme ſi elle luy eſtoit adreſſée ; car en verité je l'aime beaucoup en Jeſus-Chriſt, & j'ay une grande envie de le voir. Mon Frere mourut le Dimanche apres la S. Jean : Je ſupplie ſa Majeſté divine de vous conſerver, & de vous rendre telle que je le ſouhaite. C'eſt aujourd'huy le 4. de Juillet de l'année 1579.

Votre Servante,
TERESE DE JESUS.

R E M A R Q U E S.

LA Sainte rend un compte exact de la mort du Sieur ^{I.} Laurens de Cepede ſon Frere à la Prieure de Seville ; ce qu'elle fait d'un grand courage, avec une grande pieté & une ſincerité merveilleuſe ; la Sainte n'eut rien de petit ny de mediocre, elle fut grande en tout.

Elle dit dans le premier nombre qu'il mourut ^{2.} ſoudainement d'un flux de ſang qui l'eſtouffa ; mais elle adjouſte qu'il s'eſtoit dés long-temps preparé à la mort ; ce qui n'eſt pas une morte ſoudaine, mais une mort bien preveuë & premeditée : C'eſt pourquoy quand l'Egliſe demande à Dieu qu'il nous delivre d'une mauvaiſe mort, à *ſubitanea morte libera nos Domine*, Seigneur delivrez-nous de la mort ſoudaine ; mais elle adjouſte, & *improviſa morte : ſubitanea & improviſa*, parce que la mort qui eſt ſoudaine à l'égard du corps, mais qui eſt preveuë & premeditée à l'égard de l'ame, n'eſt pas des-approuvée

de l'Eglise, d'autant qu'il se peut faire que dans certaine occasion ce genre de mort seroit meilleur & plus assésuré pour l'ame, qu'une mort lente & traissante, à cause des dangers qu'il y a dans les tentations effroyables que le Demon luy suggere au temps de la mort.

3. L'un des Saints Simeons Stylites fut frappé de la foudre, dont il mourut sur le champ, estant sur la colonne où il avoit fait si long-temps penitence. Le venerable Frere Jordain premier General de l'Ordre des Freres Prescheurs, se noya dans une riviere, & il s'apparut apres remply de la gloire immortelle.
4. Un autre saint Patriarche d'une Religion tres-grave, mourut presque soudainement dans nostre siecle. La mesme chose est arrivée au venerable Pere Maistre Rojas Religieux de l'Ordre de la Tres-sainte Trinité, & Confesseur d'Isabelle de Bourbon Reine d'Espagne; car bien que ce grand personnage fust le second Bernard & le mignon de la tres sainte Vierge, dont il fut tres-devot & grandement zelé, pour augmenter sa devotion dans le cœur des Fideles, ayant estably & fondé à Madrid dans le celebre Convent de son Ordre illustre, l'excellente, devote & charitable Confrerie de *l'Ave Maria*, où tous les Grands de la Cour d'Espagne se font enrooller; toutefois ce bien-heureux Pere, ce grand homme, qui a esté l'honneur de son Ordre & de sa Nation, mourut si soudainement que l'on sçeut plustost sa mort que sa maladie. Je pourrois apporter plusieurs exemples de cette nature; & partant il faut que les Chrestiens ayent besoin de se preparer à bien mourir à l'exemple de ce saint personnage Frere de Sainte Terese, & laisser à Dieu le temps & le genre de mort qu'il nous voudra donner, pourveu qu'il nous accorde le don de mourir pour vivre eternellement.
5. Dans le nombre troisieme la Sainte dit qu'elle croit que son Frere n'a pas besoin de prieres, & bien qu'elle adjouste que sa croyance est conjecturale, d'autant que nous devons croire pieusement que l'homme de bien se sauvera, & que le méchant se dam-

damnera s'il ne fait penitence, & ſon Frere eſtoit un homme d'une probité reconnuë & d'une grande vertu; toutefois il eſt certain qu'elle eut revelation qu'il avoit eſté fort peu de temps dans le Purgatoire; & de fait ſa vie, ſa penitence & ſon Oraïſon avoient eſté telles qu'on le peut bien croire ſans difficulté.

Dans le nombre quatriéme elle avance une maxime admirable, qu'il eſt bon que nous ayons jour & nuit devant les yeux, & qu'il eſt bon que nous nous endormions avec elle: *Je vois, ma Fille*, dit la Sainte, *que tout paſſe ſi promptement, que nous devrions bien pluſtoſt penſer à la maniere dont nous devons mourir, qu'aux moyens de vivre.* O le beau raïſonnement! Qu'eſt-ce que le monde & que ſa ſubſtance, s'il perit en un moment? Qu'eſt-ce que tout ce qu'il y a dans le monde ſi toute la vie va courant à la mort? Qu'eſt-ce que tout, ſi ce tout dépend d'un petit filet de la vie, que la mort rend chaque jour plus foible? Qu'eſt-ce autre choſe que mourir ce qu'on appelle vivre? Qu'eſt-ce que tout ce monde, toutes ces Mitres, ces Couronnes & ces Thiars, ſi tout cela eſt pendu à un filet ſi delicat & ſi delié, qu'à peine eſt-il attaché, qu'il ſe rompt, s'évanouït & diſparoït? Qui ſeroit aſſez aſſeuré pour penſer de vivre toujours, ſi l'on court ſi viſte à la mort? La mort ſurprend la vie en volant, & la vie va volant à la mort, il eſt certain que celles qui recherchent en volant par une ligne droite ſe rencontrent bien-toſt.

Que les Pontifes de Rome font bien de faire brûler devant eux un ſoccon d'eſtoupe quand on les couronne, pour marquer que leur Thiare ne dure pas plus que la flamme de l'eſtoupe. O que la couſtume que l'on obſervoït autrefois dans la Grece quand on couronnoït ſes Empereurs, eſtoit belle; on leur faiſoit venir quatre ou cinq Lapidaires de divers endroits qui leur portoient montrer des pierres différentes de Jaſpe, ou bien des métaux, afin qu'ils choiſiſſent de ces pierres celles dont ils vouloient qu'on taillat leur Sepulchre! O que S. Jean l'Aumô-

nier fit bien de faire commencer son Sepulchre & de le laisser imparfait & sans estre achevé, afin qu'on luy vinst demander tous les jours, Quand desirez-vous que l'on acheve vostre tombeau ? afin que par cette mesme demande on le fist ressouvenir de sa mort!

8. Songeons, comme dit la Sainte, à la façon de mourir pour vivre; Considerons comment nous devons vivre pour mourir: toute la gloire & le bonheur de la mort consiste à l'avoir toujours devant les yeux durant nostre vie, ils consistent non pas à marcher seulement, mais à s'arrester avec attention sur sa fin: toute la gloire de la vie consiste à faire de la vie une mort, afin de faire de la mort une vie: enfin tout nostre bien consiste à faire un tres-heureux passage de la mort, pour aller à une vie glorieuse & eternelle.
9. Dans le nombre cinquième, la Sainte tesmoignant la force de son esprit à souffrir cette affliction, fait ses recommandations au Pere Rodrigue Alvarez, dont nous avons parlé, & dans le nombre six elle parle de la rebellion des Maurisques de Seville, & convie ses Filles au martyre, sçachant bien qu'elles le desiroient: Elle n'oublie de les advertir de luy escrire qu'il y a de nouveau dans cette matiere, d'autant que les premiers Chefs de la Republique (comme c'est une illustre Fondatrice, & la premiere femme de son temps) doivent sçavoir tout ce qui se passe, pour prier Dieu pour le public, & pour contribuer par leurs Oraisons, leurs conseils & leurs forces au remede universel des Royumes & des Provinces.
10. Mais en suite elle leur conseille de profiter de la consideration de tant de miseres auxquelles cette vie est sujette, & les exhorte à rendre graces à Dieu de ce qu'elles voyent la guerre d'un lieu de Paix, & assure: enfin elle les excite à reconnoistre leur bonheur, de ce qu'elles regardoient la tempeste estans dans le port.

L E T T R E L X V.

*A la Mere Prieure , & aux Religieuses du Convent
de S. Jofeph de Grenade.*

LE Saint Efprit foit avec vos Reverences. 1.
Je trouve fort plaifant le bruit que vos Reverence font à former des plaintes contre nostre Pere Provincial ayant eu fi peu de foin deluy faire fçavoir de vos nouvelles depuis la premiere Lettre ou vos RR. luy mandoient qu'elles avoient fait la fondation , & elles en ont ufé de mefime en mon endroit. Sa Reverence fust icy le jour de la Croix , & me tesmoigna ne fçavoir de vous autre chose que ce que je luy en dis , & que j'avois appris par une Lettre que la Prieure de Seville m'efcrivit , ou elle me difoit que vous estiés en traicté d'achepter une maison de douze mille ducats fuyvant ce que vous luy aviés mandé.

Je ne trouve pas eſtrange que vous receüſſiez, 2.
des patentes fi juſtes dans le temps d'une fi grande proſperité , mais apres tout on uſe de tant d'adrefſe pour ne pas obeir que les Ordres qui vous ont eſté envoyez ne m'ont pas donné peu de peine , à cauſe du mauvais exemple que cela pourra donner à tout l'Ordre , & meſime pour la couſtume que les Prieures pourront introduire d'avoir la liberté de les refuſer. Car elle ne manqueront pas d'excufe ny de pretexte.

S'il eſt vray comme V. RR. diſent que ces Meſſieurs chez qui vous demeurez , font fi chiches , ç'à eſté une grande indifcretion d'y avoir fait venir 3.
tant

tant de Religieuses, & d'avoir renvoyé si loing ces pauvres filles qui ne faisoient que d'arriver : je ne sçay comme on a eu le cœur de les obliger à faire tant de chemin, l'on falloit renvoyer à Veas celles qui en estoient venuës, & encore d'autres avec elles, car l'on a tres mal fait de demeurer en cette maison en si grand nombre, veu principalement que vous voyez bien que ces Messieurs en recevoient de l'incomodité, & l'on a aussi manqué de faire venir ces Religieuses de Veas puis que vous sçaviez bien que vous n'aviez point de maison à vous ? certainement je m'estonne comme ces Messieurs ont eu tant de patience.

Enfin cette affaire à esté fort mal mesnagée des le commencement, & puis que vous n'avez point d'autre remede que celuy que vous nous proposez, je treuve à propos que vous vous en serviez, car si vous vous precautionnez tant pour recevoir une Religieuse, il est bien plus necessaire que vous preniez vos mesures pour cette affaire dont vous nous parlez, il me semble toutes fois que c'est une trop grande precaution pour une si grande Ville.

4. J'ay bien ris de la peur que vous nous voulez faire, disant que l'Archevesque cassera le Monastere, il n'y a rien à voir à present, & je ne sçay pas pourquoy vous l'apprehendez comme si c'estoit nostre plus forte partie, il mourra avant que d'en venir à bout, que si cela devoit introduire quelque manquement d'obeissance en l'Ordre, il vaudroit beaucoup mieux qu'il n'y eust point de Convent, d'autant que nostre avantage n'est pas d'avoir beaucoup de Convents, mais d'y avoir de saintes Religieuses.

Je ne ſçay pas quand eſt ce que l'on pourra rendre au Pere Provincial les Lettres que vous luy adreſſez, j'apprehende bien qu'il ne le puiſſe recevoir d'un mois & demy, & je ne ſçay pas encore ſi pour lors nous treuverons des voyes aſſeurées pour les luy envoyer, parce qu'il s'en alla d'icy à Sorie, & de là il eſt allé faire ſa viſite en tant d'endroits que l'on ne ſçait rien d'aſſuré du lieu où il eſt, ny du temps que nous pourrons avoir de ſes nouvelles. Suiuant le conte que j'ay fait je crois qu'il eſtoit à Ville-neufve quand les pauvres Sœurs y arriverent, & j'ay eſté en une tres-grande affliction conſiderant celle qu'il aura receuë, & la honte qu'il aura euë de les voir retourner de la ſorte, parce que la Ville eſt ſi petite qu'il n'y aura rien eu de ſecret, & ce ne ſera pas un petit dommage pour nous que le monde ſçache une telle extravagance, car on pouvoit les envoyer à Veas, & cependant l'advertir de ce qu'il falloit faire, puis qu'elles n'avoient pas meſme la permiſſion d'aller là où elles ſont retournées, ayant eſté faites par ſon ordre conventuelles de cette maiſon. On auroit bien mieux fait, que de les renvoyer devant ſes yeux; il me ſemble qu'on ne manquoit pas de moyens; & partant on donne la faute à V. R. de ne l'avoir pas adverty de celles que vous avez emmenées de Veas, & de ne luy avoir pas donné advis ſi vous aviez reçu quelque Sœur laye; enfin il ſemble qu'on ait fait auſſi peu de cas de luy comme ſ'il n'eult point eſté en charge.

A ce qu'il me dit en partant d'icy, & ſelon les affaires qu'il a, il eſt impoſſible qu'il vous aille voir avant l'hyver, Dieu veuille que le Pere Vicair Provincial ſoit en diſpoſition de faire ce voyage

voyage parce que je viens de recevoir des Lettres de Seville d'où la Prieure me mande qu'il a la peste (carelle est en cette Ville encore qu'elle ne soit pas encore declarée) le Frere Barthelemy de **JESVS** en est aussi atteint ce qui m'a beaucoup affligée, si vous ne l'aviez pas encore appris vous le recommanderez à Dieu, car l'Ordre perdra beaucoup en les perdants, le Pere Vicairé escrit au dessus de la Lettre qu'il se porte mieux bien qu'il ne soit pas encore hors de danger; ces pauvres Religieuses sont bien affligées, & avec raison d'autant qu'elles sont toutes martires dans cette maison & souffrent des travaux bien plus grands que ceux qu'on souffre dans la vostre, quoy qu'elles ne se plaignent pas tant. Ce n'est pas un si grand tourment d'estre logées un peu estroitement, & d'estre pressées, si d'ailleurs l'on ne manque ny de santé, ny de nourriture, & si vous estes en tres-bonne estime aupres de plusieurs Seigneurs, je ne sçay pas dequoy l'on se plaint, car enfin toutes choses ne doivent pas estre à nostre souhait.

7. La Mere Beatrix escrit au Pere Provincial qu'on attend le Pere Vicairé pour renvoyer les Religieuses de Veas, & de Seville à leurs Convents, l'on n'est pas en estat à Seville de les recevoir, outre que c'est un lieu fort esloigné, & qui n'est en aucune maniere convenable: quand il y aura de la necessité nostre Pere verra ce qu'il y aura à faire.

8. Pour ce qui est des Religieuses de Veas ce seroit aussi bien fait de les renvoyer, & si je n'apprehendois de contribuer à faire offenser Dieu par quelque desobissance, j'envoyerois un commandement

dement expres à V.R. parce que je fay les mesmes fonctions que nostre Pere Provincial pour ce qui regarde les Carmelites Deschauffées, & en vertu de cette autorité je dis & commande que toutes celles qui sont sorties de Veas, y retournent à la premiere commodité, excepté la Mere Prieure Anne de J E S V S, encore bien que l'on se soit mis en une maison propre, à moins qu'on ait des rentes suffisantes pour se tirer de la nécessité: parce qu'il n'est bon à rien de commencer des fondations avec une si grande communauté, & il convient pour plusieurs autres raisons que ces Religieuses s'en retournent.

J'ay recommandé tous ces jours passez cette affaire à N. Seigneur (car je n'ay pas voulu respondre d'abord aux Lettres) & je trouve que c'est la volonté de Dieu que cela se fasse, & plus vous y aurez de la repugnance plus sa Majesté voudra que vous le fassiez, car c'est une chose fort esloignée de l'esprit des Deschauffées que d'avoir aucune attache particuliere quand mesme ce seroit avec leur Prieure, & ce n'est pas le moyen de s'avancer jamais dans la vertu. Dieu veut que ses espouses soient libres & attachées à luy seul; Je ne veux pas que cette maison prenne dans son commencement le mesme chemin que celle de Veas, je n'ay jamais oublié une Lettre que l'on m'escrivit de ce Convent quand vous laissates l'Office: les partis naissent & commencent de cette sorte & sont accompagnez de plusieurs mal-heurs assez grands, mais le mal est que l'on ne s'en apperçoit pas dans les commencements, c'est pourquoy pour cette fois icy je vous demande pour l'amour de Dieu de n'avoir point d'autre sentiment que le mien, car quand
vous

vous serez une fois mieux establies & ces Religieuses plus detachées elle pourroient retourner si on le trouvoit à propos.

10. Je ne sçay pas veritablement qui sont celles qui vous ont suivies, car vous vous estes cachées de moy & de nostre Pere, & je n'eusse jamais creu que vous en eussiez emmené un si grand nombre, mais je m'imagine bien que ce sont celles qui sont les plus attachées à vostre Reverence, ô veritable esprit d'obeissance qui fait que l'on n'a aucune repugnance à aymer celle que l'on voit tenir la place de Dieu, je vous prie pour l'amour de ce mesme Dieu de considerer que vous eslevés des ames pour estre les espouses du Crucifié, & que pour cet effet vous les devez mortifier & crucifier en sorte qu'elles n'ayent point de propre volonté, & ne s'attachent point à des bagatelles: Faites reflection que vous commancés dans un Royaume tout nouveau & que vostre Reverence, & les autres Religieuses sont d'autant plus obligées de se comporter en hommes vaillans & courageux & non comme des femmelettes.

11. A quoy prent-on garde ma Mere si le Pere Provincial vous traite de Presidente, ou de Prieure, ou d'Anne de J E S U S ? l'on voit bien que si vous n'estiez pas Superieure l'on n'auroit pas à faire de vous nommer comme l'on ne nomme pas les autres, quoy qu'elles ayent esté Prieures on luy a fait si peu sçavoir de vos nouvelles que ce n'est pas merveille s'il ignore si vous avez fait l'Electiion ou non. A vous dire le vray, cela m'a touché sensiblement de voir que les Carmelites Deschauffées commencent si-tost à s'attacher à ces bassesses, & non seulement s'y attachent

chent mais les mettent ſur le tapis, & en faſſent bruit, & que la mere Marie de Chriſt en faſſe tant de cas, où il faut que la peine leur ait changé l'Efprit, ou que le Demon ait eſtably des malheureux principes en cet Ordre; & apres cela elle louë voſtre Reverence pour eſtre courageuſe, comme ſi cecy vous feroit perdre le courage. Dieu faſſe que mes filles ſoient fort humbles, obeiſſantes & ſoumiſſes à mes Carmes Deſchauffés, car toute autre valeur ſans ces vertus n'eſt que le commencement de beaucoup d'imperfections.

Je me ſouviens à preſent que l'on m'eſcrivit 12. dans l'une des Lettres que je receus ces jours paſſés, qu'une Religieuſe qui eſtoit venuë de Veas avoit des parents dans Grenade, & qu'il avoit beaucoup ſervy de l'avoir amenée, ſi c'eſt par cette raiſon que l'on la retient je laiſſe à la conſcience de la mere Prieure de la laiſſer ſi elle le juge à propos, mais non pas les autres.

Je veux bien croire que voſtre Reverence 13. manquera pas de fatigue dans ces commencements, mais ne vous en eſtonnés point, car une ſi grande œuvre ne ſe ſçauroit faire ſans peine, & l'on dit la recompence en eſt grande, plaiſe à Dieu que les imperfections avec leſquelles ſe fait de ſemblables œuvres ne meritent pluſtoſt du chaſtiment que de la recompence, ce qui fait que je ſuis toujours dans cette crainte.

J'eſcris à la Prieure de Veas afin qu'elle contri- 14. buë aux deſpenſes du voyage de ces Religieuſes, attendu que vous avez chez vous ſi peu de commodité, je luy dis que ſi Avila eſtoit ſi proche que Veas, je ſerois tres-rayie de reprendre mes Religieuſes,

gieuses, mais cela se pourra faire avec le temps moyennant la faveur de Dieu, & ainsi vous leur pouvez dire qu'aussi-tost que la fondation sera achevée, & que l'on aura receu des Religieuses en sorte qu'elles n'y soient plus necessaires elles retourneront à leur Convents.

15. Il n'y a pas long-temps que j'ay escrit au long à vostre Reverence, aux Meres qui sont dans vostre Convent & au Pere Jean, vous rendant compte de ce qui se passoit icy : c'est pourquoy il m'a semblé bon de n'escire que cette seule Lettre pour toutes, Dieu veuille, selon que les affaires vont, qu'elles ne s'offensent point, comme elles ont fait de ce que nostre Pere vous avoit appellée Presidente. Nous l'appellions comme cela icy, & non pas Prieure, jusques à ce que nous fimes l'Electon à l'arrivée de nostre Pere ; après tout c'est la mesme chose.

16. J'oublie tousiours ce que je m'en vay vous dire, l'on ma donné advis que les Religieuses de Veas sortoient du Convent pour parer l'Eglise mesme apres le Chapitre, je ne puis pas comprendre comment elles pouvoient faire cela, puis que le Provincial mesme ne peut donner cette licence, car c'est un *motu proprio* du Pape qui a jetté des grandes excommunications contre celles qui ne l'observeront point : outre que la Constitution le defend tres expressement : dans les commencemens, ces sorties nous estoient fort sensibles & à present nous en sommes tres-aises, il ne nous est pas mesme permis de sortir pour fermer la porte de la rue, les Sœurs d'Avila sçavent bien que cela ne se doit pas faire : & je ne sçay pas pourquoy elles ne l'ont point dit, tenez la main à cela pour l'amour de
Dieu,

Dieu, car fa Majesté pourvoira de quelque personne qui ornera l'Eglise, outre qu'il y a de remedes pour tout.

Toutes les fois que je pense à l'incommodité que vous donnez à ces Messieurs qui vous logent, j'en ressent une douleur toute particuliere, je vous escrivis ces jours passés que vous fissiez tous vos efforts pour trouver une maison, encore qu'elle ne fust pas des meilleurs ny des plus commodes, car quelque incommodité que vous receviez, vous n'y serez point si pressées, & quand vous le feriez, il est mieux que vous souffriés que non pas ceux qui vous font tant de bien, j'escris par cette voye à Madame Anne, & je voudrois avoir des parolles propres pour la remercier des biens qu'elle nous a fait, elle ne les perdra point auprès N. Seigneur, ce qui est le tout en cette affaire. 17.

Si vous souhaittez quelque chose de nostre Pere, faites estat que vous ne luy avez point escrit, parce que comme j'ay desia dit je ne pourray envoyer vos Lettres que fort tard, je tascheray pourtant de le faire le plustost qu'il me sera possible, il doit aller de Ville-neufve à Daymiel pour accepter le Convent quel'on y veut fonder, de là il ira à Malagon & à Toledé, en suite à Salamanque, & à Alve, apres il doit aller faire je ne sçay combien d'Electiions de Prieures: il me dit à son départ qu'il ne croyoit pas venir à Toledé avant le mois d'Aouft, je suis en une grande peine de luy voir faire tant de chemin dans des Pais si chauds, priés Dieu pour luy & tachés par le moyen de vos amis ou comme vous pourrez de treuver une maison pour vous. 18.

Ces Sœurs pouvoient bien la demeurer jusques à ce qu'on en eut adverty nostre Pere, qui auroit reconnu ce qu'il eust fallu faire, puis qu'on ne luy a rendu conte de rien, & que personne ne luy a escrit le sujet, pourquoy on ne pouvoit retenir ces Religieuses. Dieu nous veuille donner sa lumiere sans laquelle l'on peut fort difficilement reüssir dans les affaires, je prie sa divine Majesté d'estre vostre guide ainsi soit-il. C'est aujourd'huy le trentiesme de May.

Vostre Servante,

TERESE DE JESUS.

19. J'escris à la mere Prieure de Veas sur le sujet du retour de ces Religieuses, & je la charge de les recevoir le plus secretement qu'elle pourra, & quand on le sçauroit, cela n'importe de rien, donnez à lire cette Lettre à la Mere Sosprieure, à ses deux compagnes & au Pere Jean de la Croix car ma teste ne me permet pas d'escire davantage.

R E M A R Q U E S.

- I. **C**ette Lettre est merueilleuse, & contient en soy un admirable assaisonnement de doctrine, car tout ce que la Sainte a escrit, soit en colere, soit dans la douceur, & dans l'amour, est du fin & du plus fin de l'Eglise.

Elle l'escrivit estant faschée contre les Religieuses de Grenade qui avoient pour Superieure la Mere Anne de JESUS sa plus chere fille, qui fut un modele de perfection dans le monde, comme l'on peut voir dans sa vie doctement & subtilement escrite par le Reverendissime Pere Maistre Frere Ange Manrique, qui

qui fut Evêque de Badajos, & auparavant premier Professeur de Theologie en l'Université de Salamanque, Religieux & Abbé de l'Illustre & Royale Abbaye de Huerte de l'Ordre de Cisteaux, dont la communauté est si vertueuse que je serois ravy d'en copier l'Observance & les vertus.

Voicy le subject de cette Lettre, Sainte Terese estant sur son départ pour aller faire la Fondation de Burgos l'on luy vint parler de celle de Grenade, que la Sainte recommanda à la Mere Anne de JESUS, qui estoit pour lors à Veas, & luy envoya deux Religieuses d'Avila pour l'assister en cette Fondation, l'une desquelles s'appelloit Marie de Christ, dont il est parlé en cette Lettre, & qui estoit d'estre Prieure, & l'autre s'appelloit Antoinette du Saint Esprit, l'une des quatre premieres de l'Ordre; le Pere Provincial d'un autre costé luy commanda de prendre les autres Religieuses du Convent de Veas, & suivant cet Ordre il se peut faire qu'il en sortit quelques-unes plus qu'il ne falloit, ce qui fit croire à la Sainte, que c'estoit un effet de l'amour propre des Religieuses de Veas qui aymoient fort la Mere Anne de JESUS, comme celle qui les avoit élevés & nourries depuis la Fondation de ce Convent.

Outre cela, ces Religieuses ne donnerent point avis à la Sainte, ny au Pere Provincial de ce qu'elles avoient fait à Grenade, d'ailleurs ces Religieuses remarquerent que le Pere Provincial escrivant à la Mere Anne de JESUS, il ne la traittoit pas de Prieure; voyla les fautes que ces pauvres Religieuses commirent, qui nous paroissent veritablement legeres, mais qui meritent pourtant une si rude reprimande comme celle que la Sainte leur fit en cette Lettre quatre mois & quatre jours avant son heureux trespas, où elle laissa comme par testament à sa Sainte Réforme le precieux or des Vertus, principalement de l'Humilité & de l'Obeissance, imitant en cela nostre Redempteur JESUS-CHRIST, qui à l'heure de sa mort laissa ces Vertus imprimées dans les cœurs des fidelles par sa doctrine & par son exemple; car voulant prendre congé de ses Disciples apres sa Resurre-

Marc.
16 v.
14
D. Hier.
rom. ib.

Etion il leur fit une rude reprimande qui a remply l'Eglise de Martyrs, comme Saint Hierosme l'a fort bien remarqué : *Et exprobravit incredulitatem eorum & duritiam cordis: ut succedat cor carneum charitate plenum: hinc quod caterua Martyrum mortem hujus saculi libenter affectant?* Cette reprimande (dit S. Hierosme) que JESUS fit à ses Disciples avant que de disparoistre à leurs yeux, combien de Martyrs n'a-t'elle pas donné à l'Eglise, & de couronnées au Ciel, & pour moy je diray, cette correction que Sainte Terefe fit à ses filles en prenant congé d'elles; combien de saintes ames n'a-t'elle pas donnée & ne donnera-t'elle pas à a grace, & combien de Saints à la gloire?

4. Bien que ces fautes fussent si legeres, je me persuade que si nous entendions les excuses de ces Religieuses nous n'y en trouverions point du tout, mais la Sainte comme celle qui estoit une grande Maistresse les mortifie, les enseigne, & les instruit d'une maniere tres-excellente, de sorte qu'elle laissa cette Maison de Grenade si bien instruite pour tousiours; que passant par là l'année 1649. je recogneus tant de vertu & tant de perfection en ces Religieuses, veritables Filles de la Venerable Mere Anne de JESUS, qu'elles pouvoient donner les conseils que leurs premieres Fondatrices avoient receu de S. Terefe.
5. Dans le premier nombre la Sainte dit ces parolles : *Jay trouvé fort playsant le bruit que vous faites à former des plaintes contre nostre Pere Provincial.* Elle a fort bonne raison de parler de la sorte: car les plaintes des communautez, & sur tout contre leurs Prelats sont ordinairement suivies de grand bruit, car l'on n'y entend le plus souvent que des cris, que de la confusion, du desordre, & enfin beaucoup de bruit & peu de raison.
6. Elle adjouste en suite : *Et le peu de soin qu'elles ont en de luy escrire, en ayant usé de mesme en mon endroit.* Comme si elle disoit: Elles se plaignent quand c'est à nous à nous plaindre, le crime se plaint, quand la jurisdiction a sujet de se plaindre. Les inferieurs forment des plaintes, quand les Superieurs ont droit d'en former, ils ne s'esouviennent point, ny du Pere, ny de la Mere, & ils

ils veüillent apres cela reüffir dans leurs affaires : & apres tout on fe plaint, fion ny reüffit pas.

Ah que le monde eft rempli de semblables abus ! une communauté s'addonnera à toute forte de relachement, & fi le Prelat prend la difcipline pour la Reformer, vous n'entendez d'abord que des plaintes & des reffentimens, quand c'est au Prelat de fe plaindre, voyant que le mal prend la place du bien, & on empesche de le corriger ; pour lors le meschant fe plaint de l'homme de bien ; mais les Meres n'estoient pas des plus simples, ny des plus niaïses, car elles prevenoient les plaintes d'autruy par les leurs propres, pour adoucir le courroux qu'elles apprehendoient, elles tesmoignent d'estre faschées, mais elles avoient à faire à Sainte Terefe, qui les cognoissoit mieux qu'elles ne se cognoissoient soy-mesme, c'est pourquoy elle leur fait voir leurs fautes dans leur peu de soin, & dans le bruit qu'elles firent à se plaindre.

Dans le second nombre, elle les reprend de ce qu'elles avoient achepté une maison si chèrement, à sçavoir, douze mille ducats, & dit à ce subject *que les Patentes que le Pere Provincial leur envoya avec tant de raison furent justes.* C'est à dire, rudes, & severes, comme si elle disoit, il faut affliger & mortifier les personnes heureuses & qui sont dans la prosperité, car pour ce qui est des malheureux, & des pauvres leur propre misere les afflige assez.

Le peuple de Dieu ne fut jamais si revefche, que dans son bon-heur, & dans sa prosperité : Moyse qui en estoit le Capitaine le dit ainsi : *incrassatus est dilectus, & recalcitravit : incrassatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum, & recessit à Deo salutari suo.* C'estoit seulement dans les adversitez qu'il avoit recours à Dieu : La mesme chose arrive à l'âme quand elle jouït des richesses temporelles, elle est toutiours dans le hazard de se perdre, & ce qui est bien davantage quand elle possède beaucoup de biens spirituels, elle a accoustumé de s'enorgueillir, & de presumer trop de soy. Ah mon Dieu, combien nous vous sommes redevables de nous avoir enseigné le chemin de la Croix, & des peines dans la pauvreté, & dans l'humilité.

7^e

Dent.
32. v.
16.

8. La Sainte adjouste d'une maniere tout à fait agreable. *Mais on use par là de tant d'adresse, pour ne pas obeir, que ce qui est dernièrement arrivé ne m'a pas donné peu de peine à cause qu'il paroistra mauvais aux yeux de tout l'Ordre.* Cette phrase est couchée avec beaucoup d'esprit: *User d'adresse pour ne pas obeyr.* C'est sans doute que ces Religieuses devoient refuser les ordres du Provincial avec adresse; il n'appartient pas à des Carmelites Deschauffées de desobeir ouvertement, mais sçavez-vous ce qui peut arriver à des Carmes & Carmelites Deschauffées & à toutes les personnes spirituelles, & avancées dans la perfection, c'est de desobeir avec adresse, faisant entendre que ce n'est pas en ce cas qu'il faut obeir, & qu'il est beaucoup mieux de ne pas obeir que d'obeir, apportant une infinité de raisons pour ne pas obeir, & se servant adroitement de la desobeissance pour ne pas obeir, toutefois bien que cette adresse puisse estre en de certains rencontres tolerables, & mesme bonne, generalement parlant, elle est ordinairement mellee de quelque imperfection.

Il faut former un bon jugement des Superieurs, & croire qu'ils sçavent plus que nous, il est plus à propos de raisonner sur les moyens qu'il faut tenir pour obeir, que sur les moyens de ne pas obeir. Car si l'on n'en use de la sorte, il est tres-assuré que l'on ne manquera jamais de raison par tout, & attendu nostre presumption nous en aurons beaucoup plus pour ne pas obeir que pour obeir.

9. La Sainte adjouste *qu'elle en eut de la peine, à cause que cela pourroit paroistre mauvais à tout l'Ordre.* Comme si elle eust dit, il ny peut rien avoir de plus desordonné que d'establir le desordre par la desobeissance, quand l'Ordre ne se peut affermir que par l'obeissance, l'Ordre n'a point d'autres fondemens que l'obeissance, & si nous mettons à sa place la desobeissance, l'Ordre tombera par terre, & ce ne sera qu'un desordre.

10. La Sainte joint aussi-tost l'inconvenient de la mauvaise consequence, & de l'exemple à celui du scandale, disant: *Et mesme pour la coustume que les Prieures pourroient introduire d'avoir la liberté de ne pas obeir, car elles ne manqueroient pas aussi d'exces.* Comme si elle disoit comment

comment voulez-vous que les Meres Prieures manquent d'excuse, ſi elles ſont Filles de noſtre Mere Eve qui a eſté la Mere des excuses dans ſa propre faute. Il faut que les Meres Prieures du Mont Carmel, & encore les Peres Prieurs prennent patience en cette occaſion, & puis qu'ils commandent les 3. années entieres qu'ils exercent leurs charges, il eſt juſte qu'ils ſe mortifient dans cette rencontre, & qu'ils entendent cette rude ſentence de leur Mere, les Prieurs ny les Prieures du Mont-Carmel ne doivent point avoir de liberté dans l'Ordre, ils doivent eſtre plus Serviteurs que Prieurs, plus inferieurs que Superieurs, il faut qu'ils gouvernent, & qu'ils commandent ſans liberté, voyla une choſe bien eſtrange ! quoy celuy qui commande ne doit point avoir de liberté ? & que ſera-ce de celuy qui obeit ? cela eſt bien rude, mais pourtant c'eſt une choſe neceſſaire, & Sainte.

Celuy qui commande ne doit pas comander comme un homme qui commande, mais un homme qui obeit, mais à qui ? à Dieu, à ſes Regles, à ſes Conſtitutions, & à ſes Superieurs, & par ce moyen il commandera avec humilité, & non pas avec fierté, & preſomption ; c'eſt une choſe bien differente que je commande parce que je ſuis obligé, ou ſeulement parce que je le veux ainſi, parce que Dieu le veut, ou parce que tel eſt mon plaſir, car cette derniere façon de commander gaſte & infecte tout, parce qu'elle vient de la propre volonté du Superieur, mais la premiere eſt tres-excellente, d'autant qu'elle prend la force de la volonté de Dieu, ſi je commande une choſe parce que je veux qu'elle ſoit, l'on m'obeira avec peine & avec chagrin, mais ſi je commande une choſe parce que Dieu veut qu'elle ſe faſſe, l'on m'obeira avec plaſir & avec joye, & ſi l'on ſe plaint, je diſe ce n'eſt pas moy qui le commande, c'eſt la Conſtitution, ce n'eſt pas moy qui le commande c'eſt Dieu, & par ce moyen il n'y ſçauroit avoir de plaintes, ny de meſcontentements.

Elle les reprend en ſuitte de ce qu'elles ſe plaignent de ceux qui les logeoient chez eux, & de ce qu'elles payent un bien-fait par une plainte ; mais à la verité ces Religieuſes ne ſ'eſcartoient pas beaucoup de l'ordre

de nostre nature miserable, d'autant qu'il n'y a rien de si familier ny de si ordinaire que de payer un plaisir, par un desplaisir, & donner de l'affliction pour un bien-fait reçu.

L'on peut trouver seulement estrange que cela soit arrivé à des Carmelites Deschauffées, car je n'ay jamais veu en ma vie des personnes si reconnoissantes, il est vray que l'on ne leur est pas beaucoup obligé quand elles le font, d'autant qu'elles ont herité cette belle qualité de leur Mere qui leur feroit du Ciel une severe reprimende si elles n'en usoient pas de la forte.

13. C'est pour cela que la Sainte qui estoit extremement reconnoissante estoit tres-faschée du procedé de ses Filles, & prenant la deffense de leur Bien-faicteur, elle leur dit : *que s'il estoit vray que leur hôte ne fust pas si liberal comme elles auroient peu souhaiter, ç'avoit esté une grande inâscretion de luy donner un fardeau plus grand qu'il ne pouvoit porter, chargeant la Maison de plus de Religieuses qu'il ne falloit.*

C'est une des injustices du monde que les necessiteux veulent sans consideration surcharger leurs Bien-faicteurs, de sorte que plus ils en reçoivent, plus ils leurs demandent, les chargent, & les surchargent : que si apres leur avoir accordé cinquante choses, on leur en refuse une, l'on perd par ce refus tout ce que l'on leur avoit donné : nous sommes foibles dans la reconnoissance des bien-faits, & nous avons beaucoup de force pour les oublier.

14. Et parce que les Religieuses voulans s'excuser de ce qu'elles avoient fait, avoient avancé que l'Archevesque casseroit la Fondation, la Sainte dit en suite dans le nombre quatriéme avec une grande fermeté, *l'ay bien ry de la peur qu'on nous veut faire, disant que l'Archevesque cassera le Monastere, il n'y a rien à voir à present, & je ne sçay pas pourquoy on l'appréhende, comme si c'estoit nostre partie, il mourra avant que d'en venir à bout.* Ces paroles descouvrent en la Sainte trois excellentes Vertus, la premiere est la prudence, & la connoissance que la Sainte avoit de voir que tous ces discours que ses Filles avançaient touchant le soupçon de l'Archevesque n'estoient que des pretextes, & des vaines

vaines apprehenſions ; elles ſe ſeruoient de ce Prelat pour couvrir leurs fautes , & pour venir à bout de leur deſſein , qui eſtoit de trouver quelque excuſe aupres de la Sainte.

Ah ! pauvres Eueſques & Archeueſques : faut-il qu'on leur impute la faute de tout : ſ'ils chaſtient , parce qu'ils chaſtient , ſ'ils ne diſent mot , parce qu'ils diſſimulent , ſ'ils deffendent la juridiſtion de leur Dignité , ils paſſent pour inquiets , ſ'ils ne la deffendent point , on les tient pour des negligens.

En ſecond lieu la Sainte fait paroître ſon courage dans ces paroles , *l'Archeueſque n'a rien à voir à preſent dans le Convent , je ne ſçay pas pourquoy l'on en fait une ſi grande partie* , comme ſi elle euſt dit , l'Archeueſque nous a deſia donné la permiſſion de fonder , & nous ſommes exemptes de ſa juridiſtion , à quel propos l'embarraſſez-vous dans vos affaires ? Quoy eſt-il auſſi la cauſe que vos Reverences n'obeiſſent point ? vos Reverences failent , & l'Archeueſque le paye pour vous. 15.

En troiſième lieu ; la Sainte fait paroître en ces paroles un zele ſemblable à celui de ſon Pere Elie , & une tres-vive confiance en Dieu , car comme il ſe pouvoit faire , que ce Prelat ſe fut engagé à empêcher cette Fondation , ce qui eſt le plus certain , d'autant que le Seigneur Don Jean Mendez de Sauveterre , qui eſtoit en ce temps là Archeueſque de Grenade , ſ'oppoſa chaudement à l'eſtabliſſement de ce Convent , à cauſe de la quantité des Convents de Religieuſes qu'il y avoit à Grenade , & des années ſteriles qui avoient reduit tout le monde en une extreme miſere , la Sainte pour ce ſujet adjouſte , *ſ'il vient à l'entreprendre il mourra avant que d'en venir à bout* ; O que les ſaints Patriarches ont les racines profondement enterrées en la Providence divine ! ô que leur confiance en Dieu eſt inébranlable ! il tiennent pour impoſſible ce qui eſt contingent , & parlent des choſes à venir comme ſi elles eſtoient arrivées. 16.

Il ſe peut faire auſſi que ce Prelat fuſt fort âgé ou maladiſ , & ainſi il luy auroit eſté plus facile de ſe laiſſer mourir , que de détruire cette Fondation , cecy a quelque

que chose de semblable à ce que le docte, eloquent, & Reverend Pere Pierre de Ribadeneira rapporte dans la Vie de S. Ignace, ce Saint ayant appris à Rome que le Venerable, & Docte Cardinal Siliceus Archevesque de Toledé estoit opposé & contraire à sa Religion dans ses commencemens, & qu'il la persecutoit, il dit ces paroles, *l'Archevesque est aagé, la Compagnie est encore jeune, selon le cours de la nature elle doit vivre plus que luy.*

17. En suite la Sainte fait esclater pour une seconde fois son zele inimitable, disant, *que si cela devoit introduire quelque manquement d'obeissance en l'Ordre, il vaudroit beaucoup mieux qu'il n'y eust point de Convent: comme si elle eust dit, que l'Archevesque meure, & que le Convent perisse, s'il n'y doit point avoir d'obeissance, parce qu'un Convent sans obeissance n'est pas un Convent, mais c'est la ruine & la perte des Ames.*

O que c'est à bon droit que saint Augustin reduit toutes les vertus à l'obeissance, & tous les vices à la desobeissance, lors que parlant du commandement que Dieu fit à nos premiers Peres, considerant qu'il leur deffendit une chose qui leur estoit auparavant permise, il releve l'excellence de cette vertu, disant que Dieu fit ce commandement seulement pour la

S. August. in Psalm. 70. v. 39. ab ea re qua non erat mala, sola ibi obedientia tenet palmam, sola ibi inobedientia invenit pœnam.

18. La Sainte adjouste apres cette raison, d'autant que nostre avantage n'est pas d'avoir beaucoup de Convents, mais d'y avoir des saintes Religieuses; C'est icy une maxime si claire qu'il semble que la Remarque est superflue, toutefois il est bon de remarquer, que la Sainte modere icy avec prudence une passion qui brusle ordinairement dans le cœur de l'homme, non seulement pour les choses temporelles, mais encore pour les spirituelles, qui est l'empressement que l'on a de multiplier son semblable.

Car si un homme est soldat, il voudroit que tout le monde fut soldat; un homme de Lettres voudroit que tous fussent sçavants, un Religieux voudroit que

tout

tout le monde entra dans la Religion, de meſme un meſchant homme voudroit que tous les hommes fuſſent meſchans, Sainte Tereſe eſtoit Fondatrice, & de plus elle eſtoit Sainte: en qualité de Sainte elle vouloit rendre tout le monde Saint, & en qualité de Fondatrice ſe laiſſant emporter à ſon zele, elle auroit voulu fonder continuellement des Convents, pour la premiere choſe il n'y peut point avoir d'inconvenient, car c'eſt une choſe bonne & ſaincte de rendre tout les hommes ſaincts, mais de vouloir qu'ils ſoyent tous Religieux qu'ils ſoyent tous Carmes, & que toutes les femmes ſoyent Carmelites il y peut avoir de l'inconvenient.

C'eſt pourquoy la Sainte parlant à ſes enfans, & moderant cet empreſſement qu'ils avoient de fonder des Convents, leur dit, faiſant triompher ſa raiſon de ſes ſouhairs *qu'ils ayent plus de ſoin de prendre garde à la qualité des Convents qui ſoyent bons & observants, pluſtoſt qu'à en fonder beaucoup*, d'autant que le grand nombre des Convents ſans obſervance n'eſtoient point agreables ny ſelon le cœur de la Sainte. 19.

La Theologie Myſtique enſeigne avec ſubtilité que la perfection de la vie ſpirituelle ne conſiſte pas dans les verbes, mais dans les adverbes, le bien, & la perfection de l'Eveſque ne conſiſte pas à eſtre Eveſque, mais à faire bien la charge d'Eveſque, ny du Pape, à eſtre Pape, mais à faire bien le Pape, ny de la Religieuſe à eſtre Eſpouſe du Seigneur, mais à ſ'acquitter bien de l'obligation, & de la profeſſion d'une Eſpouſe du Seigneur, de ſorte que cette parole bien & mal rend les charges aymables, ou hayſſables, dignes d'eſtime, ou de censure, ſoit qu'elles ſoyent grandes, moyennes, ou petites, car dans la vie eternelle l'on nous fera rendre conte par l'adverbe *bien* ou *mal* pour averer & ſçavoir comme nous avons ſervy Dieu en ce monde. 20.

La Sainte raiſonne de la meſme ſorte en cet endroit, diſant: avoir beaucoup de fondations bien Regulieres, & Obſervantes, cela eſt bon en avoir beaucoup; & qui ſoyent mal gouvernées, cela ne vaut rien. Comme ſi elle diſoit, il faut choiſir ce qui eſt meilleur, & non pas ce qui eſt en plus grand nombre, d'autant qu'en ce monde

monde la multitude est le plus souvent opposée à ce qui est meilleur.

21. Cecy m'oblige d'avancer encore une autre maxime quel'on a accoustumé de proposer pour le gouvernement, & que je ne voudrois pas dire parce qu'elle est seulement bonne quand elle est bien entendüe, mais elle est mauvaise si l'on la prend d'un mauvais biais, la voicy, *ce qui est meilleur est opposé à ce qui est bon*, cette maxime se doit entendre avec beaucoup, & des grandes Limitations.

On la peut souffrir dans la politique quand celuy qui gouverne esmeut & trouble le bon estat des choses pour les vouloir remettre en un meilleur estat, cela est toutefois mauvais, le mesme se trouve veritable dans le gouvernement spirituel, mais dans le gouvernement mistique ce qui est meilleur n'est pas contraire à ce qui est bon, mais ce qui est bon s'establit & s'affermit parce que qui est meilleur; que cela ne soit ainsi, n'est-il pas vray? que si nous ne tendons à ce qui est meilleur, nous ne pourrons jamais nous conserver dans le bien, & ainsi, il est necessaire comme dit le Prophete Roy de cheminer de Vertu en Vertu, s'avancant tousiours d'un bien, à un plus grand bien, en nous exerçant en ce qui est meilleur, pour ne pas perdre ce qui est bon: car comme dit le S. Esprit, *qui spernit modica paulatim decidet.*

Psalm.
83.v.8

Ecclef.
19.v.1.

22. Outre que je ne dis point icy que ce qui est meilleur soit contraire à ce qui est bon, & la Sainte ne l'a point dit, mais je dis seulement que la multitude est ordinairement opposée à la plus grande perfection, parce que en cette vie, la meilleure chose n'est pas ordinairement celle qui est la plus nombreuse, au contraire, la moindre a accoustumé d'estre la meilleure: car ce n'est pas sans sujet que les Religieux de l'Ordre Seraphique de S. François s'appellent *Ereres Mineurs*, & ceux de S. François de Paule *Minimes*, ces deux François qui furent la lumiere, & la joye de l'Eglise cognurent bien que la perfection consistoit dans l'humilité, & dans la petitesse.

Sedeq. *Pars pessima in orbe major* dit le Philosophe Moral, la plus grande partie du monde est la pire, doncques la
moin-

moindre eſt la meilleure, *Multi ſunt vocati, pauci vero electi*, les appelez ſont en grand nombre, mais il y en a fort peu d'élus : Seigneur faites que nous ſoyons de ce petit nombre des élus, & non pas du grand nombre des appelez, & qui ne ſont point élus, c'eſt de cette façon & de pluſieurs autres qu'il faut entendre que la multitude eſt ennemye de ce qui eſt bon, & de ce qui eſt meilleur.

La Sainte dans le cinquième nombre exagere la douleur que le Reverend Pere Hieroſme Gratian recevoit d'apprendre que cette affaire avoit eſté mal meſnagée, ſur quoy elle dit *que le Provincial aura honte & ſera faſché*, comme ſi elle diſoit, il aura honte de voir que des Vierges dediées à Dieu, & qui pour cet effet devoient eſtre prudentes (car la porte du Ciel eſt fermée aux folles) n'agiffent pas avec prudence dans ieurs deſſeins, apres elle adjouſte, *mais l'on a fait auffi peu de cas deluy comme ſ'il n'eut pas eſté en charge* : La Sainte ne leur dit pas des choſes bien faſcheuſes, mais elle ſe contente de leur representer leur faute, ſçachant bien que le plus grand affront & la plus grande injure que l'on pourroit faire à ſes Filles, attendu leur vertu & leur perfection, eſt de leur mettre devant les yeux leurs fautes.

Dans le ſixième nombre elle appelle les Religieuſes de Seville Martyres, parce qu'elles ſouffrirent le martyre ſpirituel des Saints Conſeſſeurs, qui conſiſte à endurer les calamitez, les perſecutions, & les affronts pour la vertu : elle retourne auffi-toſt à celles de Grenade leur reprochant qu'elles ſe plaignent plus ſans ſujet que celles de Seville avec raiſon : & dans mon ſentiment; ee fut icy la plus grande correction & mortification, d'autant que c'eſt un déplaiſir le plus ſenſible du monde, de voir qu'une Mere ſi ſainte declaroit les Religieuſes de Seville plus parfaites que celles de Grenade, veu principalement que celles-cy ſçavoient tres-bien, que l'amour de leur Mere panchoit là où il y avoit une plus grande perfection.

En ſuitte elle les reprend d'eſtre fort plaintives & chagrines, leur diſant avec beaucoup de grace; *Lequoy ſe plaignent elles ? ce n'eſt pas une choſe ſi faſcheuſe, là où il ne manque point de ſanté & de nourriture, d'eſtre logées*

un peu estroitement estant en fort bonne estime aupres de plusieurs Seigneurs, je ne sçay pas dequoy l'on se plaint, car apres tout, toutes choses ne doivent pas estre à vostre souhait.

La reprimende de la Sainte est accompagnée de beaucoup de discretton; car elle leur dit, vous avez dequoy manger dans la maison, & vous estes estimées dans la Ville, la nourriture ne vous manque point dans le Convent, ny la reputation au dehors, souffres donc le reste pour l'amour de Dieu: c'est comme si elle disoit, si vous ne manqués point de nourriture au dedans, ny d'honneur au dehors, & qu'apres cela vous soyez bien logées vous n'aurez rien à souffrir, & si vous avez toutes choses à vostre souhait, vostre vertu ne sera pas solide, mais seulement apparente: car il y a une aussi grande difference entre la vertu qui jouit des prosperités & celle qui souffre, comme entre ce qui est peint & ce qui est naturel.

26. Dans le huitième nombre la Sainte renforce la reprimende, disant: *Si je n'appréhendois de contribuer à faire offenser Dieu par quelque manquement d'obeyssance, j'enveroies un commandement exprés à V. R. parce que je fais les mesmes fonctions que nostre Pere Provincial, pour ce qui regarde les Carmelites Deschauffées.* C'est assez que la Sainte prenne la verge de la Jurisdiction en main pour faire ressentir le grand pois de la reprimende: en effet ce fut un coups bien cruel de dire à sa plus chere Fille, qu'elle apprehendoit de luy faire un commandement, de peur qu'elle n'y obeit point, & qu'elle la croyoit si foible, qu'elle n'osoit point luy mettre l'obeyssance sur les espaulles, de peur que le pois ne la fit tomber.

Elle a recommandé en cela aux Superieurs du Mont-Carmel, & mesme à tout ceux des autres Ordres, de pratiquer un Conseil tres-sage, & plein de charité, qui est de n'imposer point le commandement à celuy qui n'a pas assés de force d'esprit pour le supporter, de mesurer toujours, & peser bien le fardeau avant que d'en charger personne: car si Dieu ne nous envoie les tentations que selon nos forces, *qui non patitur vos tentari supra id quod potestis*, pourquoy voudrions nous faire à l'endroit de nos inferieurs, ce que Dieu ne fait point en nostre endroit?

Mais

Mais la Sainte avança ces parolles pour un motif de correction, & non de mesfiance : car elle fçavoit bien que fa fille Anne de J E S U S avoit dans la devotion & dans fon humilité des forces fuffifantes pour recevoir des commandemens plus difficiles, ce qui se voit en ce qu'aussi-toft dans le mefme nombre, elle luy fait ouvertement le commandement, luy ordonnant de renvoyer à l'heure mefme les Religieufes qu'elle avoit amenées de Veas, & qui estoient celles qu'elle aymoit le plus. 27.

La Sainte conneuft bien en cela la haute vertu d'Anne de J E S U S (comme elle l'a fait apres paroiftre) car la voyant quelque peu attachée aux creatures, quoy que ce fut par un fi faint motif, elle voulut couper les branches de cet arbre, afin qu'il furpaffa en hauteur tous ceux du Mont Carmel.

Elle adjoufte dans le mefme nombre, par ce qu'il n'est bon à rien de commencer des fondations avec une fi grande communauté, & il convient pour plusieurs autres raisons que ces Religieufes s'en retournent, c'est icy une maxime tres-excellente : l'on traitoit de la fondation de Grenade dont nous avons parlé, & l'on avoit bien conneu qu'il ne la falloit pas commencer avec un grand nombre de Religieufes, & sur ce fujet les Religieufes faisoient diverses afsemblées & consultations : la Sainte s'ennuya de cela & leur ecrivit que quand c'estoit temps d'exécuter une chose qu'il ne falloit pas tant se tourmenter n'y s'arrefter à prendre confeil, *tempus faciendi Domine*, il est maintenant temps d'agir, laiffons les consultations; Il n'est rien de plus certain, parce que le doute me doit porter à prendre confeil, & le confeil me doit engager dans l'exécution : c'est pourquoy les fages politiques difent, que l'exécution doit estre en la main du confeil : *confilium sub manu*, d'autant qu'il faut qu'en un mefme temps l'entendement confeille, & la main agiffe ce qui est utile, non feulement pour les affaires du monde, mais encore pour les choses de Dieu qui requierent encore d'avantage cette promptitude. les dilais n'estans point agreables à fa divine Majesté, *nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia.* 28.

Dieu ne voulut pas mefme que celuy qu'il appella dans

Matth. 8. v. 88 dans l'Evangile differe sa vocation sous pretexte d'aller ensevelir son Pere, *dimitte mortuos sepelire mortuos suos* luy dit il, laisse les morts ensevelir leurs morts, comme s'il eust dit, ceux qui m'abandonnent sont morts, ceux qui me suivent sont vivans, ne t'arrestes point avec les morts, suis avec une promptitude vive, ardente & efficace, ceux qui sont vivans, & celuy qui est la vie, le chemin & la verité, qui couronne les vivans.

29. La Sainte adjouste dans le nombre neuvième deux autres maximes tres necessaires: la premiere est où elle dit, *l'ay recommandé tous ces jours passez cette affaire à nostre Seigneur, car je n'ay pas voulu respondre d'abord aux Lettres.* C'est icy un excellent & tres-utile enseignement, parce que dans une matiere d'importance, comme est la Fondation d'un Convent, il faut avoir recours à l'Oraison, & quand ce seroit meisme une chose de peu d'importance, l'Oraison n'y peut estre qu'utile, mais c'est une chose bien remarquable de voir, que la Sainte estant si portée à faire cette Fondation, qu'elle croyoit si faisable qu'il n'y avoit rien à consulter, ny à considerer comme elle l'avoit escrit, vouloit toutefois avant que de respondre avoir recours à Dieu par le moyen de l'Oraison, & la luy recommander.

30. Mais cecy me semble un peu obscur, car la Sainte ne reprend-elle pas ses Religieuses de ce qu'elles retardent cette Fondation par leurs assemblées & leurs consultations? il est vray: mais tous ces conseils estoient des conseils des creatures, & toutes ces consultations se faisoient avec des creatures, mais pour ce qui est d'aller prendre conseil du Createur, & de consulter l'Oraison, elle ne le deffend point dans ses escrits, bien loing de cela, elle l'authorise par l'exemple qu'elle nous en donne: car l'Oraison ne doit pas seulement preceder la resolution, mais elle doit toujours l'accompagner, d'autant que sans l'Oraison il y a du danger dans le commencement, dans la suite, dans l'execution, dans la poursuite & dans la fin.

Mais par la raison meisme que la Sainte se plaisoit & avoit une grande inclination pour fonder des Convents, elle alla consulter cette fondation dans l'Oraison, parce que dans les choses que nous devons entreprendre,

prendre, & qui font de noſtre gouſt; nous devons nous comporter avec plus de retenue, & de precaution, & les examiner comme il faut dans l'Oraiſon, de peur que mon inclination ne ſoit celle qui ſe determine à faire une choſe quand je crois que c'eſt Dieu, cette maxime eſt tres-utile, & ſi nous la pratiquons, nous en retirerons des avantages tres-conſiderables.

Elle nous enſeigne merveilleuſement la ſeconde maxime dans ces paroles, *parce que c'eſt une choſe fort eſloignée de l'eſprit des Deſchauffées, que d'avoir aucune attache particuliere, quand meſme ce ſeroit avec leur Prieure, & ce n'eſt pas le moyen de s'avancer jamais dans la vertu, Dieu veut que ſes Eſpouſes ſoient libres & attachées à luy ſeul*: la Sainte comme une ſi grande Maĩſtreſſe qu'elle eſtoit, deſcouvrit quelque eſpece d'attache, que les Religieuſes de Veas qui eſtoient venuës à la Fondation de Grenade, avoient à la Venerable Mere Anne de J E S U S, c'eſt pourquoy elle leur dit qu'elle veut que ſes Filles ſoient libres, deſpoüillées de toute affection & attachées à Dieu ſeul, parce que ſa divine Maĩeſté veut que ſes Eſpouſes ſoient attachées de la forte, les Eſpouſes de Dieu ne doivent aymer autre choſe que Dieu, Dieu eſt fort jaloux de ſes Eſpouſes, & l'amour qu'elles ont pour leur Superieure, pour leur retraite & pour leur recollection, ſi c'eſt avec attache luy donne de la jaloſie. 31.

L'on dérobe à Dieu tout l'amour que l'on donne à la creature avec attache: la raiſon en eſt claire, car comme Dieu eſt le Maĩſtre legitime de l'amour de toutes ces creatures, il eſt certain, que c'eſt luy ravir cet amour quand on le donne aux creatures, & il eſt auſſi certain que nous avons le gouſt bien dépravé, & bien mauvais de dérober cet amour à Dieu, pour le donner à un peu de fumier & de vilainie.

C'eſt pourquoy l'Eſpouſe demanda à ſon Eſpoux qu'il luy reiglait la charité, ce qu'il fit en augmentant en ſon cœur la charité divine, par le moyen de laquelle elle obtint l'humaine, & la reduiſit à de bons termes. 32.

Il faut aymer tout le monde pour Dieu, mais il ne faut aymer perſonne ſans Dieu, je dois aymer mon pe-

re plus que celuy qui ne m'est rien, mais je dois aymer l'un & l'autre en tout, & seulement pour Dieu; le mary doit aymer sa femme, mais il la doit aymer autant que Dieu veut, & en preferant l'amour de Dieu à celuy de sa femme; le Pasteur doit aymer ses ouailles, mais ce doit estre pour les mener à Dieu; les ouailles doivent aymer leur Pasteur, mais c'est pour obeyr à Dieu, le servir & luy plaire.

Finalemēt toute sorte d'amour, & en particulier celuy des espouses du Seigneur doit venir de Dieu, s'attacher à Dieu, & se conserver en Dieu, & estre sacrifié à Dieu, & de cette maniere les ames vivront detachées des creatures, & seulement attachées à leur Createur qui est Dieu.

33. La Sainte dit ensuitte dans le mesme nombre, *qu'elle ne veut pas que cette maison prenne dans son commencement le mesme chemin que celle de Veas.* Neantmoins il est certain que la Fondation de Veas fut tres-saincte, mais qu'importe si la Sainte veut que celle de Grenade soit encore plus saincte? une saincteté moderée suffit pour Veas qui est un petit lieu, mais pour Grenade qui est la Capitale Ville d'un Royaume, il faut que la saincteté soit tres-grande, il faut une grande lumiere à un grand chandelier, mais pour un petit, une moindre lumiere suffit.

34. Elle leur dit aussi *que l'attache des Religieuses à ses Supérieures ou à d'autres particuliers a accoustumé d'estre la source des partis & des dissensions,* mais l'on ne s'en apperçoit pas dans les commencements. Helas mon Dieu! ce cœur humain est bien foible, nous ne sçaurions aymer sans hayr, ny hayr sans aymer. Si nous nous aymons les uns & les autres, nous hayssons ceux qui ne nous ayment point, & si nous les hayssons, nous aymons avec déreglement ceux qui nous aydent à les hayr, & à les persecuter, ce qui nous fait voir que l'amour est bien trompeur, puisqu'au lieu d'estre rempli de douceur, on le trouve ordinairement desguisé, & ce qui est le pis, revestu de rigueur, & de cruauté; c'est pourquoy cheres ames il n'y a point d'amour semblable à l'amour de Dieu.

35. Elle dit prudemment & par un instinct souverain
que

que l'on ne s'apperçoit dans les commencemens de ces attaches: ce qui est tres-veritable, parce que le cœur s'engage si insensiblement à celle que nous aymons, que l'on ne s'avise jamais que cette amitié puisse apporter aucun dommage, bien au contraire l'on croit qu'elle est tres-avantageuse, l'on y trouve une infinité d'avantages, & plusieurs vertus dans la personne aymée, de sorte qu'une Religieuse qui ayme sa compagne justifie son amitié disant, qu'elle ne l'ayme pas pour foy, mais pour Dieu, & qu'elle l'ayme non pas pour son humeur, ou pour sa personne, ou parce qu'elle luy revient mieux que les autres, mais seulement parce qu'elle est plus sainte que les autres; mais comment ne seroit-elle pas plus sainte à ses yeux si elle l'ayme plus que les autres? & c'est de cette façon qu'elle se rend esclave dans la fuite de son amitié, encore qu'elle fut entierement libre quand elle y entra dans les commencemens.

Je donnerois un remede pour cecy qui seroit de ne rien aymer ny hayr en cette vie, n'aymons que Dieu, n'hayssons que le mal, il y a, cheres Ames, en cela de l'utilité, & c'est une chose fort commode, *il y a de l'utilité*, parce que l'ame estant détachée de l'amour des creatures, brulle toute en l'amour de son Createur, & ainsi il est necessaire de prendre toujours garde à nous, d'estre jaloux de nous-mesmes, & d'estre continuellement dans les craintes gardant sous mille clefs nostre cœur pour Dieu seul.

C'est cette crainte, & ce soin de foy-mesme qu'avoit 36.
dans son interieur la Venerable Mere Louyse de Caravajal pour laquelle je suis obligé d'avoir une particuliere affection, à cause de la parentée & de sa vertu, quand elle disoit avec tant d'esprit dans des Vers qui sont imprimés dans sa Vie.

De mi muy mas recatada
Ando que de un bravo Toro,
Y como sobre enterrada,
Sobre mi viendemo lloro
Sin hallar descanso en nada.

*Je m'apprehende plus qu'un furieux Taureau,
Rien ne peut soulager cette douleur extrême,
Et voyant mon malheur, je pleure sur moy-mesme,
Comme sur qui seroit dans un triste Tombeau.*

Cette sainte ame vivoit dans l'apprehension d'elle-mesme, redoutant dans son interieur sa propre volonté, elle ne trouvoit du repos en rien, elle pleuroit sur soy comme si elle estoit morte, & comme vivante, elle ne se resioüissoit qu'en Dieu seul.

37. J'ay dit que c'estoit une chose profitable & commode, nous avons desia veu le profit spirituel que nous en retirons, & pour la commodité qu'il y a de n'aymer personne avec attache, nous l'experimentons tous les jours, car celuy qui n'aime que Dieu seul, n'est obligé qu'à souffrir ses propres peines, & ne prend point de part à celles d'autrui, qui ne l'affligent point, & ne luy font aucun mal, mais le cœur qui est attaché aux creatures est subject à toutes les miseres, peines, & afflictions que les personnes qu'il aime souffrent, s'il est attaché aux enfans, il souffre à mesure qu'ils souffrent, s'il a des amis il est affligé dans leurs desplaisirs, de sorte que n'estant qu'une seule personne dans son essence, il fait le personnage de plusieurs dans ses souffrances.

Cela estant ainsi, l'homme prudent & spirituel devroit faire ce raisonnement, pourquoy engageray-je mon cœur aux creatures, si dans un entier destachement de toutes les choses créées, je puis aymer Dieu, n'aymant les creatures qu'en luy & pour luy? pourquoy me rendray-je esclave des choses de la terre?

Je les ayme toutes pour Dieu, & je n'en ayme aucune sans Dieu, que sa divine Majesté dispose des creatures & de moy comme il luy plaira, car je veux seulement vivre dans l'amour de la volonté & du bon plaisir de mon Dieu & de mon Créateur.

38. La Sainte finit le nombre neuvième, disant, *pour cette fois je vous demande pour l'amour de Dieu de n'avoir point d'autre sentiment que le mien.* Et pour moy je crois fermement que la Venerable Mere Anne de J E S U S, & les autres Relligieuses n'eurent point d'autre sentiment que

que celui de leur Sainte Mere, non ſeulement pour cette fois-là, mais tout le temps qu'elles veſcurent, & je crois auſſi que cette reprimende fut immédiatement ſuivie de l'amendement.

Ce que la Sainte adjouſte dans les nombres ſuivants 39.
meritoit d'eſtre imprimé non ſeulement ſur le papier, mais encore dans les cœurs de tout le monde, & principalement des Religieux : car eſtant fachée de voir que ſes Religieuſes pratiquoient la vertu de l'obeiſſance avec quelque forte d'attache à leur Superieure, elle s'eſcrie dans le nombre dixieſme en faveur de cette vertu celeſte. *O veritable eſprit d'obeiſſance qui fait que l'on n'a aucune repugnance à aymer celle que l'on voit tenir la place de Dieu.*

La Sainte commence cette exclamation ſ'adreſſant à l'obeiſſance, qui eſt la mere de toute perfection Religieuſe, qui eſt le remede contre l'amour propre, le repos de la divine volonté, & le Palais des vertus, ou la volonté humaine ſe perd, & ou la volonté de Dieu ſe nourrit, ſe plaît, ſ'augmente, & eſclate admirablement. C'eſt par cette vertu que je ceſſe d'eſtre à moy qui eſt la plus mauvaiſe choſe du monde, & c'eſt par elle que je commence d'eſtre à mon Dieu, qui eſt le meilleur eſtat que l'on ſçauroit ſouhaiter : c'eſt par la force de cette vertu que S. Paul à peu dire, je vis mais non pas moy c'eſt J E S U S-C H R I S T qui vit en moy, *vivo ego jam non ego vivit vero in me Chriſtus* : d'autant que ſi j'obeiſ en tout à la volonté de Dieu je fais les choſes comme ſi Dieu les faiſoit en moy & par moy, parce que je luy ay donné ma volonté, & c'eſt luy qui commande en moy, & qui vit en moy, & ce n'eſt pas moy qui vis en moy, ny ma propre volonté qui commande en moy.

Elle adjouſte que l'on n'a nulle repugnance à aymer celle 40
que l'on voit à la place de Dieu : La Sainte enſeigne dans ces parolles que ceux qui obeiſſent doivent vivre non pas ſelon ce qu'ils voyent, mais conformément à ce qu'ils croient, ils voyent un homme & ils croient que cet homme, tient la place de Dieu, il faut donc qu'ils obeiſſent par la croyance qu'ils ont, que cet homme qui les commande, eſt à la place de Dieu, & ils ne doivent

point resister à celuy qu'ils voyent homme comme eux; mais qui represente un Dieu qu'ils ne voyent pas.

41. Elle dit *qu'il n'y a point de forces pour resister à Dieu quand on le considere en la personne du Prelat*, parce que la soumission, l'obeissance & la resignation despoüillent l'ame de sa propre volonté qui est ce qui est mauvais, & donnent des forces à l'humilité, & c'est, ce qui est bon, & parfait.

Elle adjouste dans le mesme nombre, *que puis que la Mere Anne de JESUS esleve les ames pour estre les Espouses du Crucifié, elle les doit mortifier & crucifier, en sorte qu'elles n'ayent point de propre volonté, & qu'elles ne s'arrestent point à des bagatelles, afin qu'elles paroissent les Espouses du Crucifié: si un mary estoit tout mal habillé, & pauvre, & que sa femme fust riche, & bien parée, ne seroit-ce pas une grande folie? si la femme dansoit quand le mary est dans les souffrances, & dans les afflictions, ne seroit-ce pas une chose estrange & ridicule?*

Or c'est une plus grande folie, & extravagance, que l'Espouse du Crucifié soit bien ajustée, vaine & richement ornée, lors que son Espoux est en prison, qu'il est mal traité, & qu'il est crucifié pour elle, c'est une chose bien ridicule que cette Espouse voye son Espoux avec une couronne d'espines, & qu'elle s'amuse à rechercher des façons de se coiffer toutes extraordinaires, & qui mettent des nouvelles espines sur la teste de son Espoux, c'est une chose bien estrange qu'elle ne songe qu'à des vanitez, & des honneurs mondains, lors qu'elle voit son Espoux deshonoré, est-il possible qu'ayant receu les enseignements que nostre Sauveur nous a laissé en sa Passion, pour vivre en ce monde avec des peines & travaux, nous veüillons vivre en cette vie avec les gloires de la Resurrection, qu'il nous a réservé pour l'autre monde: faut-il que nous aspirions à la gloire non par le moyen du mystere de la Passion de JESUS-CHRIST, mais par les plaisirs, & les gloires qui sont tout à fait opposées au Mystere de la Passion.

42. Pourquoi pensez-vous que les Religieuses portent sur leur teste un voile noir; si ce n'est pour signifier la couronne & les douleurs de la Passion de nostre Sauveur;

veur ; & afin que l'ayant porté noir en cette vie, elles soient couronnées d'un blanc dans l'Eternelle ; or que seroit-ce de porter un voile noir sur la teste, & d'avoir le cœur verd & sans affliction ? que seroit-ce de voir nostre Sauveur attaché à une Croix, & de voir l'Espouse estoignée de la Croix, dans les plaisirs, & dans la liberté ? C'est pourquoy sainte Terese ordonne à la Mere Anne de J E S U S de crucifier, & de mortifier ses Religieuses, les despoüillant de leur propre volonté qui est la source de toute nostre perte, de nos legeretez, & de nostre libertinage.

Elle finit ce nombre disant à ses Filles, *qu'elles considerent que c'est commencer dans un nouveau Royaume*, ce qu'elle a dit dans un sens litteral, parce que ce Convent estoit le premier des Religieuses que la Reforme fonda au Royaume de Grenade : ou bien dans un sens spirituel, parce que la vie Religieuse & sur tout celle des Deschauffez, est un commencement d'un nouveau Royaume. Car sortant du monde l'on sorte du Royaume du monde, & entrant dans la Religion on entre dans le Royaume de Dieu. L'on passe du Royaume des passions au Royaume des Vertus, de la Ville de Babylone, à celles de la sainte Hierusalem Ville de Dieu. L'on se delivre des filets du peché pour se livrer à la liberté de la grace, & l'on s'exempte de travailler sans merite & avec tourment, pour travailler avec merite & contentement. Et c'est ce que dit la Sainte, que c'est commencer dans un nouveau Royaume, comme si elle disoit, il faut une nouvelle vie pour un nouveau Royaume, l'amour propre commandoit dans le Royaume que mes Filles ont laissé, mais la seule volonté de Dieu, commande dans le Royaume où elles sont entrés, il est donc nécessaire que cet Amour propre de mes Filles, meure par l'efficace de la volonté de Dieu, & pour cet effet il les faut crucifier, afin qu'elles puissent regner dans un nouveau Royaume.

Elle appelle la vie spirituelle & Religieuse un Royaume, parce que le monde n'est qu'une servitude, soit que l'on y commande, soit que l'on y obeyse, l'on y est toujours esclave, ainsi l'on ne le scauroit appeller Royaume, mais bien servitude, & il n'ya que cette

difference entre les Superieurs & inferieurs, que celuy qui commande sert en qualite de commandant, & celuy qui obeyt, sert à celuy qui commande, car celuy qui commande est esclave de l'ambition, ou du vice, ou de la passion, ou du moins de la necessite en laquelle il se trouve de commander, & de gouverner, ce qui est ordinairement une servitude bien penible, & bien dangereuse; de sorte que tous les hommes servent dans le monde, ou d'une façon ou d'une autre.

Mais dans le Royaume spirituel de Dieu, Dieu qui commande, commande comme Dieu, & celuy qui luy obeyt regne & commande seulement en servant Dieu, puis que c'est regner que de servir Dieu, & ainsi il n'y a que le Royaume de Dieu qui puisse estre justement appellé Royaume, comme Dieu l'appelle ainsi en toutes ses paraboles qui commencent par ces mots, *Simile est regnum Caelorum*; tous les autres Royaumes de cette vie, comparés à celuy de Dieu ne font point des Royaumes, ce ne sont que l'ombre & la figure des Royaumes qui commencent à peine quand ils disparoissent; *preterit enim figura hujus mundi*, & comme dit S. Jean Chrysostome, ils ne sont autre chose qu'un Theatre, une representation, & une Comedie, ou les choses paroissent ce qu'elles ne sont pas, & sont ce qu'elles ne paroissent pas, & le plus souvent les peines & les soins qu'il y a dans le gouvernement d'un Royaume sont si grands, si fascheux, & si importuns, que je pourrois dire que les Royaumes paroissent ce qu'ils sont, car il y a bien de la peine, & de la fatigue à les gouverner, ce que nous voyons à tout moment.

1. Cor.
7. v. 21

45.

Elle adjouste vostre Reverence, & les autres Religieuses sont obligées de se comporter en vaillants hommes, & non en femmelettes, la Sainte se comportoit, comme elle auroit voulu que ses Filles se fussent comportées, elle faisoit dans son sexe ce qu'auroit pû faire un homme vaillant & courageux, & comme un Capitaine general des batailles de Dieu, tantost encourageant, tantost donnant des conseils, tantost faisant des reprimandes, & tantost consolant ses Religieuses.

Matth
11. v.
12.

Elle suit dans ce mesme nombre la comparaison & la parabole de nostre Sauveur qui dit, *Regnum Caelorum*

vim patitur, & violenti rapiunt illud, comme ſi elle euſt dit
 Confiderez mes Filles, que le Sauveur de nos ames dit,
 que ce nouveau Royaume où vous eſtes entrées ne ſe
 gagne qu'avec la force, & le courage, en triomphant
 de nous meſmes, & en foulant aux pieds voſtre propre
 volonté par une véritable ſouſmiſſion à celle de Dieu.
 L'on fait la conquête de ce Royaume en combattant
 comme des hommes vaillants & courageux, & non
 pas en fuyant comme des femmelettes. Il faut avouer
 que cette grande Sainte eſtoit admirable en tout, en
 ſon courage, en ſa maniere d'agir, en ſon eſprit & en
 ſa grace. Si nous conſiderons ſa ſcience elle nous pa-
 roitra en tout un Docteur de l'Egliſe. Si nous admi-
 rons la valeur nous la prendrons pour l'un des Mar-
 tyrs les plus vaillants de l'Egliſe de Dieu, & ſi nous
 regardons ſon zele nous verrons qu'elle a imité de
 bien près les Apoſtres, ſans doute qu'elle fuſt mer-
 veilleuſe en tout.

Dans le nombre onze, la Sainte teſmoigne ſon reſ- 46.
 ſentiment quand elle reprend ſes Filles de ce qu'elles
 avoient fait reflexion ſur ce que le Provincial eſcrivant
 à la Venerable Mere Anne de J E S U S, l'appelloit
Preſidente, & non pas *Prieure*. Et de vray elle avoit raiſon
 d'en eſtre fachée, d'autant que les imperfections des
 Filles font un grand affront à la mere: S. Paul en par-
 loit de la forte à ſes Diſciples, *Gaudium & corona mea*,
 Vous eſtes ma couronne, & ma gloire, parce que
 ceux qui eſtoient ſon ignominie quand ils man-
 quoient, eſtoient ſa couronne quand ils meritoient,
 c'eſt de cette façon que les bons Maîtres s'offenſent
 contre leurs Diſciples, quand ils ne veulent rien ſça-
 voir, c'eſt là le reſſentiment des bons Peres contre les
 mauvais enfans & des vaillants Capitaines contre les
 Soldats qui ſont laſches.

Elle avoit auſſi raiſon de reprocher à ſes Filles le tort
 qu'elles avoient de s'avifer ſi le Peré Provincial don-
 noit la qualité de Preſidente, ou de Prieure à la Mere
 Anne de J E S U S au deſſus des Lettres qu'il luy eſcri-
 voit, & c'eſt comme ſi la Sainte euſt dit, où nous
 ſommes entrées en la Religion pour obeir, ou pour
 commander, *ſi c'eſt pour commander*, nous ſommes per-
 duës,

duës, si c'est pour obeir pourquoy resistons nous aux commandemens de nos Superieurs ? nous nous sommes peut-estre obligez à obeir avec limitation, quand nous nous sommes faites Religieuses ? avons nous mis des conditions ? avons nous obligé les Superieurs de nous mettre en un Convent déterminé plustost que dans un autre. Sans doute que non, car nous nous sommes données à Dieu sans aucune limitation ny condition. Pourquoy donc ostons nous à Dieu ce que nous luy avons donné en entrant à son service ? Pourquoy est-ce que ma propre volonté desrobe à celle de Dieu cette portion que je luy avois entierement donnée sans aucune reserve.

47. Une Religieuse peut de cette façon devenir en peu de temps seculiere & du monde, car si elle oste aujourd'huy à Dieu un peu de ce qu'elle luy avoit donné, & demain un autre peu, & un autre jour un autre peu, elle viendra peu à peu à despoüiller Dieu de tout, luy ravissant ce qu'elle luy avoit donné dans sa profession : de sorte que Dieu se trouvera sans ce qu'elle luy a donné, & elle sans Dieu, & mal-heur pour la Religieuse qui est sans Dieu : c'est pourquoy les Religieuses, & mesme tout le monde, & encore mieux nous autres les Evesques, nous nous devons donner tout d'une fois, & entierement à Dieu, & nous estans une fois donnez, nous ne devons pas luy oster nostre volonté, puis qu'elle est si bien donnée, consignée, & employée, car tout autant que nous retranchons à Dieu de la volonté que nous luy avons donnée, autant nous despoüillons nous de Dieu.

48. La Sainte poursuit dans le mesme nombre, disant *qu'elle s'estonne fort de ce que ses Religieuses ne prennent pas seulement garde à ces bagatelles, mais qu'elles en fassent encore bruit*, comme si elle eust dit que cette tentation trouble l'imagination, & qu'elles'y arreste à la bonne heure, mais c'est une chose bien estrange de la faire passer de l'imagination au cœur, que vous en eussiez quelque ressentiment, passe, mais c'est une chose bien rude de passer du ressentiment au consentement, que vous en murmurassiez dans vos chambres, ce n'est pas trop bien fait, mais il est bien plus mauvais

mauvais de reſiſter au Provincial & d'en appeller à la Fondatrice.

Après elle adjouſte, *faut-il que la Mere Marie de Chriſt en faſſe tant de cas* : c'eſtoit une tres-ſainte Reſigieuse du Convent d'Avila, que la Sainte avoit envoyée à la Fondation de Grenade, & c'eſt comme ſi elle diſoit : quoy la Mere Marie de Chriſt reſiſte au Provincial qui repreſente JESUS-CHRIST? quoy la Mere de Chriſt de Nom reſuſſe de l'eſtre dans les œuvres? où il faut qu'elle laiſſe le Nom de Chriſt, où il faut qu'elle pratique l'humilité de JESUS-CHRIST?

Elle dit plus avant avec grace, & avec un ſaint courroux, *où il faut que la peine leur ait renverſé l'eſprit, ou le Demon eſtabliſſe des mal-heureux commencemens dans cet Ordre*; O le grand zele! ô l'excellent courage! ô quelle force d'eſprit, il faut maintenant que les Enfans du Mont Carmel tremblent, puis que leur Mere eſt ſi fort en colere, *la peine, dit-elle, leur a renverſé l'eſprit*, elle prend icy la cauſe pour l'effet, car par ce mot de peine elle entend la paſſion, & les imperfections que la peine leur cauſe: & cette paſſion trouble la raiſon, & quand la raiſon eſt troublée, la paſſion regne & domine, & quand la paſſion ſurmonte la raiſon, la plus ſpirituelle devient folle, celle qui avoit du jugement en eſt privée, & auſſi-toſt qu'elle eſt reduite en cet eſtat de folie, elle ne raiſonne plus que par opiniaſtreté, elle enrage quand l'on ne fait pas ce qu'elle veut, & ſe travaille l'eſprit & le corps ſans aucun merite, & avec peché, ce qui eſt une extreme folie.

C'eſt pour ce ſujet que le S. Eſprit dit qu'il n'y a point de pecheur qui ne ſoit ignorant, & niais, d'autant que la paſſion aveugle ſa raiſon, & il ſe treuve également ignorant & aveugle, & outre qu'il eſt niais, il eſt encore fol, car il choiſit les peines pour ſe damner, au lieu qu'il devroit choiſir les plaiſirs ſpirituels en ſervant Dieu pour ſe ſauver.

Les Damnez ſe plaignoient dans l'Enfer de cecy ſans aucune reſource quand ils diſoient, *Ambularimus vias difficiles*, comme ſ'ils euſſent dit, lors que nous pouvions aller au Ciel par un beau chemin, nous avons eſté chercher des precipices pour aller dans l'Enfer.

51. La Sainte dit en suite avec une grace admirable, *apres cela elle loïse vostre Reverence d'estre fort courageuse*, comme si elle disoit, est-ce avoir du courage que de resister à son Provincial? je tiens ce courage pour une lascheté, car c'est une lascheté plustost qu'une marque de courage, de tourner les espauls à l'obeïssance, pour suivre le peché; mes Filles, la veritable valeur consiste à embrasser avec une entiere soumission l'obeïssance, & à tourner les espauls à la desobeïssance: la raison en est, parce que dans la guerre de la Religion, qui est une guerre d'esprit, le courage ne consiste pas à vaincre les autres, mais à se vaincre soy-mesme, & ainsi quand les Inferieurs s'opposent aux ordres de leurs Superieurs, la victoire demeure tousiours du costé des Superieurs, encore que les Inferieurs se deffendent bien, & quand ils croyent de gagner, pour lors ils perdent, & s'ils viennent à bout de ce qu'ils avoient entrepris contre leur Prelat, le Demon à mesme temps vient à bout de ce qu'il avoit intenté contre eux, de sorte qu'il se pourra bien faire qu'ils surmonteront leur Superieur, mais le Diable triomphera d'eux en mesme temps, Or la victoire est bien malheureuse ou dans le temps que je triomphe de mon Superieur, le Demon triomphe de moy.

52. Elle adjouste en suite, *que toute autre bravoure sans ces vertus n'est que le commencement de beaucoup d'imperfections*, elle avoit dit auparavant, *que c'estoient des commencemens mal-heureux*: Car tout ainsi que l'humilité dresse des fondemens pour monter au Ciel, de mesme l'orgueil & l'amour propre font des bastimens pour tomber dans les Enfers, nostre Sauveur fit par le moyen de son humilité un edifice qui touchoit de la terre au Ciel, & le Demon par le moyen de son orgueil en fit un, qui alloit du Ciel aux enfers, tant il est vray cheres ames, que l'obeïssance nous sauve, & que l'amour propre nous ruyne, & nous damne.

53. C'est pourquoy la Sainte finit ce nombre par un remede qu'elle donne pour éviter ce malheur, disant, *je prie Dieu de nous donner du courage pour estre fort humbles,*
obeïf-

obeyssantes, & soussmises à mes Carmes Deschauffez qui nous gouvernent ; car c'est en quoy consiste la plus grande valeur : comme si elle disoit, pratiqués l'humilité, l'obeissance & la resignation qui sont la source & l'origine de tous les biens, comme les vices contraires à ces vertus, sont la source de tous les maux, & voyla un veritable courage.

L'on pourroit inferer de ce raisonnement plusieurs Reigles, & maximes, mais je n'en veux proposer qu'une seule aux ames qui tendent à la perfection, & c'est que nous nous donnions entierement & parfaitement à Dieu sans aucune limitation ny condition, que nous soyons comme des boules en ses mains, afin qu'il nous fasse rouler par tout où il luy plaira, & que comme la boule court, & roule avec legereté, à cause qu'elle est toute ronde & sans angle, de mesme nous vivions, & nous allions sans aucune repugnance par tout où Dieu nous voudra mener, & tout ainsi que la boule touche en terre le moins qu'elle peut, pour estre d'une forme spherique & ronde, ainsi nous ne devons pas nous arreter long-temps en terre, comme si nous estions d'une forme quarrée, mais nous n'en devons prendre que le moins que nous pourrons, & prendre du Ciel le plus que nous pouvons, de sorte que nous marchions toujours droit au Ciel, encore que la partie inferieure en tesmoigne du ressentiment.

Et dans cette rencontre quand l'on fait pour l'amour de Dieu, ce qui deplait à nostre nature, nous devons tenir nostre raison pour ennemie, si elle nous dicte de faire quelque chose contre la raison, d'autant que nostre fausse raison resiste à la Sainte & veritable raison de Dieu. Voicy à peu pres ce que la Sainte dit, il n'est pas juste ny raisonnable, dites vous, que l'on fasse passer de plus à moins une femme comme moy, & je vous dis qu'une femme comme vous, n'est jamais moins, que quand elle veut aller de moins à plus, & qu'elle ne veut pas retourner dans la Religion de plus à moins.

Outre ce que je viens de dire, une personne trouvera mille raisons qui luy paroistront bonnes & sainctes dans les apparences, & qui seront remplies de presumption

ption dans la substance, & ces raisons qui se presentent à son imagination sembleront contribuer à sa justification, ce qui les attachera si fort dans son ame, qu'il sera necessaire d'avoir un biseau, & un marteau, pour les arracher, ou retrancher de son esprit, & surmonter par une bonne raison cette maudite raison qu'elle s'estoit proposée, ce qui nous arrive à tout moment, & du moins je l'ay experimenté, principalement en une occasion, & il n'importe pas que j'advouë ma faute en public puis que je pechay publiquement. Il m'arriva doncques dans une semblable matiere, que je trouvois quelques raisons pour defendre ma cause, qui me sembloient apparemment bonnes & saintes, mais dans la substance elles n'estoient que l'effect d'un esprit vain & presomptueux; car je cogneus dans la suite, estant éclairé de la lumiere de Dieu, que ce que je croyois estre de Dieu, estoit entierement opposé au service Dieu, & cette fausse creance venoit de mon amour propre, de ma passion, de mon orgueil, de ma vanité, & de ma presumption.

56. Cette severité, & cette rigueur dont Sainte Terefe use dans cette reprimande qu'elle fait à ses Religieuses, peut encore servir d'un enseignement tres-utile pour les ames; d'autant qu'il se peut faire que ces pauvres filles ne pechassent pas mesme veniellement: Car ce qui sembloit estre une resistance formelle, estoit plustost un secours à la Fondatrice pour casser la sentence du Provincial d'une Reforme que S. Terefe avoit fondée, & c'estoit plustost proposer que resister, plustost se plaindre que s'opposer, & enfin c'estoit pour une chose qu'elles croyoient estre juste & raisonnable; parce que leur sentiment estoit que le Pere Provincial ne pouvoit pas oster la qualité de Prieure qui estoit fort honorable à la Mere Anne de JESUS, pour luy en donner celle de Presidente, qui luy estoit moins avantageuse & moins honorable.

Et nonobstant cela, la Sainte prit le foïet à la main, & considerant que ces points d'honneur pouvoient dans les commencemens de sa Reforme choquer deux vertus si relevées, & qui luy estoient si necessaires, comme l'humilité, en voulant estre davantage, & l'obeï-

l'obeiffance & refignation, en ne voulant pas se foubmettre entierement aux ordres des Superieurs: Elle se tourna comme une Lyonne contre fes filles, laiffant dès ce moment ces deux vertus si establies dans leurs ames, & dans toutes les Carmelites Deschauffées qui leur ont succédé, que la Religion du Mont-Carmel n'a point esté, à ce que je crois, capable jusques à present, de faire la moindre opposition à l'obeiffance que fes Religieuses doivent aux Carmes Deschauffées; ny d'avoir le moindre mouvement, ny dessein, qui ait esté contraire à l'humilité: Ce qui est une marque que les Meres de Grenade profiterent infiniment de cette doctrine de leur Mere, & de cette douce reprimende.

Dans le nombre 13. la Sainte exhorte fes Filles à souffrir les travaux de cette Fondation, leur proposant la recompense dans ces paroles, *Je crois bien que vous ne manquerez pas de travaux dans ces commencemens, ne vous en estonnez pas, car il n'est pas possible qu'une si grande oeuvre se fasse sans peine, mais la recompense en est grande.* C'est une chose ridicule de vouloir que les grandes choses coustent peu, que si les choses temporelles nous coustent tant, pourquoy voulons nous que les eternelles ne nous coustent rien.

Un homme estudiera trente ans, pour estre dix ans dás les charges de la Justice. Pour estre dix ans Evêque il en faudra avoir quarante de Prestre. Pour estre dix ans riche, il en faut estre cinquante dans le travail & dans l'avarice: Et nous ne voulons travailler qu'un seul moment pour une eternité de gloire, & pour jouïr eternellement de Dieu: peut-on voir plus grande folie?

Si la recompense est grande, & pour un long-temps, il faut bien que le merite & le travail soit grand & continuel, puis que le merite pour grand & estendu qu'il soit, ne merite point une si grande eternité de gloire, souffrir eternellement pour Dieu ne merite pas de jouïr un instant de Dieu. Car comme dit S. Paul: *Non sunt condigna passionis hujus temporis ad futuram gloriam.* Ce que l'on souffre dans ce monde, n'est pas digne de ce dont on jouït dans le Ciel. Pourquoy donc ne voulons

nous

57.

58.

Rom. 8
v. 18.

nous pas employer ce petit moment de vie au service de Dieu, pour jouir eternellement de sa vision: Nous donnons abondamment au monde la vie, les peines, & les travaux, quand il nous paye de peines, de tourments, & d'afflictions, & nous ne voulons pas offrir à Dieu le moindre travail, luy qui nous donne une couronne, & une joye eternelle.

59. Ce que j'avance icy touchant la gloire, la Sainte le dit à ses Filles touchant la grace, parce qu'elle parloit comme celle qui sollicitoit les interets de Dieu, & disoit qu'il falloit souffrir pour eux, pour jouir apres de la recompense qui est jointe à eux. C'est comme qui diroit, il est necessaire & juste de souffrir pour les interets de Dieu, & pour Dieu mesme, parce qu'il y a de grands avantages à servir Dieu & à espouser ses interets, puis que c'est l'engager à nous donner des couronnes eternelles pour des peines temporelles: Je dis que ce nous est un grand avantage, d'autant que la monnoye qui sert à acheter la gloire est de grande valeur, les peines de cette vie sont legeres, & les plaisirs de la gloire sont eternels; Y a-il donc quelqu'un qui ne veuille pas acheter des plaisirs eternels par des peines tres-legeres.

60. C'est une maxime tres-utile tant dans les matieres politiques que morales & mesme dans les spirituelles, que l'on ne scauroit faire de grandes choses sans mespriser les petites. Ce qui est fort approachant de ce que Sainte Terese dit en cet endroit; l'on ne peut pas faire de choses grandes dans le sens moral, comme est de meriter, sans mespriser les petites choses telles que sont les souffrances: Dans le sens anagogique, l'on ne peut pas arriver aux choses grandes, comme c'est de jouir de Dieu, sans avoir passé par les petites choses, comme c'est de souffrir pour Dieu: dans le sens Mistique, l'ame ne scauroit parvenir à aymer Dieu, qui est la chose la plus sublime du monde, sans mespriser la douleur, qui est la moindre chose du monde: & dans la politique, le Prince ne peut pas faire de choses grandes, comme de conserver & defendre son Royaume, sans mespriser la peine & les travaux qu'il a de le gouverner & de le maintenir dans l'obeissance, ce qui est de
petite

petite importance en comparaifon des avantages qu'il en retirè.

Combien a-t'on perdu de batailles à cauſe des dif- 61.
ferends qu'il y a eu entre les Capitaines, & les Ge-
neraux d'armée pour eſtre dans l'avant-garde où à l'ar-
riere-garde. Il faut meſpriſer les petites choſes pour en
faire de grandes: n'y a-t'il pas beaucoup de Royaumes
qui ſe ſont perdus par une paſſion ou par un caprice: il
faut meſpriſer la paſſion & le caprice pour gagner &
conſerver les Royaumes qui doivent eſtre gouvernés
par la raiſon, l'on peut raiſonner de la meſme forte dans
toutes les autres choſes.

Dans le nombre 15. la Sainte porte encore un petit 62.
coup de mortification à ſes Religieuſes; Car apres leur
avoir dit, *qu'elle eſcrivoit cette Lettre pour la communauté,*
elle les reprend avec une grace merveilleuſe d'eſtre
preſumptueuſes adjouſtant ces paroles, *Dieu veuille*
ſelon que les affaires vont, qu'elles ne s'offenſent pas de ce
que je n'eſcris point à chacune en particulier, comme elles
ont fait de ce que noſtre Pere vous appelloit preſidente, comme
ſi elle eut dit, la vanité regne ſi fort dans cette maiſon
que l'on y prend garde ſi l'on appelle la Superieure
Prieure ou Preſidente, & l'on s'offence de ſi peu de choſe
que meſme l'on ſe piquera contre la Mere de ce qu'elle
n'eſcrit point à chacune en particulier.

Mais avec la permiſſion de la Sainte, je diray qu'il
meſemble qu'elle les mortifie un peu trop, & je ſuis
perſuadé qu'elles reſpondirent à cette Lettre par leurs
larmes, qui leur ſervirent de fort bon ancre pour ſe
Juſtifier.

Mais le Chapitre des coulpes n'eſt pas encore finy, 63.
car dans le nombre ſuivant elle les reprend de ce qu'el-
les ſortoient du Convent pour orner & parer l'Egliſe,
& leur fait voir qu'en faiſant cela elles rompent la
cloſture.

Bien que ce fut pour une choſe ſi ſainte, elles au-
roient eſtés criminelles de ſortir, ſi l'ordre n'eut eu be-
ſoin dans ſes commencements d'une continuelle re-
forme, pour n'eſtre pas encore bien eſtably.

Il n'y a que Dieu ſeul qui faiſſe les choſes d'un ſeul
coup de main, quand il luy plait, d'autant qu'il y a

une grande difference entre l'action de l'homme & la creation. Dieu crée & les hommes agissent, Dieu fait ce qu'il veut, & les hommes font ce qu'ils peuvent, & ainsi tout ce que les hommes font ne peut pas estre entierement parfait tout d'un coup, & principalement quand les entreprises sont de si grande importance; il n'y a que Dieu seul qui puisse perfectioner dans un instant tout ce qu'il fait & tout ce qu'il crée.

Neantmoins ce mesme Dieu s'estant fait homme pour operer le salut des hommes mit trente trois ans à former, reformer, enseigner & instruire son Eglise: il trouvoit mesme à tout moment ses Apostres en plusieurs deffauts, apres cela il ne se faut pas estonner si Sainte Terefe trouvoit des deffauts dans ses Religieuses.

64. Enfin dans le nombre 17. recognoissant le bien-fait que les Religieuses recevoient de ceux qui les logoient, elle les en veut soulager, mandant à la Mere Anne, *de chercher une maison, encore qu'elle ne soit pas des meilleures ny des plus commodos; car il est mieux qu'elles souffrent que ceux qui leur font tant de biens.*

La Sainte fit en cela bonne Justice, parce qu'elle soulagoit le bien-facteur à mesme temps qu'elle mortifioit celles qui s'en plaignoient: & celuy qui est redevable à quelqu'un d'un bien receu temoigne avoir de l'esprit & de la civilité, quand il ne fait pas passer le bien-fait pour une chose qui luy soit deuë de Justice.

Tout le reste de la Lettre ne contient que les peines & le soin dans lequel la Sainte estoit pour la santé du Pere Hierosme Gratian dans les voyages qu'il faisoit en visitant sa reforme.

F I N.



LES ADVIS
DE LA
SAINCTE MERE
TERESE
DE JESUS,
AVEC LES REMARQUES,

Du Tres-Illustre & Tres-Excellent Sei-
gneur D. JEAN de PALAFOX & de
Mendoze, Conseiller de sa Majesté
Catholique, Evesque d'Osme, &
cy-devant d'Angelopolis
en l'Amerique.

LES ADVIS

DE LA

SAINT-MÈRE

TERRE

DE FESUS

AVEC LES REMARQUES

De l'Assemblée de la Faculté de
Grand-Jury de Paris, le 17 Mars 1763
Monsieur, Goussier, de la Faculté
de Théologie, le 17 Mars 1763
Monsieur, de la Faculté de
Monsieur, de la Faculté de
Monsieur, de la Faculté de

AVANT PROPOS

DE L'AUTEUR.

L'ESPRIT de Sainte Tere-
se a esté si admirable, & si
second pour donner des ensei-
gnemens, & pour porter les
ames à la perfection de la vie spiri-
tuelle, que l'on a estimé, qu'on ren-
droit un service tres-important à l'E-
glise, si on les ramassoit en un corps, les
tirant de ses relations & raisonnemens
qu'elle faisoit en une infinité d'occa-
sions, dont on a pû avoir des connois-
sances tres-assurées.

Les Reverends Peres Carmes Des-
chaussés, m'ont prié de faire quelques
remarques sur ces enseignemens: En-
cores bien qu'ils n'en ayent pas besoin,
estant d'eux mesmes tres-suffisant d'es-
clairer les esprits par les rayons de la
lumiere qu'ils possèdent; mais il auroit
plustost esté nécessaire, de faire un

long commentaire sur chaque *Advis*, en la maniere que le R. P. *Alphonse Andrada*, de la Compagnie de JESUS, a fait avec beaucoup d'esprit, & d'eloquence sur les *Advis* de cette Sainte, qui sont parmi les œuvres qu'elle a composée; sur lesquels ce Pere en ayant composé deux gros volumes, nous les laisserons sans en parler dans cette occasion.

En la
secon-
depar-
tie du
che-
min de
perfe-
ction.

Mais comme je n'ay ny le temps, ny l'eloquence, ny la capacité, que ce Pere avoit, je ne pourray pas faire ce qu'il a fait, je me contenteray seulement de toucher quelques points, qui serviront plustost pour entretenir le Lecteur, que l'instruire. Nous diviserons ces *advis* en deux parties: en ceux que la Sainte a donné durant sa vie: & qu'elle a donné apres sa mort. Nous en ferons encore une autre subdivision, en ceux que la Sainte a donné durant sa vie, par le seul motif de son esprit admirable: Et ceux qu'elle

qu'elle a donné estant inspirée par la revelation divine; & par le commandement que Dieu luy en faisoit; Et enfin en ceux qu'elle a revelés estans dans la gloire, par l'ordre de Dieu; nous rapporterons premierement ceux qu'elle a donné durant sa vie par la revelation de Dieu, & en suite ceux qu'elle a donné de son propre mouvement: Et ceux qu'elle nous a envoyés du Ciel, où elle jôit de Dieu.



LES ADVIS
 QUE
 S.^{TE} TERESE
 A DONNEZ,
 DURANT QU'ELLE A ESTE' EN VIE
 PAR LA REVELATION
 DE DIEU.

LES ADVIS

*Que Dieu donna à cette Sainte, afin
 qu'elle les communiqua aux Car-
 mes Deschaussez ses enfans.*

- I.  O MME j'estois, dit cette Sain-
 te, la veille de la Pentecoste dans
 l'Hermitage de Nazareth du
 Convent de S. Joseph d'Avila,
 & que je faisois reflexion, sur une faveur
 tres-signalée, que Nostre Seigneur m'a-
 voit fait en un semblable jour: il y avoit
 vingt

vingt ans, ou environ : il me prit un mouvement impetueux; & une grande ferveur d'esprit, qui suspendit l'exercice de tous mes sens extérieurs.

Comme j'estois dans ce grand recueillement, j'entendis de N. Seigneur ces parolles que je m'en vay dire: Que j'advertisse en son nom les Peres Carmes Deschauffés; qu'ils s'efforçassent de garder quatre choses; & que durant qu'il les garderoient, leur Ordre s'augmenteroit, toujours: Mais s'ils venoient à les mépriser, ils pourroient bien s'asseurer qu'ils descheroient de leur première perfection: ces quatre choses estoient celles-cy. 2.

La première, que les Superieurs fussent toujours d'accord. La seconde, que s'ils avoient beaucoup de Convents, il n'y eut en chaque maison, que peu de Religieux. La troisième, qu'ils traitassent peu avec les séculiers; & ce peu, pour le seul bien de leurs Ames. La quatrième, qu'ils enseignassent plus par leurs œuvres, que par leurs parolles: Cécly arriva l'an mil cinq cens soixante & dix neuf. Et par ce que c'est une chose tres-veritable je l'ay signé de mon nom.

TERESE DE JESUS.

ADV IS

ADVIS PREMIER.

POUR LES

PERES CARMES

DESCHAUSSEZ,

Que les Superieurs soient tousiours d'accord entre-eux.

REMARQUES.

- L** Es quatre Advis que la Sainte donne a ses enfans par l'Ordre de Dieu; ont esté Imprimez au commencement des Constitutions des Peres Carmes Deschaussez: Mais c'est bien plus de ce qu'ils font escrire dans leurs cœurs; & c'est encore d'avantage, de ce qu'ils le font paroistre par la pratique, qu'ils en font dans leurs observances: d'autant qu'il importe de peu que les loix soient escrites sur le papier, si elles ne sont imprimées dans le cœur, par le desir que l'on doit avoir de les observer, & qu'il est aussi inutile, qu'elles soient escrites dans les desirs, si l'on en demeure là, & si l'on ne les met en pratique, ce qui n'a point de lieu dans ces Advis; car ils sont vivement imprimé dans les cœurs, de tous les Enfans de cette Sainte, qui les expriment aussi merueilleusement par leur estroite observance.
- C'est pourquoy je n'ay pas besoin d'expliquer ce premier Advis, & s'il y a quelqu'un qui en veuille avoir l'explication, il n'a qu'à jeter les yeux

yeux sur les Carmes Deschauffez , & sur les Carmelites , qui sont les dignes Enfans d'une si sainte Mere : & quand il aura bien reconnu leur union , leur charité , leur conformité dans toutes leurs conduites ; il descouvrira , & lira en suite cet Advis dans leurs œuvres.

Je remarqueray seulement , que ce n'a pas esté 3-
 l'intention de la Sainte , de vouloir par ces Advis qu'il y eust une parfaite conformité de sentimens dans les Elections ; mais elle demande seulement l'union des volontés , & des intentions , & autant que faire se pourra des dictames , la raison en est , parce que tout ainsi comme Dieu crea le monde remply de differences & de varietés , en sorte qu'il y a des Provinces entieres , où on ne trouvera pas une seule orange : & des Royaumes tres-estendus , où l'on ne rencontrera pas un gland , & qu'on void qu'un Pays qui abonde en toilles , aura disette de laine : & qu'un autre où il y aura abondance de laine , ne trouvera pas un floc d'estoupe ; & que nous pouvons dire de mesme des fruits , & des choses necessaires à la vie , dont la divine Majesté a voulu remplir des Pays , & en priver les autres : afin que par ce moyen le commerce fut estably , & que la societé , l'affabilité , & la conversation peussent se maintenir parmy les hommes. Ainsi il a créé les esprits des hommes tant differents , de maniere que les uns sont d'un sentiment , les autres d'un autre , ceux - cy prennent une chose d'une façon , ceux - là d'une autre , *Alius quidem sic , alius verò sic.* 1. Cor.
7. v. 4. Ce qui fait voir que nous sommes obligez de nous communiquer , & de nous servir les uns les autres.

Mais

4. Mais ce n'est pas cette diversité d'opinions, que la Sainte rejette, elle demande seulement l'union & la charité, en ces trois temps differens, avant que de dire son sentiment, quand on le dit, & quand on l'a dit.
5. Avant que de dire son sentiment, tous les Religieux, & toutes les Religieuses de cet Ordre, doivent avoir une sincere intention de bien faire, & de reüssir dans leurs suffrages, ils ne doivent preferer le bien commun, au bien particulier, se détachant de toute sorte d'intérêt, quand mesme il se presenteroit à leur imagination, sous les apparences du bien commun, ils doivent s'efforcer de purifier si bien leurs intentions dans ce rencontre, par le moyen de l'Oraison, qu'elles ne puissent que regarder l'honneur de Dieu, & le bien de la Religion.
6. Quand on dit son sentiment, ce doit estre avec union, & dans le dessein de chercher la raison, & de s'en tenir à ce qui sera le plus raisonnable, soit que celuy-là, ou celuy-cy le dise. Car celuy qui opine, doit se laisser emporter à la raison, de quel costé qu'elle vienne: il ne faut pas qu'il s'attache trop à son propre jugement, ny qu'il le defende avec opiniastreté: mais il doit, par une heureuse complaisance, laisser son sentiment, pour embrasser celuy qui sera le meilleur, encore, qu'il vienne d'une personne moins spirituelle que luy.
7. Je dis, par une genereuse complaisance, d'autant que cette complaisance ne doit pas estre si servile, que de se laisser emporter à l'autorité, quand elle n'est pas appuyé de la raison. Cette complaisance ne doit pas estre aussi, une trop grande

grande facilité, telle, qu'elle tienne quelque chose du changement, de l'inconstance, & de la legereté : mais il faut que la grande liberté, que l'on a de donner sa voix, porte le jugement & la raison à chercher la verité.

Quand on a dit son sentiment, il faut demeurer 8.
d'accord de ce qui a esté resolu : car apres que l'Electiion est faite, tous les esprits qui ont esté differends dans leurs opinions, doivent se reünir, comme s'ils avoient tous esté d'un mesme sentiment, approuvant l'Electiion en la mesme maniere, que si toutes les opinions l'avoient faites, & les considerant, comme l'effet de la voix & mesme du propre suffrage d'un chacun, encore qu'il ayt esté contraire : car bien que l'on ayt manqué en cette Electiion, il est important de deffendre cette faute necessaire ; & il vaut mieux en passer par là, que de la vouloir corriger ; parce que ce dessein excite la discorde, au lieu d'y condescendre, c'est establir la paix ; Et apres tout, un gouvernement imparfait est moins dangereux, avec la paix, que ne l'est un parfait gouvernement avec la guerre.

Mais il faut entendre cecy avec limitation, 9.
quand la guerre & la division ne naissent de l'Electiion, car si apres l'establissement de l'Electiion, le Superieur ne gouverne pas bien, pour lors la discorde, qui est causée par le zele, & par l'esprit de reforme n'est nullement mauvaise ; parce que la guerre qui trouble par un bon zele la mauvaise paix, que le relaschement apporte, est sainte & bonne.

La raison de cecy est, parce que la paix dans le relaschement, est une union, qui est tres-
mau-

646 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
 mauvaife, & tres-dangereufe, ce qui a befoin de
 remede, & ce remede ne peut eftre qu'une sainte,
 & une courageufe defunion, qui ne tend qu'à
 reformer les abus, & chaffer le mal, & à faire
 en forte, que la paix s'establiffe, non pour au-
 thorifer le vice, mais pour conserver la vertu.
 C'est cette fauffe paix que le S. Esprit a tant eu
 en horreur, quand il dit par le Prophete Roy,
 Pf. 72.
 v. 3. *Zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns,* mon
 zele s'est eschauffé contre les meschans, en
 voyant la paix dont jouiffent les pecheurs : Et
 Jer. 6.
 v. 14. Jeremie dit, s'ils difent *Pax, pax, & non erat pax,*
 Paix, paix, & cette paix n'estoit point la paix,
 mais cette sainte guerre a tousiours esté approuvée
 de JESVS-CHRIST Sauveur de nos ames, puis
 qu'il assure, qu'il n'est venu dans ce monde que
 pour l'establir, *Non veni pacem mittere, sed gladium,*
 Matth.
 10. v.
 34. Je fuis venu non pour y apporter la paix, mais
 bien le glaive de la divifion, j'ay apporté la guerre
 fur la terre : mais c'est une guerre qui bannira
 le peché & le vice du monde.

A D V I S I I.

Pour les Peres Carmes Deschauffez.

ENcore bien qu'ils ayent beaucoup de
 Convens, ils ne doivent eftre pour-
 tant qu'un petit nombre de Religieux
 en chaque maison.

REMAR-

REMARQUES.

A Pres que Sainte Terefe a réglé fes Enfans 1.
touchant les Elections, elle ordonne qu'il
y ait peu de Religieux, dans les Convens de son
Ordre: en effet, comme nous avons dit dans les
remarques, sur la Lettre 64. nombre 22. la mul-
titude est ordinairement un empeschement à
la perfection, & je ne scay pas, si dans le Monde,
il peut y avoir de la Vertu, dans la multitude,
lors que nous voyons qu'il n'est rempli que de l'a-
bondance du Vice.

Pars pessima in orbe major. La partie des hommes Seneca.
la plus meschante, est la plus grande de la terre
disoit le Philosophe moral: mais le passage de
nostre Seigneur est plus clair & plus infailible;
beaucoup sont appelléz, mais peu sont esleux.
Multi sunt vocati, pauci vero electi. Les appellez son Math.
en grnd nombre, mais de ceux la, il y en a fort 20. v.
peu d'Esleux. C'est pourquoy, nous devons evi- 16.
ter la multitude, & nous en tenir au petit nom-
bre.

Mais venant à parler de cet Advis si important: 2.
Je dis que le grand nombre de Religieux, est un
empeschement pour l'observance reguliere en
deux choses: Premièrement, à cause de la nour-
riture du Corps, d'autant qu'il est tres-difficile de
nourrir plusieurs Religieux, soit qu'ils vivent
de rente, où qu'ils vivent d'aumosne, principa-
lement dans ces temps, ou nous experimentons
tant de miseres, & de necessitez; & si la nourri-
ture des Religieux vient à manquer, l'observan-
ce manque aussi en mesme temps, d'autant que le
corps

648 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS.*
corps se voyant dans la neceffité, de chercher de
quoy manger, il entraifne l'efprit & l'embaraffe
dans les foins temporels.

3. La multitude est auffi prejudiciable pour la nourriture de l'ame, d'autant qu'il n'est pas trop facile à un Superieur d'avoir les yeux fur chaque Religieux, quand ils font en fi grand nombre: Et ainfi il faudra neceffairement, fi l'observance s'efchappe de la censure du Prelat; le Convent soit auffi fans observance.
4. Cet advis est plus important pour les Convents des Religieufes, ou la confusion prend plus facilement la place de l'ordre, & de la regularité; à raifon que les femmes ne fçauroient avoir une fi bonne & vigoureuſe conduite, que les hommes, de forte que l'observance reguliere ne fçauroit eſtre bien gardée, où il y a d'ordinaire cent & cinquante Religieufes; car les cinquante iront au chœur, & les autres cent s'amuseront à courre par le Convent.
5. Il est vray que dans la Thebaide, Nitrie, Paſtine, & divers autres endroits de l'Orient, il y avoit des grandes Communautes de Moynes; & une infinité de Religieufes, en forte, qu'il y avoit des Convents & des Abbayes, de quatre & ſix milles Moynes. Mais auffi Saint Chriſtoſtome, & pluſieurs Autheurs conſiderables, nous aſſeurent, fi dans ce grand nombre de Religieux, il y en avoit pluſieurs qui fuſſent admirables en ſainteté, il y en avoit auffi beaucoup, qui n'eſtoient pas des plus parfaits, ny des plus portez à l'observance: par ce qu'il eſtoit impoſſible de ſi bien gouverner cette multitude, qu'elle puiſſe eſtre eſgalement parfaite, & dans un meſme ſentiment.

Je suis persuadé qu'un petit nombre de Chrestiens parfaits, est plus agreable à Dieu, qu'un grand nombre imparfaits, c'est pourquoy il n'y devoit avoir, que ce qu'il faut d'Évesques, de Prestres, de Religieux, & d'Ecclesiastiques; mais il faudroit aussi qu'ils fussent tres-saints: un seul Elie pesoit plus dans Israel, que huit mille hommes, qui ne fleschirent point les genoux devant Baal.

6.

Sainte Terese estoit plus pretieuse, que huit mille Religieuses de son temps: Tant il est vray, ainsi que dit cette Sainte en cet Advis, qu'une petite Communauté, qui aura beaucoup de vertu, & de perfection, vaudra beaucoup mieux, qu'un tres-grand nombre de Religieux imparfaits.

Il est vray, que comme dit Tertullien, le Seigneur est tousiours au milieu de deux larrons, comme le bien est au milieu de deux extremitez, ainsi il est aussi mauvais, qu'il n'y ayt pas dans un Convent autant de Religieux, qu'il en faut pour faire le service Divin, comme qu'il y en ayt un trop grand nombre: parce que s'il y a trop de Religieux, l'Observance ne se sçauroit trouver parmy eux; & s'il n'y en a pas assez, ils ne peuvent, ny faire le service, ny garder l'Observance.

7.

Que feront douze Religieux dans un Convent, qui ne vit que d'aumosne? il y en a deux, quelquefois quatre, qui vont à la queste, il y en a un, qui a le soin de la porte, un autre assistera les malades: celuy-cy travaillera au jardin; un autre sera allé à la Ville pour quelque affaire importante de la Maison, & aura necessairement emmené son Compagnon avec luy; il pourra aussi y en avoir quelqu'un de malade: combien en restera-il pour

650 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
aller au Chœur? combien pour faire l'Oraison?
& enfin qui suivra la Communauté?

Il est donc tres-certain, que la Discipline Reguliere se perd, lors qu'il n'y a point un nombre suffisant de Religieux pour l'observer.

8. Cette matiere est fort bien traitée dans les Opuscules que le Seigneur Tres-illustre Frere François de Sofa, mon Predecesseur dans la mesme dignité que je possede, & qui a gouverné en qualité de General, l'Ordre Seraphique de S. François, avec beaucoup de conduite, d'esprit, & de zele, faisant paroître dans son gouvernement une vivacité merveilleuse, & une parfaite intelligence en toutes sortes d'affaires.

Sainte Terefe conneut bien aussi l'importance de cette verité, car encores bien qu'elle ayt resolu au commencement de la Reforme, qu'il n'y pourroit avoir en chaque Convent que treize Religieuses, toutefois ayant esté depuis éclairée par la propre experience, elle ordonna qu'il y en auroit vingt & une, comme il est porté par la Constitution, & comme l'on observe encores aujourd'huy dans tous les Convens, où l'on ne peut passer ce nombre. C'est à cause que cette Sainte reconneut, qu'on ne pouvoit jamais garder dans ses Maisons la Discipline Reguliere, si ce nombre de Religieuses ne si trouveroit point.

9. D'où nous pouvons juger qu'il seroit tres-important, que dans chaque Convent de Religieuses, il y eust un nombre determiné, que l'on ne peut jamais passer; comme l'on fait en plusieurs endroits; & principalement dans le Convent Royal des Religieuses Deschaussées de S. François de Madrid, & dans celuy de l'Incarnation de

de la mesme Ville. Car il y a un nombre determiné de Religieuses dans ces deux Convens Royaux, qui sont comme deux yeux tres-éclatants, qui font voir à toute la Cour d'Espagne, la perfection de la pieté qui se treuve dans cette grande Monarchie. Ou pour mieux dire, ce sont deux Soleils, qui éclairent de leurs rayons la Religion Chrestienne: toutefois cela ne s'observe pas si exactement, que la charité ne les oblige quelquefois à passer le nombre, n'estant pas aisé de mettre des limites à une charité si relevée, telle qu'est celle que l'on professe dans ces Convens, & ce qui arrive mesme quelquefois en plusieurs autres Convens.

Pour moy je jugerois tres à propos, qu'en chaque Convent de Religieuses, il n'y en eust pas plus de trente, ny moins aussi de vingt: & que dans les Convens de Religieux on peut aller jusques à cinquante pour le plus: mais aussi qu'on ne pourroit y en mettre moins de vingt, de vingt-cinq, de trente ou environ. 10.

Je parle des Convents ordinaires; parce que l'on ne peut pas donner un nombre fixe, ny une regle certaine, pour les Convents qui sont dans les Cours des Roys; ny pour le Novitiat; ny pour les Colleges, ny pour les autres Communautéz de cette qualité, ny mesme pour les Abbayes des Moines, qui ont des raisons assez fortes pour ne s'en tenir pas à cette limitation, & les autres Convents, n'en manquent pas aussi, pour ne pas garder cette regle; car ils la violent souvent, soit par la charité, soit par la prudence; soit par la necessité. Et bien que les Souverains Pontifs aient expedie avec grand zele, plusieurs Brefs, qui de-

652 *Les Advis de la Sainte Mere Tereſe de JESVS,*
ſendent aux Superieurs de recevoir plus de Reli-
gieux, qu'ils n'en peuvent nourrir, toutesfois,
les raiſons qu'on aporte pour ny pas obeir ſont ſi
puiffantes, qu'il ſeroit bien difficile de les pou-
voir executer.

A D V I S III.

Pour les Peres Carmes Deſchauffez.

QU'ils traittent peu avec les gens
du monde : & que ce peu, ſoit
pour le bien de leurs Ames.

R E M A R Q U E S.

I. **C**E n'eſt pas ſans ſujet que Dieu commanda à
ſon peuple de n'avoir aucun commerce
Num. avec les eſtrangers. *Alienigena non miſcebitur vobis.* De
18.v.4 peur que ceux qui vivoient ſoubs une loix eſtran-
gere, ne les débauchaffent, & ne vinſſent à cor-
rompre les bonnes conſtumes. Le vice attire à
luy plus aiſement que la vertu n'attire le vice.

Dan. Ce fut ſur cecy, que ſe forma la grande diſpute
10.v. des bons Anges de Daniel : l'Ange du Peuple de
13. Dieu diſoit, Il faut que le peuple forte de la Cal-
dée, parce que les bons ſe perdent pour eſtre avec
les meſchans : mais l'Ange de la Perſe eſtoit d'un
ſentiment contraire, & vouloit que le Peuple de
Dieu demeurast parmy les Caldéens, parce que
(diſoit-il) pluſieurs meſchans ſe ſauvent par la
frequentation des gens de bien : mais l'Ange du
Peuple

Peuple de Dieu l'emporta, & son sentiment fut suivy : ce qui est une marque infallible qu'il se perd plus de gens de bien par la compagnie des meschans, qu'il ne se sauve de meschans par la frequentation des bons.

Qui doutera qu'un Carme Deschauffé, qui parle 2. à un homme du monde, à un débauché, ne gagnera pas à Dieu cette ame? & cependant il arriue quelquefois, qu'encore bien que cet homme du monde, n'attire pas à luy le Carme Deschauffé, il ne laisse pas neantmoins de le troubler, & de l'inquieter.

Vn Serviteur de Dieu disoit, Je n'ay jamais reconnu que je fusse moins homme, qu'apres avoir conversé avec les hommes : d'où l'on peut juger de l'estat miserable de l'homme, puis que cela mesme qui devoit rendre l'homme parfait, l'avilit, & le rend moins homme : c'est à dire, l'esloigne davantage de la perfection de l'homme, l'approche de plus près de la misere des bestes.

Aprés tout la couleur du bien, & celle du mal, 3. nous font assés connoistre leurs qualités; car la couleur du bien est blanche, & celle du mal, est noire : or tout de mesme que le blanc devient facilement noir, & qu'il est tres-difficile, & qu'on ne scauroit sans miracle teindre le noir en blanc : Ainsi l'homme vertueux, prend aisement l'impresion du noir qui est le vice.

C'est la regle que Sainte Terese donne à ses en- 4. fans, lors qu'elle leur dit. *Traitez peu avec les gens du monde.* En adjoutant cette raison *je dis peu pour le bien de vos Ames.*

C'est avec ces deux advis, qu'elle les rend tres-parfaits, tres-vertueux, & tout à fait conformes

654 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
à leur sainte profession. Car en premier lieu ; elle leur ordonne de traiter avec les seculiers : Et en second lieu , elle leur prescrit de converser peu avec eux : si elle leur eut defendu de traiter avec les gens du Monde , ses enfans auroient esté purement & simplement contemplatifs : mais en ordonnant de traiter avec les seculiers , & de traiter peu , elle les rend non seulement propres pour la contemplation , mais encores pour l'action , qui est & leur veritable profession , & la plus parfaite profession. Car s'ils eussent mené seulement une vie contemplative , ils n'auroient pas exercé la charité envers le prochain , qui est la vocation & la fonction principale du Prestre : & s'ils n'eussent pratiqué que la vie active , conversant trop avec les seculiers , ils laissoient la contemplation des Anachorettes : Mais par le moyen de ces Advis , ils sont Prestres dans l'action , & dans la contemplation tout ensemble Anachorettes , & de cette façon ils s'acquittent dignement de ces deux Professions.

5. C'est pourquoy la Sainte ne leur defend pas de traiter avec les seculiers , mais elle leur conseille , que ce soit avec une retenüe , & pour le bien de leurs Ames : donnant à entendre par là , que ce que l'on doit le plus souvent pratiquer dans cette sainte Profession du Mont Carmel , c'est la solitude & la contemplation , & ce que l'on doit pratiquer le moins , c'est la conversation avec les seculiers , mais avec cette limitation , que cette grande contemplation , ne conviendroit pas bien à l'Ordre sans ce peu de conversation : avec cette precaution neantmoins , que si peu de conversation venoit à s'augmenter , il prejudicieroit à ce
qui

qui doit estre le plus pratiqué : & par ce moyen, les enfans de Sainte Terefe se destourneroyent de leur vocation : c'est à peu près, comme si la Sainte disoit, Il faut que mes Enfans s'adonnent à une contemplation si continuelle, que quand ils seront obligez de communiquer avec les seculiers, ils sortent de l'Oraison en jettant de tout costé des estincelles de l'amour divin, de sorte que chaque parole du Carme Deschauffé, & de la Carmelite, doit estre comme un brasier ardent qui embrase les cœurs de l'amour de Dieu : il faut que ce soit un feu qui les éclaire, qui les enflamme, qui les conduise, & qui les dresse au chemin de la perfection, & par ce moyen, le Carme teindra l'homme du monde de sa couleur, & sans que l'homme du monde teigne le Carme de la sienne.

A D V I S I V.

Pour les Peres Carmes Deschausse.

Qu'ils enseignent plus par les œuvres que par leurs parolles.

R E M A R Q U E S.

C'Est icy un conseil Evangelique, il ne faut pas s'estonner, si Dieu le revela à Sainte Terefe, pour le donner à ses Enfans, puis qu'il dit luy mesme, *exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita & vos faciatis.* Je vous ay donné exemple, afin que vous m'imitiés en faisant les mesmes choses que j'ay faites pour vous, j'ay fait

656 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
cecy afin que vous suiviez mon exemple, qui vous
doit servir de modele, en tout ce que vous
ferez.

La foy entre par les oreilles, mais la vertu de
la Charité & la pratique qu'on en fait, avec tou-
tes les autres vertus ont accoustumé d'entrer par
les yeux; si je vois faire quelque chose, j'agit con-
formement à ce que je vois faire. Les animaux
mesmes qui sont privez de la raison, se laissent
emporter par l'exemple, & imitent ce qu'ils
voient faire.

2. Je sçay qu'il y a eu une beste qui voyant tous les
jours emmailloter un petit enfant le prit un jour,
& le porta sur un toit, ou elle l'enveloppa de ses
langes, de mesme que si c'eust esté sa nourrice, &
comme cette beste vit, qu'un homme faisoit la
mesme chose, & raportoit cet enfant en son ber-
ceau, elle en fit de mesme.

Dans l'Orient on apprend aux Elephans à com-
battre, les mettant en un lieu d'où ils puissent
voire combattre les autres, & l'exemple leur per-
suade ce que les parolles ne peuvét leur enseigner:
Si l'exemple a tant de force, sur les bestes bruttes,
qu'elle force n'aura elle pas sur les hommes.

3. Le Seraphin de l'Eglise saint François, sortit
un jour de son Convent pour aller prescher à quel-
que carrefour de la Ville, comme il avoit accou-
stumé: mais comme il ne fit autre chose que
marcher parmy les ruës, ayant les yeux bas &
les mains couvertes dans le mouvement honne-
ste, & une démarche tres-modeste, sans qu'il
dit un seul mot: comme il fut de retour à son
Convent, son Compagnon luy demanda pour-
quoy il n'avoit point presché: C'est avoir allez
bien

bien presché, respondit-il avec un esprit admirable, que d'avoir fait, ce que nous avons fait : d'autant, qu'il n'y a point de plus belle Predication que celle qui edifie la Ville par l'exemple, & la modestie.

Or il faut remarquer, que la Sainte ne dit pas, qu'ils enseignent autant par paroles, que par œuvres, mais elle veut qu'ils enseignent plus par l'exemple, que par les paroles, comme si elle disoit, pour une demie heure que mes Enfans s'occuperont à parler, ils doivent employer vingt-quatre heures à pratiquer ce qu'ils diront : s'ils preschent une demie heure avec les levres, ils doivent prescher vingt-quatre heures par leurs exemples, & par leurs bonnes œuvres. 4.

Et par ce moyen le Religieux Carine donnera bien plus de temps à l'action, qu'à la Predication, puis qu'il y a bien à dire, d'une demie heure à vingt-quatre heures, outre qu'il s'employera encores plus que tout cela à la pratique des vertus, d'autant qu'il ne presche pas tous les jours, & il employera tous les jours vingt-quatre heures à mener une vie penitente, & conforme à sa Profession : C'est pourquoy il doit bien prendre garde à ne pas renverser cet Ordre : je veux dire de parler beaucoup, & de faire peu, mais il faut qu'il considere les paroles comme l'ornement de ses œuvres, comme le champ & le fond de la vie spirituelle.

Or, selon les Grecs, l'ornement d'une chose, ne doit estre pas plus grand, que le fond de cette mesme chose, ce seroit une notable disproportion, de mettre une bordure de trois aunes 5.

658 *Les Advis de la Sainte Mere Terese de JESVS,*
nes de longueur, à un tableau, qui n'auroit
qu'un pied de long : l'ornement extérieur du
Carme Deschaussé, c'est de parler peu, & de
ne dire que du bien avec les seculiers : mais son
fond est de traiter beaucoup avec Dieu, d'é-
difier son prochain par son exemple, & comme
dit la Sainte, de prescher plus par œuvres, que
par paroles.

A D V I S

Que la Sainte donna durant sa Vie
estant gouvernée par son esprit
admirable.

A D V I S V.

*Petite exhortation que Sainte Terese fit
à ses Religieuses du Convent de l'In-
carnation d'Avila, lors qu'apres
avoir renoncé à la Regle mitigée elle
y retourna pour en estre Prieure.*

I. **M**ES Dames, mes Meres, & mes
Sœurs, il a pleu à la Majesté de
Dieu de m'envoyer en cette maison, par
l'obeissance que je dois à mes Superieurs,
pour y exercer l'office de Prieure; à quoy
je songeois d'autant moins, que je me
voyois esloignée de le meriter.

J'ay

J'ay receu beaucoup de desplaisir de
cette election , tant par ce que l'on
m'a donné une charge dont je ne sçauray
m'acquiter dignement , que parce que
l'on vous oste le droit que vous aviés de
faire vos elections, & que l'on vous a don-
né une Prieure contre vostre volonté, &
qui feroit beaucoup, si elle pouvoit ap-
prendre de la moindre de cette commu-
nauté la grande vertu qu'elle possède.

Je viens seulement pour vous servir, &
pour vous satisfaire en tout ce que je
pourray, & j'espere que sa divine Maje-
sté m'aidera beaucoup dans ce dessein.

Car pour ce qui regarde l'observance
reguliere, la moindre de vous me peut
enseigner à me reformer; c'est pourquoy
voyes mes Dames ce que je puis faire pour
vous tant en general, qu'en particulier,
parce que je le feray tres-volontiers,
quand il s'agiroit mesme de repandre mon
sang & de donner ma vie pour vous.

Je suis Professe & Fille de cette maison,
& par consequent vostre veritable Soeur:
Je connois l'humeur & les besoins de tou-
tes les Religieuses, ou du moins de la
plus grande partie: vous n'avez donc pas
sujet d'aprehender le Gouvernement de
celle qui est à vous, par tant de justes titres.

Et

Et par confequent vous ne devez pas craindre ma conduite : car bien que j'ay demeuré jufques à prefent parmy mes Religieufes Defchauffées , & que je les aye gouvernées ; neantmoins je fçay bien par la grace de Dieu , comment il faut gouverner celles qui ne le font pas : Je defire feulement , que nous fervions toutes Dieu avec douceur , & que nous faffions pour l'amour de nostre Seigneur , auquel nous fommes fi redevables, ce peu que vofre Regle & vos Constitutions vous commandent : je connois bien que nostre foibleffe eft grande : mais apres tout , fi nos œuvres ne peuvent pas arriver à cette obfervance exacte de nostre Regle ; du moins efforçons nous d'avoir un bon defir d'y arriver ; car nostre Seigneur eft misericordieux & fa divine Majesté nous donnera les forces pour executer par nos bonnes œuvres ce que nostre intention & nos bons defirs auront conceu.

R E M A R Q U E S.

- I. **S**ainte Terefe fit ce discours en l'année mil cinq cent foixante & onze , apres avoir fondé quelques Convents de Carmelites Defchauffées, dans l'occasion ou elle se treuva , lors qu'elle fut Prieure du Convent de l'Incarnation d'Avila, d'où elle

elle estoit professe , elle fut obligée d'accepter cette charge , comme estant sujette à l'obeissance du Reverend Pere Maistre Pierre Fernandes , de l'Ordre de S. Dominique , qui avoit esté nommé par le Pape Pie V. pour visiter la Province de Castille , de l'Ordre de Nostre Dame du Mont Carmel , & comme ce Visiteur commanda à la Sainte d'exercer cette charge , elle se soumit à ses ordres.

Les Religieuses s'offenserent extremement de cette Election pour trois raisons. La premiere est, par ce que le Pere Visiteur estoit le droit qu'elles avoient d'eslire leur Superieure, & nommoit Sainte Terese , sans leur consentement , ce qui estoit bien fascheux , puis qu'il est tousiours raisonnable, que les inferieures fassent leurs Superieures , afin qu'elles les aiment , comme estant les filles de leur Election , encore qu'elles soient leurs Mere dans la jurisdiction. 2.

La seconde pourquoy ces Religieuses , trouvoient cette Election mauvaise, c'est par ce que la Sainte estoit sortie de leur Convent , pour aller fonder la reforme ; ce que dans la verité , ne leur estoit pas peu sensible , puis que l'ayant veu sortir, en qualité d'inferieure , encore bien que ce fust pour des motifs souverains , elles la voyoient retourner en qualité de Superieure , ce que sans doute auroit choqué le plus patient des hommes ; à moins qu'il n'eust esté eslevé au plus haut point de la perfection. 3.

En troisieme lieu , cette Election faschoit ces Religieuses , d'autant qu'elles se persuadoient , que le gouvernement de Sainte Terese seroit fort rigoureux , & qu'elle ne pourroit jamais bien conduire 4.

662 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
duire des Religieuses mitigées par un esprit de
Deschauffez, comme elle estoit : cela sembloit
assez raisonnable : car si la seule consideration
d'estre obligé de suivre les ordres d'un Superieur,
afflige & met en peine les esprits des inferieurs,
que fera - ce de considerer une Superieure Des-
chauffée, qui entreprend de gouverner des Re-
ligieuses Chauffées & moins austeres.

5. C'est pour ces trois raisons qu'elles refuserent
dans le commencement, de recevoir la Sainte pour
Prieure, quoy qu'après les plus prudentes & les
plus anciennes se soumirent à luy obeir : toutes-
fois quelques unes de celles, que l'on appelle
dans les communautez braves & courageuses, s'o-
piniastrerent à ne la point recevoir. Mais la Sainte
trouva un expedient merueilleux pour les gaigner.
Elle fit assembler toute la communauté dans le
chœur, & ayant mis sur le siege de la Prieure, une
image en bosse de nostre Dame, elle s'affit à ses
pieds, & lors que les Religieuses s'attendoient
d'entendre un Chapitre de coupes, avec un dis-
cours plein de menaces, de commandement, &
de rigueurs, la Sainte fit cette exhortation que j'ay
rapporté ; ou elle fit paroistre une conduite mer-
veilleuse, un esprit excellent, & une prudence
tres-rare.

6. Elle usa d'une grande conduite dans ce discours,
dans le choix qu'elle fit des moyens les plus doux,
pour adoucir les esprits des plus opiniastrés, pour
fortifier celles qui estoient desia de son party, &
pour gaigner & attirer à soy celles qui estoient
neutres, & dans l'indifference : car elle leur dit
que son dessein n'estoit pas de les gouverner, mais
que le sujet de sa venue n'estoit, que pour estre
gouver-

gouvernée ; qu'elle estoit la moindre de toutes, qu'elle estoit Fille & Professe de cette Maison, & qu'en tout, son soin seroit de contribuer à leur satisfaction, & plusieurs autres choses semblables.

La Sainte fit aussi éclater son esprit dans cette exhortation en commençant ainsi d'abord son discours : que c'estoit nostre Seigneur & l'obeissance qui l'avoient envoyé en cette Maison, que le service de Dieu se feroit avec toute sorte de douceur, & que si ses œuvres ne pouvoient pas estre conformes aux bons desirs, Dieu recevroit les desirs, & perfectionneroit les œuvres. 7.

Enfin elle fit voir sa prudence, parce qu'elle prevint les esprits de ses Religieuses, touchant les craintes qu'elles avoient conçues de son gouvernement, elle les assura que sa conduite seroit agreable, douce, & amiable, qu'elle ne songeroit à autre chose, que de leur procurer des remedes, & les secourir dans leurs besoins, qu'elles luy pouvoient communiquer sans difficulté comme à une Mere, qui les aime tendrement : & c'est par ce moien qu'elle vint à bout des esprits rebelles, & qu'elle gagna les Ames, en leur promettant des satisfactions pour leurs corps. 8.

Cette façon d'agir de la Sainte, fut une veritable imitation du gouvernement du Verbe Eternel, lors qu'il se fit homme, car il ne vint pas en ce monde avec des rigueurs, comme il fit autrefois dans l'ancienne Loy, lors qu'il donna les tables à Moïse, mais il y entra couché dans une creiche avec douceur, & avec éclat, accompagné de la musique des Anges, de l'humilité des Pasteurs, & de l'Adoration des Roys, souffrant comme nous, pour nous obliger à estre patients dans 9.

664 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
dans les maux qui nous arrivent d'ordinaire; &
pour nous inviter à l'aimer, non pas seulement
comme nostre Roy & comme nostre Dieu; mais
aussi comme celuy qui nous accompagne.

10. En suite quand nostre Seigneur se manifesta
aux hommes, à l'âge de trente ans, il se presenta
au fleuve du Jordain pour y estre Baptisé comme
les autres; il voulut que S. Jean l'appellast dans le
desert Agneau, & non pas Lyon: il fit en suite le
miracle des Noces de Cana en Gallilée: celuy
de la pesche de S. Pierre: il multiplia deux fois
les pains au commencement de sa predication: il
establit son gouvernement par la douceur, & par
sa liberalité; afin que nostre meschant naturel
estant gagné par la douceur, par les bien-faits,
se trouvast capable de souffrir la discipline, & la
rigueur des exhortations aigres, & severes, qu'il
fit, & de recevoir tout ensemble la Reforme
qu'il establit dans la Ville de Jerusalem.

11. Ce que je treuve d'admirable dans cette ren-
contre, c'est l'adresse dont la Sainte s'est servy,
de mettre la Vierge sur le siege de la Prieure;
ce qui luy reüssit admirablement bien; car les
Religieuses surprises d'une chose si impreveuë,
& voyant devant leurs yeux la Reine des Anges,
commencerent à se rendre. De sorte que les
esprits des unes s'adoucirent, les autres furent
espouvantées de cette presence, les unes s'atten-
driront, & les autres se laisserent gagner dou-
cement, approuvant ce qu'elles avoient refusé
de faire avec tant d'opiniaistreté.

12. Par ce moyen la chose arriva comme la Sainte
l'avoit disposée, & premeditée, car toutes les
Religieuses sortirent du Chœur fort consolées,
&

& commencerent à n'apprehender plus son gouvernement ; au contraire elles eurent une grande confiance en elle , & si jusques là , elles n'avoient pas regardé leur Prieure que comme leur ennemie, apres cette action,elles la consideroient comme leur plus grande amie, & quelque temps apres comme leur Mere ; de sorte que durant les trois années que la Sainte fut Prieure, elle remit ce Convent dans un si bon estat , que non seulement elle paya les debtes en le dégageant entierement, & reforma les Religieuses, les obligeant à une estroite Observance de leur Regle, & de leurs Constitutions : mais encore à ce que dit la Chronique, vingt & trois Religieuses la suivirent dans la Reforme, où elles ont depuis éclaté en toute sorte de vertus : & le Convent de l'Incarnation d'Avila , eut un si grand amour pour la Mere, & pour sa Fille, car la Sainte fut l'une & l'autre, qu'il ne donna pas seulement à la Reforme la Fondatrice, mais il donna encore un si grand nombre de Filles, que l'on pourroit dire en quelque façon, que la Reforme s'incarna dans le Convent de l'Incarnation, & que le Convent de l'Incarnation s'incarna dans la Reforme : c'est pourquoy je ne m'estonne pas si les Carmes Deschauffez, & les Carmelites ont une si grande estime, & un amour si tendre pour ce saint Convent.

Trois ans apres, à sçavoir en l'année mil cinq cent soixante dix-sept : la Sainte se trouvant à Avila, les Religieuses de ce Convent de l'Incarnation, l'esleurent pour estre Prieure une seconde fois ; mais si le Visiteur & les Superieurs la firent recevoir la premiere fois, quasi par force, le Provincial ne voulut pas qu'elle le fut pour la seconde

*Tom. 1.
l. 2. c.
49. n.
15.*

666 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
fois, de sorte que les Religieuses plaiderent for-
tement, pour maintenir leur Election; & la cau-
se fut evoqué au Conseil Royal.

14. C'est en cecy que l'on void clairement, le grand amour que les filles de l'Incarnation, avoient pour la Sainte, depuis qu'elles eurent reconnus la douceur de son gouvernement; & la sainteté de sa vie: Et c'est aussi dans cet evenement, que l'on peut voir un exemple bien remarquable de la diversité des jugemens & des sentimens des hommes; puis que quand les Religieuses ne vouloient pas recevoir pour Prieure Sainte Terefe, à cause de l'aprehension de son gouvernement, le Visiteur par le consentement du Provincial les obligea à se soumettre à son obeissance; & quand le Provincial s'opposa à la seconde Election, contre toute l'attente des gens de bien: les Religieuses plaiderent, & firent tout leur possible, pour faire en sorte, que Sainte Terefe fut leur Prieure.

15. Mais cela ne nous doit point surprendre, car il y avoit quelque raison de part & d'autre; parce que si les Religieuses s'opposoient à la premiere Electiõ, c'est qu'elles croioient, qu'elle n'avoit point esté faite dans les formes, & que l'on n'avoit pas eu raison, de faire la Sainte Prieure sans leur consentement, & contre leur sentiment; & si de l'autre costé, le Visiteur & le Provincial deffendoient cette Election, c'est qu'ils souhaitoient de leur donner un gouvernement regulier, par cette Election, qu'elles croioient estre irreguliere.

De mesme, quand les Religieuses la demanderent apres pour estre leur Prieure pour la seconde fois, c'estoit à cause qu'elles avoient gousté par l'experience sa bonne conduite; ainsi il ne faut pas

pas s'estonner si elles la recherchoient. Mais quand le Provincial ne vouloit pas qu'elle revint dans le Monastere de l'Incarnation, pour y estre Superieure, c'estoit parce que la Sainte s'estoit retirée pour lors de la jurisdiction des Carmes Chaussés, c'est pourquoy il ne vouloit pas permettre, qu'une Religieuse qui n'estoit plus sujette à son obeissance, gouvernast les Religieuses qui luy estoient soumises; En effet il estoit tres-bien fondé, car pour le plus souvent, ce n'est pas un bon ordre dans le gouvernement, quand la Prieure dépend d'un Superieur, qui n'est pas celuy, duquel les inferieures dependent, puis que cela ne peut causer que du desordre, & de la confusion.

Cette diversité de raisons justifie le procedé des deux parties contraires, c'est pourquoy il est juste, que la censure de ceux qui prennent garde à ces divisions, ou qui s'en scandalisent, soit charitable, modeste, scientieuse, ce qu'il faut aussi pratiquer en semblable cas. 16.

Enfin nous pouvons apprendre de cette exhortation de la Sainte, que c'est une maxime tres-certaine du gouvernement, de dire que d'estre doux & affable, c'est un moyen tout efficace pour reüssir dans les charges: qu'il est necessaire, que la bonté des Seperieurs modere le poids de la jurisdiction, afin que les infirmités le puissent supporter; qu'il n'y a point de chaines plus fortes, que le lien de l'amour du Prelat, pour maintenir les sujets dans l'obeissance; & que cette chaine, qui est d'or, venant à manquer, celle de la crainte, quoy qu'elle soit de fer, sera & moins forte, & plus foible, & se rompera tousiours, à cause du desespoir: C'est pourquoy David dit à Dieu: *Illu-*

668 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
mina faciem tuam super servum tuum, & doce me
justificationes tuas. Comme s'il eut dit, Montrez
moy, mon Dieu, de la bonté, & de la douceur
sur vostre visage, & faites apres cela de moy ce
qu'il vous plaira.

A D V I S V I.

*Discours que Sainte Terefe tint à son dé-
part de Vailladolid, aux Religieuses
qui se treuverent dans ce Convent,
trois semaines avant sa mort.*

1. **M**ES Filles, je sorte de cette Maison toute consolée de la perfection que j'y reconnois, de la pauvreté que j'y vois, & de la charité que vous avez les unes pour les autres, si vous persevererez dans cet estat comme vous avez fait jusques à present, nostre Dieu sera pour vous un tres-puissant secours.
2. Chaque Religieuse doit tascher de si bien regler sa vie, qu'il ne manque jamais rien par sa faute, à tout ce qui concerne la perfection Religieuse.
3. Ne faites pas les exercices de la Religion, comme par coustume : mais faites les d'une maniere toute heroïque, & qu'ils soient de jour en jour dans une plus grande perfection.

Estu-

Estudiés vous à former des desirs relevés ; car on en tire des tres-grands profits, encores bien qu'on ne les puisse pas executer.

R E M A R Q U E S.

QVoy que je n'ay pas le bien de connoistre ce 1.
 saint Convent de Valladolid, toutefois je suis extremement porté à l'aimer, & en faire une particuliere estime : parce que je vois que Sainte Terefe l'aimoit avec beaucoup de tendresse, & qu'elle y a passé plusieurs fois; demeurant quelque temps avec les Religieuses qui le composoient, pour qui elle avoit une affection toute particuliere.

Ce qui me fait croire, que comme le S Pere Elie laissa son manteau à Elisée, quand il fut ravy au Ciel, de mesme elle laissa au sortir de ce monde, une grande partie de son esprit à ce saint Convent: qui fait que les Religieuses qui y vivent, sont comme veritables copies de leur sainte Mere, imitant parfaitement ses excellentes Vertus.

Dans son depart elle loüe les Religieuses de 2.
 Vailladolid de deux choses, & en suite elle leur en commande trois, elle les loüe de ce qu'elles vivent dans la pauvreté & dans la charité, & je crois facilement qu'elles estoient charitables, puis qu'elles estoient pauvres, parce que si tout le Convent n'estoit qu'une sainte & qu'une volontaire pauvreté, dépoüillé de ce propre interest, qui est la source de la dissention & du desordre; il estoit comme impossible que les Religieuses

670 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
ses ne se tinssent pas dans la charité, dans l'u-
niformité & dans l'Ordre.

3. Mais il faut remarquer, que la Sainte n'entend pas seulement parler de cette pauvreté, qui consiste dans le dépouillement des biens, & dans la privation des meubles, ou ce Saint Convent estoit réduit, par ce que cette pauvreté n'est pas capable d'entretenir la paix ny l'union ny la charité, & qu'on voit qu'un Convent peut estre pauvre & estre toute ensemble rempli de mesintelligences & d'oppositions. Et qu'il peut mesme se devorer par des divisions, & par des discordes, à cause de divers sentimens qu'il y aura parmi les Religieux: car l'un voudra commander, & l'autre ne voudra pas obeir, l'un voudra une chose, l'autre ne la voudra pas, l'un agira d'une façon, qui ne reviendra pas à l'autre. Mais la pauvreté que la Sainte louë en ce Saint Convent, & qui produisoit la charité dans les Religieuses, ainsi que nous devons voir, estoit la pauvreté de desirs & d'esprit, qui est celle dont parloit nostre Sauveur, quand il disoit, *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est*
- Matth*
5. v. 3. *Regnum Calorum*: Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, car le Royame des Cieux leur appartient.

4. Les Religieuses de Valladolid, estoient (& je suis asseuré qu'elles le sont encore aujourd'huy) des Religieuses qui ne desiroient autre chose que leur Dieu: elles ne desiroient aucune chose créée, mais seulement leur Createur, & elles desiroient seulement de ne rien desirer, elles vouloient seulement ne rien vouloir, c'estoient des Religieuses si pauvres de cœur, qu'elles n'avoient autres desirs que d'agreer à Dieu; & comme Dieu vit, que
leurs

leurs cœurs estoient vuides de desirs, il y entra ; mais comme il est tout amour, & tout ensemble charité, paix & consolation, & qu'il estoit en chaque Religieuse, elles pratiquoient entr'elles une ardente & reciproque charité, & elle se trouvoient remplies de Paix & de consolation.

Et l'on voit clairement que la Sainte reconnoissant leur advancement dans la vertu & dans la pratique continuelle de la charité, leur recommanda trois choses, qui toutes regardent plustost l'eminence de la perfection, que l'obligation de la Loy. 5.

La premiere de ces choses, est, que chaque Religieuse doit bien prendre garde qu'il n'arrive rien par sa faute, qui puisse diminuer un seul point de la perfection Religieuse : elle dit perfection, parce qu'il estoit tout constant, qu'elles gardoient inviolablement la Loy, de sorte qu'elle leur conseille de lever l'edifice de la perfection sur la regle, comme la musique s'esleve au dessus du plein chant, & de passer de ce qui est bien, à ce qui est de meilleur, & de ce qui est meilleur, à ce qui est de plus parfait. 6.

La Sainte ne declare pas que tout le Convent doive observer ce conseil, mais elle parle de chacune en particulier, d'autant que ç'auroit esté un commandement trop difficile à garder, que d'obliger tout le Convent à suivre la perfection. C'est pourquoy comme elle reconnoissoit que c'estoit un trop pesant fardeau, elle le partagea à chacune en particulier, les prenant par la maniere d'agir la plus douce, & connoissant bien, que si chaque Religieuse en particulier tendoit à la perfection, tout le Convent sera parfait. 7.

8. C'est à peu près, comme si elle eut dit, que chacune de mes Sœurs s'efforcent d'estre Sainte, & tout le Convent sera tres-saint: car ce qui semble difficile en gros, devient tres-facile dans le détail, estant partagé, & les parties saintes, santifient tout le corps qu'elles composent. De mesme qu'une Formis qu'y à peine peut porter un grain de blé, ne laisse pas neantmoins de travailler en son particulier pour porter son petit grain de bled, & se joignant avec les autres, elle remplit un grenier, de telle sorte qu'il demeure abondant, qu'il fournit à les nourrir toutes, durant toute l'année: Tout de mesme aussi, ce qui est tres peu de chose estant partagé, devient une tres-grande chose, lors qu'il est assemblé: Ainsi mes Filles, soyez devant Dieu semblables à ces Fourmies, puis que le S. Esprit propose luy-mesme aux Aînés l'exemple de la Fourmye, pour apprendre la diligence, une chacune de vous autres m'apporte un grain, & que ce grain soit ce grain celeste, & souverain, qui est plein de grace & l'auteur de toutes les graces. C'est ce grain nourrissant à qui vous devez tout vostre amour, & toutes vos adorations, & tous vos services, non pas ces services qui se rendent par coustume, si ce n'est que cette coustume soit tres-douce & toute remplie d'amour.

9. Le second enseignement que la Sainte nous infinie dans cette exhortation est tres-spirituel, & tres-digne à la verité, que nous le gravions sur nos cœurs, qui consiste en ce que nous ne fassions pas le bien comme par coustume; tout de mesme que si elle disoit, mes Filles faites en la presence de Dieu, ce que vous faites ordinairement par coustu-

coustume sans sa presence, ce que vous-mesmes faites, parce que vous avez accoustumé de le faire, ne le faites que pour agréer à Dieu, & pour le servir; je ne me contente pas de l'intention habituelle ou virtuelle, si vous n'avez aussi l'actuelle, faisons les choses de sorte, qu'en les faisant, nous considerions que nous les faisons pour Dieu: ne les faisons pas seulement, parce que la coustume nous porte à les faire, mais parce que l'amour de Dieu nous y porte; ne faisons pas les choses, parce que la Regle le commande, mais bien par un principe d'amour & de charité, car c'est Dieu seul qui anime & qui donne la force à la Regle; que le seul amour de Dieu soit nostre regle, faites-vous une regle de son amour; ne luy donnons pas seulement la volonté, donnons luy encore la memoire; d'autant que la volonté sans la memoire, est une volonté fort tiede, cette façon est tres-eminente, tres-souveraine, & tres-estimée au dessus de la nature, & nous devons nous efforcer pour l'apprendre, & pour nous en servir.

Le troisieme enseignement, qui n'est pas moins 10.
 excellent ny moins mistique que le second: consiste en ce que quand mesme les desirs ne pourroient pas accompagner les œuvres, ne laissez pas de desirer toujours de faire plus que vous ne sçauriez executer: comme qui diroit, nous devons donner à Dieu les œuvres en ce que nostre pouvoir se pourra estendre, mais nous devons donner les desirs, en ce que nous pouvons, & en ce que nous ne pouvons pas; dans l'action nous devons paroître humaines, mais dans les desirs il faut que nous soyons comme divines. L'homme ne peut agir que dans de certaines limites, que son pouvoir ne peut

674 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
peut excéder, mais en fait d'aimer, & de defirer,
il doit defirer & aymer fans nulle limitation.

Il faut que mon cœur defire ce que ma main ne peut pas effectuer, afin que Dieu reçoive pour mes defirs. & mon cœur, & ma main; il y en a une infinité qui peuvent mieux servir Dieu, que nous ne faisons pas, mais il faut que chacune pousse ses defirs, autant que Dieu luy permettra, & suivant les forces qu'il luy en donnera, parce que celle qui fait moins, si elle ne peut pas faire davantage, au moins elle pourra defirer & aymer, autant que les personnes, qui rendent des plus grands services à Dieu qu'elle ne fait pas.

11. Dieu disoit à Daniël qu'il avoit un grand amour pour luy, parce qu'il desiroit beaucoup, & qu'il estoit un homme de defirs; cela veut dire, que quand on sert Dieu en verité, & que l'on fait ce que l'on peut, les defirs le contentent & luy plaisent, de telle sorte, qu'il les reçoit pour les œuvres mêmes.

J'ay ouï dire que Sainte Terefe avoit accoustumé de proferer ces paroles, *Seigneur je pourray bien avouer qu'il y en a plusieurs qui vous servent mieux que je ne fais pas : mais je ne souffriray jamais qu'ils vous ayment ny qu'ils desirent de vous servir plus que moy.*

12. Cette Sainte Mere laissa par Testament cette maxime à ses Filles de Vailladolid, & à toutes celles du Mont Carmel, & mesme à toute l'Eglise, qu'il n'y doit point avoir de limites pour les bons defirs & que l'on doit tous les jours former avec ardeur des resolutions, mesme impossibles pour l'execution, avec un expressement de rendre les œuvres de plus en plus parfaites; comme si elle eut dit, mon Dieu il se peut bien faire, qu'il y aye une infinité de personnes qui vous servent mieux

mieux que je ne fais pas , par ce que je reconnois ma foiblesse & mon impuissance dans l'execution des bonnes œuvres ; mais dans les bons desirs que j'ay de vous servir , je ne consentiray jamais qu'il y ait personne qui vous ayme plus & qui desire de vous servir avec plus d'ardeur que moy.

Je ne dis pas Seigneur que je vous rends quel-
que service , mais vous sçavé que je vous ayme. 13.
O ! qui seroit celuy qui pourroit estre assez heureux , que d'arriver par ses œuvres , ou l'amour & les bons desirs peuvent aller. C'est l'offre de ma nature foible , & paresseuse de vous servir , mais de vous aymer c'est un effet de vostre grace , qui est si pleine de douceur, de misericorde & d'amour. Faites mon Dieu que vostre grace , vostre misericorde , & que vostre divin amour triomphent de la foiblesse & de la misere de ma nature.

Enfin Seigneur si je ne possede pas vostre amour, 14.
j'ay du moins le desir de vous aymer , & si je n'ay pas le bon-heur de vous servir j'en ay du moins une volonteé tres-ferme , & tres-constante ; faites mon Dieu que ma foiblesse passe du desir à la possession , & de l'amour dans les œuvres.

A D V I S V I I.

*Que Sainte Terese donna à une Religieuse
d'un autre Ordre.*

Toutes ces choses dont vous me par-
lez , serviront de croix à celle qui
aymera Dieu en la maniere que vous l'ay-
mez, 1.

més, & si vous considerez souvent qu'il n'y a que Dieu qui soit avec vous dans vostre maison, il n'y aura rien, qui ne contribuë au profit de vostre ame.

2. Et tandis que vous n'avez pas de charge qui vous oblige d'avoir soin de vostre Convent, ne prenez point garde à tout ce qui se passera, tachez seulement d'imiter, ce que vous verrez de bon en chaque Religieuse & de les en aymer davantage, & en suite profités des imperfections que vous reconnoistrez en elles, sans vous mesler de les corriger.

3. J'ay retiré un si grand profit de cet exercice, qu'encor qu'il yeut un grand nombre de Religieuses dans le Convent ou je demeurois, elles m'enbarassoient aussi peu, comme s'il n'y en eust eu aucune; Au contraire je tirois de l'avantage de cette multitude: car enfin Madame, nous pouvons aymer ce grand Dieu en tout lieu, & il n'y a personne qui nous puisse empecher, ny détourner de l'aymer. Qu'il soit benit à jamais.

R E M A R Q U E S.

1. **C**Et Advis de Sainte Terese est une tres-grande consideration, l'on dit qu'elle l'avoit toujours dans la bouche, & qu'elle s'en servoit comme
me

me d'une Oraison Jaculatoire ; repétant plusieurs fois, comme une chose tres-necessaire & utile, ces paroles , *L'Ame doit penser qu'il n'y a que Dieu seul & elle , qui sont dans le monde.*

En parlant des soins de l'Ame , c'est comme si elle disoit, O Ame n'ayez soin que de Dieu , parce que c'est à Dieu seul que tu dois appliquer tes soins , parce que tous les empressements de cette vie , doivent estre seulement employez pour la vie Eternelle , que tout ton soin ne soit que pour Dieu , car Dieu aura soin de toy : que si tu es obligé d'employer honnestement tes soins à quelque chose necessaire & precise, n'y appliquez que l'exterieur , & gardez l'interieur pour Dieu seul. Tu dois avoir soin des choses en Dieu , & pour Dieu. O Ame ! que crains tu & qu'espere tu sans Dieu ! Mais que ne dois tu craindre sans Dieu ; quels maux ne dois tu pas apprehender d'abord que Dieu viendra à te manquer : crains toutes choses sans Dieu , espere toutes choses avec Dieu : tremble tousiours de peur de l'offenser , & que toute ton esperance soit de l'aymer , & tout t'on empressement de luy plaire. 2.

Dans les affaires de ton Ame Dieu doit estre tout ton soin & toute ta solitude ; & pour celles de ton corps , donne luy ce qui luy est necessaire , & non pas davantage , sans rien oster à Dieu , ny à ton Ame : tu gagneras plus en n'ayant soin que de Dieu , qu'en ayant soin de toy , parce qu'ayant soin de toy sans Dieu , tu perd Dieu , & tu ne te gagnes point : & c'est pour une Ame le dernier de tous les malheurs , que d'estre sans Dieu. 3.

Au contraire quand tu n'a soin que de Dieu , tu l'oblige d'avoir soin de toy : regarde la difference qu'il 4.

qu'il y a de ta main, & la tout-puiffante main de Dieu; de ta conduite, & la providence fouveraine de Dieu. Voilà, ô Ame! la difference qu'il y a que Dieu ayt foin de toy, ou que tu aye foin de toy, n'ayant pas foin de Dieu.

Quoy! crois-tu que Dieu n'ayt point foin de toy, fi tu a foin de luy? tu te trompe, ô Ame! bien loin de cela, plus tu auras foin de Dieu, & moins foin de toy, plus Dieu aura foin de toy.

5. La Sainte parle auffi des defirs de l'Ame, quand elle dit à cette Religieufe, qu'elle faffe estat qu'en cette vie, il n'y a rien autre que Dieu, & s'il n'y avoit dans cette vie autre chose que Dieu, l'ame ne pourroit defirer ny aimer autre chose que Dieu. Comme fi elle difoit, ô Ame, imagine-toy, qu'il n'y a perfonne en cette vie que Dieu & toy, Dieu pour estre defiré & aimé, toy pour aimer, defirer & fervir Dieu; ne regarde point Ame, & ne defire point autre chose, tout ce qui n'est pas Dieu merite pluftoft d'estre oublié, que d'estre recherché.

6. Encores qu'il y ayt une infinité de choses dans le monde, qui peuvent attirer le defir de l'ame, il n'y doit avoir que Dieu feul, qui foit l'unique Maiftre du defir, tout le refte doit estre l'objet de tout oubly, mais non pas de ta recherche, en effet pourquoy veux-tu defirer ce qui nous fait de la peine dans fa recherche, ce qui nous embarrasse dans fa poffeffion, ce qui nous trompe dans fa jouïffance, & ce qui enchaisne, & nous perd dans le trop grand amour que nous luy portons? O Ame! les plaifirs de cette vie caufent tous ces malheurs.

Imagine-toy encore une fois, ô Ame! qu'il n'y a en cette vie que Dieu & toy; Dieu pour y estre adoré,

adoré, & toy pour l'adorer, & ainsi employe en luy tes desirs, ton amour, tes soins, & tes empressemens : Cherche un Dieu qui te console quand tu l'a cherché, qui te divertisse quand tu le possede, qui te resioüisse quand tu jöüis de luy, qui te recompense quand tu le treuve, & qui te couronne quand tu le fers.

La Sainte parle de l'intention de l'ame, quand elle conseille à cette Religieuse, qu'elle donne toute son intention à Dieu seul, & que tout ce qu'elle fera, soit pour le servir, & pour luy agreer; & qu'encore qu'elle s'occupe dans l'exterieur à l'exercice de quelque charge ou profession, elle doit donner son intention à Dieu, & pour cet effet, elle doit faire cas, qu'il n'y a que Dieu seul & son ame dans tout le monde; comme si elle disoit, O Ame ! donne ton cœur & ton intention à Dieu seul, & en tout ce que tu feras, tu diras, & tu penseras, tasche seulement de chercher Dieu, & de luy plaire. 7.

Tu dois faire toutes choses en Dieu, pour Dieu, & avec Dieu, espure bien la veüë de ton intention, & ton action sera nette & pure, ne faites rien qui ne soit pour Dieu, & tu ne feras rien qui ne soit tres-agreable à Dieu, si ton intention est pure, & si ton ame desire l'aimer, de le servir, & de luy plaire.

Enfin quant à l'attention de l'ame, qui n'est pas bien esloignée de l'intention, puis qu'elle vient d'elle, & du desir, comme d'une cause qui la produisent; la Sainte donne à entendre, que l'ame ne doit pas seulement donner à Dieu l'intention, mais encore une attention actuelle autant qui luy sera possible: estant necessaire pour cette effet, que 8.

680 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
que fa veüe, & fes yeux ne regardent que Dieu
feul; & qu'elle prenne tellement garde à fes mou-
vemens interieurs, & aux saintes inspirations du
divin Esprit, qu'elle n'obeiffe pas feulement à la
voix, mais au moïndre figne que fon Dieu & fon
Seigneur luy fera.

A D V I S V I I I.

Pour retirer du fruit des Persecutions.

1. **A** Fin que les persecutions & les injures apportent du fruit, & de l'avantage à l'Ame, il faut confiderer qu'elles s'adreffent plutôt à Dieu qu'à moy, car quand j'en reçois le coup & l'effet, fa divine Majesté l'a defia receu par le moyen du peché.
2. Il faut auffi confiderer, que le veritable amant, doit defia avoir fait un accord avec son Espoux, d'estre entierement à luy, & n'avoir point de propre volonté: or si fa divine Majesté souffre les injures & les persecutions, pourquoy ne les souffrons nous pas? Si nous en avons quelque resentiment, ce doit estre pour l'offense, que l'on fait à Dieu, & non pas pour celle qui nous est faite, puis que l'on ne nous touche point dans l'ame, & que l'on ne s'en prend qu'à ce corps
de

de terre qui merite si justement de souffrir.

Nos desirs doivent estre de mourir & de souffrir. 3.

Il n'est personne qui soit tenuë au delà de ce qu'il peut faire. 4.

Rien ne se fait sans la volonté de Dieu, mon Pere, dit Elisée à Elie, vous estes le chariot d'Israël, vous estes son conducteur & son guide. 5.

R E M A R Q U E S.

C'Est une espee de dommage pour toutes ces celestes maximes, qui auroient besoin d'un comintaire tres-estendu, que de les renfermer dans des Remarques si courtes. 1.

La premiere maxime est la consideration d'une ame, qui estant bonne & toute remplie de l'amour de Dieu, ressent plus les offenses que l'on fait à sa divine Majesté, que les affronts que l'on fait souffrir à elle-mesme, & qu'il n'a de la sensibilité dans les injures, que par la douleur qu'elle reçoit, de voir Dieu offensé. 2.

Quand un malade souffre des douleurs vehementes, il ne ressent point les moindres douleurs, qui tourmentent son corps, parce que les grandes douleurs attirent à elles tout le sentiment, ainsi moy s'il arrive qu'on offense Dieu, quand on m'offense, je ne dois pas estre sensible à ma peine, mais bien à l'offense que l'on fait à Dieu.

Il est vray, que d'ordinaire il arrive tout le con- 3.

682 *Les Advis de la Sainte Mere Terese de JESVS,*
traire, principalement à mon égard, car quand un
mesme coup, & une mesme injure s'adresse à Dieu
& à moy tout ensemble, mon offense me touche
plus sensiblement que celle qui est faite à Dieu, à
cause que la douleur suit les sentimens de l'amour,
& comme je m'aime beaucoup, & que j'aime fort
peu Dieu; j'ay beaucoup de ressentiment de ce
qu'on m'offense, & j'en ay fort peu de ce que l'on
offense Dieu: ce qui n'arriveroit pas, si tout mon
amour estoit en Dieu, & si je me haïssois moy-
mesme.

4. Je devois agir d'une autre maniere que je ne
fais pas, car mon devoir seroit que je fusse telle-
ment embrasé de l'amour de Dieu, que bien loing
d'estre sensible à mes peines, je devois me con-
former aux injures, & embrasser les souffrances;
puis que le peché de celuy qui cause mes peines,
fait aussi souffrir par son offense sa divine Majesté.
Car l'amour a cela de propre, qu'il rend ceux qui
l'aiment tous conformes les uns aux autres, par
l'union de leurs volonte, de sorte qu'ils devien-
nent une mesme chose par le moyen de l'amour.
Ainsi puis que Dieu qui est tout mon amour,
vient à souffrir dans cette rencontre, il est bien
juste que je souffre aussi de mon costé.

Cette consideration bannit les haynes, les ran-
cunes, & les vengeances: car si je n'ay point de
sentiment pour lors que l'on me la fait, je ne hai-
ray point ceux qui m'offensent, & si je suis sensible
à la peine que nostre Seigneur souffre par le peché
de celuy qui me persecute, je soupireray, je gemi-
ray, je pleureray pour le criminel, afin qu'il pleure
son peché, & que par ce moyen, la peine que Dieu
souffre, vienne à cesser par l'abolition de son crime.

Après

Après que la Sainte a porté dans le premier article, l'ame à la patience pour l'amour de Dieu, elle l'exhorte dans le second, à la mesme patience, parce que c'est la volonté de Dieu, & pour cet effet elle dit, que puis que sa divine Majesté veut souffrir, il est bien raisonnable, que l'ame souffre aussi: En effet, si l'ame aime véritablement, elle ne doit vouloir que ce que Dieu veut, puis qu'il est son amour & son bien-aimé: & que Dieu mesle tousiours l'amour avec la souffrance.

Quoy Dieu veut souffrir! je veux donc souffrir, Dieu endure les offenses que l'on commet contre sa divine Majesté, je veux aussi endurer celles que l'on me fait; Dieu veut que je souffre, je veux donc endurer: si je n'ay point d'autre vouloir que celuy de Dieu, puis-je vouloir autre chose que ce que Dieu veut? non seulement je veux ne vouloir pas, mais je veux n'avoir pas la puissance de vouloir autre chose, que ce que Dieu veut: que si je ne puis me despoüiller de la puissance de vouloir, du moins, je desire ne vouloir autre chose que ce que Dieu veut, soit que ce soit, dans le plaisir, ou dans la peine, soit dans la vie, soit dans la mort, je ne veux que ce que Dieu veut; c'est à sa divine Majesté à voir ce qu'elle veut que je veuille, car je ne veux vouloir que ce que Dieu voudra.

Dans ce mesme article, la Sainte nous exhorte à la patience dans les souffrances par une autre consideration tres-utile & tres-spirituelle, qui est, que si Dieu qui estoit innocent, & l'innocence mesme a tant souffert de tourmens, en son corps, & en son ame, & si mesme à present, il souffre encore en son ame d'une maniere toute mystique les crimes que l'on commet contre sa Majesté, pour-

684 *Les Advis de la Sainte Mere Terese de Jesus,*
quoy ne souffriray-je pas en mon corps & en mon
ame? moy qui suis un sujet qui a merité si juste-
ment de souffrir; moy qui me suis nourry par des
appetits tout brutaux, & par des inclinations tou-
tes desreglées dans des vices & dans des crimes,
qui meritent si justement d'estre chastiez, & pu-
nis par les affronts, & par les souffrances; comme
si elle disoit, si Dieu qui est l'innocence mesme
souffre, & a souffert tant d'offenses, pourquoy ne
souffriray-je pas? moy qui suis la mesme iniquité, &
principalemēt quand par le moyen de ces souffran-
ces je viens à satisfaire à la peine de mes crimes.

8. Suivant ce sentiment un homme de grand esprit,
qui avoit mené une vie débauchée, & qui s'estoit
retiré du peché par la penitence, & par le repen-
tir, se sentant atteint de douleurs insupportables,
demandoit à Dieu avec des cris pitoyables, qu'il
redoublast & qu'il augmentast encores davantage
ses douleurs: & les considerant comme le remede
qui le devoit tirer du malheur de la perte eternel-
le, il s'escrioit, mon Dieu faites entrer les dou-
leurs & faites sortir les pechez, comme s'il eut
dit, entrez douleurs, entrez dans mon corps,
mais vous pechez sortez de mon ame, les souffran-
ces de cette vie sont une espece de Purgatoire,
qui effacent les pechez par la peine, de la mesme fa-
çon que dans le Purgatoire l'ame se purifie & satis-
fait à la peine, qui est deüe aux pechez, par les
tourmens qu'elle y endure.

9. Dans le troisieme article la Sainte repete sa
belle & excellente devise, qu'elle avoit prise, qui
porte: *Ou mourir, ou souffrir*: nous en avons tou-
ché quelque chose dans les Remarques sur les
Epistres de cette Sainte, en la Lettre 27. au nom-
bre

bre 5. & 6. je remarque seulement qu'en cette occasion, que la Sainte a changé la particule *Ou* en la conjonction *Et*: faisant la disjonctive, conjonctive, & ne dit pas, *ou mourir, ou souffrir*, mais *mourir & souffrir*.

J'ay fait cette Remarque, parce qu'une personne de ma connoissance respondoit ordinairement à ceux qui repetoient cette devise de Sainte Tereze, *Ou mourir, ou souffrir*: qu'il falloit faire l'un & l'autre mourant & souffrant, d'autant que cette vie est si remplie de miseres, que l'on y meurt en souffrant, & que l'on y souffre en mourant.

Et la raison pourquoy la Sainte change en cet endroit le sujet de sa devise, est, parce qu'elle donne icy des enseignemens de patience, & ainsi elle met le remede à la veüe du mal: car la plus grande peine de cette vie n'est pas de mourir: mais c'est de souffrir en vivant pour apres mourir. 10.

De sorte qu'il faut premierement souffrir, & en suite mourir, & l'unique remede de cette peine de mourir & souffrir, de souffrir & de mourir, consiste à mourir & souffrir pour Dieu, & nous réjouir de souffrir & mourir pour Dieu, & sur tout quand nous sommes assurez, que Dieu ne nous donnera pas plus de souffrances, que nous en pouvons porter: *Non patietur vos tentari supra id quod potestis*; comme la Sainte le remarque tres-bien dans le quatriesme article. 1. Cor. 10. v. 10.

Outre que je sçay, que non seulement sa divine Majesté me porte de mesme que le chariot fait ce luy qui est dedans; mais encore qu'il me conduit, & qu'il me mene, comme le Cocher fait le chariot; ce que la Sainte exprime par ces paroles: Vous estes le chariot d'Israël, & celuy qui le 11.

4. Reg. 2. v. 13. mene dit Elifée à Elie, *Currus Israël & auriga ejus.* Ce qui marque que la Sainte ainſi qu'une veritable Fille avoit le cœur remply des lumieres que poſſe-
doit ſon Pere.

Comme ſi elle diſoit, Dieu qui me porte, c'eſt luy qui me conduit, afin que je le ſuive: C'eſt à dire, c'eſt luy qui me donne les forces pour agir, c'eſt luy qui ne donne la lumiere pour voir, & c'eſt luy qui m'anime, & qui me ſoutient, conformément à ce qu'il dit à ſes Diſciples. *Ego vobiſcum ſum,* voicy que je ſuis avec vous: & en autre endroit, *ſine me nihil poteſtis facere.* Vous ne pouvez rien faire ſans moy.

Matth. 28. 1 v. 20.

Joan. 35. v. 3

12. La Sainte declare icy admirablement les effets merveilleux de la grace: car Dieu ſe rendant amoureux d'une ame, fait quaſi tout avec ſa grace & par ſa grace.

Car c'eſt Dieu qui m'eſveille, c'eſt Dieu qui me tire du bourbier du peché, c'eſt Dieu qui me touche, c'eſt Dieu qui me mene, c'eſt Dieu qui m'encourage, c'eſt Dieu qui me montre le chemin de la vertu, c'eſt Dieu qui m'y redreſſe, c'eſt Dieu qui m'ouvre les yeux, c'eſt Dieu qui me traite dans mes maladies, c'eſt luy qui me guerit, c'eſt Dieu qui m'excite, c'eſt Dieu qui me conſeille, c'eſt Dieu qui m'enſeigne, c'eſt Dieu qui me ſurmonte; c'eſt Dieu qui me perſuade, c'eſt Dieu qui triomphe de moy: Enfin comme S. Paul diſoit;

3. Cor. 15. v. 20. Ce n'eſt pas moy mais la grace de Dieu: *Non ego ſed gratia Dei mecum.* C'eſt à dire je luy donne ma volonté, mais Dieu me donne la force de la luy donner, j'agis mais Dieu me donne la force & la puissance d'agir pour Dieu, avec Dieu, & par le moyen de Dieu.

A D V I S

Que Sainte Tereſe a donné apres
ſa mort.

*Avis au R. Pere Hieroſme Gratian pre-
mier Provincial de la Reforme , par la
bouche de l'Illuſtre & Venerable Fille
Catherine de JESUS , Fondatrice du
Convent de Veas.*

A D V I S I X.

Pour le Pere Provincial.

NOſtre S. Mere eſtant paru devant
moy , m'a commandé aujourd'huy
Dimanche de *Quaſimodo*. De dire à V. R.
plusieurs choſes qu'elle m'a communiqué
il y a un mois, & parce qu'elles vous regardoient,
j'avois negligé de vous les mander, voyant qu'il ſeroit
mieux de vous en faire le recit, la premiere fois, que
je vous verrois. D'autant qu'il eſt impoſſible de vous
dire en detail, & par Lettres, ce qu'elle m'a dit :
toutefois j'en diray icy quelque choſe pour obeïr à
noſtre Sainte Mere, afin de ne pas oublier, toute la

premiere chose qu'elle m'a ordonné de vous dire, est, que vous ne permettiez pas que l'on ecrive aucune chose de la revelation, mais qu'on n'en fasse aucune estime. Car encore bien qu'il soit vray, qu'il y en ayt quelques-unes de veritables: toutefois l'on sçait tres-bien, qu'il y en a une infinité de fausses qui ne sont que remplies de mensonges: Or c'est une chose tres-difficile & tres-dure de tirer une verité de cent mensonges: c'est mesme une chose tres-dangereuse, pour plusieurs raisons qu'elle m'a donné.

2. La premiere c'est, que plus qu'il y a de ces sortes de revelations, plus on se detourne de la Foy, qui est une lumiere plus certaine que toutes les revelations.
3. La seconde, c'est, parce que les hommes cherissent cette maniere de devotion, & cette sorte d'esprit, & tiennent aussi-tost pour sainte, l'ame qui a ces revelations; ce qui est contraire à l'ordre que Dieu a estably pour la sanctification de l'ame, qui se doit faire par la pratique des vertus, & dans l'accomplissement de la Loy & des Commandemens de Dieu.
4. Elle dit que vostre Reverence doit faire tout ses efforts pour empescher cet abus, parce qu'il est tres-important; & que

que d'ailleurs la plus grande partie des femmes se laissent facilement emporter à ces sortes d'imaginatiions ; & comme elles n'ont pas la prudence, ny la science des hommes pour juger des choses, selon qu'elles peuvent estre, elles s'exposent à des tres-grands dangers, par ces sortes de Revelations.

Ce pourquoy elle dit qu'elle ne trouve 5.
pas bon, que ses filles s'appliquent trop à la lecture des Livres qu'elle a composées, & principalement de celuy qui traite de sa vie, de peur qu'elles ne viennent à penser, que la perfection consiste dans ces revelations : ce qui pourroit les leur faire desirer, & en suite rechercher dans la pensée de l'imiter.

Elle m'a donné à entendre de cette ma- 6.
tiere plusieurs choses tres-veritables : A sçavoir qu'elle n'a pas acquis la gloire dont elle jouit, par les revelations qu'elle a eüe pendant sa vie, mais bien par ces vertus, & que vostre Reverence dans la persuasion qu'elle a de faire bien, gaste & ruynel'esprit de ces Religieuses, en leur donnant lieu à des semblables choses, qu'il est necessaire, encore qu'il y ayt des Religieuses qui ayent des revelations tres-certaines & tres-veritables, que vous les
desa-

690 *Les Advis de la Sainte Mere Tereſe de JESVS,*
deſaprouviez , & que vous ny adjouſtiez
point de foy , faiſant en ſorte , que l'on ny
prenne point garde , comme ſi c'eſtoit une
choſe de peu de valeur ; & enfin que ces
fortes de revelations , ont accouſtumé
d'embarraſſer plutotſt que de profiter. Elle
m'a perſuadé cecy avec tant de clarté,
qu'elle m'a detourné du deſſein que j'a-
vois de lire ſon Livre.

7. Noſtre Sainte Mere m'a encore adver-
ty , qu'il peut y avoir beaucoup de trom-
perie dans les viſions de l'imagination , ſi
elles ne ſont accompagnées des viſions de
l'entendement : d'autant que ce qui ſe
voit par les yeux interieurs , a plus de
force , que ce qui ſe voit par les yeux du
corps : & qu'encore que N. Seigneur favo-
riſe quelquefois les ames de cette maniere
pour leur plus grand bien ; neantmoins
c'eſt une choſe tres-dangereuſe , à cauſe de
la cruelle guerre que le Demon peut faire
aux perſonnes ſpirituelles , qui marchent
dans ce chemin de l'eſprit , touchant plu-
ſieurs choſes mauvaiſes , & principalement
quand elles y ſont attachées par leur a-
mour propre : & que dans cette rencon-
tre on pourra eſtre en ſeureté , ſi l'on ſ'en
rapporte à ſon Directeur , & ſi l'on ne de-
ſere point à ſon propre eſprit , & que l'eſ-
prit

prit le plus relevé est celuy qui estoigne & separe l'ame de tout ce qui est sensible.

R E M A R Q U E S.

L Es Saints Patriarches des Compagnies Religieuses, les ont tousiours gouvernées pendant qu'ils vivoient ; mais en mourant ils ont laissez la jurisdiction, à laquelle succede leur intercession ; de sorte que comme elles estoient gouvernées pendant leur vie par la force, tant de leur exemple que de leur conduite & de leurs Conseils ; sont à present maintenues, fortifiées & favorisées par leurs prieres, intercedant, tousiours pour eux aupres de cette Majesté divine, dont ils jouissent. 1.

Il n'y a ce me semble que Sainte Terese, que Dieu ait voulu favoriser d'un privilege si singulier ; puis qu'elle gouverne son Ordre apres sa mort, estant apparue plusieurs fois à ses enfans, & leur ayant donné des conseils, des instructions, des ordres, & des Advis pour le gouvernement Univerfel de sa Sainte Religion.

Il est arrivé quelque chose de semblable à d'autres Patriarches, comme à S. François le Seraphin de l'Eglise: de qui l'on dit que trois ans apres sa mort, il fit un exhortation à ses Religieux dans un certain Convent: Mais je ne sçay pas s'il se treuve dans l'histoire Ecclesiastique que ce privilege soit arrivé souvent qu'à sainte Terese. 2.

Elle apparut plusieurs fois à une Religieuse du Convent de Veas, qui s'appelloit Catherine de J E S U S, que avoit un esprit admirable: les Chroniques 3.

niques

692 *Les Advis de la Mere Sainte Terefe de Jesus,*
niques en parlent comme d'une Religieuse des plus rares, en sainteté & perfection, qui fut dans toute la Reforme, l'on peut voir pour cet effet le chapitre trente-deux du Livre III. de la Chronique tome premier, & le deuxiesme tome, Livre VII. depuis le chapitre treize où est écrite la Vie miraculeuse de cette Venerable Fille; & sur tout qu'on lise le chapitre trente, où sont rapportez ces Advis & plusieurs autres tres-importans, c'est de là d'où je les ay tirez ainsi que je les ay rapportez.

4. Sainte Terefe Mere de cette sainte Fille, luy donnoit quelques Advis, afin qu'elle les communiquast au Pere Provincial: & certes ils sont tels, qu'il paroist bien que c'est du Ciel, d'où ils sont venus pour favoriser la terre, & pour eslever les ames d'icy bas jusques au Ciel.

5. Ce qui se voit dans le premier Advis que je viens de rapporter, qui est accompagné de son explication; sans doute que les Peres & les Enfans du Mont Carmel ont receu cet Advis avec beaucoup d'attention, puis que nous voyons briller avec éclat leur silence & leur mespris sur toutes ces revelations, mettant comme un cademat sur leur bouche pour toutes ces sortes de choses, disant, *Secretum meum mihi*, mon secret est pour moy seul: car s'il arrive qu'ils ayent des revelations, ils ne les publient pas, ils y renoncent de telle sorte, que les Carmes & les Carmelites se contentent de vivre en foy, en esperance, & en charité, dans le silence & dans la confiance en Dieu, qui est toute leur force: *In silentio & spe erit fortitudo vestra.*

Isaie
24. v.
36.

Isaie
30. v.
35.

6. Ils s'attachent tres-estroitement aux revelations,

tions, & aux veritez qui nous sont proposées par l'Eglise, qui ne sont autres, que de se gouverner dans la creance, par les Articles de la Foy, & dans les œuvres par les Commandemens de Dieu, & de l'Eglise: ils n'ont point d'autres revelations, que de garder les Saints vœux qu'ils ont fait à Dieu, d'obeir à leur Superieurs, comme à ceux qu'ils considerent tenir la place de Dieu, & d'estre observateurs de leurs Regle, & de leurs Constitutions: ils vivent dans la mortification, & dans l'humilité, ils ne traitent que de l'Eternité; ils mesprisent les choses temporelles, & ils n'en prennent que ce qui est necessaire, pour arriver à la vie eternelle, ils prient, ils pleurent, ils gemissent, & ils implorent l'assistance de Dieu par leur penitence & par leur retraite.

Ils ont une retraite qui est ennemie de l'oïfiveté, & qui est accompagnée d'une haute & d'une humble contemplation, ils dégagent leurs cœurs des desirs du Monde, ils les y estouffent aussi-tost qu'ils commencent à y naistre, & ils mettent toute leur confiance en Dieu & en sa Sainte grace, cherchant Dieu en sa grace & par sa grace. 7.

Ils ont la mort presente en tout ce qu'ils font durant leur vie, ils la considerent & la regardent dans toutes leurs fonctions, ils servent Dieu avec sincerité, avec joye & avec componction de cœur, ils ont un soin particulier de bien vivre, sçachant bien qu'ils doivent rendre compte de leur vie apres la mort, ils regardent à present l'Enfer pour n'y pas entrer apres cette vie, ils font un Ciel de leurs Cellules, pour aller de leurs Cellules au Ciel, ce sont là des bonnes & saintes revelations; il n'y en a point de si assurées, que celles qui consistent dans 8.

694 *Les Advis de la Sainte Mere Terese de JESVS,*
dans cette maniere de vivre, d'agir, & de desirer :
C'est par ce moyen que ces saints Religieux pra-
tiquent les Advis de leur sainte Mere, qui ayant
esté favorisée dans ce monde de tant de revela-
tions, n'a pas laissé de leur envoyer du Ciel ces
saints, ces salutaires, & ces parfaits enseigne-
mens, contre ceux qui souhaitent les revelations,
& qui les publient apres les avoir eüs.

9. Mais encore bien que cette revelation de sainte
Terese, soit accompagnée comme nous avons dit
de son explication, qui devoit suffire pour en
avoir une parfaite intelligence, puis qu'elle vient
d'une si grande Maistresse dans la vie spirituelle :
neantmoins nous ne nous contenterons pas d'en
toucher seulement quelques points, mais nous
nous estudirons par plusieurs Remarques, qui
seront plustost pour contenter l'attention de celuy
qui lira cette doctrine si importante, que pour
expliquer la revelation.

10. La Sainte defend dans le premier article, de ne
rien escrire touchant les revelations; par où on
voit clairement une difference entre avoir des re-
velations, & les mettre en escrit; il n'est pas au
pouvoir d'une personne devote, ou Religieuse,
ou spirituelle, d'avoir ou de ne pas avoir des reve-
lations : & ainsi la Sainte ne dit pas, *N'ayez point
de revelations* : mais elle dit, *N'en n'ayez pas de l'estime,
& ne les couchez pas par escrit.*

11. Il n'est pas en son pouvoir d'avoir des revela-
tions, & de n'en point avoir, mais il est en son
pouvoir de les escrire, ou de ne les point escrire,
pourquoy les met-il en lumiere, quelle necessité y
a-t'il de les couchez par escrit, & quel motif y a-
t'il, qui les oblige de publier à tout le monde qu'il a
des

des revelations? C'est ce que la Sainte defend icy expressement : elle ne dit pas qu'il faille cacher ces revelations au Confesseur, car cela est tres-bon & tres-utile : mais elle ne veut pas qu'on les escrive, parce que cela est d'ordinaire fort dangereux ; du moins il y a plus de danger à le faire, qu'à ne le pas faire, puis que cela depend de nous : d'autant que nous courons grand risque en tout ce qui enchainne & engage nostre volonté, mais nous n'encourons pas, quand nous sommes forcez par la necessité.

La Sainte poursuivant sa pointe dans le mesme article, fait une reflexion bien particuliere, & que doivent bien retenir ceux qui ont tant d'inclinations pour les revelations : car elle dit, qu'encore qu'il y en ayt beaucoup de veritables ; toutefois l'on sçait qu'il y en a plusieurs qui sont fausses, & qui sont remplies de mensonges ; & une chose bien difficile de tirer une verité d'un grand nombre de mensonges. J'examine de plus près la façon avec laquelle la Sainte avance ces paroles, *Il y a, dit-elle, plusieurs veritables*, elle ne dit pas, *l'on sçait qu'il y en a des veritables ; mais elles sont veritables* : & quand elle leur donne le titre de fausses, elle ne dit pas *elles sont fausses*, mais *l'on sçait qu'elles sont fausses*. 12.

Sans doute elle ne dit pas cecy sans un tres-grand mystere, d'autant que les revelations qui sont veritables, le sont devant Dieu, & jusques à ce que l'Eglise les ayt declarées telles, l'on ne sçait pas si elles sont veritables, encore qu'elles le soient : mais les fausses revelations, qui sont contraires à la Loy de Dieu, & qui destournent l'ame de l'amour de ses regles & de ses Commandemens, 13.

696 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
demens, ne font pas seulement fausses, mais l'on
connoit d'abord, l'on sçait, & l'on publie aussi-
tost qu'elles sont fausses, & qu'en cette qualite,
elles font un tres-grand bruit dans l'Eglise, &
scandalisent tous les fideles.

24. L'on peut inferer de ce que nous venons de dire,
le grand danger que courent les ames qui se lais-
sent emporter par leur amour propre, marchant
sur une corde si foible & si delicate, en souhaitant,
& en recherchant les revelations, il est certain
que leurs cheutes infaillibles feront tousiours
beaucoup de bruit; & que dans cette recherche,
elles s'exposent au hazard de perdre beaucoup,
& de gagner peu: car si leurs revelations sont ve-
ritables, elles ne feront jamais reconnues pour
telles qu'apres leur mort, encore souvent l'Eglise
ne fait pas de semblables declarations: mais si
elles sont fausses, on les publie aussi-tost pour
telles; & encore bien que la personne soit vivante,
on ne laisse pas de les couvrir d'ignominie, de
faussete, & de mensonge: que si cela est ainsi,
comme effectivement la Sainte nous le declare,
qui voudra recevoir pour comptant un affront, à
la place d'un honneur qui est tres-incertain, &
tres-douteux.

25. Il faut aussi prendre garde, que la Sainte dit,
qu'il y a plusieurs revelations veritables dans l'Eglise:
afin que l'on ne juge pas d'abord temerairement
des revelations, & que comme l'on ne doit pas
estre facile à les croire aussi-tost qu'elles arrivent;
aussi l'on ne doit pas les condamner, ny censurer
avec temerite, car celles qui peuvent estre fausses,
peuvent estre aussi veritables; & comme il y a dans
l'Eglise des Saints qui aiment Dieu, il y a aussi un
Dieu

Dieu qui revele quelquefois aux Saints des veritez tres-certaines & tres-assurees, de sorte qu'en matiere de revelations ce seroit une folie, & mesme une erreur de les condamner pour impossibles; & ce seroit aussi une trop grande legerete, de croire qu'elles sont communes.

La Sainte adjoute en suite une chose bien surprenante, il est bien dur (dit-elle) je remarque ce mot de *Dur*, qui estoit la frase dont elle usoit ordinairement en ce Monde, & qu'elle conservoit encore dans le Ciel. C'est une chose bien rude, & bien difficile de tirer une verité de cent menfonges. 16.

C'est icy une preuve bien convainquante du peu d'assurance qu'il y a dans les revelations, & du danger qu'il y a de marcher par ce chemin. Il est tres-important que les Ames entendent, & lisent ces parolles avec attention, afin qu'elles ne souhaittent pas de suivre un semblable chemin.

D'autant que les revelations ne payent pas les Disines à la Verité, comme l'on fait à l'Eglise; c'est à dire, que de dix, il n'y en a pas une veritable, elles ne payent que les premieres, encores sont elles tres-douteuses, & tres-incertaines, à sçavoir de cent une, encore est elle tres-difficile à recouvrer; & par consequent c'est un tribut tres-incertain, de sorte, que dans le sentiment de la Sainte, de cent revelations il y en a eu quatre-vingt dix-neuf de fausses, & il ny a qu'une de veritable. Et il faut prendre garde, que c'est une opinion du Ciel! & de cette opinion, ce n'est point une opinion probable, d'autant que la probabilité n'a point de lieu dans le Ciel, elle en est bannie, l'on y vit avec certitude, tout ce qui est 17.

698 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
douteux, n'y fait point de sejour; & il n'y a que
l'evidence & la certitude qui y fasse leur demeu-
re: & par ainsi, si entre cent revelations celle-cy
de la Sainte dont nous parlons est la veritable,
ainsi que la pieté me le fait croire, attendu qu'elle
contient une si belle instruction, & si elle n'est pas
des quatre-vingt & dix-neuf, en ce cas cette do-
ctrine est, & sera tres-veritable.

18. Il n'y a point de personne tant soit peu versé
dans l'histoire Ecclesiastique, qui ne soit persuadé
de cette verité que nous venons d'examiner: car
laissant à part les veritez revelees de la Foy, qui
sont exemptes de toutes censures, & que Dieu
nous a envoyez du Ciel pour estre la regle de cette
mesme foy, si l'on pouvoit compter toutes les re-
velations qui sont vrayes, & celles qui sont fauf-
ses, l'on trouveroit que pour une veritable, il y
en a eu plus de cent fausses: pour cet effet l'on
peut voir les fausses revelations des Nicolaites,
des Agapites, des Manicheens, des Eclairés, des
Origenistes, des Montanistes, & d'une infinité
d'autres monstres de l'Enfer: l'on peut voir aussi
une infinité de ces fausses revelations qui ont esté
bruslées, & dont mesme les Autheurs on esté chas-
stiez, encores qu'ils ne fussent pas Heretiques:
en suite l'on peut voir les revelations veritables
de Sainte Brigidé, de Sainte Catherine, de Sainte
Terefe, & d'autres Saints & Saintes de l'Eglise,
& apres avoir fait le calcul, on conclura que de
cent, il n'y en a pas eu une veritable: & si je
n'apprehendois au lieu de Remarques tres-cour-
tes, de faire de longs Commentaires, j'en pour-
rois apporter une infinité d'exemples.

19. D'où l'on peut tirer une consequence qui fait
bien

bien de la peine à l'ame qui ſouffre ces revelations, & une autre qui n'eſt pas moins penible pour le Confefſeur qui les examine; c'eſt une choſe bien dure, & bien difficile, dit la Sainte, de tirer une verité d'un cent de menſonges.

En effet c'eſt un choſe bien dure pour une Ame qui ſouffre ces revelations, & qui ſeroit encores pis pour celle qui les recherche, & les deſire, d'eſtre touſiours environnée de cent menſonges pour chercher une verité, qui n'eſt d'aucune importance, puis qu'il ſeroit meſme dangereux, qu'elle fut environnée de cent verités parmy leſquelles il y auroit par neceſſité une fauſſeté demelée, encores que ſeroit ce, ſi elle eſtoit volontaire?

Car ſi le chemin de l'ame doit eſtre le chemin de Dieu & de la verité: *In ſpiritu & veritate*: y a-t'il rien de plus dur pour une ame, que d'eſtre environnée de menſonges dans le chemin de la verité.

20.
Joan.
4.v.23

Si un homme qui eſt obligé de faire un voyage de tres-grande importance, & où il y va de ſa vie, s'il ne le ſçait aſſurement, prenoit un guide qui le mena en un lieu ou cent chemins aboutiſſent; dont quatre-vingt dix-neuf meneront à un precipice, & un ſeul au lieu où il doit aller, & s'il y pouvoit aller par un autre chemin plus droit, plus aſſuré, plus royal & plus deſcouvert, ne tien-droit-il pas pour un Demon celui qui l'auroit mis dans le premier chemin & qui luy auroit fait quitter le ſecond.

De meſme, il faut que l'ame conſidere, ſi de cent revelations, les quatre-vingt dix-neuf ſont fauſſes, & s'il n'y a qu'une ſeule de veritable,

700 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESUS,*
qui luy est encores tres-difficile à treuver parmy
les cent faufles; il est certain qu'elle va par un
chemin tres-perilleux, puis que venant à adjou-
ter foy à une revelation faufse, elle tombera dans
un precipice, d'où elle ne pourra se relever.

21. C'est auffi une chose bien dure, ainsi que parle la
Sainte pour le Confesseur de tirer une verité de cēt
menfonges: car si on presentoit à un homme cent
pommes pourries parmy lesquelles il y en eut une
bonne, & qu'on luy dit, choififfé dans ce tas, celle
qui est bonne & entiere; ne seroit-ce pas pour luy
une chose bien fascheuse de chercher une bonne
pomme parmi cent qui font pourries & mauvai-
fes: le choix seroit encor plus insupportable, si
cette bonne pomme estoit dans un tas, mais tres-
insupportable si elle estoit sur un pommier tres-
haut, où il y eut grande peine à monter, & gran-
de facilité à tomber du haut en bas: qu'elle appa-
rence de prendre tant de peine, & s'exposer à un
manifeste danger, de perdre la vie pour chercher
une bonne pomme parmy mille qui peut estre font
sur cet arbre.

22. Le mesme arrive ordinairement aux Peres spi-
rituels, qui veüillent s'esclaircir des secrets des
Ames, & examiner action par action, pensée par
pensée, si les revelations sont faufses ou veritables,
car quelquefois ils courent risque d'y ajouter foy,
& souvent ils manquent de ne les pas croire: sans
doute que c'est une chose bien terrible de gou-
verner ainsi les ames, en courant un si grand
danger.

23. Mais ce qui merite une plus grande reflexion,
est, que la Sainte ne dit pas, que c'est une chose
rude de treuver une verité parmy cent menfon-
ges,

ges, mais elle dit de chercher, ou de tirer une verité entre cent menſonges, de façon qu'il ſe pourra faire, que j'auray bonne intention de la treuver en la cherchant, & que je me tromperay en la treuvant.

De forte que, comme parmy cent choſes mauvaiſes il n'y en a pas une bonne, mais je preſumeray ſeulement qu'il y en a une bonne, & dans cette croyance je la chercheray, & il ſe pourra faire que je la trouveray mauvaiſe comme les autres. De la meſme façon il peut arriver que je vienne à chercher une revelation veritable parmy quatre-vingt dix-neuf fauſſes, & apres m'eſtre laſſé de chercher, peut-eſtre la trouveray-je fauſſe.

En ſuite la Sainte apporte les raiſons qui doi- 24.
vent deſtourner les ames de ce danger : la premiere eſt celle qu'elle avance dans le deuxieme article, où elle dit, que par le moyen des revelations, l'ame ſ'eſloigne, & ſe ſepare de la Foy, qui eſt plus aſſeurée que toutes les revelations.

Mais comment eſt-ce que l'ame ſe ſepare de la 24.
Foy par le moyen des revelations, puis que les veritables revelations, bien loing de nous eſloigner de la Foy; l'animent, l'augmentent, & l'alument dans nos cœurs comme la Sainte dit d'elle meſme en pluſieurs endroits de ſes ouvrages.

Il n'y a point de doute, que les Revelations qui 25.
viennent aſſurement de Dieu, augmentent la Foy; mais l'incertitude qu'il y a de ſçavoir, ſi elles ſont certaines, ou incertaines, veritables ou fauſſes, peut faire que l'ame qui ayme & recherche ces revelations, non ſeulement ſ'eſloigne de la Foy, mais encore qu'elles echoient, & qu'elles perdent la foy, que la charité ſ'eſteigne, &

702 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
se raleantisse & que son esperance se refroidisse en
son cœur, & qu'enfin elle vienne à estre enseve-
lie dans l'Enfer.

26. Supposons qu'une ame devient amoureuse de
ses revelations, qu'elle y ajoute foy, qu'elle s'y
fie, & si laisse entierement emporter, ne pou-
vant vivre sans s'y appliquer; supposons aussi que
ces revelations ne sont pas la Foy, qui est une
connoissance certaine, infaillible, sainte & par-
faite, qui conduit droit à la vertu, à la perfection,
& à la sainteté: Ainsi cette Ame croit que ces re-
velations sont aussi saintes & aussi parfaites que la
Foy: a quoy on peut encore ajouter qu'elle luy
ordonnera une chose, & les revelations une autre;
elle croira plus à ses revelations, qu'à sa Foy, &
parce moyen ces revelations l'entraineront dans
l'Enfer, au lieu que sa Foy l'auroit conduit sans
ces revelations au Ciel.

27. Expliquons cecy d'une autre maniere; les ames
qui veulent bien vivre dans la vie spirituelle doi-
vent beaucoup plus vivre, comme nous avons
desia dit, avec ce qu'elles croient, qu'avec ce
qu'elles voient; parce qu'elles croient en Dieu,
qu'elles ne voient pas, & elles ne voient que le
monde: elles doivent donc vivre avec Dieu en qui
elles croient, & non pas avec le monde qui pa-
roist à leurs yeux: De plus ces Ames croient qu'il
y a un Ciel, qu'elles ne voient point, non plus
que sa gloire, elles voient le Monde & les plai-
sirs qui l'accompagnent, il faut qu'elles vivent
dans la recherche de la gloire au Ciel qu'elles
croient sans le voir, & qu'elles tournent les espa-
les aux plaisirs de la terre qu'elles voient.

26. Or si la Foy veut que nous suyons tout ce que
nous

nous voyons, afin que nous jouïssions de ce que nous ne voyons pas, & que nous croyons : avec combien plus de raison commandera-elle, de ne point s'attacher à ce que l'on ne doit point croire, & que l'on ne sçauoit voir, comme sont les revelations, puis que nous ne sommes point obligez d'y ajouter la creance que nous devons aux choses de la Foy & nous ne les sçaurions voir, comme nous voyons les choses de ce monde, & par ainsi tout nostre remede consiste en cette obscurité de la foy, & cette obscurité est plus certaine, & plus claire que le Soleil, & que toutes les revelations qui sont possibles, excepté celles de la Foy.

Et cette folie de se separer de la Foy par le moyen des revelations, a causé toutes les cheutes de ceux qui se sont perdus dans l'Eglise pour s'estre trop fiez aux revelations : Je n'en apporteray point d'autres exemples, que la cheute du grand Pere Tertullien, qui fut un Docteur si eminent de l'Eglise, & qui pour croire les revelations d'une femmelette & de Montanus son Protecteur, devint d'un Cedre le plus relevé du Liban qu'il estoit, le moindre de tous les autres qu'on foule au pied dans le desert. 29.

La Sainte apporte une autre raison dans l'article troisiéme, pour monstrier le peril qu'il y a de se laisser emporter aux revelations ; à cause que les hommes sanctifient ceux qui les ont, au lieu qu'ils ne devroient estre sanctifiez qu'à cause de leurs vertus. La Sainte entend par le mot de sanctifier l'opinion que l'on a de la sainteté de quelqu'un quand on le tient pour saint. Comme si elle disoit, l'on tient ces ames pour saintes à cause qu'elles ont des revelations, qui sont incertaines, & l'on

ne regarde point les vertus, qui sont certaines; on les croit saintes, parce qu'elles disent que Dieu leur apparoit, au lieu que toute leur sainteté devroit consister dans leur vertu: on tire leur sainteté de ce que Dieu les voit, comme s'il ne les voyoit pas tousiours; & neantmoins elles ne peuvent estre saintes, qu'entant qu'elles serviront bien Dieu; on les tient pour saintes sur une chose qui peut estre fausse, & on laisse les vertus qui font la veritable sainteté, & qui ne manquent jamais d'estre un veritable tesmoignage de la grace, & de la sainteté.

31. D'où il s'ensuit, que comme elles voyent qu'on les fait passer pour saintes, non pour leur vertu, mais pour leurs revelations, elles s'attachent, & s'appliquent à celles-cy, & negligent celles-là, or les revelations qui ne sont point accompagnées de vertus, ne sont pas des revelations, mais des illusions.

32. Il faut remarquer, que la Sainte dit, que les hommes tiennent les femmes pour saintes; d'où s'ensuit clairement qu'elle parle des revelations des femmes, que les hommes ont en opinion de sainteté, de sorte qu'elle advertit les hommes de ne se laisser point emporter aux jugemens, aux revelations, aux illusions, & aux tromperies des femmes, mais conseille d'agir en cela comme homme, & non comme femme.

En effet je ne sçay d'où vient que les hommes approuvent plustost les revelations des femmes, & que les femmes approuvent plustost celles des hommes que celles des femmes: je croy que cela procede de la maudite inclination de ces deux sexes opposez: car ordinairement l'homme se plaist
plus

plus dans la conuerſation des femmes que dans celle des hommes, & les femmes ont plus de plaiſir à traiter avec les hommes qu'avec leurs compagnes : ce qui fait que tout le monde donne plus de credit au rapport de ce que naturellement on aime le plus, au lieu que par cette meſme raiſon, l'on y devroit bien penſer, & n'y adjouſter pas foy ſi facilement, de peur que le jugement qui doit eſtre conduit par l'eſprit, & par la vertu, ne ſoit égaré par la trop grande affection, & par les ſentimens tout naturels.

C'eſt pour ce ſujet, que les Maîtres de la vie 33
ſpirituelle, ont beſoin de ſe conduire avec beaucoup de prudence & de circonſpection dans ces matieres, prenant bien garde, de ne ſe pas laiſſer aveugler par un excez d'inclination, & d'affection qu'ils ont pour leurs Filles ſpirituelles; encore que l'une & l'autre ſoient honneſtes, il faut qu'ils dépouillent le cœur de tout attachement; d'autant que c'eſt un ſexe qui eſt agreable, & aimable, & traittable tout enſemble; un ſexe qui eſt comme un traître qui attire, qui enchaîne, qui engage, & en ſuite qui brulle, qui bleſſe, & qui tue, & ainſi il faut le traiter avec beaucoup de retenuë, & eſtre touſiours ſur ſes gardes.

Outre que l'imagination des femmes eſt tou- 34
jours & ordinairement forte, & vive, que leur facilité eſt tres-grande, & leur credulité tres-prompte, de façon qu'elles ſe croient tres-aiſement, & attirent à leur creance celui qui devroit les retenir, & les renfermer dans leur devoir, les obligeant de ſe laiſſer gouverner par les mouvemens de Dieu, & par les vertus, & non par leur propre jugement, & par elles-meſmes.

Dans

35. Dans l'article quatriefme, la sainte apporte une autre raison de la foiblesse des femmes, en disant, qu'elles se laissent emporter d'un costé par leur phantaisie ou imagination, & que de l'autre n'ayant point ny la science, ny les Lettres, sans doute elles ne peuvent que se tromper.

Car un gouvernement qui se fait par la force de l'imagination, & non point par la science necessaire, est un gouvernement qui va droit à la perdition, d'autant que si les revelations soit qu'elles soient dans l'imagination, soit qu'elles soient dans l'entendement, soit dans la veüe, ne sont ajustées, que par le moyen de la science à la Loy de Dieu & ses commandemens, aux Conseils Evangeliques, & au sentiment desinteressé d'un Confesseur, qui ait de la prudence, & tout ensemble de la doctrine, & de l'intelligence, & qui soit sans passion. Il est certain que ce que l'on tient pour revelation court grand risque de n'estre que tromperie & illusion.

36. Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'il y a de tres-grandes difficultez de juger de ces revelations, puis qu'estant mesine accompagnée d'une grande erudition, on reconnoit le plus souvent que ce ne sont à la fin que des illusions, encores bien qu'on ait creu long-temps qu'elles fussent veritables. Cela vient de ce que la personne qui possede la science se laisse gouverner par des revelations, lors qu'il faudroit que la science fut son directeur & son guide, ou bien cela arrive parce que celuy qui a la science, n'a pas assez de lumiere pour penetrer l'obscurité & les tenebres dont les revelations environnent l'ame.

Nous avons un exemple de la premiere verité
en

en la personne de Tertulien ce grand personnage qui estoit tres eminent en toutes sortes de sciences, comme nous avons desia remarqué, s'abandonna comme un esclave au gouvernement d'une femme & creut trop facilement les fausses revelations.

Et pour la seconde verité qui est, qu'il arrive plusieurs fois, que la science ne suffit pas pour dé- tromper ceux qui ont des revelations, nous en voyons à chaque moment une infinité d'exemples. Il est arrivé de nostre temps qu'une Païfanne qui demouroit dans un petit village proche une Vni- versité d'Espagne, qui excelle par dessus toutes les autres dans la Faculté de Theologie, se rendit comme maïtresse de gens tres-doctes & tres-par- faits, qui avoient une tres-grande opinion de sa sainteté, & qui admiroient ses revelations; mais quelques sciences qu'ils eussent, & (ce qui est en- core de plus) quelque esprit & quelque perfe- ction qu'ils eussent, ils ne peurent jamais descou- vrir l'esprit de cette femme, qui fut chastiée en suite pour ses fourberies, & pour ses mensonges, par le saint Tribunal de l'Inquisition.

La raison de cecy estoit, parce que ces saints, & ces doctes, & ces sages personnages, jugerent comme les grands Medecins de cette maladie, se- lon le rapport qu'elle faisoit, qui estoit plein de faussetés, & de dissimulation, & son exterior estoit tellement modeste, & tellement reglé, qu'ils ne pouvoient penetrer jusqu'au déreglement & au desordre de son interieur; or s'il arrive que le ma- lade trompe son medecin, il est certain quand ce seroit Hipocrate ou Galien, il ne viendroient ja- mais à bout de le guerir. C'est ainsi que plusieurs braves

708 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de J^{ESVS},*
braves personnages tres-ſçavans, & tres-vertueux
ont eſté trompez par des femmes, ſans qu'il y ait
eu de leur faute, encores bien que ç'ayt eſté un
ſujet de perte, pour ces miſerables, le malade
venant à mourir par ſa fourberie, & le Medecin
venant à eſchaper par ſa bonne intention.

39. Dans cette occaſion, la ſcience ne manquoit
pas, mais elle n'eſtoit pas ſuffiſante pour guerir
la maladie, par ce que le rapport eſtoit auſſi faux
que la revelation.

Et quelquefois le Medecin ne guerit pas la ma-
ladie bien qu'il la connoiſſe, par ce que le malade
refuſe de prendre les remedes, rejettant les Me-
decines, que le Medecin luy ordonne, & par ce
moyen le malade vient à mourir, ſans que ce ſoit
la faute du Medecin.

40. Dans l'article cinquieme, la Sainte qui avoit
eu tant de revelations qu'on luy avoit commandé
de mettre par eſcrit, dit à ſes Religieuſes comme
voulant donner quelque eſclairciſſement pour cel-
les qui eſtoient icy bas ſur la terre, que quand el-
les liront les livres qu'elle a compoſés, qui trait-
tent des vertus & des revelations, elles doivent
pluſtoſt conſiderer les vertus pour les imiter, que
les revelations pour s'y attacher, qu'elle auroit
bien de la douleur, ſi elles faiſoient le contraire,
& ſi elles liſoient ces œuvres pluſtoſt par l'affec-
tion qu'elles auroient pour les revelations qu'y
ſont raportées, qu'à cauſe de l'excellence & de la
divine Doctrine qu'elles contiennent: Doctrine
qui a fait tant de fruit dans l'Egliſe, qui a con-
duit au Ciel une infinité d'Ames, & qui ſert
aujourd'huy aux Maîtres de la vie ſpirituelle,
comme d'une pierre de touche, pour diſcerner le
le

Le vray d'avec le faux : C'est icy un raisonnement qui est tiré de ce que nous venons de dire, car c'est comme s'il elle disoit : Ces revelations sont incertaines ; mais les vertus sont tres-assurées ; attachez vous mes Filles à ce qui est certain & assuré, & laissez l'incertain, les revelations sont dangereuses & les vertus sont seures, laissez donc ce qui est dangereux, & suivez le chemin qui est assuré.

Et pour leur faire voir que le chemin de la vertu 41. est plus assuré que celui des revelations, elle ajoute dans le sixième article, *que la recompense dont elle jouissoit dans l'autre vie, n'estoit pas un effet des revelations qu'elle avoit eues, mais bien la recompense de ses vertus qu'elle avoit pratiquées.* Comme si elle leur eut dit, mes Filles faites provision d'une monnoye pour acheter la gloire, si vous voulez acquerir le Ciel, parce que la monnoye des revelations ne se met point dans la gloire, il n'y a que celle des vertus qui soit de mise. Quand nostre Seigneur dit, *Negotiamini dum venio*, Luc. 19
v. 13. trafiquez, faites quelque commerce, en attendant que je vienne pour vous juger. Il n'a pas entendu que ce commerce, & ce trafficq se fit par le moyen des revelations, mais seulement par le moyen des vertus, les acceptant par mortification pour l'execution des Commandemens de Dieu, par la pratique des Conseils Evangeliques ; par l'Oraison, par la Penitence, par les lueurs, par les travaux, par la patience, & par la Croix, il ne faut pas employer les talents de la grace & de la nature, dans le trafficq des revelations, parce que c'est une marchandise dangereuse, sur qui il y a des grands imposts : mais employez-les mes Filles dans

710 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
dans le trafficq des vertus, imitant celles de no-
stre Sauveur, celle de la Vierge & des Saints;
c'est la feule monnoye qui passe dans l'autre vie,
& dont les Saints qui jouissent de la gloire se
font chargez.

42. Mais confidez la prudence de la Sainte: car
elle ne defend point à ses Filles d'avoir des reve-
lations; puis qu'il est certain, comme nous avons
desia dit, que cela n'est pas en leur pouvoir, mais
elle leur defend de s'y attacher, de les estimer, &
de s'y laisser conduire, les exhortant à les fuir au-
tant qu'elles le pourront: parce que ces reve-
lations, doivent estre tenuës, comme infirmités,
qui ne sont pas en nostre pouvoir, mais que l'on
souffre quand elles viennent: C'est pourquoy
quand quelqu'un a la fièvre, ceux qui veulent
parler proprement ne disent point; Pierre possède
une grande fièvre; mais souffre une grande fièvre,
parce que proprement parlant, on ne doit dire
tenir ce que l'on souffre passivement; au contraire
c'est la fièvre qui tient le malade, & non pas le
malade qui tient la fièvre: d'autant que s'il tenoit
la fièvre, il ne la garderoit point long-temps,
mais la quitteroit au plustost. Partant il est vray-
que, puisque c'est la fièvre qui le tient, il ne peut
pas la chasser de soy, mais attendre que la fièvre
s'en aille d'elle mesme.

43. Ainsi on doit faire le mesme jugement des Re-
velations, Ravissemens & Visions, non comme
des choses qui sont en nostre pouvoir, mais com-
me des choses qu'on souffre passivement, & dont
on ne peut se defaire, quoy qu'on le veuille; par-
tant l'ame doit choisir un bon Medecin spirituel
qui aye soin d'elle, & la gouverne, & mesme bien
souvent

ſouvent un bon Medecin corporel ſeroit neceſſaire, parce que (ſi ces revelations ſont imaginations) leur guerifon ſpirituelle depend beaucoup du bon eſtat de la ſanté du corps : & ainſi la cure ſe doit faire tant au ſpirituel qu'au corporel.

La Sainte adjouſte dans ce meſme nombre 44. qu'encore bien qu'il y ait des revelations certaines, comme effectivement il y en a) c'eſt un meilleur party de negliger les certaines pour ne pas tomber dans celles qui ſont incertaines, & vaut mieux quitter la conduite par des revelations certaines, que de ſe mettre en danger de ſe perdre en ſuivant les fauſſes revelations.

Cette doctrine eſt tres-prudente & toute divine, auſſi vient-elle du Ciel : car je dois ſeulement m'attacher au choſes, de la pratique deſquelles je tireray de l'avantage pluſtoſt que de la perte, & je me dois eſloigner de tout ce qui me peut pluſtoſt cauſer de la perte que du gain.

Puis qu'en l'Egliſe toutes les veritez qui ſont 45. neceſſaires à mon ſalut, me ſont revelées avec certitude ; & infallibilité, comme eſtant choſes de la Foy ; pourquoy m'embarquer dans un navire de revelations douteuſes, leſquelles au lieu de me conduire au port, me jetteront ſur le ſable, & m'enſeveliront avec elles en Enfer ?

Qui eſt-ce qui quittera le certain pour le douteux ? l'aſſeuré pour le perilleux ! ce qui eſt de Dieu pour ſuivre ſon propre jugement ? ſinon celui qui n'en a point :

Je ſuppoſe que mes revelations ſont tres-aſſeu- 49. rées, qui m'oblige à les ſuivre, puis que je me dois ſauver, non pas par des revelations, mais par les vertus ; mais ſi elles ſont incertaines & fauſſes,

712 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
fausses, que d'escueils, de Scylles, & de Caribdes
rencontreray-je dans ma navigation spirituelle.
Quelle folie de se mettre en une mer agitée de
tempestes, lors qu'on peut voguer avec la bonace.

46. Quelqu'un lisant cecy pourra dire, ne voulez
vous pas Monsieur qu'il y ait des revelations dans
l'Eglise? voulez-vous que Dieu ne se decouvre,
& ne se manifeste pas aux Ames qui traittent avec
luy? je responds, & j'advouë que dans l'Eglise il y
a plusieurs personnes qui ont de vrayes revela-
tions, je ne puis, ne dois & ne veux dire le con-
traire. Je desire seulement, que ces revelations
soient accompagnées de craintes, de precautions,
de circonspections, de conseils, de vigillances, &
d'humilité: qu'elles soient éclairées par les lettres
avec un grand soin, & que personne ne se gouverne
par icelles, lors que la Loy de Dieu est manifeste
& claire, veu qu'elle est une verité infallible, sans
aucun meslange de fausseté.

47. Et ainsi l'ame qui a ces revelations, qu'elle les
considere, & comme choses fort dangereuses,
qu'elle ne prenne aucune complaisance, joye, va-
nité, ou propre satisfaction: Qu'elle ne s'estime
pas pour cela meilleure que les autres: mais qu'elle
s'humilie, craigne, tremble, se croyant estre
la plus meschante du monde: esperant toutefois
en Dieu & se confiant en luy entierement, s'ad-
onnant à l'exercice des bonnes œuvres, & à son
service, & à l'obeissance de sa sainte Loy, & de son
Confesseur, avec une grande estime des vertus, &
un delaissement de ses revelations entre les mains
de Dieu: enfin qu'elle vive & travaille, faisant plus
de cas de la Croix sans revelations (comme les
Saints faisoient) que des revelations sans la Croix.

Les

Les Maistres Spirituels doivent aussi prendre 49.
garde de ne pas exciter l'affection des Ames qu'ils
dirigent, à ces choses incertaines, douteuses &
dangereuses : & quoy qu'il n'y ait pas de doute,
que lors que Dieu les envoie, elles ne causent des
grandes utilitez dans les ames, & dans l'Eglise ;
toutefois lors qu'on les recherche, & que les Con-
fesseurs en font cas par leur applaudissement, elles
sont tres-dangereuses.

Les revelations de Sainte Brigitte sont certai- 50.
nes (comme nous avons dit) celles de Sainte Ca-
therine, celles de Sainte Gertrude & de Sainte
Terefe : & elles peuvent estre creües pieusement
comme veritables. Mais le nombre de celles qui
ont esté, sont, & seront fausses, est si grand, que
je ne sçay pas si on en peut faire le compte : & en-
core que celles des Saintes que nous venons de
nommer soient veritables ; toutefois Sainte Tere-
se confesse icy qu'elle n'a pas esté au Ciel par ses
revelations, mais par ses vertus. C'est pourquoy,
ô Ames, addonnons nous aux vertus, & ne nous
mettons en peine des revelations.

Je confesse que de toutes les revelations de la 51.
Sainte, pas une ne m'a tant pleü que cette reve-
lation faite contre les revelations, pource que les
verités qu'elle dit icy sont si bien appuyées de la
raison naturelle & surnaturelle, & tellement con-
forme à l'esprit & la prudence de l'Eglise, que
quand on douteroit des autres revelations, je ne
pourrois jamais douter de la verité de celle-cy,
puis qu'elle est descendu du Ciel, & qu'elle est
capable d'apporter des grandes utilités à l'ame,
la dégageant des choses de la terre, & luy
donnant des moyens d'acquérir la grace en

714 *Les Advis de la Sainte Mere Terese de JESVS,*
ce monde, & la gloire eternelle en l'autre.

52. Il est pourtant necessaire d'avertir qu'il ne faut pas avec rigueur censurer ces revelations, ny affliger desordonnement les ames qui pour ce sujet sont déjà affligées, il faut seulement les pousser à faire leurs actions avec telle force d'esprit, qu'elles soient maistresses d'elles-mesmes, sans s'empresser & examiner si elles sont vrayes, puis que les veritez de la Foy doivent estre les principes de la navigation, que nous faisons sur la mer de ce mode.

J'avois un amy & plus qu'amy, lequel voyant quelqu'autre de sa connoissance s'eschauffer & se mettre en fougue, sur les revelations qu'il avoit, luy dit, qu'il ne devoit se fascher de cela, mais seulement les croire comme s'il ne les croyoit pas, ou bien les croire, comme chose qui n'importoit point, pource que lors que le maistre qui gouverne les ames, ne s'embarasse, ny ne s'empresse de ces choses, & que les mesmes ames s'humilient, agissent & croient selon que la foy & leur maistre enseigne & l'ordonne; il n'y a point de quoy se mettre en peine, ny se fascher contre celuy qui les reçoit, puis qu'il n'est pas en son pouvoir de faire qu'il n'en aye point du tout, & comme nous avons veu plusieurs cheutes en ceux qui n'ont pas usé de ces precautions, aussi avons nous veu rejallir une grande gloire, & utilité à l'Eglise, lors que l'on s'est servy de cette conduite.

53. En dernier lieu, il faut bien inculquer en la memoire ce que remarque la V. Mere Catherine de JESVS, (à qui cette revelation s'est faite) sçavoir que par icelle cessa le desir qu'elle avoit de lire les livres de la Vie de la Sainte: elle veut dire les revelations qui estoient dans la Vie de la Sainte,

te; & j'advouë auffi que ce desir s'est evanoüy de moy, & je crois que ceux qui la liront en feront de mesme, s'ils sont genereux, & qu'ils desirent de marcher par des chemins asseurez, clairs & faciles, parce que le desir des revelations est pour l'ordinaire un desir d'imperfections, & (ce qui est beaucoup pis) de tromperies & d'illusions.

A D V I S X.

Au Pere Provincial.

Quelques jours devant la Feste de S. André, estant en oraison, & recom-
mandant à Dieu les affaires de nostre Ordre, nostre Sainte Mere Terese de JESVS, se representa à moy, & me dit: Dites au Provincial qu'il tache d'introduire dans ses Convents, que l'on ne procure pas l'accroissement, soit temporel, soit spirituel, par les moyens que se servent les seculiers: par iceux ils ne trouveront ny l'un ny l'autre; qu'ils se confient seulement en Dieu, & qu'ils vivent en recueillement. Ils pensent quelquefois profiter aux seculiers, & à nostre Ordre, avec leur grande communication pernicieuse, & au contraire ils perdent leur credit parmy eux, & leur esprit interieur demeure endommagé: & croyants de faire les secu-

716 *Les Advis de la Sainte Mere Terese de J^{ESUS},*
liers spirituels, eux-mesmes deviennent
seculiers, imitans leurs façons de vivre,
dont le Diable sçait bien tirer son profit,
veu que le soin du temporel cause de la
distraktion dans l'Ordre, & dissipe l'esprit
de recollection.

2. Qu'il aye soin d'avoir tousiours devant
les yeux les choses susdites, tant pour son
profit particulier, que pour celuy des au-
tres, & qu'avant de determiner aucune
chose, il se recollige premierement pour
la recommander à Dieu en l'Oraison: par
ce moyen Dieu pourra luy donner tant
d'esprit d'intelligence & de force, qu'il
concevra & executera ce qui luy aura en-
seigné & commandé: & faut qu'il prenne
garde à conserver cet esprit pour soy au-
tant qu'il le sçait faire pour les autres.

R E M A R Q U E S.

1. **S**Ainte Terese quoy qu'habitante du Ciel ne
laissoit d'estre jalouse de la retraite de ses En-
fans, & à ce sujet leur donne cet advis, afin que
si à faulte de la necessité de leur corps, ils sont à
cette vie obligés à les sustenter, comme les se-
culiers, au moins que ce ne soit pas, par des
moyens desquels se servent les seculiers.

Cet advis peut regarder deux choses, l'interieur
& l'exterieur, l'interieur lors qu'elle dit que la mes-
me necessité qui oblige le seculier, à pourvoir sa
famille,

famille, veut aussi que le Prieur prenne soin de pourvoir son Convent; avec cette difference toutefois, que les recherches que doit faire pour cette fin le Prieur & la Prieure, soient mettans principalement leur confiance en Dieu, auquel ils doivent premierement demander le necessaire pour leurs Convents, avec cette assurance que la Foy, l'esperance, & l'amour de Dieu donne, se souvenant que celuy-la ne laissera pas mourir de faim ses serviteurs, qui donne la nourriture aux vers de la terre; car comme dit J E S U S - C H R I S T : si Dieu donne à manger aux passereaux des champs, & revest les Lis de la terre, il n'oubliera sans doute ceux qui l'ayment, & qui ne prennent plus grand plaisir qu'à luy plaire, & le servir: Il ne faut pourtant abandonner les moyens ordonnez de Dieu, pour la nourriture de ses serviteurs, mais considerer Dieu qui se sert de ces moyens, pour executer sa providence.

Math.
10. v.
29. &
31.

De cecy l'on peut facilement colliger la seconde fin de cet Advis; & ce que veut dire le proverbe commun, *se servir des moyens comme s'il n'y avoit pas de Dieu, & recourir à Dieu comme s'il n'y avoit point des moyens.*

La premiere partie de ce proverbe est un mauvais equivoque, sçavoir *se servir des moyens comme s'il n'y avoit point de Dieu*: Car nous devons travailler aux moyens & à la fin, & à toutes nos œuvres, comme s'il y avoit un Dieu; voire mesme nous devons tout faire avec Dieu, pour Dieu, & par l'aide de Dieu, & sans Dieu nul moyen n'est proportionné, & nul remede efficace, & qui plus est le desir mesme des moyens, & des remedes conceus sans Dieu, n'est pas bon & profitable.

4. Et quoy que je vois bien que l'intention de l'Auteur de ce proverbe, n'est pas d'exclure Dieu des moyens, mais seulement d'en ôter la recherche violente, & l'application desordonnée : toutefois pour moderer cette application aux moyens, & attiedir la chaleur de leurs poursuites, il est besoin de ne pas perdre Dieu d'un seul point, mais le tenir tousiours present, scachant bien que sans luy les moyens ne se pourront trouver, ny acquerir, parce que les moyens sans Dieu, ne sont pas des moyens, ny des remedes, mais des grands dommages : & voilà ce que la Sainte dit en cet Advis.

5. L'interieur, qui met la difference entre les Superieurs & les seculiers quant aux soins de leurs provisions, est, que ceux-là ne doivent trop chercher l'interieur de ceux-cy, donnant le spirituel pour le temporel : c'est à dire ne doivent en rien enfreindre l'observance de leur Institut, pour l'accroissement temporel de leurs Convents : car si je mange aux despens de la vertu, & que je me retire & me prive d'un bien spirituel, à mesure que la nourriture remplit mon corps, mon acquest est tres-malheureux, & l'eschange est bien desavantageuse, de donner ce qui est du Ciel, pour le bien de la terre ; & quitter le spirituel d'une Religion, pour prendre le temporel ; troquer les vertus avec l'argent, & changer les biens eternels en des biens perissables & temporels.

6. Cela arriveroit si les acquests estoient injustes, si on s'enchargeoit de meubles & choses superflues, si l'occupation estoit si grande, qu'elle estouffa l'esprit, & esteignit la ferveur de la charité, banissant le repos de la retraite, & de la contemplation. Et partant le vivre, & la sustentation
des

des Religieux, se doit au commencement, au milieu, & a la fin en l'interieur, & en l'exterieur, menager pour l'amour de Dieu, avec Dieu, & pour servir Dieu; afin que sa divine Majesté la benisse, & que par ce moyen, il les attire à le servir plus fidelement. Pour ce sujet, quelques-uns viennent pas sans beaucoup de discretion, appeller le repas des Religieux *Bony*, & celui des seculiers qui vivent mal, *Maudy*.

Parce que les Religieux le procurent avec Dieu, 7^a
par l'aide de Dieu, & pour Dieu, ils cherchent l'aumosne & la demandent pour l'amour de Dieu: on leur donne le pain & le beurre, & le poisson en leur disant, que ce soit pour l'amour de Dieu, ils le portent au Convent, & ils le donnent au Cuisinier disant *Deo gratias*, & adjoustant, accommodez cela pour l'amour de Dieu: le Cuisinier accommode tout pour l'amour de Dieu, & si on le presse, on luy dit, voire mesme dans la plus grande colere, *Dépeschez-vous mon Frere pour l'amour de Dieu*: le Cuisinier respond; *Ayez patience pour l'amour de Dieu*: on porte le manger au Refectoir, où apres la benediction du Prelat & de Dieu, chaque Religieux en repaist son corps, pendant que l'esprit se repaist aussi avec Dieu, par la sainte lecture qu'ils entendent: remerciant Dieu du bon soin qu'il a de nourrir ses serviteurs; tellement que toute cette action est pleine de benedictions de Dieu.

Au contraire, vous n'entendez que maledictions 8^a
dans les maisons mal gouvernées des seculiers. Car le Maistre d'hostel dit à son Seigneur, qu'il luy donne de l'argent, pour l'entretien de sa maison, qu'il n'a pas un sol: le Seigneur respond qu'il n'en a pas, qu'il en cherche:

720 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
che: le Maistre d'hostel repart qu'il n'en a pas,
en sorte jurant & detestant, repliquant qu'il
luy est impossible, de pourvoir sans argent à la
nourriture d'une si grande maison, & nombre
de domestiques.

Le bruit vient aussi-tost aux oreilles du Des-
pensier, lequel avec autant de juremens & ma-
ledictions, proteste les mesmes difficultez, à la
fin à force de diligence, & entre mille maledi-
ctions, l'on treuve dequoy disner, qui n'est
appresté ny servy avec pas moins de reniements:
tellement, qu'à dresser la viande, la demander,
la donner, & la manger, vous n'entendez que
des murmures, des plaintes, des fascheries, des
juremens, des maledictions, & des dissensions;
ce pourquoy il ne faut pas s'estonner, si cette
façon de manger est appellée *maudite*.

9. Les Religieux doivent fuir toutes ces choses,
& mesme les seculiers; dressant leur intention à
Dieu, disposant les moyens avec Dieu, & pre-
nant le repas pour servir Dieu. S'ils treuvent
ce qu'ils cherchent, qu'ils rendent graces à Dieu:
s'ils ne le treuvent pas, qu'ils le demandent à
Dieu, & prennent patience pour l'amour de Dieu.
Et de cette sorte je n'ay pas veu d'hommes sans

Psal. 30 nourriture. *Non vidi justum derelictum, nec semen*
v. 25 *ejus querens panem.*



ADVIS

A D V I S X I.

Au Pere Provincial.

NOstre Sainte Mere m'a dit aussi, que 1.
je dise à V. R. que les Prieurs ne
soyent pas continuez: Cecy importe pour
beaucoup de raisons. La premiere est, que
l'avancement d'un chacun en particulier
est plus important, que l'assistance que les
Superieurs continués peuvent donner
aux autres; le bien de la Communauté en
est aussi plus considerable, lors qu'elle voit
sujets, & obeir les Superieurs qui peu
auparavant commandoient, & cecy ne se
peut pratiquer, sans grandissime exemple:
& de plus les Prieurs nouveaux se forment
peu à peu dans leurs nouvelles charges: &
encor qu'ils n'ayent tant d'experience
que ceux qui ont esté Prieurs, ils pour-
ront neantmoins estre secouru de leurs
conseils, lors qu'ils y auront recours; & il
importe aussi que ceux qui ont esté Prieurs
ne donnent leurs conseils, & nes'entre-
mettent dans le gouvernement, sans
qu'on leur demande leur advis; & il m'a
pour ce esté dit, qu'il importe beaucoup,
que ceux qui ont esté Prelat soyent veri-
tablement

722 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
tablement fujets , & fe monstrent tels ,
pour l'exemple des autres , qui n'auront
pas fujet de croire , qu'ils ne fçavent vi-
vre , fans commander , & gouverner ; & il
faut qu'ils fe monstrent tellement fujets ,
comme s'ils n'avoient jamais esté Super-
rieurs , & n'auroient aucune esperance de
retourner dans les charges , fans faire cas
de ce qu'ils ont fait , durant le temps de
leurs offices , mais seulement s'estudiant à
leur profit particulier , & par ce moyen
ils se rendront tres-profitables , lors qu'ils
retourneront à estre Superieurs.

R E M A R Q U E S.

1. **C**Et Advis a son explication, c'est pourquoy les
Remarques n'y font point nécessaires , puis
que tant l'advis que son explication nous son don-
nez du Ciel. Il s'agite avec beaucoup de doute en-
tre les Politiques , s'il est convenable que les offi-
ces soient perpetuels , ou bien temporels , & sur
cette question les hommes d'estat discourrent am-
plement.
2. Je soulois dire avant de voir cet advis , que les
Superieurs qui estoient bons & gouvernoient
bien , devoient estre perpetuels , autrement on
oste le gouvernement à ceux qui ont l'experience,
qui sont justiciers , zelans & courageux , qui tien-
nent leurs fujets en paix & contents , les rendans
plus parfaits par leur exemple , & les confirmant
par

par leur ferveur, pour le donner à ceux, desquels la conduite est incertaine & mal assurée.

Au contraire si les Superieurs estoient mauvais, & gouvernoient notablement mal, je disois qu'il ne failloit pas attendre qu'ils achevasent leur trienne: puis qu'avec trois ans de mauvais gouvernement ils pouvoient troubler le monde, & le laisser sans remede & gouvernement.

Je considerois aussi que les trois gouvernements que Dieu a estably, sçavoir celuy des Juges, des Roys, & des Papes ont esté tous perpetuels. Les Juges en Moysé & ses successeurs, jusques à Samuel, les Roys en Saul & ses successeurs jusques à Sedecias: les Papes depuis S. Pierre jusques à la fin du Monde. Cecy autorise beaucoup la perpetuité des gouvernements.

Mais l'on pourroit repondre que cette perpetuité a lieu dans les gouvernements que Dieu établit: & non pas dans ceux qui s'establissent par l'Electon des hommes, & sur tout dans les Religions, puis que souvent cette perpetuité de gouvernement est la ruine de la Religion, comme remarque icy la Sainte. Neantmoins pour l'ordinaire il est meilleur, & plus conforme à la pratique, de changer de gouvernement avec les années, & leur donner des certains temps limitez, pour les raisons qu'allegue icy la Sainte.

Et elle adjoute cette convenance entre les autres: *Que ceux qui ont commandé doivent aussi obeir.* Pour deux raisons autant prudentes que spirituelles.

La premiere est afin que l'obeissance ne soit par le commandement continuel mise en oubly; car nostre nature, mesme dans les plus parfaits, fait souvent que la coustume de commander luy fait oublier

3.

4.

5.

6.

724 *Les Advis de La Mere Sainte Terefe de Jesus,*
oublier celle d'obeir, & elle fuit l'obeissance, lors
qu'elle est une fois accoustumée au commande-
ment; & fuyant l'obeissance elle fuit l'humilité,
qui est en peu de mots fuir le Ciel, & s'approcher
de l'Enfer.

7. La seconde raison est, qu'avec la pratique d'o-
beissance, ils apprennent la pratique du gouver-
nement: car celuy qui a gousté l'amertume du
precepte, fera guster la douceur de son gouver-
nement, & donnera ses loix avec beaucoup de
modestie & de suavité: & apres avoir souffert les
humeurs & condition d'un Prelat, il sçaura mo-
derer les siennes propres, lors qu'il sera Prelat;
car deux onces de pratique valent mieux que cent
livre de speculations. Quand le Religieux aura
sçeu ce que c'est d'estre repris & chastie, il repren-
dra & chastiera estant Prelat avec douceur, & cha-
rité; & quand il aura mangé du pain noir estant
sujet avec les autres, il leur cherchera du pain
blanc estant Superieur.

A D V I S X I I.

Au Pere Provincial.

- I. **A**Ujourd'huy le jour des Roys, elle
m'a dit que je dise au Pere Provin-
cial: qu'entre les bruits qui courent par-
my les Religieux, l'un est de ce qu'il ne
fait pas d'austeritez & de penitence, & de
ce qu'il porte du linge: c'est avec raison
qu'ils

qu'ils s'en plaignent : parce que plusieurs des sujets qui n'aiment pas à se bien traiter, sont tentez & desirent d'estre Prelat, voyant que le leur est mieux accommodé qu'eux : ils ne voyent la necessité ny le travail qu'il endure dans les chemins, ils voyent seulement le bon traitement qu'il se donne.

Qu'il louë beaucoup la penitence, & 2.
qu'il ne laisse passer le moindre excès dans les repas sans le corriger, pource que la penitence lors qu'elle ne nuit pas à la santé, les rigueurs & le mespris fortifient & augmentent merueilleusement l'esprit.

Qu'il exterminé avec rigueur (si la 3.
douceur ne suffit pas) tout ce qui tend à la relasche, tant de la regle que de constitutions, car les commencements en cette matiere sont ordinairement petits, mais à la fin le dommage est grand & prejudiciable.

REMARQUES.

CEt advis est le ciment & le fondement de 1.
toute la discipline reguliere, qui consiste dans la force de l'exemple, & duquel on dit tout en disant, que le Prelat doit exhorter ses sujets à la penitence, par exemples & avec ses œuvres. Le Prelat edifie davantage en se taisant & travaillant

726 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
lant des œuvres que n'operant pas & preschant ; &
il fera plustost aller au chœur ses Religieux en y
allant luy mesme, que s'il leur disoit merveilles
de ce divin exercice ny allant pas.

2. L'on ne doit pas attribuer l'avancement interieur des sujets à la voix des Prelats, mais à leur exemple & vertu : c'est pour cela que l'on dit, que celuy qui fait bien, edifie, & non pas celuy qui parle bien ; dans les choses materielles, ce n'est pas la langue, mais les mains qui immediatement batisent les maisons.
3. Nostre Seigneur s'est fait humble pour enseigner l'humilité ; a paty pour nous monstrier à partir, & a porté la croix, afin que ses Disciples le suivissent en la Croix : comment est-ce qu'un Prelat qui fuit la Croix peut dire aux autres qu'ils la prennent & le suivent en la Croix. Il n'appartient qu'aux Pharisiens de dire sans faire : c'est aussi d'eux que nostre Seigneur dit en l'Evangile *omnia quacumque dixerint vobis servate & facite : secundum opera vero eorum nolite facere* : Faites tout ce qu'il vous diront, mais point ce qu'ils font : ils mettent des grandes charges sur les espauls d'autruy, & ils ne les voudroient pas toucher du doigt, bien loing de les remouvoir & descharger.
4. Les Pharisiens pour cette raison ne convertissoient personne, car leur mauvais exemple destruisoit le bien qu'ils auroient peu faire avec la voix : & au contraire nostre Seigneur & ses Apostres en convertissoient plusieurs edifiant par les œuvres, & enseignant autant des mains que de la langue, tellement que ceux que la vertu des œuvres avoit attirée, estoient eclairez & guidez par la lumiere & la force des paroles.

C'est

C'est la vertu de Penitence que la Sainte con-
 feille à ce Superieur de pratiquer & d'enseigner :
 d'où il se connoit que cette doctrine est descendue
 du Ciel, & je crains qu'elle ne soit perduë en terre,
 l'entendant si peu prescher dans les pulpites &
 dans les Chaires. 5.

Il y a eu trois grands Predicateurs dans le monde,
 qui ont surpassé tous les autres : le Fils de
 Dieu, qui commença sa Predication par l'exhortation
 qu'il fit pour induire les hommes à la Penitence :
 Saint Jean Baptiste est celuy qui a presché le
 Baptesme de Penitence : Saint Pierre Vicair
 re de J E S U S - C H R I S T a aussi commencé de
 prescher la Penitence. 6

Qui est-ce donc qui a banny des pulpites la
 Penitence ? comment nous oublions-nous de
 prescher la Penitence ? les pechez se multiplient
 & la Penitence s'oublie.

A D V I S XIII.

A ses Filles Carmelites Deschaussées.

AUjourd'huy le jour des Roys inter-
 rogeant nostre Sainte Mere qui s'e-
 stoit présenté à moy, dans quel livre nous
 lirions ? elle prit le Catechisme de la do-
 ctrine Chrestienne, & dit : Voicy le livre
 que je desire que mes Religieuses lisent
 nuit & jour, car c'est la Loy de Dieu, &
 elle commença à lire l'article du juge-
 ment, 1.

728 *Les Advis de La Sainte Mere Terefe de JESVS,*
ment, d'une voix qui me faisoit trembler,
& qui m'espouventoit, & qui s'est conser-
vée quelques jours en mes oreilles; je des-
couvris un thresor de sublime doctrine, &
la perfection à laquelle parvenoit une ame
qui prenoit ce chemin; ce pourquoy je ne
puis m'arrester à enseigner des choses hau-
tes aux ames que j'ay sous ma charge:
mais j'ay un grand desir de leur enseigner
ce qui est contenu dans le Catechisme, &
les attacher du tout à cette doctrine: &
pour moy je me plais à lire, où il y à beau-
coup à apprendre, je tache d'affectionner
mes Filles aux choses d'humilité, de mor-
tification, & à l'exercice des mains: Le
surplus Nostre Seigneur le donnera quand
il conviendra.

R E M A R Q U E S.

- I. **C**E conseil que Sainte Terefe donne du Ciel à
ses Filles, que le livre qui leur est plus con-
venable de lire jour & nuit, estoit le Catechisme
de la Loy de Dieu: Ce conseil, dis-je, n'est pas
seulement un conseil de la Sainte, mais aussi du
Saint Roy David à qui le Saint Esprit le dicta,
quand il dit, *Lex tua totâ die meditatio mea est:*
vostre Loy, Seigneur, est le sujet de ma medita-
tion, pendant tous les jours de ma vie. C'est com-
me une femme qui se plaist à estre bien parée, elle
se promene tout le jour avec le miroir en main

Ps. 118
v. 97.

(&

(& quelques-uns disent , qu'elle le porte dans sa manche) pour se considerer si elle est bien coiffée & ajustée , & telle que veut son amour propre. Ces femmes sont bien esloignées de se vouloir du mal , & de desirer qu'on leur en veuille.

L'ame sainte doit ainsi se plaire au bien , autant que les folles font dans leurs vanitez : il faut qu'elle prenne tousiours en main le miroir de la Loy de Dieu pour s'y considerer , polir son ame , l'ajancer des vertus , & s'examiner à la veüe de ce miroir , ne voulant pas passer d'un point ce qu'il luy est representé ; elle doit s'interroger dans toute la Loy ; & avec elle compasser ses œuvres , ses paroles , ses pensées , considerant son ame dans le miroir de la sainte Loy , & venant à appercevoir quelque chose en elle qui n'est pas conforme à la Loy de Dieu ; elle le doit arracher , & le separer de foy , puis retourner aussi-tost à s'ajuster selon la Loy du Seigneur.

Pour cela la fidelle Espouse du Seigneur doit tousiours avoir ses constitutions devant soy : & dans icelles comme dans un miroir , elle s'y doit considerer & s'exercer , & il seroit convenable qu'elles fussent imprimées , & qu'il y en eut plusieurs exemplaires : afin qu'à force de voir les constitutions imprimées sur le papier , & de s'y considerer, on les imprimat aussi dans son cœur.

Il me souvient que faisant office dans une Eglise , en laquelle il y avoit grand nombre de Religieuses sujettes à l'Ordinaire , je leur conceday quarante jours d'Indulgence pour les Religieuses qui liroient leurs Constitutions , & se conformeroient à ce qui estoit ordonné , & si chaque jour elles les lisoient , je leur conceday aussi cha-

730 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
que jour les quarante jours d'Indulgence, & elles
y treuverent un tres-grand profit.

5. Il est vray qu'elles doivent prattiquer cecy auffi
parfaitement que celles du Monde le font impar-
faitement : car celles-cy ne se gouvernent que par
leur amour propre, mais les Espoufes du Seigneur
le font tout pour l'amour, & avec l'amour de leur
Espoux, n'ayant autre desir que de luy plaire : &
pour luy plaire, elles doivent marcher avec le mi-
roir des Constitutions, & le Catechisme de la Loy
de Dieu en leurs mains, & faire en forte, que
tous leurs pas soient plustost dirigez par l'amour
que par la crainte. En cette maniere elles gardent
les constitutions, & avec un amour si grand, que,
quoy qu'il n'y auroit pas de constitutions, l'amour
de l'Espoux seroit leurs constitutions.

6. Ce que nous appellons icy miroir, Sainte Te-
rese l'appelle l'Abecedaire, parce que tous y ap-
prennent la science de l'esprit; car dans les consti-
tutions, elle leur enseigne la Closture, la Pauvre-
té, l'Obeissance, la Charité, & toutes les autres
vertus de leur Sainte profession.

La ils treuveront le Docteur & sa Doctrine, &
tout ce qui leur est necessaire pour vivre en esprit,
& je ne sçauois pas me fier beaucoup en une Re-
ligieuse, ny en l'ame, qui ne tient pas tousiours
devant soy comme David, ce divin Abecedaire de
la Loy du Seigneur, & ses constitutions & obliga-
tions, estant attentives à ce qu'elles lisent &
voient, s'arrestant plustost aux signes du Seigneur
qu'aux paroles; je veux dire aux inspirations &
mouvements interieurs du S. Esprit, qu'à la Let-
tre materielle de leur livre.

7. C'estoit le sentiment du Saint Roy David

Sicut

Sicut oculi ancilla, in manibus Domine sue, ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum donec misereatur. La bonne servante ne prent pas seulement garde à ce que la Dame luy commande de la voix, mais aussi elle jette les yeux sur les signes qu'elle luy fait de la main; elle n'écoute pas seulement la voix, mais elle regarde aussi les mains, pour obeir au moindre signe qu'elle ordonne; Telle doit estre l'ame Sainte & Religieuse en tout ce qui concerne Dieu.

Le Catechisme, ce miroir des ames qui desireroient apprendre ce qu'elles doivent faire, & échauffer leur volonté à se reformer, peut estre un Crucifix, O mon Dieu quel beau miroir! qu'elle beauté! qu'elle lumiere! qu'elle doctrine vous nous enseignez à la Croix. Le Seraphin de l'Eglise S. François, offrit ce Catechisme à un sien Religieux qui luy demandoit un Breviaire, ou une Bible pour apprendre les escritures, & ce Saint, grand amateur de la pauvreté Evangelique, jugeant que c'estoit manquer à cette vertu, qu'il eut un autre Breviaire, que celui du commun, apres luy avoir nié plusieurs fois, luy disant, qu'il falloit qu'il eut recours à celui de la communauté, luy dit un autrefois qu'il retournoit encores l'importuner, qu'il ne vouloit pas luy donner un Breviaire; le Religieux fervent luy demandant, pourquoy point, il luy respondit: *Si je vous donne un Breviaire, vous ne demanderez que je vous donne un valet*: le Religieux repartit, *qu'ay-je besoin de valet?* le Saint respondit, *afin que vous pussiez dire, Hola, donnez le Breviaire,* & adjousta, *Ton Breviaire, mon Fils, & le livre où vous devez apprendre, & qui vous est convenable doit estre JESVS-CHRIST Crucifié*: Comme s'il

732 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
disoit, pour reciter les Heures vous avez le Bre-
viaire du Convent; pour apprendre les escritures,
contemplez, mon Fils, JESVS-CHRIST
Crucifié.

9. C'est vrayment la responce d'un Seraphin en
pauvreté, & en amour: *En pauvreté*, parce qu'il s'y
portoit avec un tel zele qu'il refusoit à son Fils ce
qui luy estoit permis, afin qu'il ne passa pas au su-
perflu: *En amour*, parce qu'il le conduisoit à la
source de l'amour, qui est JESVS-CHRIST
Crucifié en la Croix pour nostre amour.

*Autres six enseignemens & Advis
que Sainte Terefe donne d'une sien-
ne fille, & à un autre Prelat de la
Reforme apres sa mort.*

A D V I S X I V.

AymeZ davantage, & marchez plus
droit, car le chemin est estroit.

R E M A R Q U E S.

1. **C**Es six enseignemens qui suivent, la Sainte
les a aussi donné du Ciel, selon que rappor-
tent les Chroniques, & encore qu'ils n'eussent pas
esté envoyez du Ciel, ils sont si spirituels & si
saints, qu'ils montrent evidemment que leur
doctrine est divine.
2. Ce premier Advis est selon la raison le premier,
&

& fondé sur le premier Precepte du Decalogue : *Tu aimeras Dieu* : l'Advis porte, Aimez davantage, c'est autre chose de dire *Aimez*, & autre chose beaucoup plus grande de dire *Aimez davantage*. Tous doivent aimer : mais aimer davantage ne convient qu'à peu de personnes, cet heureux fort arrive à celles auxquelles Dieu porte un plus grand amour, puis que l'amour que les creatures portent à Dieu, suppose l'amour que Dieu leur porte.

Ne foyez pas contente dit la Sainte d'aimer, 3.
mais que vostre contentement soit d'aimer aujourd'huy plus qu'hier, & d'aimer demain plus qu'aujourd'huy, & chaque jour aimer tousiours davantage, & de plus en plus sans fin, borne, ny limite.

Quand nostre Seigneur declara ce commandement, il le declara avec beaucoup de consideration : car il ne dit pas seulement : *Aimez Dieu*, comme il dit aux autres Preceptes, *Ne mentez pas*, *n'adulterez pas* : *Honore ton Pere & ta Mere* ; mais il dit, *Aime ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame, & de tout ton esprit*. Comme s'il disoit, employez tout à aimer Dieu, aimez-le de toutes les façons, & en tout temps. Aimez Dieu plus que tout & sur tout. Toutes les autres vertus ont leur temps déterminé, & il se peut rencontrer des occasions, auxquelles elles ne pourroient exercer leurs actes : garder les Festes, n'a pas lieu les jours qui ne sont pas Festes : ne pas jurer cesse dans les occasions, que la Justice ou nécessité requiert le jurement : ne pas mentir ne se treuve pas au temps de silence. La sensualité se refroidit vous separant de l'occasion : le jeusne manque avec le manquement de

734 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
forces: Mais garder le commandement d'aimer Dieu oblige en tout lieu, en tout temps, & en toutes occasions; en toutes ces circonstances, il est tres-facile, tres-suave & favorable, tres-honorable, tres-delectable & tres-profitable d'aimer Dieu.

4. Car comme Dieu est par tout & rempli tout, rejoüissant, vivifiant, & occupant tout, l'ame peut par tout l'aymer, le servir, luy plaire, & l'adorer: la matiere ne luy manque pas, le temps ne luy manque pas, le sujet ne luy manque pas, l'objet ne luy manque pas, ny ne le lasse point: au contraire il rend l'occupation delectable. C'est pourquoy ô Ame (dit Sainte Terefe) *aymez davantage*: & en ayant davantage retournez à aymer plus, & ne vous rassasiez point d'aymer le Seigneur, qui ne s'est point saoulé, d'aymer & mourir pour ton amour: & je ne puis assez admirer qu'il y en a qui disent que ce commandement d'aymer Dieu est implicitement contenu dans celui de ne pas offenser Dieu, & dans les autres preceptes du Decalogue, & qu'accomplissant ceux-cy, vous accomplissez aussi celui-là, & que cela suffit; avec quoy il semble que ces personnes-là ne nous laissent en toute rigueur que neuf commandements: car ils quittent le premier & le plus grand, le mettant entre les autres, & je ne sçay si je ne dirois pas mieux, le captivant entre les autres.

5. Les autres m'affligent aussi beaucoup, qui disent que ce commandement d'aymer Dieu oblige seulement en des cas rares & perilleux, & qui arrivent peu souvent, & que les ames peuvent estre assez long-temps sans estre obligées d'aymer: avec ces

ces propositions on voit manifestement que là où Dieu à mis plus d'obligation, & un plus continuel exercice dans l'exécution de ce commandement, nous autres en mettons moins, & donnons plus de delay à son execution.

Tellement qu'encor que ce precepte soit affirmatif, il est pourtant si efficace, si necessaire, si convenable, si doux, si facil, & si utile, qu'il en faut plusieurs fois reiterer l'exécution: car comment seroit-il possible & vray semblable, qu'une chose qui est tant deuë à Dieu, comme est son amour, admette en foy de si grands delais que luy donnent les opinions susdites.

Mais laissons cela à la Theologie morale, & passons à la Theologie mystique, & à l'asseuré, où s'est sauvé Sainte Terese & tous les Saints du Ciel, aymez davantage, & de plus en plus, & encore plus un Dieu, qui chaque jour vous ayme davantage; car il te souffre chaque jour davantage, & te pardonne tousiours de plus en plus, nos delais soient à ne pas aymer, nos executions à aymer davantage, suivons cette opinion & laissons les autres.

La Sainte ne s'arreste pas icy, mais elle adjouste & *marchez plus droit.* Elle passe de l'amour à l'œuvre, de la racine à l'arbre, & de l'arbre au fruit; comme si quelqu'un disoit cet amour, O Ame, doit tendre à l'œuvre, & l'œuvre ne doit pas estre sans amour, à mesure que vostre amour croist, faites aussi croistre la pureté de vos œuvres, accordez l'horloge de vostre amour & de vos œuvres, vostre amour soit l'esprit mouvant de cet horloge, & vos œuvres la main qui demonstre l'heure, & la qualité de vostre amour; le concert

736 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESUS,*
de vofre horloge ne fe peut connoiftre que par la
main de vos œuvres, & ce que l'efprit fait au de-
dans, la main le fait au dehors: les mauvaifes œu-
vres font la monftre d'une horloge detraquée, les
bonnes d'un bon efprit, & d'une horloge bien
montée, l'amour fans œuvre n'est pas amour, mais
tromperie; les œuvres fans amour font un corps
fans ame, l'amour & les œuvres compofent toute
l'harmonie & Musique melodieufe qui delecte
l'ouïye de Dieu & le refioiit.

8. Si j'ay la charité fans œuvres, & celles-cy ne
correspondent pas à la charité, j'ay peur que ce
n'est pas la charité, puis que noftre Seigneur nous
dit, *A fructibus eorum cognoscetis eos*: les œuvres
nous feront voir quelle est noftre charité, comme
les fruits monftrent la qualité de l'arbre, qui les
a produits.

Au contraire fi j'ay des œuvres (comme dit S.
Paul) excellentes & admirables, & prodigieufes,
& que je n'aye pas la charité: *Factus sum velut*
1. Cor. 13. v. 1. as sonans aut cymbalum timiens: je fuis comme la
cloche qui appelle les autres à l'Eglife, & demeure
dehors, fon Son nous appelle au fervice de Dieu,
mais la matiere ne refient que le metal.

9. Elle adjoufte une raifon admirable & efficace
capable de nous exciter non feulement à aimer
Dieu, mais auffi à l'aimer de plus en plus, *ſçavoir*
que le chemin est estroit. Ces paroles font des pa-
roles de vie, & de plus d'une vie eternelle: celuy
qui est la vie, le chemin & la verité eternelle les
a proferé, lors qu'il dit: *Arcta via est que ducit ad*
7 v 14 vitam: le chemin qui mene à la vie est estroit.
Matth Chemin vrayment estroit, ſcabreux & difficile,
pour les montagnes, les rochers, & les precipices:
il

il n'y a qu'un amour fort, accompagné des œuvres qui peut avancer jusques au bout.

C'est à la difficulté de ce chemin que fait réflexion le Saint Esprit, lors qu'il nous dit qu'il ne suffit pas de travailler pour la justice avec diligence, mais qu'il y faut apporter de l'angoisse, & de la perseverance : Il faut, dit-il, que nous travaillions avec agonie jusques à la mort. 10.

L'on ne scauroit peser plus profondement la difficulté de cette entreprise, ny l'angoisse de celui qui l'entreprend que de dire : *Pro justitiâ agonizare : & usque ad mortem certa pro justitiâ.* Il faut marcher pour la justice jusques à l'agonie, & combattre pour elle jusques à la mort. O Dieu ! quelle tromperie de penser que le chemin du Ciel est large, & que les plaisirs de la vie nous y conduisent, que nous y entrerons par l'amour du monde, que nous le passerons suivans les appetits de la chair, ses gousts & ses plaisirs. Quelle tromperie, bon Dieu ! quelle perdition ! quel dommage ! desabusez-vous ; il est estroit & n'est que penitences, larmes, contrition, douleur, & une totale nudité de passions, de vices & d'appetits. Voilà le chemin du Ciel, qu'il faut chercher avec angoisse & agonie ; non seulement pendant la vie, mais encore jusques aux anxietez & angoisses de la mort, voire jusques à la mort mesme. *Ecc1.4.*
v. 33.

La Sainte veut que l'anxieté, & l'agonie avec laquelle on entreprend de cheminer par les sentiers estroits, raboteux, & difficiles, soit amoureuse : car l'amour surmonte tout, applanit tout, facilite tout, & addoucit tout : c'est l'amour qui donne courage, & donne haleine pour vaincre & venir à bout de ce qui n'est pas seulement difficile, 11.

738 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
difficile, mais encore de ce qui semble impossible.

Il semble à nostre foiblesse, que mesme avec la grace de Dieu, il soit comme impossible de nous sauver, mais l'amour le fait possible, & surmonte tous obstacles, & de cet amour doit naistre l'agonie de se sauver, & le courage qui nous porte à aimer Dieu de plus en plus, agir tous les jours choses de plus grandes perfections sans jamais desister d'aimer, de marcher & de travailler: Saint Paul explique cecy par le mot de *lucte in agone* dans laquelle il faut vaincre ou mourir: Ainsi il faut que l'ame tandis qu'elle est en cette vie, se resolve à mourir ou vaincre; mourir pour souffrir eternellement, vaincre pour jouir de Dieu eternellement.

A D V I S X V.

- I. **I**L faut que ceux du Ciel & ceux de la terre soyent une mesme chose en pureté & en amour: ceux du Ciel en jouissant, ceux de la terre en patissant; nous autres adorans l'Essence Divine; vous autres le Tres-Saint Sacrement; & dites cela à mes Filles.

R E M A R Q U E S.

- I. **C**Et enseignement est admirable, & la Sainte habitante du Ciel veut par iceluy que la terre devienne Ciel: cela arrivera par l'observance de

de trois choses qu'elle declare. La premiere, que ceux de la terre se rendent semblables dans la pureté à ceux du Ciel. La seconde est, que ceux de la terre ayment celuy qu'ils ayment au Ciel. La troisieme qu'ils adorent d'une reverence tres-profonde le Tres-saint Sacrement, comme ceux du Ciel adorent l'Essence Divine : car dans le Tres-saint Sacrement se retreuve aussi l'Essence Divine, qui est au Ciel & en la terre, & d'une façon plus eminente dans le Verbe Incarné, que l'on adore au Tres-saint Sacrement.

Elle nous enseigne par là quatre chose : La premiere, que l'ame doit vivre avec pureté, & qu'elle se doit tous les jours nettoier, & purifier davantage : car les passions de l'ame sont l'exil de la grace, & Dieu n'entre jamais dans l'ame que l'impureté n'en sorte, comme aussi l'ame n'entre jamais dans la lumiere celeste, qu'elle ne soit toute épurée de tenebres. 2.

Toute nostre habilité consiste à vider nostre cœur de desirs, de proprieté, & d'attachements; il faut se deffaire des choses qui empeschent que Dieu ne prenne sa demeure en nostre cœur; une fois que l'ame est desembarassée de tout le crée, Dieu l'occupe tout & la remplit de sa grace, de ses vertus & de soy-mesme. Dieu estant ainsi dans l'ame comme l'objet de ses connoissances & de son amour, il la gouverne, la guide, l'eclaire, nettoie & purifie : Et cette ame en terre, est comme les ames du Ciel; non pas quant à la jouissance de la vision de Dieu, & les effets ineffables de la gloire, mais quant à la possession des plaisirs, & suavitez de l'amour de Dieu, qui avec les autres vertus surnaturelles sont des effets de la grace.

3. La seconde chose qu'elle enseigne, est, que l'ame doit vivre en amour. Cela depend beaucoup de la pureté : car si l'ame est pure & nette, & qu'elle n'aye en soy que Dieu, sans aucuns desirs vains & attache aux creatures, elle s'enflamme d'amour, & l'ame enflammée conservera la pureté, de sorte que l'amour & la pureté se donneront les mains à leur mutuelle conservation & accroissement, car l'amour purifie, & la pureté dispose l'ame à des plus grands embrasemens d'amour, pour estre purifié de nouveau.

4. Je me suis mis quelquefois à considerer lequel de deux fait premierement son entrée dans l'ame, la pureté de l'œuvre ou bien l'amour ? parce qu'il semble que c'est l'amour qui nous conduit à la pureté, car c'est le propre de l'amour de ne pas fâcher celuy qu'il aime, & d'oster tout ce qui peut luy d'éplaire, & en cecy consiste la pureté, qui de cette façon vient de l'amour.

D'un autre costé je vois qu'il appartient à la pureté d'attirer à soy l'amour, puis que l'amour n'entre jamais dans l'ame, si la pureté ne luy fait place & ouvre la porte, l'homme ne peut estre sans amour, si son cœur est degagé de l'amour de toutes les creatures, il faut necessairement qu'il aime Dieu, qui purifie nostre cœur de ses immonditez, & ainsi l'amour suit la pureté, comme l'effet la cause, ou comme la disposition la forme.

5. En cette matiere douteuse je suis d'opinion que c'est la grace habituelle qui donne la pureté, celle-cy dispose & appelle l'amour, cet amour venant tous les jours à croistre, vient aussi à causer une plus grande pureté, & derechef la pureté augmentée dispose de nouveau à un plus grand amour, & à mesure

mesure que croist l'amour, l'ame croist aussi dans un degré plus haut de pureté, tellement que la pureté ne croist pas, si l'amour ne s'augmente, & l'amour n'augmente pas, si la pureté ne devient aussi plus grande.

La troisieme chose qu'elle enseigne est, que le patir est aux ames Saintes de cette vie ce qu'est le jouir aux ames bien-heureuses. Celles du Ciel, (dit-elle) en jouissant, & celles de la terre en patissant. Par ou elle nous enseigne que le Ciel ne se bastit pas en cette vie, comme en l'autre par la jouissance, mais la souffrance, & cela pour beaucoup de raisons. 6.

La premiere est, que l'amour ne peut pas estre paisible possesseur de nostre ame, sans avoir par la grace de Dieu vaincu les passions de l'amour propre & mondain. Or pour vaincre & bannir de l'ame les passions, il est premierement necessaire de souffrir & combattre jusques à ce qu'on les aye dissipé & tout à fait banny de l'ame. D'où s'ensuit que je ne peux pas atteindre la gloire & la paix de l'amour en terre, & par le moyen de cette paix, faire mon ame un Ciel, sans souffrir & me peiner pour arracher de mon ame les passions qui empeschent que Dieu n'entre pas dans elle, & lors qu'il y est, il fait que mon ame devient un Ciel. 7.

La seconde raison est, que les souffrances ne convertissent pas seulement la terre en Ciel, en tant qu'elles sont cause que ceux de la terre vont au Ciel, & que c'est le patir qui fait aller au Ciel, mais aussi pour ce qu'à une ame enflammée d'amour les souffrances mesmes sont un Ciel, consolation & allegresse; & comme au Ciel on se divertit avec les plaisirs & les couronnes de la gloire immor- 8.

immor-

742 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
immortelle, auffi en terre on se divertit avec les
peines, les tribulations & les afflictions qui nous
conduisent à cette couronne immortelle: & com-
me là on s'esioiit de voir Dieu, icy on s'esioiit
de patir pour Dieu: & c'est que fait la gloire pour
recreer les ames dans la patrie, l'amour & la chari-
té divine le fait en cet exil par le moyens des pei-
nes, & comme dit Sainte Terefe, tous ceux de
l'Eglise Triomphante & Militante, se refioiissent
& font uns, les uns en jouïssant, les autres en me-
ritant, les uns comblez de vie, qu'ils ont de voir
Dieu, & les autres se complaisant à servir Dieu,
les uns en possedant Dieu, & les autres en patif-
fant pour Dieu.

9. Par les 4. choses qu'elle enseigne elle éclaircit
une grande difference entre ceux du Ciel & de la
terre; Qui est que ceux du Ciel peuvent dire qu'ils
ont un grand avantage sur ceux de la terre, en ce
qu'ils voient Dieu face à face, lequel nous ne
voyons pas.

10. A cela respond la Sainte, & nous le pouvons
dire avec elle, que nous voyons Dieu auffi bien
qu'eux; biẽ que ce ne soit point de la mesme façon,
d'autant qu'au S. Sacrement le mesme Seigneur
que nous voyons sous les especes, est le mesme
fils de Dieu qu'ils voient sans voile, & nous autres
le voyons & adorons dans ce mistere: & le fils de
Dieu qui est sous les especes Sacramentales en
l'Eglise, est auffi bien Dieu comme il est dans le
Ciel sans voile & à decouvert.

11. Que s'ils jouïssent de la vision beatifique, nous
autres pouvons nommer beatifique la Foy, par
laquelle nous le voyons & adorons sous les espe-
ces Sacramentales, & bien qu'elle ne soit beatifi-
que

que en la gloire, elle l'est en la grace, & au bien qu'il nous communique, en quoy nous les surmontons, s'ils nous surmontent en beaucoup d'autres choses : d'autant que nous le voyons avec un grand merite, ce qu'ils ne font pas dans la gloire, nous le voyons par foy & eux sans icelle, cessant en eux par l'evidence. Ils le voient avec un grand contentement, & non pas avec merite.

Ils voient celuy que nous recevons, & le recevoir est en quelque façon que le voir : ils jouissent de ce qu'ils voient, & nous en jouissons le recevant, afin de souffrir pour luy, & jouir de celuy pour qui nous souffrons, lequel nous recevons, adorons, & possedons. 12.

Finalemēt nous qui sommes en terre pouvons dire que depuis l'institution du Tres-saint Sacrement en terre, nous & les ames Saintes & Justes, jouissons d'un Ciel en terre, & y menons une vie toute celeste.

A D V I S X V I.

LE Diable est si superbe qu'il pretend d'entrer par les mesmes portes que Dieu entre, qui sont les Communions, Confessions, & Oraisons, & de la Medecine en faire un poison. 1.

R E M A R Q U E S.

CEt advis est excellent, parce qu'il est medicinal, pour faire le bien avec un tel soing, diligence & reflection que nous ne le perdions pas, 1.

744 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
pas, & qu'il ne tourne pas à nostre preju-
dice.

2. C'est ce que conseilloit S. Paul quand il dit,
Vince in bono malum : surmonte le mal par le bien ;
il ne dit pas seulement, surmonte le mal avec le
bien ; mais surmonte le mal par le bien, ce
qui requiert plus grande grace que de venir à
bout du mal, lors qu'il est separé du bien : mais
comment le mal peut-il estre dedans le bien ? com-
ment les tenebres peuvent-elles habiter avec la
lumiere ? comment le noir peut-il se conserver
avec le blanc ? comment Dieu & Dagon peuvent-
ils s'accorder en un Temple.

3. Il est évident que le mal ne peut pas entrer dans
le bien, car cela ne peut estre bon, qui a en foy
quelque chose de mauvais, & le bien & le mal ne
se peuvent pas meslanger, veu que ce qui resulte-
roit de ce meslange seroit du tout mauvais, le bien
ne se peut joindre au mal, non plus que Dieu à
Belial.

4. L'on dit seulement que dans les exercices qui
font materiellement bons, saints & parfaits, il
peut s'y glisser telle malice qu'elles les rend mau-
vais, defectueux & imparfaits ; c'est dans ce ren-
contre que le Diable tasche de semer de la zizanie
parmy le bon froment, afin que cette zizanie de
pechez suffoque entierement le froment ; & c'est
de cette zizanie que S. Paul dit, qu'elle se joint au
bien, & laquelle il faut arracher, & de la sorte se
peut entendre : *Vince in bono malum*.

5. La superbe du Demon qui n'a pû s'establir dans
le Ciel par sa justice, procure de le faire dans le
monde avec injustice, & n'ayant peu rien gagner
sur la divinité du Seigneur, duquel la Toute-puis-
sance

fance la precipite dans la condemnation, s'efforce autant qu'il peut de gagner quelque chose sur la pauvreté de nostre nature, qui est créée à sa semblance, & celuy qui n'a sceu vaincre le Redempteur, veut triompher des Ames, & tout son effort consiste à se venger sur la creature, ne l'ayant peu faire sur le Createur.

Enfin à guise de ces hommes meschans, qui ne se pouvant venger sur la personne de leur ennemy, déchargent leur colere sur ses enfans, ses biens & ses maisons, taschant d'y mettre le feu. Le Demon infernal ennemy juré de Dieu, inveteré en sa malice & vengeance, met le mal dans la medecine: afin qu'avec ce meslange, elle ne soit pas medecine, mais venin, & qu'ainsi les enfans adoptifs du Pere Eternel eslevez à cet honneur par sa grace & misericorde, avalent le venin avec la medecine; & le pain institué de Dieu pour leur donner la vie, leur cause la mort. 6.

Par cet artifice malicieux il fait deux choses pleines de malice & de superbe: la premiere c'est qu'il ouvre les portes au peché pour luy donner l'entrée dans l'ame. La seconde, c'est qu'il ferme à l'ame les portes de la gloire, afin qu'elle n'y entre jamais. 7.

Car les portes par lesquelles l'ame doit entrer en la gloire, sont les saints Sacremens: or s'il fait en sorte qu'on le reçoive indignement, & qu'à leur reception & administration Dieu soit offensé, il ferme à l'ame la porte du merite & de la gloire, & de l'autre costé, luy-mesme entre dans l'ame par la porte du peché, & y demeure comme dans sa maison, ou pour mieux dire, comme dans son Enfer.

En sorte, que de pauvre & exilé qu'il estoit, il se fait Seigneur de cette ame, & la pauvre ame pouvant se servir de ces Sacremens comme d'une eschelle pour monter au Ciel, elle s'en sert pour tomber aux Enfers.

8. La Sainte nous manifeste icy trois choses, par lesquelles Dieu appelle & conduit les ames à la gloire, desquelles le Diable se sert pour les faire descendre aux Enfers: La premiere les Communion. La seconde les Confessions. La troisieme l'Oraison: Et pource que la Sainte n'explique pas comment il est possible que le Diable fasse que la gloire se convertisse en l'Enfer, & que la grace nous soit peché: c'est à dire comment il peut faire que les moyens destineez pour acquerir la gloire & la grace soient mal exercez, & nous conduisent à nostre damnation & aux Enfers. Il fera tres à propos de l'expliquer brièvement, afin que nous ouvrons les yeux, & soyons plus sur nos gardes, voyant que le Diable sçait tourner les remedes en ruine.

9. Premièrement il est assureé que le Sacrement de l'Eucharistie est une viande de vie, car c'est un pain du Ciel, c'est une manne divine, qui ne donne pas seulement une vie spirituelle, sainte, parfaite, plaisante & delicieuse, mais aussi une vie eternelle & celeste, ce sont les paroles de la Loy Evangelique.

Il est aussi certain, que cette viande a tous les effets susdits, dans celuy qui le reçoit dignement; & dans ceux qui avec une sainte crainte s'y disposent, le craignent, l'aiment, & le recoivent avec humilité, esprit, pureté & ferveur. Mais ceux qui le recoivent sans la pureté requise, sans jugement &

& discretion, mangent aussi leur jugement; & comme le jugement de Dieu adoré & craint, est un grand bien, aussi le jugement de Dieu mangé comme dit S. Paul est la mort & cause nostre damnation: *Judicium sibi manducat & bibit.*

1. Cor.
11. v.
29.

Or que fait le Diable pour nous donner la mort? c'est, que ne pouvant envenimer le Sacrement, il jette son venin dans la reception & dans la disposition, avec laquelle l'ame communie: & il fait si bien, que ce qui est vie estant receu avec crainte & reverence, soit la mort estant receu sans crainte & sans reverence. C'est pourquoy, Ames devotes il est necessaire de prendre garde, & de bien considerer que nostre bien ne consiste pas à recevoir un Dieu si grand, mais à recevoir Dieu comme son Dieu, comme son Espoux, comme son Pere, comme son Amis, comme son Pasteur, & avec cette reverence que le serviteur reçoit son Seigneur, avec cette fidelité que l'Espouse garde à son Espoux, avec le mesme respect, que le bon enfant obeit à son Pere; avec cette franchise qu'un bon amy parle à son cher amy; avec cette obeissance & humilité, que la brebis suit son Pasteur, c'est de la sorte qu'on doit servir, adorer, complaire & recevoir le Seigneur; car ce n'est pas le recevoir, quand la brebis perduë, l'Espouse adultere, l'amy infidèle, le serviteur opiniastre, le fils desobeissant, la creature ingrante à son Dieu & Createur, le reçoivent; Ce n'est pas le recevoir que de le recevoir de la sorte: mais c'est l'offenser, c'est le blesser, c'est le crucifier: & l'on ne reçoit pas la vie, ains le jugement, la mort, & la mort d'une eternelle condamnation.

10.

La seconde medecine que le Diable a coustume II.

748 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
d'envenimer, est l'exercice de la Sainte confession, par ce que l'ame blessée par le peché, n'a autre remede que celuy de la confession, & apres avoir perdu la grace, & s'estre jetté dans la mer envenimée du peché, il ne luy reste pas d'autre moyen de s'en delivrer, que cette seconde table, qui est le Sacrement de la Penitence.

12. Or comme le Diable a l'ame en si grâde horreur & qu'il veut que ses pertes soient irreparables, il fait du remede la ruine; car son remede est de se confesser avec les levres, & pour l'empescher il luy met aux levres un cadenas, & luy tient ainsi les levres ferrées, soit par une honte effrontée, soit par paresse, soit par autres distractions. Son remede est aussi, que sa confession soit faite avec douleur & contrition, ou bien une vraye attrition; il procure qu'elle se confesse sans douleur, sans contrition, ou attrition.

Le propos de s'amender luy est aussi necessaire, or pour l'en divertir, il fait qu'elle se confesse si à la haste; qu'il semble qu'elle fuit plustost le Sacrement que son peché, puis que ce n'est que par maniere d'acquit qu'elle se confesse; ce n'est pas le desir de plaire à Dieu qui l'attire, mais la necessité du precepte: elle va au Sacrement de penitence, plustost pour échapper les peines de l'Eglise, que pour se delivrer de la coulpe, qui luy donne la mort, & cause du scandale à l'Eglise.

13. Si elle disoit je m'en vais satisfaire au commandement de l'Eglise, comme son fils veritable, & obeissant à ses loix, avec un desir de me remettre par la grace dans le sein universel de l'Eglise, & me faire son membre mystique, ce seroit une bonne façon de s'acquiter de son obligation vers l'Eglise.

glise. Mais ceux auxquels le Demon fait differer la confession d'année en année, sont aussi empeschez par luy de le pratiquer de la sorte, & ne vont à la confession, que par ce qu'ils sont obligés, c'est à dire pour satisfaire precisement au precepte, & point par amour, ny par une sainte crainte, ils y vont afin de n'estre pas excommuniez, & de ne pas perdre leur honneur; Tout cela n'est que du venin que le Demon épand dans la medecine, lequel ne pouvant avoir son effet dans le Sacrement l'obtient par le mespris, & la mauvaise reception du Sacrement.

Que ces choses soient bien esloignées de vous 14- autres, ô Ames devotes ! vostre confession soit claire, pure, veritable, penitente & remplie de douleurs, approchez-vous de ce Sacrement, avec douleur, avec une sainte crainte, avec une contrition parfaite, avec un ferme propos de ne plus offenser Dieu, dites nettement ce que vous avez commis falement: vous parlez à vostre Pere & à vostre Dieu, à celuy qui a épanché son sang pour vous, à celuy qui desire plus que vous vostre santé, & qui connoit maintenant par vostre bouche, ce que vous avez commis par vos mains. Celuy-là mesme qui estoit present lors que vous pechiez, y est encore maintenant lors que vous vous confessez; ne considerez pas tant le Prestre que Dieu, qui vous est representé par le Prestre.

La troisiéme medecine de l'ame que Sainte Te- 15- rese a remarqué estre aussi infectée du Diable, c'est l'Oraison: & d'icy se peut remarquer que l'Oraison est un grand remede à l'ame; Sainte Terese l'ayant mis avec le Sacrement Eucharistique & la Confession: le Diable aussi contre ce re-

750 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
mede si efficace, pointe son artillerie & prepare
son venin.

16. Le Diable a plusieurs sortes de venin pour corrompre l'Oraison, & une chose à mon advis leur peut servir de contre-poison: il la peut infecter, nous excitant à l'Oraison avec desirs de propre excellence; car ce n'est pas une petite excellence, que de faire Oraison, où l'on parle à Dieu, l'on est à sa veüe, l'on traite familièrement avec luy. L'on estime à grand heur de parler au Roy, que fera-ce doncques de parler à Dieu? si de cette consideration l'ame n'en tire pas de l'humilité & de la confiance, qui luy fasse dire avec Abraham,
- Gen. 18*
v. 27. *Cum sim pulvis & cinis:* je ne suis que pouffiere & cendre; mais qu'au contraire elle vienne à s'enfler, & s'en orgueillir, à s'évanouïr & desirer des ravissemens, des visions & revelations, & rechercher d'autres semblables sottises & vanitez, lesquelles on ne peut posseder sans danger, ny desirer sans peché, il est tres-evident que le Diable a empoisonné l'ame par son Oraison.

17. Vn autre sorte de venin duquel le Diable infecte l'Oraison, c'est de troubler son imagination, & de causer dans la fantaisie des illusions, des tromperies & extravagances, si l'ame en cet estat se laisse gouverner par son imagination luy donnant carrière, & ne la soumettant pas à l'humilité & sincerité d'un cœur fidel, ny au conseil d'un prudent Confesseur, elle avale le venin que le Diable luy a préparé.

18. Le troisiéme venin que le Diable met dans l'Oraison sont les seichereffes, tentations, engourdissemens, & autres mille façons de tenter celuy qui fait Oraison, afin de le retirer & le degouster
de

de ce souverain & tres-utile exercice, & si l'ame n'y resiste pas, & ne persevere pas constamment, mais qu'elle se laisse vaincre par sa lascheté, & se retire par son inconstance, l'on peut dire, que le poison que le Diable a mis dans son Oraison a eu son effet.

A ces trois poisons peuvent estre reduit toutes les autres façons, desquelles le Diable se sert pour envenimer l'Oraison, & contre tous trois, l'humilité, le conseil & la perseverance pourront servir à l'ame de contrepoison. 19.

Pour vaincre les premieres tentations des visions, revelations, & autres choses de ce genre, il ne faut que s'humilier & se retirer de tout ce qui n'est pas humble, & ne rien faire qu'avec le conseil d'un prudent & sçavant Directeur spirituel. 20.

L'humilité est aussi le remede du second venin, lequel ne peut nuire à celuy qui purifie son intention, & qui ne desire que Dieu, & de patir pour luy, qui ne se donne à aucune creature, pour se consacrer entierement à son Createur, son Seigneur, & son Dieu. 21.

L'humilité triomphe aussi des secheresses & engourdissemens, si elle est perseverante, & comme dit la Sainte, il ne faut pas laisser l'Oraison, mais plustost mourir perseverant en l'Oraison, que de vivre vaincu de l'ennemy en fuyant l'Oraison. 22.

Car quoy que toutes les vertus concourent unanimement à nous acquerir la couronne, la perseverance seule nous la donne : *Ompes quidem currunt, sed unus accipit bravium* : ce n'est rien de celuy qui court, ny de celuy qui combat, ny de celuy qui fait merveilles, ny de celuy qui patit, 1. Cor. 9 v. 24.

752 *Les Advis de la Sainte Mere Terefe de JESVS,*
ny de celuy qui merite : le tout s'acquiert par ce-
luy qui perlevere.

ADVIS XVII.

1. **L'**On ne doit rien conclure d'important, qu'on ne l'aye premierement recommandé à Dieu.

REMARQUES.

1. **C**ette maxime est tres-utile & si claire, que nous avons plus de besoin de la pratiquer que de l'expliquer.
2. L'oraison a cinq choses merueilleuses, & de tres-grand profit, & capables d'obliger les spirituels, & chaque homme en particulier à ne prendre autre conseil, que celuy de l'Oraison. La premiere, est une lumiere que Dieu communique par elle pour bien reüssir, car ayant si souvente fois dit, *Petite & dabitur vobis : querite & inuenietis : pulsate & aperietur vobis : Demandez, l'on vous donnera : cherchez & vous treuverez : frappez & l'on vous ouvrira, appelez & on vous respondra ; suppliez vostre Pere celeste, & autres paroles semblables, dans lesquelles la divine Majesté offre d'accorder ce qu'on luy demandera : pourra on douter, que celuy qui viendra à prier de luy donner lumiere, une bonne rencontre & direction, n'aura pas ce qu'il luy demande.*
3. La seconde chose qui nous convie de recourir à l'Oraison dans nos conseils, c'est l'humiliation
de

de celuy qui doit se resoudre, car selon mon sentiment, la presumption & vanité à resoudre les affaires est la peste de nos resolutions, pour ce qu'il nous semble que nous sommes suffisants à nous mesmes, & que nous n'avons pas affaire d'autre lumiere que celle de nostre entendement, nous supporterons aisement ceux qui diront en sçavoir plus que nous, exceller en une art mechanique, comme de coudre, au dessus de nous : mais à peine pouvons nous souffrir ceux qui croient avoir plus de talent pour gouverner que nous autres.

Combien entendez vous de Cordoniers assis sur leurs sieges dire, si j'estois President, si j'estois à la place du Magistrat, je gouvernerois mieux qu'il ne fait : par ce qu'il luy semble qu'il a plus de talens pour ces offices que pour bien faire des souliers.

Il n'y a que la grace de Dieu qui peut faire quitter à l'homme cette presumption de se pouvoir gouverner, & se resoudre à suivre les dictames d'autruy : depuis que le Diable entonna dans les oreilles de nos premiers parents ces paroles pestiferées, *eritis sicut Dii*. Vous serés comme des Dieux; cet à dire vous sçauvez & serez aussi sages que des Dieux : toute leur posterité a herité cette presumption de sçavoir.

4.

Mais si celuy qui se met en oraison s'humilie & reconnoit son ignorance, & se tenant devant Dieu, cōme un pauvre denué de toute science, il demande avec humilité & resignation l'aumosne à cette divine bonté qui est la sapience mesme, & tout entendement, il peut s'asseurer qu'il est desia illuminé & instruit, car il a les commencements de ce qu'il doit sçavoir & les moyens de bannir son ignorance.

Le

5. Le troiefme bien qui provient à ceux qui fe confeillent avec Dieu en l'Oraifon, c'est la bonne intention que l'on reconnoit eftre en celuy qui a recours à l'Oraifon, car perfonne ne s'adrefse à Dieu qu'il n'aye defir de luy plaire, & de le fervir : or la premiere des caufes qui nous font bien reuffir dans nos confeils, eft la bonne intention de laquelle on veut s'informer s'appliquant à l'Oraifon.

6. Le quatriefme eft qu'il n'eft pas poffible, que celuy qui va à l'Oraifon prendre fon confeil de Dieu, quoy qu'il ne rencontre pas le meilleur, vienne à prendre le pis. Comment eft-il poffible, que l'on puiſſe fe refoudre à quelque choſe qui offenſe Dieu, eftant devant luy & en fa prefence à deux genoux humilié, contrit & devot : Or c'eft toujours un grand bien de ne pas choifir le pis, lors qu'on ne rencontre pas le meilleur.

7. Enfin celuy qui va à l'Oraifon a ce cinquième avantage, que de confiderer plus à loisir l'affaire qu'il veut refoudre : & il importe beaucoup de bien mediter, examiner, penſer & discourir ſur la refolution que l'on veut prendre, ſi on veut qu'elle ſoit bonne, & qu'elle ayt une bonne iſſuë.

L'une des caufes des embrouïlles du monde, c'eft la refolution priſe ſans deliberation, & de voir pluſtoſt la main appliquée à l'œuvre, que la raiſon à la conſulte ; & que la legereté, l'inconfideration, & la preſomption dominant, au lieu que la raiſon & la lumiere que Dieu donne à l'Oraifon devroit tenir le haut de nos confeils.

8. A ce propos font tres-bien les paroles du Prophete : *Deſolatione deſolata eſt omnis terra: quia nullus eſt qui recogitet corde.* La terre eſt en friche, & toute deſolée, parce que les refolutions abondent,

dent, les considerations manquent, l'on fait beaucoup, & on ne pense point à ce que l'on fait.

ADVIS XVIII.

Que l'on aye soin d'élever les ames avec un detachement de tout ce qui est crée, tant interieurement qu'exterieurement, car elles sont elevées pour estre Espouses d'un Roy, si jaloux de soy-mesme, qu'il veut que pour luy on s'oublie soy-mesme.

REMARQUES.

Toute la vie spirituelle est comprise dans cet enseignement & Advis, & comme elle veut que la vie la plus spirituelle soit celle que menent les Espouses de JESVS-CHRIST nostre Seigneur, bien esloignée & au dessus de la vie des Prestres, Religieux, & Evesques, lesquels ne la surmontent que par leur ministere : Ce n'est pas sans raison que cette lumiere est donnée aux Filles de Sainte Terefe, & il est tres à propos, que nous voyons tous par cette lumiere, & que nous beuyons tous de cette fontaine. 1.

Ce qui est de plus fascheux dans la vie d'un Seculier, & de tout autre qui met sa fin és choses temporelles ; est la profession bizarre qu'il suit, se laissant gouverner par sa propre volonté, les offres que luy fait le monde l'aveuglent, ce qu'il desire avec passion, l'emprisonne ; ce qu'il souhaite, le tuë ; ce qui le resjouit, l'enchaîne ; & ce qui l'enchaîne, l'entraîne. 2.

La raifon en eft claire, parce que le cœur que Dieu a créé au mefme instant qu'il eft uny à luy, jôit d'une fouveraine liberté; & au mefme temps qu'il le quitte pour s'attacher aux chofes terreftres, & fenfuelles, il devient captif & efclave des chofes baffes, vilaines, terreftres & fenfuelles, fi bien que de la liberté qu'il avoit fous Dieu, il paffe à la fervitude du monde, & dans la prifon du Diable.

3. Voilà la caufe pourquoy l'ame fainte doit s'efforcer de ne pas aimer aucune creature, finon pour Dieu, avec Dieu, & pour l'amour de Dieu: car il n'y a pas d'amour, qui fans ces qualités, ne foit un efcueil & precipice, qui nous jette dans beaucoup de perils, & d'effroyables dommages: pour ce fujet l'amour des creatures doit eftre appellé amour avec crainte, d'autant que les ames ne doivent aimer les chofes créées qu'avec cette condition d'operer avec grande retenue en aimant: l'amour des creatures eft plein d'achopemens, parmi lesquels on marche, & à peine on y peut rencontrer un sentier pour marcher fans tomber, & ainfi on y fait plus de cheutes, que de pas.

4. Le feul amour de Dieu eft fans crainte, & l'ame fe peut employer de toutes les forces à aimer fans mefure celuy qui n'en met pas à l'amour qu'il nous porte. Je demande une chofe à Dieu, & mon ame en abhorre un autre: je demande qu'il ne me laiffe pas aimer les creatures fans le Createur, & que tout l'amour qu'il donnera aux creatures ne foit que pour le Createur: j'abhorre le defir qui ne foit pas de Dieu en cette vie, puis que l'on ne doit defirer autre chofe en cette vie, que Dieu.

5. Nous dérobons autant d'amour au Createur, que nous en donnons à la creature, comme j'ay dit

dit autrefois: & lors qu'il semble que nous sommes complaisants & amoureux, nous ne sommes que des larrons, & que des ingrats à cet amour.

Nous devons plus facilement donner aux creatures l'argent, le service, le temps, la fanté, & nostre personne, que non pas nostre cœur: car il est quelquefois juste & necessaire de donner ces choses aux creatures, & pour l'ordinaire, il est honeste & bien-seant: mais le cœur se doit à Dieu seul: Mon Fils, dit le S. Esprit, donne moy ton cœur, *Fili prabe mihi cor tuum*: ce que Dieu demande à l'ame, le Diable à chaque moment luy demande aussi avec beaucoup d'empressement: Tout le sujet de la guerre qu'il y a entre le Diable & Dieu, est, à qui se rendra Seigneur du cœur de l'homme, & à qui possedera & enlevera ce joyaux du cœur humain.

Saint Bernard pese excellemment à ce propos, qu'à la veüe du Ciel & de la Terre, Dieu & l'ennemy commun des Ames combattent pour la Seigneurie d'un cœur si estroit, & si petit, qu'il ne suffit pas pour le desieuner du moindre oyseau de proye.

Neantmoins quoy que sa mesure soit si petite, & si limitée, il ne laisse pas d'estre capable de Dieu, pour estre informée de l'ame raisonnable, qui est l'image vive de Dieu vivant. L'Abbé saint Antoine rencontra un jour le Diable fort empresseé à l'entour de ses Moines, leur faisant beaucoup de reverences, & de grandes caresses pour les gagner: le Saint luy demanda ce qu'il venoit faire parmy les Saints, estant si meschant, & la malice mesme: le Diable répondit que toute sa pretention estoit, que les Moines luy donnassent une bagatelle.

Et

9. Et l'interogeant quelle ? a dit, que c'estoit une demy lune, l'œil d'un bœuf, & la quatriesme partie d'une rouë avec quoy il disparut : S. Antoine demeura confus, & pour sçavoir ce qu'il devoit refuser au Diable, il voulut conférer avec ses enfans de sa pretension: ils conclurent que par toutes ces choses si difformes, si rares, & si differentes, le Diable vouloit demander & arracher de l'ame du Moine, son Cœur, car la demy lune est un C, l'œil de bœuf est un O, & la quatriesme partie de la Rouë c'est la premiere lettre de *Rota* en Latin qui signifie rouë qui est un R; & ces trois choses differentes estantes jointes signifient le cœur, *Cor.* par cecy les Moines remarquerent le dessein que cet ennemy cruel des Ames avoit sur leurs cœurs, & s'aviserent de le garder avec plus de soin de ses ongles, & ne le donner qu'à Dieu seulement.

10. A ce sujet sont aussi les Vers que l'on dit avoir esté treuvé en un vieux Sepulchre,

*Dimidium sphaera, sphaeram cum Principe Romæ
Postulat à nobis, Divinus Conditior Orbis.*

C'est à dire que Dieu demande de nous la moitié d'une boule, une boule & le chef de Rome. Vne demie boule denote la figure d'un C, une entiere un O, & la premiere Lettre de Rome, un R, lesquelles jointes ensemble, font le mot de *Cor* qui signifie le Cœur.

11. C'est pour cela que Sainte Terefe veut, que les Cœurs de ses Filles soient detachés & elle ajoute tant interieurement & qu'exterieurement: par ce que leur Espoux est jaloux, détacher le cœur interieurement, c'est le denuer de tout amour humain, & desirs, non seulement à l'égard du mal
dans

dans les matieres importantes qu'on est obligé d'eviter, mais auffi à l'égard du mal qui se treuvent dans les matieres legeres, partât bien que les ames ne fussent Espouses de Dieu, elles devroient pourtant faire le bien par bien seance, puis que le bien à cause de l'attachement qu'on y a peut devenir imparfait, & d'imparfait devenir mauvais & corrompu.

Car le bien tant naturel, comme Pere, Mere & Frere, que spirituel, comme larmes, gousts spirituels, & autres choses semblables, si on si porte avec attachement, & qu'on les possède avec propriété, ils captivent le cœur humain, l'entretiennent, & l'empeschent d'arriver à l'union de l'Espouse avec l'Espoux, qui se fait par la volonté.

Voila ce que dit auffi le Venerable Pere & Docteur mistique Frere Jean de la Croix, qu'importe, dit-il, si un oiseau soit lié d'un filé ou d'une grosse chaisne, s'il ne peut voler ! ainsi l'ame de quelque façon qu'elle soit liée, soit d'une grosse chaisne de fer par des grands pechez, quoy qu'ils ne soient pas mortels ; soit d'une petite chaisne de fer, qui sont les pechez veniels, plus legeres, soit d'une chaisne d'Or, dont elle est attachée par son amour propre à ce qui est bon & licite : elle ne pourra jamais voler à cette haute & parfaite union de sa volonté avec son Createur : & ainsi il faut quel'ame pour estre tout à Dieu n'ait aucune part à la Creature, & de plus qu'elle se quitte soy mesme sans s'aymer avec propriété : car Dieu est si jaloux de l'ame, qu'il ne se contente pas que l'ame n'ayme autre chose que luy, mais il veut encor qu'elle ne s'ayme pas soy mesme.

La Sainte dit encore *sans attachements exterieur*; 13.
l'inte-

l'interieur ne fuffit pas, il faut encor se deffaire de tout l'exterieur tant qu'il est poffible, afin que defembaraffé de l'exterieur, on foit plus libre dans l'interieur, & quoy que c'est l'interieur qui caufe proprement le dommage à l'ame, toutefois pour l'acquérir c'est une grande difpofition que l'exterieur, car l'Efpoufe du Seigneur qui converfe avec les creatures, fi elle neglige l'exterieur, elle leur donnera bien-toft l'interieur, & la Religieufe qui est facile à converfer ne tardera gueres à aimer fon amye.

Et l'on ne doit pas penser qu'une Religieufe se deffera de l'amour de fes parens; fi elle traite toujours avec eux, autant que croitra fa converfation inutile, autant croitra fon attachement, & celuy-cy ne croitra pas, que la converfation ne croiffe auffi: Ainfi la Sainte desire que fes Filles foient detachées de l'interieur & exterieur, & que par celuy-cy, ils viennent à l'interieur.

14. La Sainte dōne la raifon de ce total denuement: *Car elles font élevées pour estre Effoufes d'un Roy fi jaloux de soy-mefme qu'il veut que pour luy on s'oublie soy-mefme.* Et encores que la Sainte exagere beaucoup cecy, c'est pourtant fort peu au regard du zele que Dieu a pour les ames, car il n'y a pas d'attachement d'amour de l'ame au creatures fi delicate, & fi subtil, qu'il n'embaraffe beaucoup celuy de Dieu, s'il est avec propriété. Il fuffit d'aimer la creature avec fatisfaction de fon amour pour la dérober à Dieu: Sa Majesté divine difant avec raifon, que d'autant plus que l'ame s'occupe en un amour efranger, elle la met moins en Dieu; lequel aimant l'ame fans limitation, il veut auffi estre aymée d'elle, fans aucune borne, car puis que Dieu l'a ayme avec
tel

tel excez, que de donner sa vie pour elle en une Croix; il est bien raisonnable (comme dit la Sainte) qu'elle se perde aussi jusques à y mettre sa vie pour son respect.

Et tout ainsi comme Dieu l'a aimé plus que sa 15.
vie, elle le doit aussi aymer plus que la sienne, & si elle aime quelque autre chose que Dieu & le place en son cœur ne vivant avec luy, par luy & pour luy: Dagon est dans une mesme Temple avec Dieu, tellement qu'il faut ou que Dagon sorte ou bien Dieu. On dira que Dagon ny est pas, parce qu'elle n'a pas perdu la grace, on ne peut pas neantmoins nier, que les avant-coureurs de Dagon qui font les affections & les passions n'y soient, lesquelles si l'ame ne rejette de son cœur, elle se trouvera dans une prison que luy aura fabriqué ce Dagon & ce Dragon.

A cette occasion nostre Seigneur dit, que celuy 16.
qui le veut suivre doit renoncer à soy-mesme, non pas seulement à ses parens mais encor à soy-mesme. *Abneget semetipsum & sequatur me*, & en un autre lieu Marci 8, v. 34. il dit, qu'il faut renoncer à son Pere à sa Mere, à ses Freres & ce qui est davantage; *Adhuc autem & animam suam*, à sa propre vie, & amour. Luc. 14. v. 16. L'ame qui ne fait pas cela, n'est pas la pure & loyale Espouse du Seigneur, si elle le veut estre, il faut qu'elle se détache de tout, & ne s'attache qu'à Dieu seul.

Le sentiment d'une certaine ame me plaist fort, 17.
laquelle la nuit de Noël, voyant qu'il estoit douze heures, & que le petit Enfant J E S U S pleuroit sur le foin de la Creiche, luy dit :

*Que veut dire enfant Dieu cette estonnante veille,
Qui chasse de vos yeux à minuit le sommeil :*

762 *Les Advis de la Sainte Mere Terese de JESVS,*
O bon-heur ! si l'amour cause vostre réveil,
Mal-heur ! si le courroux contre moy vous éveille.

Las doze son de la noche,
Niño Dios, y no dormis :
Si es amor, ay Dios, que dicha !
Si son zelos, ay de mi !

Cette ame craintive & fervente disoit, si mon amour & son amour ne laissent pas dormir JESVS, me donnant à luy & luy se donnant à moy, je suis heureuse, que je le fais veiller d'amour; mais si son zele & la jalousie qu'il a de moy de ce que j'aime les creatures, le font veiller, & l'obligent d'avantage à pleurer, mal-heur à moy.

18. Ce couplet doit estre le refrain des ames dans cette musique spirituelle, qu'elles examinent leur interieur & exterieur, & voyent si Dieu a dequoy se zeler de leurs propriétés, attachemens & passions, ce qu'elles doivent fuir comme le feu, afin que ce soit un feu d'amour, & non pas de jalousie, qui tienne le Seigneur éveillé.

A D V I S X I X.

QUE les Religieux foyent grandement amis de la pauvreté & de l'alegresse, car tant qu'ils seront de la sorte l'esprit qui les mene le conservera.

R E M A R Q U E S.

1. **C**ETTE maxime est fort discrete & spirituelle. *Pauvreté & Alegresse.* Elle met premierement la pauvreté, puis la joye, comme celuy qui met premierement la mere, & puis tout aussi-tost

la fille : & un gentil esprit d'un Philosophe Gentil disoit, que c'est une chose gaye que la pauvreté, & que la joye interieure bannissoit la pauvreté, *Res est lata paupertas*, & il adjoute, *Non est paupertas*, *Seneca.* *si lata est.*

Je crois l'avoir dit cy-devant, il n'est pas pour- 2.
tant hors de propos de le repeter, afin que non seulement ce Soleil de Sainte Terefe nous éclaire, mais aussi la chandelle de ce discret Payen, & que nous autres Chrestiens rougissions de honte d'aimer avec tant de sollicitude les richesses. C'est une chose gaye que la pauvreté; & il adjoute, & si elle est gaye ce n'est plus pauvreté, la pauvreté cause la gayeté, & cette joye interieure remplit l'ame de richesses celestes & bannit la pauvreté.

Mais il faut remarquer que l'on ne parle pas pro- 3.
prement icy de la pauvreté des biens & richesses, quoy qu'elle soit necessaire à ceux qui en ont fait vœu, & encore à nous qui ne l'avons pas voüé, quoy que nous devions la posseder en la preparation de l'esprit, il faut que les biens & richesses ne nous tiennent pas captifs, mais qu'elles soient richesses d'hommes raisonnables, & qu'enfin on puisse dire *Divitia virorum*, & non pas *Viri divitiarum*, 3.
desquels on dit, *nihil invenerunt in manibus suis*: nous estans laissé captiver par les richesses, nous nous trouvons à l'heure de la mort sans les richesses des vertus attachez aux richesses temporelles. *Ps 75. v. 6.*

C'est de la pauvreté de desir & d'affection que 4.
l'on parle icy principalement, & qui se joint à la pauvreté des biens, & je ne doute pas que cette pauvreté n'amene avec soy la joye, & bonne humeur, parce qu'elle a Dieu en soy, qui est la joye mesme. La pauvreté volontaire rejette de soy tout

ce qu'elle a, & tout ce qu'elle desire : & dans le cœur ainsi vuide de creatures, Dieu fait son entrée, le remplissant d'autant plus, qu'il treuve de vuide plus grand : un cœur remply de Dieu ne peut estre que gay & joyeux, voire c'est la gayeté & la joye mesme par la pauvreté.

5. D'icy la Religion du Carmel tire cette bonne consequence, cette maxime, laquelle nous devons aussi imprimer dans nos cœurs : que si nous voulons estre gays & joyeux, il ne faut s'adresser au monde, mais à Dieu, qui fera son entrée aussi profondement dans nostre cœur que nous l'aurons par la pauvreté & aurons defraciné les desirs : Les desirs sortans de nostre cœur la joye y entrera, car la tristesse n'est pas avec Dieu, ny la joye sans Dieu.

6. Jusques icy plus pour la consolation des Peres qui m'en ont prié, que pour la necessité qu'en avoient ces Advis & Lettres de nostre sainte Mere, j'ay escrit avec confusion ce qui m'est venu à la pensée parmy les occupations auxquelles je suis obligé par mon Ministère, & avec tant d'empressement, que les imperfections qu'on y remarquera le témoigneront assez, *sicut calamus velociter scribentis*. Si vostre Reverence juge qu'elles peuvent estre utiles au service de Dieu & de la Sainte, & qu'il soit bon de l'imprimer, je le laisse à vostre discretion. Nostre Seigneur conserve vostre Reverence comme je le desire. D'Osme ce 28. de Mars de l'an 1656.

De vostre Reverence,

JEAN EVESQUE D'OSME.

T A B L E

Des choses plus Remarquables.

Premier nombre signifie la Page, N. le nombre.

A.

Aage.

LE peu d'aage & d'ex-
perience font beau-
coup de dommage.

Page 578. n. II.

Voyez le mot de *Souprieu-
re.*

Abus.

Il faut empescher les abus
aux commencements, afin
qu'ils n'ayent des fins pitoya-
bles.

496. n. 3

Advis.

La Sainte estoit abundant
à donner des Advis pour les
ames.

637

Ceux qu'elle a donné aux
Carmes Deschauffez ses en-
fans.

640. & 5

Ceux qu'elle a donné à ses
Religieuses de l'Incarnation
d'Avila.

658. n. I. & 2.

Advis pour vivre en paix
dans les communautéz. *675.*
& suivans.

Pour tirer du profit des
persecutions. *680. n. I*

Ceux qu'elle a donné du
Ciel au P. H. Gracian, par le
moyen de la V. M. Catherine
de JESUS. *687. n. I. & suivans.*

Advis qu'elle a envoyé du
Ciel à ses filles. *730*

Six Advis qu'elle donna
du Ciel apres sa mort par une
fiemme fille à un Prelat de sa
Reforme. *687*

Alonse.

Il fonde le Convent de
Carmelites Deschauffées de
Toledo. *430. n. I*

D. *Alonse Velasques* Evesque
d'Osme.

Il demande à la Sainte
qu'elle luy enseigne la façon
de faire Oraison, ce qu'elle
fait avec grande modestie &
doctrine. *56. & dans toute la
Lettre.*

Ses vertus & les faveurs
qu'il recevoit de Dieu. *57.*
n. 3.

Bbb 3

II

T A B L E

Il renonça à l'Archevesché de S. Jacques. 66. n. 3

Il visitoit tout son Evesché à pied. 66. n. 4

Il a esté Confesseur de la Sainte estant Chanoine de Toledé. 371. n. 14

Religieuse d'Alvc.

Elles ont souffert quelques travaux avec leur Fondatrice. 264. n. 1

D. Alvares de Mendoze Evesque d'Avila.

La Reforme prit sous luy naissance, laquelle il protega en prenant sous son obeïssance le Convent de S. Joseph d'Avila. 35. n. 1

Il remet ledit Convent sous l'obeïssance de l'Ordre, & la Sainte la remercie de cette grace. 32. n. 2

La Sainte pour luy obeïr donne son jugement sur quelques Poësies spirituelles. 37. n. 1.

F. Ambroïse Marian.

Il procure aupres de la Sainte la profession d'une Novice, mais elle luy refuse sa demande avec beaucoup de generosité. 288. n. 2

Ses Eloges. 294. n. 2.

L'Ame.

Retournant à sa paix recouvre ce qu'elle a perdu. 7. n. 1.

Elle ne s'affeure jamais entierement où il y a du peril. 76. n. 20.

L'esprit qui la laisse remply de vertu est le meilleur. 177. n. 22.

L'ame qui a gousté Dieu, ne se peut consoler que dans son interieur. 218. n. 2.

Plus elle se donne à Dieu, plus reçoit elle de luy, & elle ne donne jamais tant, que lors qu'elle renonce à soy-mesme. 218. n. 4.

Qui la met au rang des choses de la terre, ne connoit pas son excellence. 320 n. 12.

Lors que Dieu s'en rend Maistre il luy donne un empire sur tout le crée. 353. n. 5

Elle doit vivre comme s'il n'y avoit que Dieu & elle dans le monde. 675. n. 1

L'amour des creatures luy oste la liberté. 541. n. 5

Qu'elle ne prenne garde qu'à soy-mesme. 677. n. 2

Son desir ne doit estre que de Dieu seulement. 678. n. 5

Les Communions, Confessions, & l'Oraison, sont les portes par lesquels Dieu entre dans l'ame. 7. n. 1

Amour.

Les choses tres-inegales sont rendues égales par l'amour. 6 n. 8

Il unit Dieu avec l'homme, & fait que l'homme ne soit qu'un

DES MATIERES.

qu'un avec Dieu. *ibid.*

Celuy qui ayme est patient. *ibid.*

L'amour appaise lestroubles du cœur. 83. n. 5

Il adoucit le chemin de la perfection. 185. n. 10

On le doit donner à Dieu seul sans mesure. 208. n. 18

Il n'ya rien de plus efficace. 245. n. 28

A mesure que l'Amour croit en l'ame, la pureté y croit aussi. 353. n. 5

L'amour de Dieu chasse celuy des creatures. 353. n. 4

L'amour de Dieu doit estre la regle de nos actions. 572. n. 9.

La difference du commandement d'aymer Dieu, & de celuy des autres vertus.

Voyez l'Advis 14. n. 3.

Doctrine contre ceux qui enseignent que le commandement d'aymer Dieu est implicitement contenu dans les autres du Decalogue, & qu'il n'oblige pas qu'en cas fort rare Voyez l'Advis 14. n. 5

L'amour sans œuvres est tromperie. n. 7

Qui de deux fait le premier son entrée dans l'ame, la pureté ou l'amour? n. 4

V. M. Anne de J E S U S.

Elle procure une Maison estant Prieure de Veas aux Religieux de la Peñuela. 293 n. 18.

La Sainte l'advertit de quelques petites negligences qu'il y eut à la Fondation de Grenade. 593. n. 1. *ibid.*

La Sainte luy commande qu'elle mortifie & exerce ses Filles au chemin de la Croix, afin qu'elles soyent Espouses de JESUS-CHRIST Crucifié. 598. n. 10.

Le R.^{me} Maistre F. Ange Manriques a escrit sa Vie. 602 n. 1.

Argent.

Il ne vient jamais mal à propos sinon lors qu'on le veut garder. 310. n. 3

C'estoit une grande croix à la Sainte que d'estre obligé à le manier. 320. n. 11

Il vaut mieux que Dieu nous le donne, quand nous l'avons en horreur, que lors que nous l'aymons. 326. n. 8

La guerre de l'esprit que Dieu fait au monde a besoin d'argent. 450. n. 7

L'argent est un grand personnage. 451. n. 8

A peine peut-on faire quelque chose de grand, sans luy. *ibid.*

JESUS-CHRIST ne l'a pas banny du College de ses Apostres. *ibid.* n. 9.

De tous les Apostres celuy la seul se perdit qui en avoit le gouvernement. *ibid.* n. 10.

B b b 4

Avila

T A B L E

Avila.

Il y a en ce lieu de grandes dispositions & occasiōs pour la vertu. 317. n. 7

Cette Ville est fort assistée par les Religieux de S. Dominique & de la Compagnie de JESUS en l'education de la Jeunesse. *ibid.*

La dignité & noblesse de cette Ville ne doit rien aux plus grandes Villes d'Espagne. 327. n. 11

Le Maistre d'Avila.

La Sainte desire qu'il void le Livre de sa Vie, pour la seurere de sa conscience. 119. n. 3.

Il assure la Sainte sur les craintes qu'elle avoit. 172. n. 10.

Son Eloge. 189. n. 22.

B.

P. Baltazar Alvares.

Avec quel estime la Sainte parle de luy. 98. n. 2

Il a esté son Confesseur. 93. n. 5. & 100. n. 1.

L'épreuve tres-prudente qu'il fit de sa vertu en quelque occasion, 100. n. 2

M. Beatrix de JESUS.

Elle est Cousine de la Sainte & prophetisa son entrée. 55. n. 3.

Sa perfection & sa mort en opinion de Sainteté. *ibid.*

Biens.

Ce n'est pas contre la Vertu d'avoir soin des biens necessaires & procurer ce que l'on a besoin, conformement à son estat. 333. n. 10. & 11. & 371. n. 14.

Il y a beaucoup de Saints qui ont eu ce soin. 333. n. 11

Les biens & commodités sans vertu, sont des precipices. 344. n. 11

Il ne faut pas mettre en eux son affection. 371. n. 14

Voyez Argent.

M. Briande de S. Joseph.

Le sentiment de la Sainte sur une dangereuse maladie qu'elle souffrit. 508. n. 5. & 543. n. 11.

Cette maladie luy vint du grand travail qu'elle eut estant nouvellement Religieuse. 544. n. 13.

Religieuses de Burgos.

La Sainte souffrit beaucoup en cette Fondation. 54. n. 2

C.

Carmes & Carmelites Deschaussées.

La perfection dans laquelle ils vivoient entre les persecutiōs de la Reforme. 14. n. 5

DES MATIERES.

- La grande union de leurs Convents. 324. n. 4
- Le Nonce commande que l'on n'aye plus à fonder de nouveaux Convents de Deschauffés, & que l'on destruisse ceux qui sont faits. 270. n. 3
- Beaucoup de refiouissance pour ce commandement en Enfer, & entre plusieurs de la terre. 271. n. 4
- Dieu confirme la Reforme de l'Ordre au Ciel. *ibid.*
- Leur fin principale est l'Oraison, la moins principale, l'Action. 653. n. 4.
- Les Deschauffés doivent plus enseigner par exemples que par paroles. 655. & 656.
- L'on fit une information de la façon de vivre des Carmelites Deschauffées, selon laquelle au jugement de plusieurs personnes graves, elles pouvoient estre Canonisées. 20. 21. n. 13.
- Ce qu'ils doivent chercher sont les Vertus, & pas les visions ny revelations. 175. n. 18.
- Le Nonce Hormaneto desire que l'on Reforme d'autres Convents, mais la Sainte n'est pas de cette avis. 330 n. 6.
- Les Carmelites ne doivent traiter qu'avec les Deschauffés. 524. n. 4. 552. n. 3.
- La Sainte pour la paix de ses Filles, leur deffend de se Confesser à d'autres qu'à des Deschauffez. 576. n. 7
- Le moindre attachement, quand mesme ce seroit avec la Prieure est contre l'esprit des Deschauffés. 597. n. 9
- Leur courage se doit montrer dans la pratique de l'humilité, obeissance, & soumission. 598. n. 11
- Tout autre courage & generosité n'est que le principe de plusieurs imperfections. 599. n. 11.
- Le Livre que les Religieuses Carmelites Deschauffées doivent lire davantage c'est la doctriue Chrestienne. 727. n. 1.
- Cafilde de S. Ange.*
- La Sainte fait grand cas de sa vertu, & est satisfaite de son esprit. 98. n. 2
- Elle leche le pus qui sortoit de la playe d'une Religieuse. 101. n. 3.
- Une merveilleuse vision qu'elle eut de la perfection de son Convent. 101. n. 4
- Catherine de Christ.*
- Elle assiste à la Fondation du Convent de Soria, & fonde ceux de Pampelonne & Barcelonne. 422. n. 3
- Abregé de sa Vie admirable. 423. n. 7
- Don Michiel Baptiste de Lanuzal'a escrit plus amplement. n. 6

T A B L E.

S., Catherine de JESVS.

Elle a esté l'une des plus éminents en sainteté & perfection de toute la Reforme. 691. n. 3.

Les Advis que la Sainte luy a donné du Ciel. 687. n. 1

Charité.

Son bel ordre est d'en avoir premierement pour soy, & puis pour les autres.

Estant privé du zele c'est une relaxation. 203. n. 4

Elle doit unir ceux qui sont divisés par leurs propres maximes. 213. n. 31

La Charité imparfaite bannit la parfaite 295. n. 8

Elle est pleine d'inquietude. 548. n. 2

La Charité parfaite qui se charge des travaux laisse les consolations pour les autres. 368. n. 10.

Elle achemine à la pauvreté d'esprit. 669. n. 2

Charles IX. Roy de France.

Reffentiment de la Sainte pour sa mort, & des heresies de France. 8. n. 2

Les Oraisons qu'elle fit pour ce sujet. *ibid.*

Ciel.

Il faut plus de forces pour monter au Ciel par les prosperités que par la pauvreté. 463. n. 10.

Le chemin Royal & affermé du Ciel, c'est la Croix. 465 n. 16.

Il ne s'accorde pas avec les plaisirs de ce monde. 512. n. 10.

Dans les Pays delicieux il faut avoir plus de soin pour gagner le Ciel qu'autre part. 27. n. 8.

Compagnie.

Les dommages que causent les mauvaises compagnies. 652. n. 1. 2. & 3

La Compagnie de JESVS.

Elle rend de grands services pour le salut des ames. 14. n. 4.

Persecution qui s'esleva contre le College de Pampe-lone. 81. n. 5

Le Connestable de Navarre prit la cause desdits Religieux, & prie la Sainte de vouloir continuer de les favoriser. *ibid.*

La Sainte traite avec les Peres de la Compagnie, de laquelle elle a eu plusieurs Confesseurs. 169. n. 5. & 6.

Elle prend à cœur leurs affaires. 200. n. 6

La Compagnie a eu plusieurs grands personnages en son commencement. 137. n. 17.

Ils instruisent la Jeunesse avec beaucoup de profit. 317. n. 7.

Con-

Confesseur.

La Sainte s'affligeoit quand elle ne leurs pouvoit pas obeir es choses furnaturelles. 174. n. 16.

Conseils importants pour ceux qui ont soin des ames. 193. n. 29.

Jamais la Sainte ne desobeit à leur commandement, quoy qu'elle entendit le contraire à l'Oraison. 175. n. 17

Les Religieuses doivent traiter avec eux sans oster le voile. 265. n. 3. 268. n. 6

Ils ne doivent pas croire facilement aux imaginations des femmes. 704. n. 32

La Sainte veut que ses Filles n'ayent pas grand nombre des Confesseurs. 520. n. 3. 4. & 5.

Encore veut elle que ce soyent des Deschauffés. 552. n. 3.

Le sentiment de la Sainte sur ce point. *ibid.*

Pour la Paix de ses Filles la Sainte leur commande qu'elles ne se confessent qu'aux Deschauffés. 576. n. 7

Connoissance de soy-mesme.

C'est le moyen plus propre pour avoir la connoissance de Dieu. 51. n. 2

Sur icelle s'appuye le sommaire de la perfection. 187. n. 15.

C'est le fumier qui fait croitre les vertus. 438. n. 3

Conseils.

L'execution dependentierement du Conseil. 615. n. 31

Convent.

L'ordre de l'ancienneté des Convents des Carmelites Deschauffez fondez par la Sainte. 422. n. 4

Ce qui touche à l'un des Convents, est commun à tous les autres. 468. n. 3

Ils se doivent assister les uns les autres *ibid.*

L'honneur des communautéz est le rampart de l'Observance. 550. n. 6

Il ne convient pas que trois sœurs soyent en un mesme Convent. 553. n. 4

La grande perfection des Convents fondez par la Sainte. 554. n. 5

C'est un grand mal aux Religieuses d'estre en grand nombre dans un Convent. 561. n. 5

De là vient facilement la relaxation. 562. n. 7

Sentimens differens que la Sainte a eu sur le nombre, dont doivent estre composées les Communautéz. 562. n. 7

Les Prelats doivent y quitter trois choses. 568. n. 8

Leur bon-heur ne consiste pas au nombre, mais dans la sainteté de ceux qui y demeurent. 594. n. 4

Elles subsistent par l'obeissance. 610. n. 17

T A B L E

Il ne faut pas chercher le temporel par la communication avec le monde, mais par la retraite & confiance en Dieu. 715. n. 1

Par un trop grand soin du temporel, la distraction entre dans l'Ordre. *ibid.*

Voyez le mot *Religieux & Religieuses.* *ibid.*

Convent de l'Incarnation d'Avila.

Vingt & trois Religieuses de ce Convent ont suivy la Sainte dans sa Reforme. 665. n. 12.

Le Visiteur Apostolique fit la Sainte Prieure de ce Convent contre la volonté des Religieuses. 661 n. 1

Les raisons qu'elles ont eu de ressentir cette election. 661. n. 2.

L'exhortation que la Sainte fit à ses Religieuses en ce rencontre. 658. n. 1

La grande Reforme qu'elle a introduit en ce Convent. 664. n. 12.

Elles ont esté si satisfaites de son gouvernement qu'elles l'ont élu la seconde fois pour Prieure, & ont beaucoup souffert pour maintenir cette election. 16. n. 8. & 17. n. 9. & 665. n. 13.

Avec quelle perfection ces Religieuses ont enduré cette persecution. 17. n. 10

La Sainte a un extrême déplaïr de voir tout ce trouble s'eslever pour son sujet. 17. n. 9. & 258. n. 5.

Le V. P. F. Jean de la Croix fut son Confesseur avec un grand profit des Religieuses. 18. n. 10

On leur quitte les Confesseurs Deschauffés avec beaucoup de regret de la Sainte, & des Religieuses lesquels sont restablis par le Nonce Apostolique. III. n. 15. & 16

Elles ressentent avec beaucoup de déplaïr l'emprisonnement du V. P. Jean de la Croix. 225. n. 10

Les soins de la Sainte pour le bien de cette Maison. 250. n. 5.

Elle part de Segovie pour achever son Office de Prieure. 446. n. 4

Convent de S. Joseph d'Avila.

Les commencemens de sa Fondation, & les inspirations que la Sainte eut pour le fonder. 301. n. 2. 302. n. 3. & 4.

Les premieres Religieuses ont esté parfaites. 303. n. 4

La providence de Nostre Seigneur a secouru la Sainte dans cette Fondation. *ibid.* & 309. n. 14.

C'est l'exemple de tous les autres Convents de Religieuses. 314. n. 2. 324. n. 3

La grande persecution qu'elles ont souffertes en cette

DES MATIERES.

cette fondation. 404. n. 4.

Voyez pour les autres Convents le mot de *Religieuses d'Alve, de Burgos, de Grenade, de Pastrane, de Salamanque, de Seville, de Sorie, de Valladolid, de Ville-neufve, de la Xare.*

Croix.

L'ame qui est bien resignée quoy qu'elle ait beaucoup de Croix porte sa Croix à chariot. 399. n. 6

La Croix porte celuy qui la porte avec amour & conformité. 555. n. 4

Il nous faut assister sa Majesté divine à porter sa Croix sans faire cas d'aucuns plaisirs. 436. n. 3

C'est une grande faveur lors que Dieu nous fait goûter quelque chose de sa Croix. 482. n. 1

La plus pesante s'est de ne pas se conformer à la volonté de Dieu. 555. n. 3

Voyez le mot *Travaux.*

D.

Desirs.

IL faut qu'ils surpassent les œuvres. 660. n. 5

Dieu a cette façon d'agir qu'il egale les œuvres aux desirs. *ibid.*

Il est utile à l'ame d'avoir des grands desirs quoy qu'elle ne puisse les executer. 669. n. 3.

Mourir & patir doit estre le but de tous nos desirs. 681. n. 3.

Devotion.

Comme on doit la desirer & la demander à Dieu. 335. 345. n. 14. & 15.

La perfection, ne consiste pas en elle, mais dans les vertus. 440. n. 1

Diable.

Ses ruses pour destruire la Reforme. 15. n. 5

La persecution qui suscita contre les Religieuses de Seville. 133. n. 2

Dieu permet qu'il fasse la guerre aux ames pour les faire croître en merites. 26. n. 8

Ce qui pretend le plus c'est de nous faire quitter l'Oraison. 70. n. 18. & 19

Il fuit l'humilité. 191. n. 28

Ses combats sont nos victoires, & ses tentations nos Couronnes. 246. n. 19

Il peut davantage tenter en un lieu qu'en un autre. 323. n. 2.

On reconnoit sa presence en l'Oraison sans que les sens l'aperçoivent. 368. n. 8

Explication de cette verité. 373. n. 5

Le Diable ne pouvoit souffrir les Convents de la Reforme. 404. n. 3

Sa rage contre icelle. 489.

T A B L E

- Il tache d'empescher la Sainte d'un voyage qu'elle alloit faire pour retirer deux ames du peché. 479. n. 2
- Il nous surprend par des bonnes intentions pour venir à bout de ses desseins. 563. n. 9.
- Il pretend d'entrer en l'ame par la mesme porte que Dieu y entre. 743. n. 1
- Il veut se vanger des creatures, ne le pouvant du Createur. 744. n. 5
- Toute la guerre qu'il fait c'est pour le cœur del'homme. 757. n. 6
- Diets.*
- Il se sert des creatures pour faire vaincré la vertu. 13. n. 3
- Pour chercher Dieu il n'est pas besoin d'estre tout mort au monde. 10. n. 8
- C'est un signe que l'ame ne le veut pas offenser si dans les occasions elle se monstre fidelle à son service. 49. n. 2
- On luy fait tort en doutant de sa liberalité. 60. n. 10
- Il aime mieux monstrier sa toute-puissance en faisant du bien, que non pas sa Justice en chastiant. *ibid.*
- Ses delices sont d'estre avec les enfans des hōmes. 61. n. 12
- C'est manquement de foy de croire qu'il ne peut donner à manger à ceux qui le servent. 81. n. 6
- Il faut preferer son amitié à toutes autres. 283. n. 1
- Comme l'ame le doit chercher. 46. n. 12
- Sa presence cause la pureté de l'ame. 77. n. 37
- On ne doit pas estre moins liberale envers Dieu qu'envers les Creatures. 95. n. 8
- Ce que nous luy donnons nous demeure. 185. n. 11
- Dans sa connoissance se fonde le sommaire de la perfection. 187. n. 14
- Ses consolations donnent des entieres satisfactions à l'ame. 195. n. 36.
- Il n'a eu qu'un jour de repos, & quel est ce jour? 202. n. 2.
- Puis qu'il recompense sans mesure, il le faut aymer aussi sans mesure. 304. n. 5
- Il faut louer Dieu en la maladie, & en la santé. 316. n. 4
- Ses œuvres ne se mesurent point par le temps. 333. n. 10
- Nous le devons servir comme il veut, non comme il nous plait. 334. n. 12
- Il faut mettre tout entre ses mains. 335. 15
- Il recompense les bonnes œuvres en nous donnant les graces pour en faire des plus grandes. 404. n. 4
- Si nous luy sommes fidels il ne nous manquera point. 405. n. 5.
- C'est le propre des simples soldats de servir pour la solde. 436. n. 3
- Tout

DES M A T I E R E S.

Tout ce qui se fait pour Dieu, est fort peu de chose. 484. n. 4.

Le meslange du bon & du mauvais ne peut pas plaire à Dieu. 511. n. 7

Il desire que les choses paroissent comme elles sont, & soyent ce qu'elles paroissent. *ibid.*

Il ne souffre pas de dilay. 615. n. 28.

Il veut que ses Espouses soyent detachées de toutes choses créées. 597. n. 9. & 617. n. 31.

Dieu fait les choses d'un seul trait. 633. n. 63

Rien ne se fait sans sa volonté. 681. n. 5

Combien l'homme ressent peu l'offense que l'on fait à Dieu, au regard de celle qu'on luy fait. 682. n. 3

L'homme doit ressentir les seules offenses que l'on fait à Dieu. 682. n. 3

Dieu demande le cœur de l'homme. 757. n. 6

C'est un tres-grand bien de parler tousiours de Dieu. 40. n. 9.

Donn.

Ce Titre ne se donnoit si facilement du passé comme à present. 455. n. 7. 463. n. 11

S. Dominique, & sa sainte Religion.

Eloge du Saint, & de sa Religion. 130. n. 2

Il a beaucoup assisté la Sainte dans ses Fondations. *ibid.*

Elle souloit dire qu'elle estoit *Dominica in Passione.* n. 4. *ibid.*

La Sainte traite avec les Religieux de S. Dominique. 172. n. 12. & suivants.

F. Dominique Bañez.

Il a esté Confesseur de la Sainte, & celuy avec qui elle a communiqué davantage. 173. n. 13. & 175. n. 18.

Ses Sermons plaisoient fort à la Sainte. 99. n. 7

L'effet que fit l'un d'iceux dans son ame ou il parloit des travaux. *ibid.*

La Sainte à sa requisition reçoit une Novice sans dot. 126. n. 2.

Il avoit une grande charité. 127. n. 4.

Il estoit le Pere des Pauvres. *ibid.*

La Sainte luy donne courage sur quelques craintes qui l'affligeoient interieurement. 128. n. 9.

C'à esté le premier qui a entrepris la deffense du Convent de S. Joseph d'Avila contre l'opposition de toute la Ville. 129. n. 2

Pour luy obeir la Sainte escrivit le Livre du chemin de Perfection. 130. n. 3

T A B L E

E.

Eau Benitte.

C'est un remede souverain contre le Demon. 368. n. 8.

Il la faut jetter au lieu où il est pour le faire fuir. *ibid.*

Elections.

Il n'importent que les opinions soyent differentes touchant les elections pourveu que les volontez soyent unies. 643. n. 3.

Cette union de volonté doit accompagner l'election, la preceder, & la suivre. *ibid.*

Elle fait que l'on y prefere le bien commun au particulier. 644. n. 5.

Eleonor de La Misericorde.

La Sainte desire d'aller à sa Profession. 418. n. 1.

Elle estoit fort humble. 420 n. 5.

Ses Lettres consoloient beaucoup la Sainte. 435. n. 1.

Dieu la conduisoit par des secheresses. *ibid.*

La Sainte la console dans ses aridités, avec une belle doctrine. 436. n. 2.

Son Eloge. 437. n. 2.

N. P. & Patriarche S. Elie.

Il valoit plus luy seul que les 8000. hommes qui ne

fléchirent pas les genoux à Baal.

Ennemis.

L'on se comporte avec grande conduite quand on est à la veüe de ses ennemis. 239. n. 5.

Nous leurs sommes plus redevables qu'aux amis. *ibid.*

Un ennemy qui est à la Cour fait autant de mal que deux mille autres. 375. n. 9.

Entendement.

Il n'agit point dans l'union avec Dieu. 38. n. 4. & 6.

Dans l'union de toutes les puissances, la volonté ayme plus que l'entendement ne comprend. 142. n. 7.

Les bons esprits connoissent facilement les vanités du monde. 413. n. 1.

Pour ne point faillir, il ne faut pas se fier à son entendement. 568. n. 8.

De la diversité des Esprits nait la diversité des maximes. 643. n. 3.

Exemples.

Les vertus entrent dans l'ame par les bons exemples que l'on voit. 655. n. 1.

Ce qu'ils operent dans les animaux. 656. n. 2.

S. François preschoit par exemple. *ibid.* n. 3.

DES MATIERES.

F.

Faveurs de Dieu.

IL en faut estre reconnoissant pour s'avancer en l'amour de Dieu. 50. n. 3

On reconnoit la grandeur des graces dans les vertus qu'elles produisent. 142. n. 8

Comme on peut reconnoistre si les faveurs viennent de Dieu. 144. n. 12. & 197. n. 41.

La façon dont l'ame se doit comporter recevant ces faveurs, 73. n. 26

Elles sont dangereuses en cette vie, si elles sont sans peine. 187. n. 15

Elles surpassent toujours l'esperoir de l'homme. 259. n. 2

Il ne les faut pas publier. 341. n. 6. & 342. n. 7.

On ne les doit pas mettre par escrit. 520. n. 3

Femmes.

Quoy qu'elles ne soyent pas propres à conseiller, elles adressét quelquefois. 106. n. 7

Leur communication est fort dangereuse. 268. n. 7

Elles sont difficiles à connoistre. 286. n. 7. & 288. n. 12

Elles se laissent facilement emporter à leurs imaginations. 289. n. 4

Dom Ferdinand de Toledo Duc d'Alve.

Il estoit grand en tout par eminence. 82. n. 1

Son emprisonnement ; & comme la Sainte prioit avec ses Filles pour le bon succes de son affaire. 79. n. 2. 82. n. 2

Il en fortit pour reduire le Royaume de Portugal. *ibid.*

Sa mort. 83. n. 4

Dom François de Cepede.

Il estoit fils du Sr Laurent de Cepede. 443. n. 5

Il se maria à Madrid avec Mad.^{le} Orofrise de Mendoza & Castille, de la maison de l'Infantado & Mondejar. *ibid.*

François de Salcede.

Il estoit fort hùble. 337. n. 18

Dieu le traite en l'Oraison comme un homme courageux. *ibid.*

La Sainte estime beaucoup sa vertu & sainteté. 358. n. 12

La Sainte censure avec grace particuliere les sentimens qu'il eut en une conference spirituelle. 38. n. 3. 4. & 5

Dom François de Soto.

Il traite avec la Sainte estant Inquisiteur, & approuve son esprit, l'adressant au Maistre Avila. 171. n. 9

Son Eloge. *ibid.*

G.

F. Garcia de Toledo.

LA Sainte pour luy obeir l'escrivit pour la seconde fois le Livre de sa Vie, le divisant en Chapitres. 124. n. 9

La Sainte avoit besoin de

Ccc

luy

T A B L E

luy pendant qu'il estoit aux Indes. 321. n. 13

Elle recommande à son Frere de communiquer avec luy. *ibid.*

Gaspar de Salazar.

La persecution que la Sainte souffrit à son occasion. 198 n. 1. 2. 3. & suivants.

La Sainte assure la verité du fait avec jurement. *ibid.*

Son Eloge; & les revelations que la Sainte a eu des grandes faveurs qu'il recevoit de Dieu. 210. n. 23

Gonzale d'Avila.

Il a esté Confesseur de la Sainte. 184. n. 1

Il demande à la Sainte comme il se doit comporter dans l'exterieur du gouvernement, pour ne pas nuire à son interieur 214. n. 10. & suiv.

F. Gregoire de Nazianze.

Il accompagne la Sainte jusqu'à Malagon dans le voyage qu'elle fit de Seville à Toledo. 493. n. 1

Il eut bonne part aux travaux de la persecution de Seville. 554. n. 5

Madame Guomar de Ulloa.

Elle assista fort la Sainte dans sa Reforme. 302. n. 3. & 103. n. 3

Les ressentimens qu'elle eut de l'emprisonnement de N. V. P. Jean de la Croix. 190 n. 10.

L'Eloge illustre que la Sainte fait d'elle. 302. n. 3

La Sainte estant Religieuse de l'Incarnation, sejourna quelque temps en sa maison par ordre du Provincial. 307. n. 11.

Elle ayroit beaucoup la retraite, & de communiquer avec Dieu *ibid.*

H.

Hierosme Gratian.

LA devotion qu'il portoit à la Vierge, l'a excité à entrer en sa Religion. 2. n. 2 & 106. n. 6.

Sa vertu dans les persecutions. 15. n. 16. 256. n. 3

Ses ennemis taschent de le diffamer auprès du Roy 15. n. 6.

La Sainte tasche de le remettre en grace avec le General. 106. n. 6

Ses Eloges. 226. n. 3

Il s'esleva une grande persecution contre luy & contre la Reforme à Seville. 485. n. 6

Advis que la Sainte luy a fait donner estant au Ciel par la V. M. Catherine de Jesus. 687. n. 1. & suivants.

Qu'il ne permette facilement qu'on escrive des revelations. *ibid.*

Il a esté un peu facile en cette matiere avec quelques dommages des Religieuses. 689. n. 6.

Que l'on ne doit procurer l'ac-

DES MATIERES.

L'accroissement du spirituel ou temporel à la façon des seculiers. 715. n. 1

Qu'il doit tacher avoir autant d'esprit pour soy qu'il veut que les autres en ayent. 416. n. 2.

Que les Superieurs ne doivent pas estre continués. 721. n. 1.

Qu'il presche la penitence par paroles & exemples. 724. n. 2.

P. Hierosme Tostat.

Il s'oppose à l'election que les Religieuses de l'Incarnation firent de la Sainte pour estre Prieure. 16. n. 11

Le Nonce Sega le favorise contre les Deschauffés. 18. n. 11.

Il est receu Vicaire General en Portugal. 22. n. 14

Le Conseil Royal luy oste le pouvoir de Vicaire General sur les Deschauffés. *ibid.*

Humilité.

Humilité se change quelquefois en simplicité. 4. n. 3

La loüange ne tourmente pas moins les humbles, que le mespris les superbes. 31. n. 18

Estre humble parmi les honneurs est fort rare. *ibid.*

Le Diable fuit l'humilité. 191. n. 28.

La connoissance des bienfaits de Dieu cause l'humilité. 180. n. 5

Dieu permet quelque chute afin que l'ame soit plus humble. 490. n. 5

L'Oraison qui ne rend l'ame plus humble, n'est pas asseurée. 235. n. 5

Exemple d'un Religieux qui perdit par sa superbe, ce qu'il avoit gagné par son humilité. 242. n. 12

L'humilité doit paroistre dans les œuvres. 419. n. 5

L'humilité fait qu'on s'avance dans la charité. 434. n. 7

C'est le fumier qui fait croistre les vertus. 438. n. 7

Ce n'est pas contre l'humilité reconnoistre les graces qu'on a receu de Dieu. 519. n. 2.

L'humilité bastit vers le Ciel, & la superbe vers l'Enfer. 628. n. 53

I.

P. Jean B. Rubeo General de l'Ordre de N. D. du Carmel.

Il donne licence à la Sainte de fonder en Castille. 20. n. 3

La Sainte luy rend compte des Fondations qu'elle fit l'an 1575. 103. n. 1

Les faux rapports l'aigrissent contre la Sainte & sa Reforme. 20. n. 13. 103. n. 2

La Sainte tache de remettre en grace du General le P. Hierosme Gratian, & P. Ambroise Marian. 103. n. 2.

T A B L E

F. Jean de la Croix.

La grande opinion que la Sainte & tous eurent de sa sainteté. 18. n. 10

La Sainte fait son Eloge. *ib.*

Son emprisonnement en Avila. *ibid.*

La Sainte à grand soin de sa delivrance. 223. n. 4

Il est fort regretté des Religieux & des Seculiers. 225. n. 10.

Dieu le santifie par le moyen des travaux. 29. n. 14

Il avoit grande experience es choses de l'esprit. 352. n. 2

F. Jean de JESVS Roca.

Son Eloge. 269. n. 10. & *seq.*

La Sainte le console dez sa prison. 269. n. 10

Il procure le breve de la separation à Rome. 378. n. 6. & 468. n. 2.

Le S.^r Jean de Padilla.

Il estoit fort zeleuz pour la Reforme des Religions. 464. n. 13.

Le Roy Philippe second luy recommande celle du Carmel. *ibid.*

*Madame Jeanne de Ahumada
Sœur de la Sainte.*

Estoit une femme genereuse. 306. n. 9

Elle estoit fort resigné dans ses travaux. *ibid.* & 319. n. 10

Madame Jeanne de Antisco.

Elle estoit Mere du P. Hierosme Gratian. 233. n. 18. & 239. n. 3.

Elle va à Valladolid à la vefture de sa fille S.^r Marie de S. Joseph. *ibid.* & 223. n. 6

Elle a beaucoup souffert dans la persecution de la Reforme. 472. n. 6

Elle demande à la Sainte qu'on diminue la dot de sa fille. 471. n. 5

Jesus-Christ.

Comme il le faut confiderer en la Croix. 58. n. 6

Ce que signifie sa teste couronné d'espines, ses mains & pieds percés & son costé ouvert. 59. n. 6. 7. 8. & 9.

La playe de son costé ouvert est le nid de l'ame. *ibid.*

Il ne demanda pas à l'Oraison du Jardin d'estre delivré des travaux. 63. n. 17

Tout nostre bien doit venir de luy. 72. n. 21

Cen'est rien ce que souffre l'ame au regard de ce que Jesus a souffert pour elle. 77. n. 35.

Sa Passion doit estre le commencement de nostre Oraison. 183. n. 5

Une demie-heure de Meditation sur la sainte Passion profite plus qu'un an de penitence. 184. n. 8

La sainte Passion de Nostre Sau-

DES MATIERES.

Sauveur nous anime à souffrir. *ibid.*

Nous devons comparer nos travaux aux siens. 484. n. 4.

N. Seigneur ayme beaucoup les ames, parce qu'elles luy ont coustés chere. 529. n. 2.

JESUS-CHRIST c'est le miroir de nos ames. 731. n. 8

S. Ignace Martyr.

La grande soif qu'il avoit des souffrances. 276. n. 6

Il portoit le Nom de JESUS imprimé & gravé en lettres d'Or dans son cœur. 340. n. 3

Le Duc d'Infantado.

Il a protégé la Reforme dans les plus grands travaux. 281. n. 13.

Injure.

La meilleur adresse pour triompher des injures, c'est de souffrir avec patience. 261 n. 9.

Innocence.

Elle ne craint point la justice. 207. n. 13

S. Ioseph.

Il prie pour la Reforme pendant que le Monde & le Diable tachent de la détruire. 271. n. 4

Il apparoit à la Sainte, & l'assure que dans 20. jours

elle sortiroit de prison. *ibid.*

Il l'assure aussi que le Roy Philippe second protegeroit la Reforme comme Pere. *ibid.*

Il assiste la Sainte dans la Fondation du Convent d'Avila. 303. n. 3

Il apparoit à la Sainte, & la guerit d'une grande maladie. 478. n. 1

Isabelle Reyne d'Espagne.

Elle avoit l'esprit & style semblable à la Sainte. 93. n. 3. & 4.

M. Isabelle de Ximena.

Elle se presente à S. Tere-se pour estre Religieuse, & la Sainte la reçoit. 420. n. 1. & suivants.

Elle prit l'habit dans le Convent de Salamanque, & fut appelée Isabelle de JESUS. 412. n. 1

Elle fut à la Fondation de Segovie, & fut fait Prieure de Palence. *ibid.*

Jugemens humains.

On n'en doit pas faire grand cas. 278. n. 10

Leur inconstance. 666. n. 14.

Julien d'Avila.

La Sainte censure son opinion sur un Poëme spirituel. 39. n. 6. & 7.

Elle conseille à son Frere qu'il traite avec luy 366. n. 5

T A B L E

Il estoit fort pauvre & detaché des richesses. *ibid.*

L.

Larmes.

Les larmes forcées ne sont pas larmes, mais sueurs. 244. n. 15.

Pourquoy appelle-t'on un don de larmes. *ibid.*

Laurent de Cepede Frere de la Sainte.

Estant aux Indes il assiste la Sainte à la Fondation du Convent de S. Joseph d'Avila avec une grande aumosne. 301. n. 1.

La Sainte luy donne part del'estat de ce Convent. 302. n. 3.

Il mesprise les choses du monde. 304. n. 4.

La Sainte luy mande le nombre de Convents qu'elle a fondé, & leur perfection. 314. n. 2.

La Sainte receut une fille sans dot pour le salut & prosperité de son Frere. 322. n. 15.

Il fit vœu de ne pecher veniellement, mais la Sainte le reprend. 331. n. 9.

Il reçoit beaucoup de graces à l'Oraison. 335. n. 15. 353. n. 5. & 367. n. 7.

Il promet l'obeissance à sa Sœur. 352. n. 2.

La Sainte luy enseigne

comme il se doit comporter à l'Oraison. 353. n. 5. 6. 7. & suivans.

La Sainte approuve sa façon de Mediter. 356. n. 10.

Il estoit fort adonné à la penitence. 365. n. 3.

Il a beaucoup souffert pour la Fondation de Seville pour assister le Convent. 453. n. 3.

Il avoit beaucoup de compassion des Religieux durant leur persecution. 552. n. 4.

La Sainte décrit sa mort & ses belles vertus. 585. n. 1. 2. & suivans.

La Sainte a eu revelation qu'il a esté fort peu dans le Purgatoire. 591. n. 5.

F. Louys de Grenade.

Dieu l'a fait naistre pour le bien universel des ames. 115. n. 1.

La Sainte l'aymoit beaucoup pour l'excellente doctrine de ses Livres. *ibid.*

Il apparut apres sa mort avec un manteau de gloire semé d'Estoilles. 117. n. 2.

Philippe II. le fut voir en sa Cellule. 118. n. 6.

M. Louyse de la Cerde.

La Sainte la prie de procurer la Licence pour la Fondation de Toledé. 85. n. 2.

Son Eloge. 87. n. 2.

Loix.

Il importe peu qu'elles soyent

DES MATIERES.

soyent escrites sur le papier,
si elles ne passent dans le
cœur, & à l'exécution. 658.
n. 1.

Elles font le miroir des
Religieux. 728. n. 1
Voyez le mot de *Prelat*.

M.

Malades.

Lors qu'ils manquent dans
un Convent, tout y man-
que. 480. n. 3

Marchand.

Ils vivent en grand peril.
344. n. 12.

Ils doivent tascher de se
sauver par les aumosnes. *ibid.*

MARIE Mere de Dieu.

Elle prie avec son Fils pour
la Reforme lorsqu'elle estoit
le plus persecutée. 271. n. 4

Elle avise la Sainte que ses
enfants ayent recours au Roy.
ibid.

La Reforme du Carmel est
sous sa protection. 279. n. 14

Elle est seule qui n'a point
peché venielement. 331. n. 9

Marie Baptiste.

Elle se treuve avec la Sain-
te à la conference de la Re-
forme de l'Ordre. 120. n. 3

Elle presenta mil Ducats
pour la commencer. 121. n. 4

Le Roy Philippe III. & la

Reyne pleurent son trespas.
ibid.

Son Eloge. 447. n. 1

*M. Marie Henriques Duchesse
d'Alve.*

La Sainte la console pen-
dant l'emprisonnement de
son mary. 79. n. 1

Marie de S. Ioseph.

La Sainte luy donne des
avis tres-importans pour
l'Oraison. 235. n. 4. & 519.
n. 2.

Elle estoit de grand esprit
& courage. 455. n. 6

La Sainte luy commande
de ne pas permettre que l'on
mange dans le Convent 494.
n. 2.

Elle fut privé de voix, &
de l'Office de Prieure en la
persecution de Seville. 527.
n. 1.

La verité estant reconnu
on l'a voulu restablir, mais
elle y refista. 545. n. 2

La Sainte luy commande
de consentir. *ibid.*

Ce qu'elle fit. 551. n. 2

Pour ce sujet la Sainte
commande que ses Religieu-
ses n'ayent à traiter avec
d'autres qu'avec les Deschauf-
fés. 552. n. 3

Elle luy donne des avis
importans pour l'advenir,
tesmoignant le desplaisir du
passé. 578. n. 11

La Sainte se resioüit de ce
C c c 4 qu'on

T A B L E

qu'on l'avoit esleu avec tant
d'union & de paix. 474. n. 3

Madame Marie de Mendozae.

Elle estoit fort affectionné
à la Sainte. 316. n. 4

Son Eloge 326. n. 7

F. Melchior Cano.

La Sainte loüe son esprit.
128. n. 8.

Le grand profit que reçoit
son ame pour avoir une fois
communiqué avec la Sainte.
ibid. n. 9.

Memoires.

L'on presente au Roy plu-
sieurs memoires fascheux cõ-
tre les Deschauffés. 1. n. 1

Dieu fit voir la verité à l'a-
vantage de la Reforme. 16.
n. 7.

Monde.

Les choses du monde ne
sont que de la boüe au regard
des choses du Ciel. 180. n.
27.

Tout ce qui est au monde
n'est que servitude. 94. n. 5

Les plus grands Seigneurs
sont serviteurs. *ibid.*

Il faut en estre degagez
pour pouvoir dire la verité.
319. n. 10.

Il est plein de propre inte-
rest. *ibid.*

A peine y voit-on deux
freres se defendre l'un l'au-
tre. 305. n. 7

Ses varietés sont connoi-
stre ses vanités. 413. n. 1

Les entreprises y coustent
cheres. 460. n. 5

Tout y est plein de mali-
ces. 579. n. 11

La facilité à se resoudre est
saruine. 754. n. 8

Il rend l'homme captif a-
vec ses presens. 755. n. 2

Mort.

Tout son bon-heur confi-
ste à y penser souvêt. 591. n. 7

La mort ne peut estre sou-
daine à celuy qui s'y prepare.
586. n. 2.

La mort soudaine est quel-
quefois la meilleure. *ibid.*

Plusieurs personnes de
grand merite sont mort subi-
tement. 590. n. 3. & 4

Lors que les Pontifes de
Rome sont Couronnés on
les fait souvenir de la mort.
591. n. 7.

Le mesme se faisoit au Cour-
onnement des Empereurs
Grecs. *ibid.*

Ce que fit S. Jean l'Au-
mosnier pour se souvenir de
la mort. *ibid.*

N.

*F. Nicolas de Iesus Maria
Doria.*

LA Sainte benit Dieu d'a-
voir donné un tel sujet à
son Ordre. 544. n. 1

DES MATIERES.

Il a esté tres-util à la Re-
forme. 574. n. 4

Et au Religieuses de Se-
ville dans leurs persecutions.
545. n. 1.

Son Eloge. 548. n. 3

Novices.

Il faut plustost prendre gar-
de à leur talent, qu'à leur ar-
gent. 286. n. 7. & 297. n. 13

Il ne faut pas s'estonner si
elles retiennent quelques im-
perfections de la nature. 427.
n. 20.

On ne peut les avoir par-
faites tout d'un coup. 395. n. 2

Trois sortes de tentations
que les Novices souffrent.
549. n. 10.

O.

Obeissance.

L'Obeissance est tout puis-
sante. 38. n. 2

Elle est fort recommandé
de Dieu. 56. n. 1

Elle est fort necessaire au
Superieur. 224. n. 7

Ce qu'on fait purement
par obeissance est plus agrea-
ble à Dieu. 288. n. 5

L'Obeissance perfection-
ne & conserve les vertus. 29.
n. 16.

Elle est le repos de l'esprit.
66. n. 5.

L'Obeissance meslée avec

l'amour propre est imparfai-
te. 396. n. 4

Considerant Dieu en la
personne du Superieur on n'a
pas de peine à l'aimer. 598.
n. 10.

C'est le fondement de la
Religion. 606. n. 9

Toutes les vertus se treu-
vent dans l'obeissance, & au
contraire tous les vices dans
la desobeissance. 610. n. 17

Eloge de l'obeissance. 621.
n. 39.

Oeuvres.

Les œuvres font voir com-
me val l'esprit. 735. n. 39

On connoit l'amour par les
œuvres. *ibid.*

Les œuvres & la bonne
conscience font un grand
bien. 236. n. 6

Office Divin.

Les distractions pendant
l'Office divin viennent sou-
vent par la debilité de la te-
ste. 50. n. 4

Comme il le faut reciter.
ibid.

Explication d'une maxime
mal entenduë en cette ma-
tiere. 52. n. 4

Oraison.

Est le fondement de toutes
les vertus. 57. n. 3

Tous les biens viennent à
l'ame par le moyen de l'Orai-
son. 78. n. 39

Les

Les secheresses proviennent du manquement de l'Oraison. 57. n. 3.

L'Oraison est un miroir où l'homme reconnoit ses imperfections. 58. n. 4.

Il la faut faire comme si on alloit mourir. 58. n. 5. & suiv.

On tire un grand profit d'y souffrir avec patience l'importunité des pensées. 63. n. 15.

Il faut aller à l'Oraison avec la robe nuptiale. 64. n. 19.

De l'Oraison furnaturelle, & de ses differences. 141. n. 3. & suivant.

De la mesme Oraison, & de ses differences selon le sens moral. 145. n. 17. & suiv.

Les occupations exterieures sont un grand empeschement à l'Oraison. 215. n. 17. & suiv.

La meilleure est celle qui laisse des meilleurs effets confirmés par les œuvres. 235. n. 4.

Celuy qui est plus agreable à Dieu a la meilleure Oraison. 236. n. 5.

Celuy-là prie beaucoup qui souffre beaucoup. *ibid.*

La Sainte commande qu'on quitte l'Oraison à deux Religieuses foibles d'imagination, & qu'on les occupe à l'exterieur. 237. n. 8.

Combien l'Oraison est necessaire aux Superieurs. 67.

n. 7. & suiv.

Sans elle les vertus durent peu. 68. n. 10.

Les distractions sont ses ennemis ordinaires qui ne se surmontent que par la perseverance. 70. n. 23.

La fin de l'Oraison doit estre de croistre en l'amour de Dieu. 72. n. 23.

Comment & quand l'ame doit estre contente de son Oraison. 240. n. 7.

Il n'importe point que l'entendement n'agisse pas en icelle. 235. n. 4. 241. n. 9.

Deux manieres de discours en l'Oraison. 241. n. 10.

Elle demande plus d'adresse que de force. 243. n. 14.

Le Diable ne l'empesche pas tousiours. 336. n. 16.

C'est un effet de la misericorde de Dieu, nous la quitter quelquefois. *ibid.*

Et de nous donner des secheresses. 440. n. 1.

Doctrine tres-importante pour le temps des secheresses. 435. n. 1. & 2. & 440. n. 1.

On obtient tout par l'Oraison. 716. n. 2. 616. n. 29 & 30.

Cinq choses de grand profit qu'on treuve dans l'Oraison. 752. n. 2.

Le plaisir interieur qu'elle cause se fait voir à l'exterieur lors qu'il est grand. 355. n. 6.

DES MATIERES.

Voyez *Travaux.*

P.

Pauvreté.

Paix.

Celle des puissances est fort estimable. 38. n. 4.

Dans le mal elle est mauvaise. 645. n. 4.

En la paix l'on acquiert la vertu. 442. n. 2.

P. Pantoja Prieur de la Chartrouse des Grottes de Seville.

Il a protégé les Religieuses de Seville dans la persécution. 136. n. 10.

Aumosne considérable qu'il leur fit. 562. n. 8.

Son Eloge. 138. n. 4.

Parloirs.

Estans fermés ils sont les portes du Ciel, & celles du peril estans ouverts. 266. n. 3.

La Sainte ordonne en quel cas on doit ouvrir ceux de ses Convens. 265. n. 2. & 3.

Religieuses de Pastrane.

Comme elles vinrent à Segovie. 7. n. 1.

La Sainte louë la perfection de ces Religieuses. *ibid.*

Patience.

Elle est le bouclier de l'ame. 539. n. 1.

Et le fruit de la persécution. n. 2.

L'ame trouve en elle sa consolation interieure. 266. n. 4.

Les Religieuses se doivent tenir honoré, de traiter avec les pauvres, & non pas avec les riches. 248. n. 1.

Eloge de la pauvreté par S. Jean Chrysostome. 229. n. 8.

La pauvreté joyeuse n'est pas pauvreté. 156. n. 2.

Elle conserve l'esprit de la Religion. 762.

La pauvreté d'esprit augmente la charité. 670. n. 4.

Plus une ame est pauvre plus elle jouit de Dieu. 763. n. 4.

Penitence.

L'ame se delasse de ses mouvemens impetueux d'amour par les penitences. 353. n. 5. 360. n. 6.

La penitence fortifie a merveille l'esprit. 725. n. 2.

Elle est banny des chaires. 727. n. 5.

Les trois plus grands Predicateurs ont commencé leur Predication par la penitence. *ibid.* n. 8.

Pensée.

Ily à une grande difference entre la pensée & le contentement. 441. n. 2.

Remede

T A B L E

Remede contre les mauvaises pensées. *ibid.*

Persecution.

Celle des justes est la plus sensible, & ou l'on trouve moins de remedes quant à la nature. 26. n. 5

L'appuy est plus assuré lors que les remedes semblent impossibles. 26. n. 6

Les Convents qui s'establiſſent dans les persecutions n'y perdent rien. 405. n. 4

Celuy qui souffre des persecutions a besoin d'Oraison. 483. n. 3.

Advis pour tirer du fruit des persecutions. 680. n. 1. & suivants.

Philippe Second.

La Sainte demande sa protection en faveur de la Reforme, & du P. Hierosme Gratian. 1. n. 1. & suivants.

Il a esté l'unique appuy de la Reforme. 3. n. 2

Dieu l'a pourvu d'un tel appuy dans ses plus grandes persecutions, 271. n. 4

Dieu ordonne à la Sainte que ses enfans ayent recours à luy. *ibid.*

La Sainte avise ses enfans de se servir de luy pour obtenir une Province separée. 222 n. 4.

Il donnoit audience à toute sorte de condition. *ibid.*

Il se monstroit Pere pour

favoriser les bons. 280. n. 15

C'est avec raison que la Reforme fait des anniversaires & plusieurs prieres pour ce grand Monarque & ses successeurs. 7. n. 4

La Reforme est né entre les bras de sa pieté *ibid.*

B. Pierre d'Alcantara.

La Sainte luy rend conte de son esprit, & il l'approuve & la defend. 170. n. 7.

Son Eloge. 188. n. 18

P. Pierre Ibannes.

Il a esté Confesseur de la Sainte. 173. n. 13

La Sainte escrivit le Livre de sa Vie pour luy obeir. 118. n. 1.

Par son advis elle entreprit la Reforme de son Ordre. 120. n. 3.

L'Eloge qu'en a fait la Sainte. 123. n. 8

S. Pionnius Martyr.

Il prie qu'on l'enterre avec les chaisnes dont il estoit lié en sa prison. 276. n. 6

Prelat.

C'est un grand bon-heur à un Prelat d'avoir des Ministres portés au bien des ames. 14. n. 4.

Dieu donne un double de recueillement au Prelat qui le quitte pour satisfaire à sa charge. 23. n. 15

Tout

DES MATIERES.

Tout son bien consiste en
trouver le temps pour vac-
quer à soy-mesme. 23

Les Superieurs des Reli-
gieuses doivent estre de la
mesme Religion. 32. n. 2.
& 3.

Ils doivent avoir pour
fondement l'Oraison. 52.
n. 3.

Ils doivent premierement
remedier à leurs propres be-
soins. 62. n. 14. & 67. n. 8

Ils se doivent placer sur l'e-
minence de l'Oraison pour
bien reconnoistre leurs trou-
peaux. 62. n. 14

Côme ils se doivent com-
porter dans les occupations
exterieures du gouverne-
ment, pour ne rien perdre
de l'interieur. 214. & suiv.

En ce qui touche la jurif-
diction il importe que tout
soit bien fondé. 222. n. 3

Il importe que le Prelat
soit obeissant à ses Supe-
rieurs. 190. n. 7

La charge d'ames est fort à
craindre. 24. n. 1

Il n'y a point plus grande
folie que de recevoir une mi-
tre avec joye. 24. n. 2

C'est une entreprise trop
difficile de dire qu'un Supe-
rieur n'a pas raison quoy
qu'il n'en ait pas. 113. n. 4

Il ne doit pas tout faire par
soy-mesme. 219. n. 3

Avec quelle attention il
doit agir. 228. n. 6

Sa presence est comme un
soleil. 239. n. 4

Les infirmittez corporelles
empeschent le bon gouver-
nement. 262. n. 10

Advis pour bien gouver-
ner. 267. n. 3. & 514. n. 3

Les Superieurs doivent
proteger leurs inferieurs.
398. n. 4.

Le Prelat ne doit pas pre-
tendre que son sujet soit par-
fait en un instant. 514. n. 2

Il doit estre Saint pour
estre bon Prelat. 448. n. 4

Il doit avoir un double es-
prit pour soy & pour les au-
tres. *ibid.*

Et un grand amour pour
ses sujets. 492. n. 6

Sa presence les tient en
crainte. 502. n. 2

Pour sçavoir bien com-
mander, il faut sçavoir bien
obeir. 504. n. 6

Il ne doit pas souffrir que
les sujets le mesprisent ou-
vertement. 514. n. 3

Ny faire de cas de ce qu'on
le blasme en son absence.
517. n. 6.

Il ne doit vouloir tout gou-
verner & conduire. 517. n. 7

Dieu nous garde d'un Su-
perieur irrité, quoy qu'il soit
Saint. 539. n. 3

C'est une croix pesante
d'estre Superieur. 545. n. 2

Il doit estre un Argus plein
d'yeux. 167. n. 7

C'est rarement qu'il man-
que

T A B L E

que sans coulpe. 571. n. 17
 Les Loix luy doivent servir de Nort. 578. n. 9
 La presence du Superieur est le remede de la Communité. 581. n. 3
 Le sujet doit estre sincere traittant avec son Superieur. 582. n. 9.
 L'on forme rarement des plaintes contre le Superieur sans grand bruit & peu de raison. 581. n. 3. 604. n. 5
 L'attachement aux Prelats est la source des partialites & discordes. 597. n. 9. 618. n. 34.
 Il importe que ceux qui ont esté Superieurs soient bien soumis à leur Superieur. 721. n. 1.
 Commandant long-temps on s'oublie d'obeir. 723. n. 6
 Le commencement du gouvernement ne doit pas estre rigoureux. 663. n. 8
 Un Prelat edifie davantage par exemple que par œuvre. 725. n. 1.
 Il doit estre observateur de ses loix. 607. n. 11
 L'amour est la chaisne qui l'unit avec ses sujets. 667. n. 17.
 Il ne doit pas charger son sujet de ce qu'il ne peut supporter. 614. n. 26

Prison.

Comme la Sainte fut emprisonnée à Toledo par or-

dre du Nonce. 269. n. 1
 Elle console ses enfans de sa prison par l'esperoir qu'elle a du bon succez, & pour la joye qu'elle y treuve. *ibid.*
 La Sainte fait gloire d'estre en prison pour Jesus-Christ, & pour sa Religion. 270. n. 1
 Elle ne se treuva jamais plus consolée, & en rend graces à Dieu. *ibid.* n. 2
 C'est le propre de Dieu de favoriser les prisonniers. *ibid.*
 Voyez N. V. P. Jean de la Croix.

Procés.

Il les faut eviter tant qu'il est possible, quoy que nous ayons droit. 499. n. 3
 Des dommages que les Procés caulent. 503. n. 4

R.

Ravissement.

EN quoy ils consistent, & different de la suspension. 143. n. 10. & 13.
 Ils ne sont pas necessaires pour la perfection. 155. n. 12. & 13.
 Effets qu'ils causoient à la Sainte. 352. n. 3
 Ils ne rendent pas l'Oraison meilleure. 352. n. 3
 La Sainte ressentoit fort d'en avoir en public. *ibid.*
 Qu'est-ce que le ravissement dans le sens moral. 159. n. 23

Re-

DES MATIERES.

Recreations.

Elles sont nécessaires dans les Religions. 48. n. 18

La Sainte desiroit fort que ses Religieuses se recreeroiét avec modération. 579. n. 12

Reforme.

La Reforme des Carmes Deschauffées se fond sur cinq Horloges de fable. 229. n. 8

Elle se soustient sur la penitence. 276. n. 7

Elle doit croistre en souffrant. 28. n. 16

Le grand profit que font ses Convents. 21. n. 3

Les ruses dont le Diable se fert pour les destruire. 269. n. 1. & seq.

La Sainte l'a estably pour le bien de son Ordre, & de toute l'Eglise. 172. n. 16

Malheur à la Reforme quand elle sera sans travaux. 270. n. 2.

Les grands travaux qu'elle a souffert en son commencement. 14. n. 17. & 413. n. 2

Le Nonce la veut destruire au mesme temps que Dieu l'a confirmé dans le Ciel. 270. n. 3. 271. n. 4.

Des lors elle commença à croistre. *ibid.*

Catalogue des Filles des Maisons Illustres qui sont entrée & vivent encore dans la Reforme. 251. n. 6. & seq.

Il n'est pas avantageux à la

Reforme de trouver à redire, en ce qui est Reformé. 1. n. 1

Il est plus facil de fonder trois Religions que d'en Reforme une seule. 5. n. 5

On ne Reforme pas un Estat en dormant. 28. n. 12

Les calumnies & les murmures sont ses recompenses. 124. n. 9.

En ce qui touche la Reforme il importe de prendre égard aux commencemens. 521. n. 5.

Religieux & Religieuses.

Ceux qui les favorisent meritent beaucoup. 81. n. 6

Ils ne doivent pas estre en grand nombre au commencement d'une Reforme. 596. n. 8.

C'est contre l'Observance d'en avoir trop ou trop peu. 641. n. 2. 648. n. 3.

Il est convenable qu'il y ait un nombre déterminé. 650. n. 1.

Peu de parfaits sont plus agreables à Dieu que plusieurs imparfaits. 649. n. 6

Ils ne doivent faire tant de cas du rang que l'antiquité leur donne. 429. n. 23

C'est un grand mal qu'une Religieuse qui n'est pas contente. 262. n. 2

Il ne faut pas recevoir des Filles qui n'ont pas vocation. 36. n. 4

Les Religieuses ne doivent avoir

T A B L E

avoir la presomption de parler latin. 505. n. 2. & 509. n. 3. & 4.

Pourquoy elles portent le voile noir sur la teste. 622. n. 42.

Revelations.

Le chemin des revelations est fort dangereux. 565. n. 2

On ne les doit point mettre par escrit. 688. n. 1 694. n. 11.

Ceux qui les desirent, s'éloignent de la Foy 688. n. 2 701. n. 25.

Ce n'est pas par icelles que les Saints ont obtenu les biens dont ils jouissent. 689. n. 6.

Les Peres spirituels en doivent faire peu de cas. *ibid.*

Ils ne les doivent pas aussi censurer legerement. 696. n. 15.

Avec quel égard les enfans de la Sainte se gouvernent en cette matiere. 692. n. 5

P. Rodrigue Alvarez.

La Sainte luy rend compte de son esprit. 140. & suiv.

Son Eloge. 153. n. 2

Rois.

Ils doivent donner audience pour bien agir. 232. n. 15

Ils doivent soumettre leur pouvoir à celuy de Dieu. 250. n. 4.

S.

Le Tres-sainct Sacrement.

IL rend l'ame bien-heureuse en certaines façons. 742. n. 11.

C'est une viande de vie & de mort. 746. n. 9

Comme il la faut recevoir. 747. n. 10.

Le recevoir souvent est une marque d'une plus étroite amitié avec Dieu. 49. n. 2.

L'ame ne doit pas s'en priver pour toutes les tentations du Demon. 366. n. 4

Il doit estre adoré sur la terre comme l'Essence Divine l'est dans le Ciel. 738. n. 1

Saints.

Ce n'est pas contre la fainteté d'estre fâché avec sujet. 202. n. 1.

Les Saints ont quelquefois eu des sentimens divers. 211. n. 27. & suivants.

Les uns se font avec le marteau, les autres avec le pinceau. 539. n. 3

College de Salamanque.

La Sainte desire sa Fondation. 8. n. 2

Le S.^r Teuton de Bragançe Archevesque d'Ebora l'assiste. *ibid.*

Le P. Marian la procure à charge

DES MATIERES.

charge que les Religieux au-
roient soin du Convent des
Repenties. 288. n. 12

La Sainte n'approuve point
cette condition. 289. n. 3

Religieuses de Salamanque.

Les travaux qu'elles ont
soufferts pour avoir une mai-
son propre. 546. n. 5

La Sainte en ayant com-
passion va à Salamanque pour
les assister. *ibid.*

M. Sancho d'Avila.

La Sainte l'encourage dans
quelques scrupules interieurs
50. n. 2. 3. & 4.

Il a esté son Pere spirituel.
51. n. 1.

Santé.

Elle est nécessaire pour
l'Oraison. 336. n. 16

Dieu nous fait une grande
faveur quand il nous la don-
ne pour le servir. 367. n. 7

Il ne la faut point trop con-
server, mais l'employer à son
service. 523. n. 2

Scrupules.

Leur remede consiste dans
une parfaite soumission. 329.
n. 2.

Religieuses de Seville.

La Sainte part par obeis-
sance pour cette Fondation.
476. n. 3.

Les travaux qu'elle y en-
dure : ils ont esté les plus
grands apres ceux d'Avila.
452. n. 3.

Les persecutions que les
Religieuses y ont souffertes.
132. n. 1. 2. & 3. & 527. n. 2.

La Sainte les console avec
une merveilleuse doctrine.
482. n. 1. 2. & 3.

La Sainte attribue la cause
de cette persecution à ce que
les Religieuses s'estoient
Confessé à d'autres qu'aux
Deschauffés, & leur ordon-
ne de ne le plus faire. 552. n. 3

Religieuses de Soria.

La Sainte les remercie de
ce qu'elles l'avoient assistée
estant Prieure d'Avila. 430.
n. 2.

Elle se resioit que l'on
murmure de ses filles sans
sujet, parce que cette Fonda-
tion s'estoit faite sans tra-
vaux. 432. n. 3.

Madame Beatrice de Beau-
mont en fut la Fondatrice.
433. n. 5.

Soupprieure.

Elle doit estre de bonne
santé pour assister au Chœur.
561. n. 6.

Pour cet office il faut avoir
plus d'égard à la capacité qu'à
l'âge. *ibid.*

C'est un inconvenient que
la Prieure & la Soupprieure
n'ayent pas beaucoup de fan-
té. 566. n. 6

Stephanie des Apostres.

Cette Religieuse estoit
Sainte dans les sentimens de
la Sainte Mere. 98. n. 2

T A B L E

Elle estoit simple pour toutes choses, hormis pour Dieu, & avoit grande connoissance de ses veritez. *ibid.*
 Vision admirable qu'elle eut, lors qu'on traittoit d'élire une Prieure. 102. n. 5

T.

N. glorieuse Mere S. Terefe.

LE Chapitre General de l'Ordre luy commande de se retirer en un de ses Convents, & de ne plus traiter de Fondations. 20. n. 13. & 18. n. 10.

Son obeissance & sa resignation en cette occasiõ. *ibid.*

Elle faisoit volontiers de necessité vertu. 105. n. 5

Elle avoit particuliere consolation de recevoir une Novice sans dot. 126. n. 3

Ce qu'elle a escrit touchant l'Oraison, elle l'a appris par experience. 140. n. 1

Elle endura l'espace de 22. ans de grandes secheresses. 168. n. 3.

Elle les enduroit fort volontiers. 353. n. 4

Elle n'eut jamais aucune vaine gloire ny tentation d'orgueil. 170. n. 8. 179. n. 25

Desir fervent qu'elle avoit du bien des ames & de l'honneur de Dieu. 171. n. 9

On tire un grand profit de la lecture de sa Vie. n. 10

Sa grande obeissance à ses

Confesseurs. 174. n. 16

Elle leur obeïssoit quoy qu'elle apprit le contraire en l'Oraison. *ibid.* n. 17.

Elle ne se laissoit point facilement conduire de ceux qui sont faciles à tout croire. 176. n. 20.

Elle portoit une affection singuliere à ceux qui la perfeutoient. 177. n. 22

Elle n'eut jamais aucune tentation contre la pureté. 179. n. 25.

Tant plus elle treuvoit de peine en quelque chose, tant plus volontiers elle s'y portoit. 258. n. 5

Comme le monde s'arma contre elle & ses enfans. 270. n. 3.

Elle est née en ce monde pour estre maistresse de l'esprit. 125. n. 13

Dieu l'a créé pour en faire un Apostre en sa condition de femme. 233. n. 17

Sa devise est, *Ou mourir ou patir.* 684. n. 9

Il semble qu'elle gouverne encore sa Reforme estant au Ciel. 691. n. 1

La Sœur Terefe de JESVS.

La Sainte la console dans ses secheresses & son Eloge. 440. n. 1.

Comme elle estoit amie de l'humilité. 533. n. 4

M. Teuton de Bragance.

La Sainte l'encourage dans les

DES MATIERES.

les travaux de son Ministère
Pastoral. 13. n. 3

Il desire que la Sainte fon-
de en Portugal, quoy qu'elle
ne la jugea lors à propos. 20.
n. 13.

Travaux.

Dieu mesure les souffran-
ces avec nos forces. 14. n. 5
& 483. n. 2.

Quand il envoie plusieurs
travaux tout ensemble, il en
donne aussi un bon succez.
14. n. 5.

Ils accompagnent d'ordi-
naire les plaisirs de ce mon-
de. 79. n. 2.

Plus de peine plus de me-
rite. 257. n. 3

Il n'y a rien qui donne tant
de contentement que de
souffrir pour Dieu *ibid.*

Les travaux sont le centre
des ames saintes. *ibid.*

Dieu a bastit sur iceux l'e-
difice de nostre Redem-
ption. 26. n. 8

Quels travaux on doit de-
mander à Dieu ? & quand.
334. n. 7.

Ils purifient l'ame. 413. n. 2

Dieu recompense des grâds
services avec des travaux.
435. n. 2.

Ils enrichissent l'ame avec
des tresors eternels. 482. n. 1

Ils font les ames meilleu-
res. 488. n. 2

Ce n'est pas à nous d'en
faire le choix. 551. n. 1

Tremblemens.

Le corps a coustume d'en
avoir dans l'Oraison. 355.
n. 6. & 7.

Il y faut resister. *ibid.*

S. Philippes Nery trem-
bloit par tout le corps estant
en prieres. 362. n. 9

Un autre commençant à
entendre la Messe, avoit les
mesmes tremblemens. *ibid.*

V.

Religieuses de Valladolid.

NOstre Seigneur fait cou-
noistre la perfection de
ce Convent. 101. n. 4

Elles offrent à la Sainte
200. Ducats pour les affaires
de la Reforme. 358. n. 6

Exhortation que la Sainte
leur fit trois semaines avant
sa mort. 668

Vaisselles.

L'on devroit estre honteux
de se servir de Vaisselles d'ar-
gent, lors que Dieu n'est
seruy que de metal. 376. n. 2.
380. n. 2.

S. Pierre Damian envoya
au Pape Alexandre II. des
Culieres de Bois pour s'en
servir au lieu de celles d'Ar-
gent. 380. n. 3

N. B. P. Alexandre VII.
a bannit de son Palais la Vaif-
selle d'or & d'argent, & se
fait servir en plats de terre.
381. n. 4.

TABLE DES MATIERES.

Verité.

Elle surmonte tousiours la calomnie. 27. n. 9

Il n'y a rien de si fort, ny de si habil à se deffendre. *ibid.*

Vertu.

La Noblesse est son esmail. 25. n. 3.

La Vertu s'acquiert dans la Paix, est éprouvée dans la tentation, & approuvée dans la victoire de la tribulation. 442. n. 2.

Vie.

On ne doit pas trop regretter ceux qui en fortent. 32 I. 4. n. I

Elle est fort courte. 393. n. 2
Les plaisirs y sont de peu de durée. 444. n. I

Et les passe-temps pleins de tromperie. 448. n. 3

Il n'y faut point mettre sa pensée. 587. n. 4

Ville-neufve de la Xava.

Demande une Fondation de Religieuses. 575. n. 5

La Sainte parte pour la faire quatre ans apres qu'on l'avoit demandé. *ibid.*

Vœux.

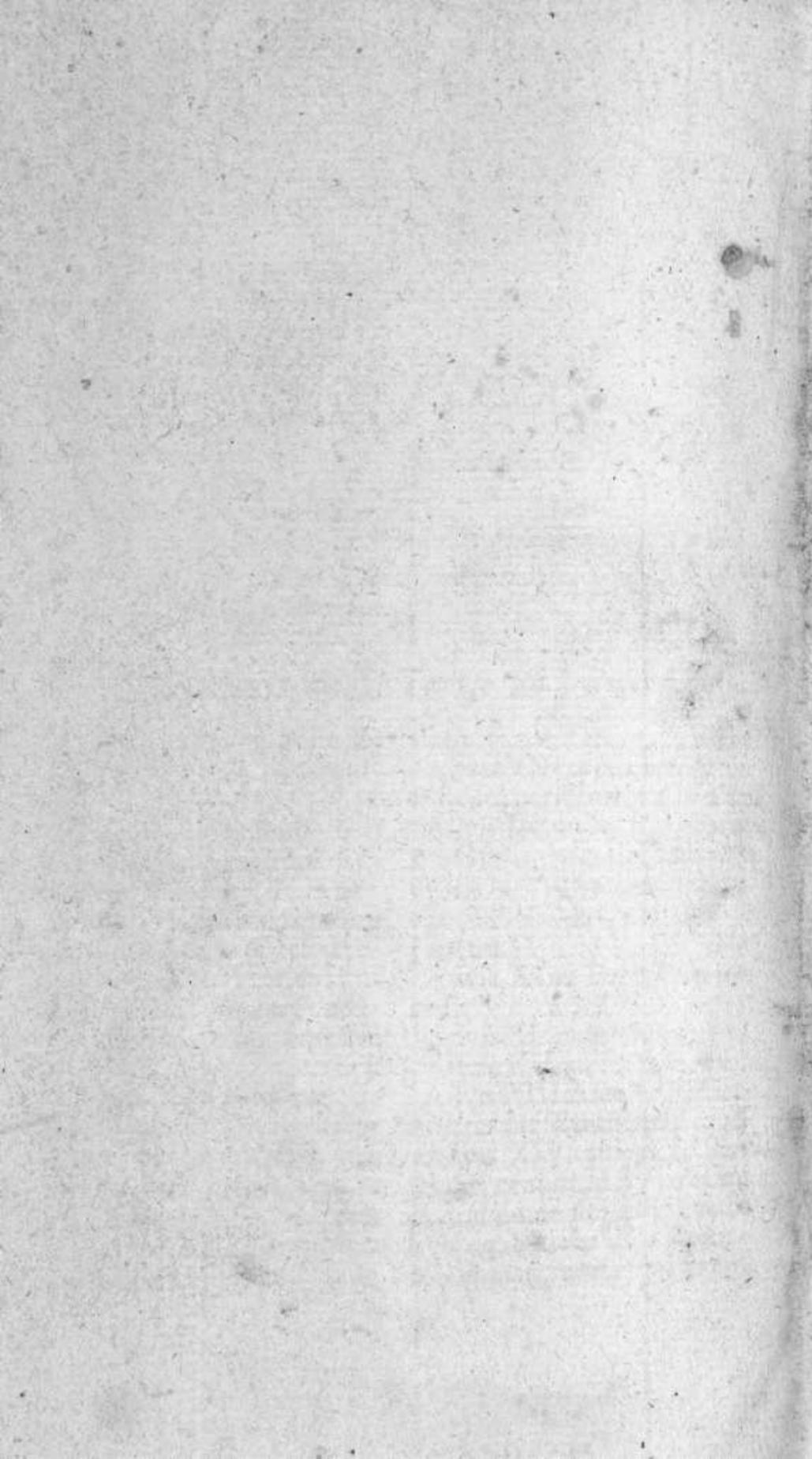
On n'en doit pas faire facilement. 33 I. n. 9

T A B L E

Des Advis de S. Terefe de JESUS.

<p>A Advis premier pour les PP. Carmes Deschauffez. 642</p> <p>Advis II. aux mesmes. 646</p> <p>Advis III. aux mesmes. 652</p> <p>Advis IV. 655</p> <p>Advis V. petite exhortation que sainte Terefe fit à ses Religieuses du Convent de l'Incarnation d'Avila, lors qu'elle y retourna pour en estre Prieure. 658</p> <p>Advis VI. discours que S.^{te} Terefe tint à son départ de Valladolid aux Religieuses de ce Convent trois semaines avant sa mort. 668</p> <p>Advis VII. que sainte Terefe donna à une Religieuse</p>	<p>d'un autre Ordre. 675</p> <p>Advis VIII. pour retirer du fruit des persecutions. 680</p> <p>Advis IX. au R. P. Hierolme Gratian premier Provincial de la Reforme par la bouche de la V. M. Catherine de JESUS. 687</p> <p>Advis X. au Pere Provincial. 715</p> <p>Advis XI. au mesme. 721</p> <p>Advis XII. au mesme. 724</p> <p>Advis XIII. à ses Filles Carmelites Deschauffées. 727</p> <p>Advis XIV. autres six enseignemens & advis qu'elle a donné à une sienne Fille, & à un autre Prelat de la Reforme, apres sa mort. 732. & seq.</p>
---	---





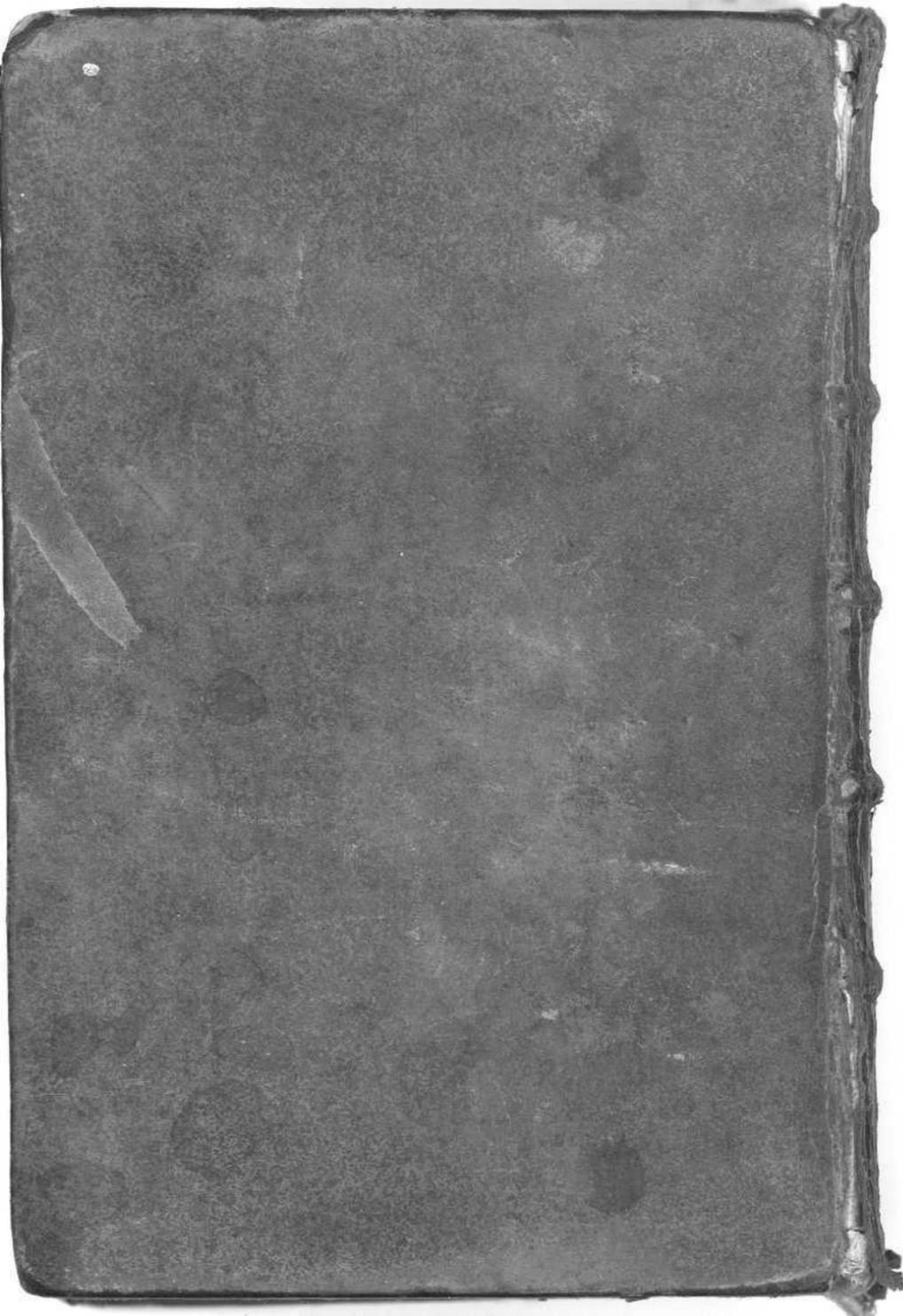
MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

SECCIÓN II

Obras de Santa Teresa de Jesús

Número.....	1029	Precio de la obra.....	Ptas.
Estante.....	7	Precio de adquisición.	»
Tabla.....	5	Valoración actual.....	»



1029.

L E T T E R S
D E
S T E R B S

